



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



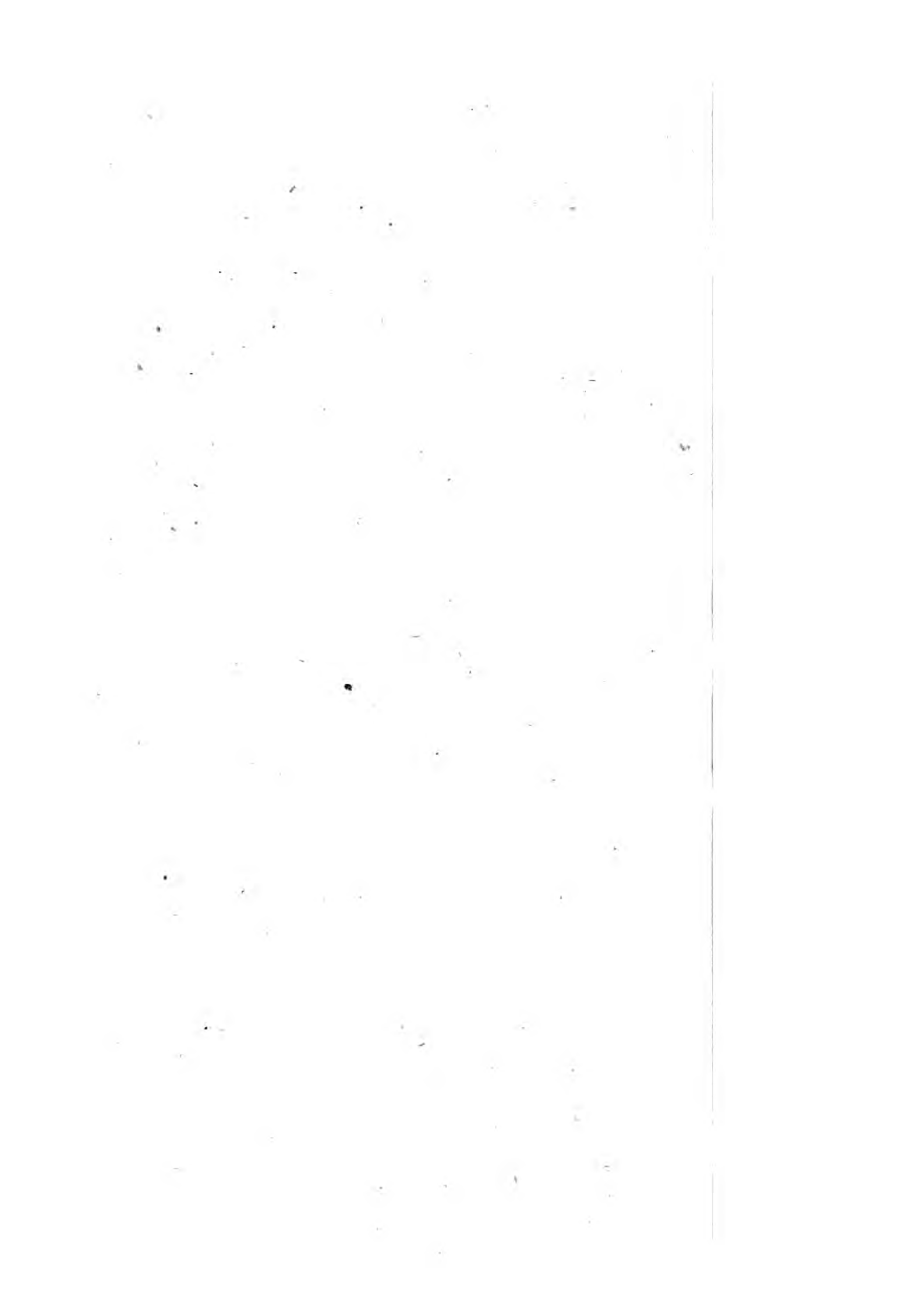
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



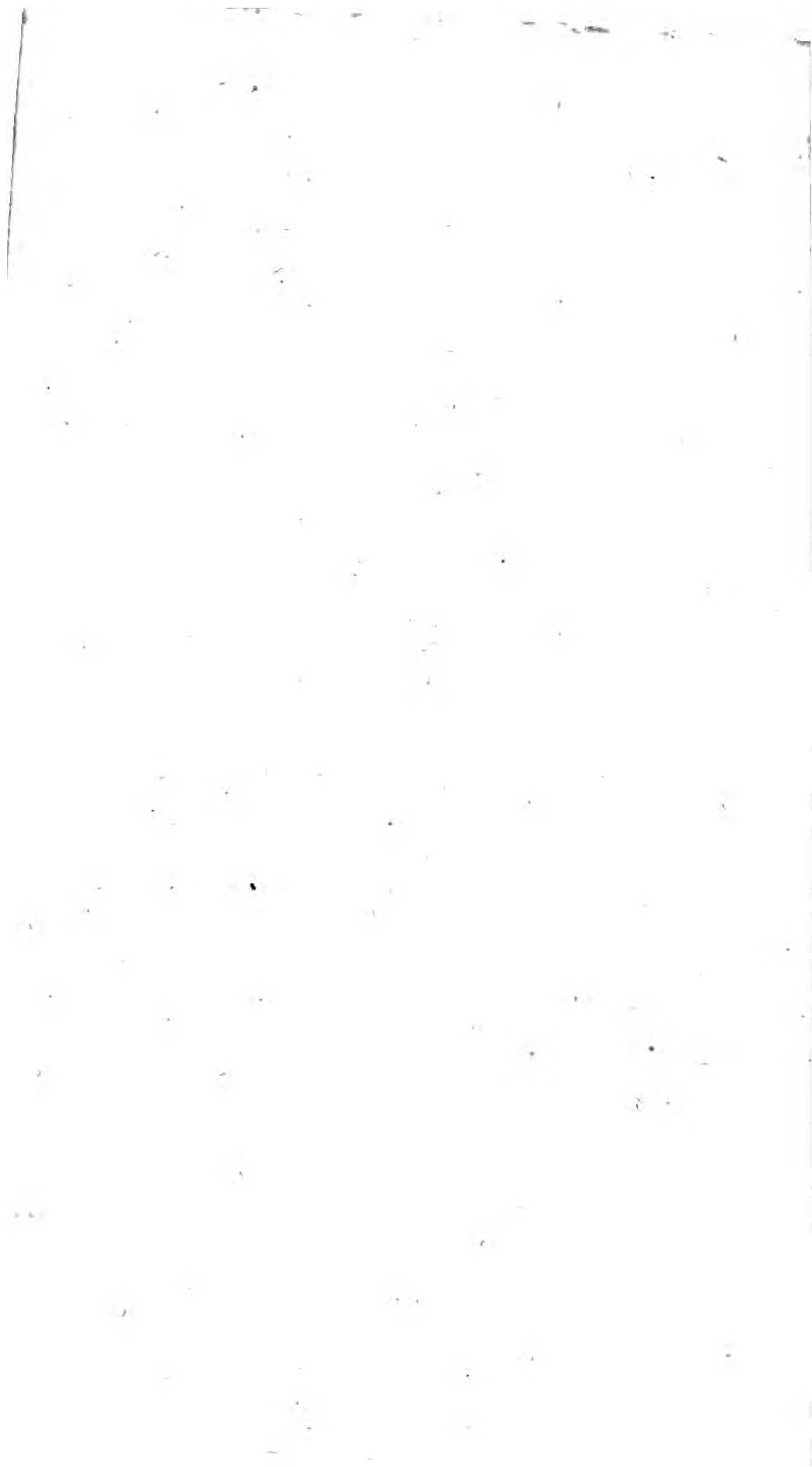
VI. 1785/1(75)



~~S. 117~~





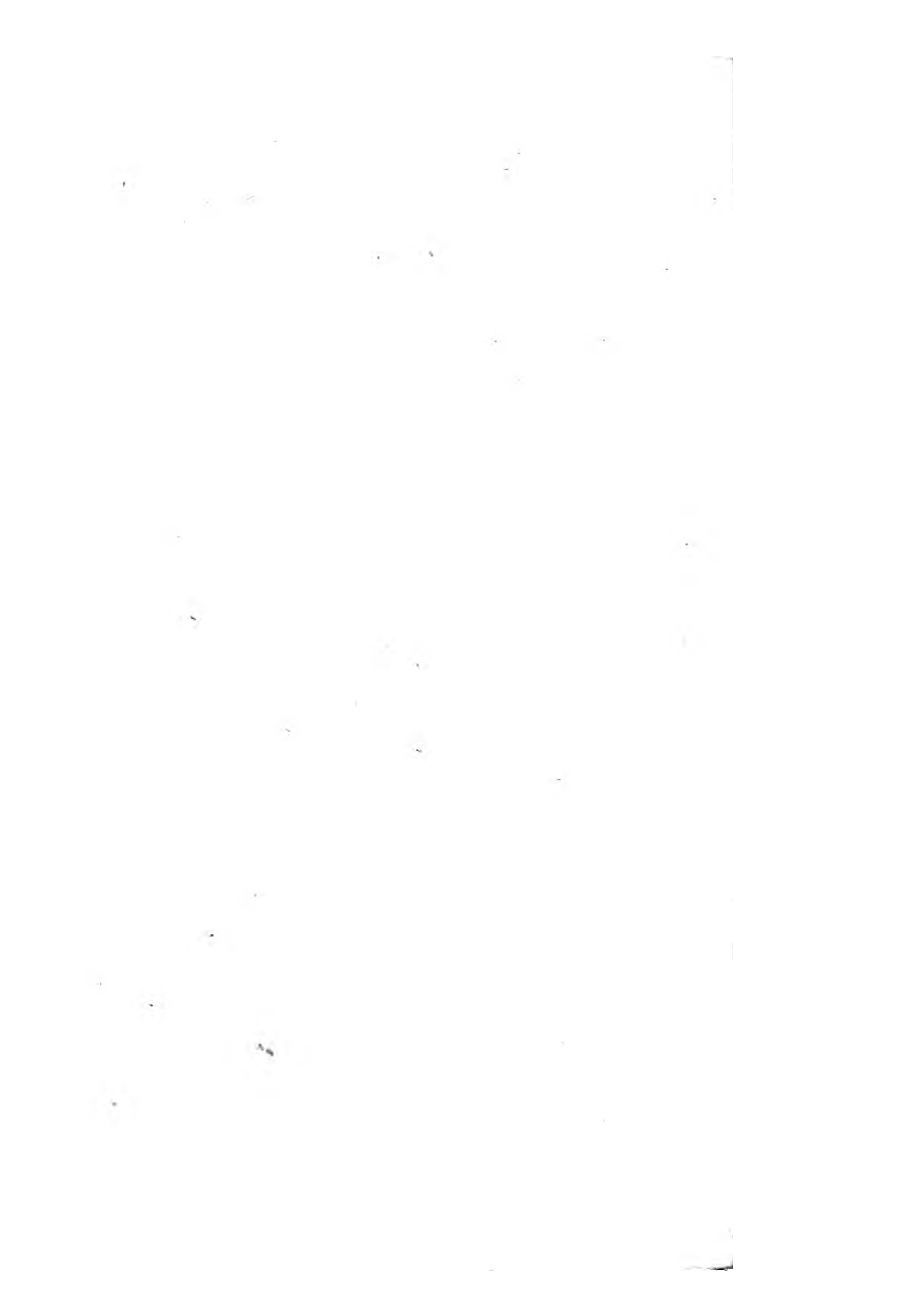


O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.



O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME SOIXANTE-QUINZIEME.

75

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



R E C U E I L
D E S L E T T R E S
D E M. D E V O L T A I R E.

Suite de l'année 1761-1763.

Corresp. générale. **Tome VIII. * A**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Faint, illegible text or markings covering the lower portion of the page.

R E C U E I L

D E S L E T T R E S

D E M. D E V O L T A I R E.

L E T T R E P R E M I E R E.

A M. L E C O M T E D' A R G E N T A L.

24 d'auguste.

Q'EST-CE que c'est donc que cette humeur —
qui persécute mon ange sur son visage et sur 1761.
sa main ? pourquoi mon ange ne vient-il
pas à Genève ? Il y a plus de six mois qu'il
doit être entre les mains des médecins de Paris ;
ne doit-il pas savoir à quoi s'en tenir ? *Tronchin*
est le premier homme du monde pour ces
maux-là. Le duc de *Villars* est venu porter sa
misère aux Délices : on disait qu'il y mourrait ;
il se porte bien au bout de quinze jours. L'abbé
d'*Héricourt* , gourmand de la grand'chambre ,
s'est tué pour s'être baigné les jambes dans le
lac , avec une indigestion ; mais les gens sages
vivent.

—
1761. Je prévois que vous viendrez aux Délices, et que je serai le plus heureux des hommes ; oui, mes anges, vous y viendrez.

Vous devez à présent favoir à quoi vous en tenir sur *Pierre et Marie Corneille*. Je me donnerai bien de garde de faire imprimer un programme avant d'avoir fait ma recrue de têtes couronnées ; et, quant aux particuliers, c'est à prendre ou à laisser. Je ne me mêlerai que de bien travailler.

Ceux qui chipotent et qui s'en vont disant : L'aurons-nous in-4°, l'aurons-nous in-8° ? aurons-nous pour deux louis huit ou dix volumes (avec trente-trois estampes), qui coûteraient dix louis, et qui ne pourraient paraître que dans trois ans ? sont de plaisantes gens ; mais c'est l'affaire des *Cramer*, et non la mienne : je ne me charge que de me tuer de travail, et de souscrire.

J'ai découvert enfin qui est l'auteur du *Droit du seigneur* ou de l'*Ecueil du sage* ; c'est M. *le Gouz*, jeune maître des comptes de Dijon, et de plus académicien de Dijon. Il est bon de fixer le public par un nom, de peur que le mien ne vienne sur la langue ; vous êtes charmant, continuez la mascarade.

Divins anges, tout ce que vous me dites de la compagnie indienne est bel et bon ; mais il est dur de vendre sept cents francs ce qu'on

a acheté quatorze cents. Voilà le nœud, voilà le mal, et ce mal n'est pas le feul. 1761.

Comme j'ai aujourd'hui quinze lettres à écrire, et Pertharite à achever, je m'arrache au doux plaisir d'écrire à mes anges, et je finis en remerciant M. le comte de *Choiseul* pour la dame *du Frenoy* qui est grosse comme la tonne d'Heidelberg.

Est-il vrai que frère *Menou* soit condamné aux galères par le parlement de Nancy ? cela ferait curieux ; mais il y a peu de ports de mer en Lorraine.

Voilà donc monsieur l'abbé coadjuteur, grand chambrier. Les jésuites lui doivent un compliment.

Mille tendres respects.

L E T T R E I I.

A M. V E R N E S, à *Séigny*.

A Ferney, le 25 d'auguste.

JE suis très-fâché, Monsieur, que vous soyez si éloigné de moi. Vous devriez bien venir coucher à Ferney, quand vous ne prêchez pas : il ne faut pas être toujours avec son troupeau ; on peut venir voir quelquefois les bergers du voisinage.

— Je n'ai point lu l'*Ame* de M. Charles
1761, Bonnet (*); il faut qu'il y ait une furieuse
tête sous ce bonnet-là, si l'ouvrage est aussi
bon que vous le dites. Je serai fort aise qu'il
ait trouvé quelques nouveaux mémoires sur
l'ame : le troisième chant de *Lucrece* me paraît
fait avoir tout épuisé. Je n'ai pas trop actuel-
lement le temps de lire des livres nouveaux.

A l'égard de messieurs les traducteurs anglais,
ils se pressent trop. Ils voulaient commencer
par l'Essai sur les mœurs; on leur a mandé
de n'en rien faire, attendu que *Gabriel Cramer*
et *Philibert Cramer* vont en donner une nou-
velle édition un peu plus curieuse que la
première. On n'avait donné que quelques souf-
flets au genre-humain, dans ces archives
de nos sottises, nous y ajouterons force coups
de pied dans le derrière : il faut finir par dire
la vérité dans toute son étendue. Si vous
veniez chez moi, je vous ferais voir un petit
manuscrit indien de trois mille ans, qui vous
rendrait très-ébahi.

Venez voir mon église; elle n'est pas encore
bénite, et on ne fait encore si elle est calviniste
ou papiste. En attendant, j'ai mis sur le fron-
tispice : DEO SOLI. Voyez si vos damnés
de camarades ne devraient pas avoir plus
de tendresse pour moi qu'ils n'en ont. Votre,

(*) *Essai analytique sur les facultés de l'ame.*

plaisant arabe m'a abandonné tout net, depuis qu'il est de la barbare compagnie; il suffit d'entrer là pour avoir l'ame coriace. Ne vous avisez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous ferez de la vénérable. 1761.

Je vous embrasse en DEO SOLO.

Mes complimens à madame de *Volmar* et à son *faux germe*.

LETTRE III.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 26 d'auguste.

MONSIEUR,

CE fera pour moi un honneur infini, un grand encouragement pour les arts que vous protégez, et pour la jeune héritière du nom de *Corneille*, qu'on puisse voir à la tête des souscriptions le nom de votre auguste souveraine et le vôtre. Je crois vous avoir déjà mandé que le roi de France souscrit pour la valeur de deux cents exemplaires, et plusieurs princes à proportion. Je me fais une joie extrême de voir cette entreprise honorable secondée par le *Mécène* de la Russie.

— 1761. Ce travail ne m'empêchera pas d'amasser toujours des matériaux pour votre monument. Je ne rebuterai rien, dans l'espérance de trouver quelque chose d'utile dans le fatras des plus grandes inutilités. Je suis trompé quelquefois dans mon calcul : j'acquiers quelquefois de gros paquets de manuscrits où je ne trouve rien du tout, d'autres qui ne sont remplis que de satires et d'anecdotes scandaleuses que je ne manque pas de jeter au feu, de peur qu'après moi quelque libraire n'en fasse usage. Heureusement, toutes ces satires n'étaient que manuscrites ; et, s'il en est quelques-unes qui aient échappé à mes recherches, elles ne feront pas fortune.

Ma santé ne me permet presque plus de sortir de chez moi : la consolation de mes dernières années sera uniquement de travailler pour vous ; car je compte que *Corneille* ne me coûtera pas plus de quatre à cinq mois : disposez de tout le reste de mes momens. Nous ne tarissons point sur le compte de votre Excellence, M. de *Soltikof* et moi ; nous ne parlons de vous qu'avec enthousiasme. Le cardinal *Passionei* était le seul homme en Europe qui vous ressemblât : nous venons de le perdre. Il ne reste que vous en Europe qui donniez aux arts une protection distinguée, constante et éclairée ; et je vous regarde,

après *Pierre le grand*, comme l'homme qui fait
le plus de bien à votre nation. — 1761.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E I V.

A MADemoiselle CLAIRON.

27 d'auguste.

J E me hâte de vous répliquer, Mademoiselle. Je m'intéresse autant que vous à l'honneur de votre art; et, si quelque chose m'a fait haïr Paris et détester les fanatiques, c'est l'insolence de ceux qui veulent flétrir les talens. Lorsque le curé de Saint-Sulpice, *Languet*, le plus faux et le plus vain de tous les hommes, refusa la sépulture à mademoiselle *le Couvreur* qui avait légué mille francs à son église, je dis à tous vos camarades assemblés qu'ils n'avaient qu'à déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profession, jusqu'à ce qu'on eût traité les pensionnaires du roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir au roi. Ils me le promirent, et n'en firent rien. Ils préférèrent l'opprobre avec un peu d'argent, à un honneur qui leur eût valu davantage.

1761. Ce pauvre *Huern* vous a porté un coup terrible en voulant vous servir; mais il sera très-aisé aux premiers gentilshommes de la chambre de guérir cette blessure. Il y a une ordonnance du roi, de 1641, concernant la police des spectacles, par laquelle il est dit expressément: *Nous voulons que l'exercice des comédiens, qui peut divertir innocemment nos peuples (c'est-à-dire, détourner nos peuples de diverses occupations mauvaises), ne puisse leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public.*

Et dans un autre endroit de la déclaration, il est dit que, s'ils choquent les bonnes mœurs sur le théâtre, ils seront notés d'infamie.

Or, comme un prêtre serait noté d'infamie s'il choquait les bonnes mœurs dans l'église, et qu'un prêtre n'est point infame en remplissant les fonctions de son état, il est évident que les comédiens ne sont point infames par leur état, mais qu'ils sont, comme les prêtres, des citoyens payés par les autres citoyens pour parler en public, bien ou mal.

Vous remarquerez que cette déclaration du roi fut enregistrée au parlement.

Il ne s'agit donc que de la faire renouveler. Le roi peut déclarer que, sur le compte à lui rendu par les quatre premiers gentilshommes de sa chambre, et sur sa propre expérience que

jamais les comédiens n'ont contrevenu à la déclaration de 1641, il les maintient dans tous les droits de la société, et dans toutes les prérogatives des citoyens attachés particulièrement à son service; ordonnant à tous ses sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, de les faire jouir de tous leurs droits naturels et acquis, en tant que besoin fera. Le roi peut aisément rendre cette ordonnance, sans entrer dans aucun des détails qui seraient trop délicats. 1761.

Après cette déclaration, il serait fort aisé de donner ce qu'on appelle les honneurs de la sépulture, malgré la prêtraille, au premier comédien qui décéderait. Au reste, je compte faire usage des décisions de monsignor *Ceratti*, confesseur de *Clément XII*, dans mes notes sur *Corneille*.

Venons maintenant aux pièces que vous jouerez cette automne. Vous faites très-bien de commencer par celle de *M. Cordier*: il ne faut pas lasser le public, en le bourrant continuellement des pièces du même homme. Ce public aime passionnément à siffler le même rimailleur qu'il a applaudi; et tout l'art de mademoiselle *Clairon* n'ôtera jamais au parterre cette bonne volonté attachée à l'espèce humaine.

Pour le *Tancrede de Prault*, il est imper-

— 1761. tinent d'un bout à l'autre. Pour ce vers
barbare :

Cher Tancrède , ô toi seul qui méritas ma foi.

quel est l'ignorant qui a fait ce vers abominable ? quel est l'allobroge qui a terminé un hémistiche par le terme *seul* suivi d'un *qui* ? Il faut ignorer les premières règles de la versification pour écrire ainsi. Les gens instruits remarquent ces sottises , et une bouche comme la vôtre ne doit pas les prononcer. Cela ressemble à ce vers :

La belle Philis qui brûla pour Coridon.

J'ai maintenant une grâce à vous demander : on m'écrit qu'on vous a lu une comédie intitulée l'Ecueil du sage , et que quelques-uns de vos camarades font courir le bruit que cette pièce est de moi. Vous sentez bien qu'étant occupé à des ouvrages qui ont besoin de vos grands talens , je n'ai pas le temps de travailler pour d'autres. Je serais très-mortifié que ce bruit s'accréditât , et je crois qu'il est de votre intérêt de le détruire. Votre comédie peut tomber ; et , si la malice m'impute cet ouvrage , cela peut faire grand tort à la tragédie à laquelle je travaille. Parlez-en sérieusement , je vous en prie , à vos camarades : je suis très-résolu à ne leur donner jamais rien , si on

m'impute ce que je n'ai pas fait. Ce qu'on peut hardiment m'attribuer, c'est la plus sincère admiration et le plus grand attachement pour vous. V.

1761.

L E T T R E V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Férey, 28 d'auguste.

MES anges verront que je ne suis pas paresseux; ils s'amuseront de Polyeucte. Quand ils s'en feront amufés, ils pourront le donner à monsieur le secrétaire perpétuel, à condition que monsieur le secrétaire rendra à mes divins anges l'épître dédicatoire, le Cid, Horace et Cinna. Mais vous verrez que l'académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes remarques, que je n'en ai mis à les faire.

Je crois malheureusement que l'entreprise ira à dix volumes; cela me fait trembler: le temps devient tous les jours moins favorable, mais je n'en travaillerai pas moins. M. de *Montmartel* me mande que c'est une opération de finance fort difficile. Il ne veut pas même s'engager à donner des billets payables dans neuf mois. Voilà ce que c'est que d'être battu dans les quatre parties du

monde ; cela ferre les cœurs et les bourses.
 1761. Le public fait trop de commentaires sur la
 perte du Canada et des Indes orientales ,
 et sur les trois vingtièmes , pour se foucier
 beaucoup des Commentaires sur *Corneille*. Il
 me semble que tout va de travers , hors ce qui
 dépend uniquement de moi ; cela n'est pas
 modeste , mais cela est vrai. Je commence
 même à croire qu'un certain drame ébauché
 fera un assez passable effet au théâtre , si DIEU
 me prête vie.

Vous triomphez , vous m'avez remis tout
 entier au tripot que j'avais abandonné ; mais
 je suis toujours épouvanté qu'on ait le front
 de s'amuser à Paris , et d'aller au spectacle ,
 comme si nous venions de faire la paix de
 Nimègue.

Est-il vrai qu'on va jouer une comédie
 moitié bouffonne , moitié intéressante , comme
 je les aime ? est-il vrai qu'elle est de *M. le Gouz* ,
 auditeur des comptes de Dijon ? est-il vrai
 qu'il y a un rôle d'*Acante* que vous aimez
 autant que *Nanine* ? qui joue ce rôle d'*Acante* ?
 est-ce mademoiselle *Gaussin* ? est-ce mademoi-
 selle *Hus* ?

Que devient votre humeur ? je vous connais
 une humeur fort douce ; mais celle qui attaque
 les yeux est fort aigre. Tâchez donc d'être
 assez malade pour venir vous faire guérir

par *Tronchin* ; cela ferait bien agréable. Je
 baïse , en attendant , le bout des ailes de mes
 anges. 1761.

L E T T R E V I.

A U M E M E .

Ferney , 31 d'auguste.

O N est un peu importun ; on présente
 Pompée aux anges , accompagné d'une lettre
 à monsieur le secrétaire perpétuel , lequel a
 renvoyé les Horaces avec quelques notes
 académiques. Mes anges sont suppliés de
 donner Pompée avant Polyeucte. Je traite
Corneille tantôt comme un Dieu , tantôt comme
 un cheval de carrosse ; mais j'adoucirai
 ma dureté en revoyant mon ouvrage. Mon
 grand objet , mon premier objet est que l'aca-
 démie veuille bien lire toutes mes observa-
 tions , comme elle a lu celles des Horaces :
 cela seul peut donner à l'ouvrage une autorité
 qui en fera un ouvrage classique. Les étrangers
 le regardent comme une école de grammaire
 et de poésie.

Mes anges rendront un vrai service à la
 littérature et à la nation , s'ils engagent tous
 leurs amis de l'académie , et les amis de

— leurs amis, à prendre mon entreprise extrême-
1761. mement à cœur. Il faut tâcher que tout le monde en soit aussi enthousiasmé que moi. Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme.

Quand joue-t-on le Droit du seigneur, et qui joue?

Tout va-t-il de travers comme de coutume?

L E T T R E V I I .

A M. D U C L O S .

31 d'auguste.

J'AI reçu, Monsieur, l'épître dédicatoire, la préface sur le Cid, et les remarques sur les Horaces. Je crois que l'académie rend un très-grand service à la littérature et à la nation, en daignant examiner un ouvrage qui a pour but l'honneur de la France et de *Corneille*. Voilà la véritable fonction que je demande; elle consiste à m'instruire. Il faut toujours avoir raison; et un particulier ne peut jamais s'en flatter. Je trouve toutes les notes sur mes observations très-judicieuses. Il n'en coûte qu'un mot dans vos assemblées; et, sur ce mot, je me corrige sans difficulté et sans peine: c'est la seule façon de venir à bout de mon entreprise. Je remercie infiniment la
compagnie,

compagnie , et je la conjure de continuer. —
 Je lui envoie des choses un peu indigestes ; 1761.
 mais , sur ses avis , tout sera arrangé , soigné
 pour le fond et pour la forme ; et je ne ferai
 rien annoncer au public que quand j'aurai
 soumis au jugement de l'académie les obser-
 vations sur les principales pièces de *Corneille*.
 Plus cet ouvrage est attendu de tous les gens
 de lettres de l'Europe , plus je crois devoir me
 conduire avec précaution. Je ne prétends
 point avoir d'opinion à moi ; je dois être le
 secrétaire de ceux qui ont des lumières et du
 goût. Rien n'est plus capable de fixer notre
 langue qui se parle , à la vérité , dans l'Europe ,
 mais qui s'y corrompt. Le nom de *Corneille*
 et les bontés de l'académie opéreront ce que
 je désire.

Quant aux honneurs qu'on rendait à ce
 grand-homme , je fais bien qu'on battait des
 mains quelquefois quand il reparaisait après
 une absence : mais on en a fait autant à
 mademoiselle *Camargo*. Je peux vous assurer
 que jamais il n'eut la considération qu'il
 devait avoir. J'ai vu , dans mon enfance ,
 beaucoup de vieillards qui avaient vécu avec
 lui : mon père , dans sa jeunesse , avait fré-
 quenté tous les gens de lettres de ce temps ;
 plusieurs venaient encore chez lui. Le bon
 homme *Marcellus* , fils de l'auteur de l'*Histoire*

— 1761. grecque , avait été l'ami de *Corneille*. Il mourut chez mon père, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je me souviens de tout ce qu'il nous contait , comme si je l'avais entendu hier. Soyez sûr que *Corneille* fut négligé de tout le monde , dans les dernières vingt années de sa vie. Il me semble que j'entends encore ces bons vieillards *Marcellus* , *Réminiac* , *Tauvières* , *Régnier* , gens aujourd'hui très-inconnus , en parler avec indignation. Eh , ne reconnaissez-vous pas là , Messieurs , la nature humaine ? le contraire ferait un prodige.

C'est une raison de plus pour vous intéresser au monument que j'élève à sa gloire. Présentez, je vous prie, Monsieur, mes remerciemens et mes respects à la compagnie, &c.

L E T T R E V I I I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de septembre.

MES divins anges , quand vous voudrez des Commentaires cornéliens , vous n'avez qu'à tinter. M. de *la Marche* qui arrive ne m'empêchera pas de travailler. Je l'ai trouvé en très-bonne fanté. Il est gai , il ne paraît

pas qu'il ait jamais souffert. Nous avons com-
 mencé par parler de vous ; et j'interromps le 1761.
 torrent de nos paroles , pour vous le mander.
 Est-il possible que vous ne m'avez pas mandé
 le ministère de M. le comte de *Choiseul*, et
 que je l'apprenne par le public ? Ah , mes
 anges , que je suis fâché contre vous !

Toute votre cour de Parme souscrit pour
 notre *Corneille* ; votre prince pour trente
 exemplaires. M. du *Tilleau* , M. le comte de
Rochechouart souscrivent. La liste sera belle. Je
 voudrais savoir comment vous avez trouvé la
 lettre à mon cicéronien *Olivet*.

Vous doutiez - vous que le germe d'An-
 dromaque fût dans Pertharite ? Il y a des
 choses curieuses à dire sur les pièces les plus
 délaissées. L'ouvrage devient immense ; mais,
 malgré cela , j'espère qu'il sera très-utile. Il
 fera dix volumes in-4°, ou treize in-8°. N'importe , je
 travaillerai toujours , et les
Cramer s'arrangeront comme ils pourront et
 comme ils voudront.

Y a-t-il quelque nouvelle du Droit du
 seigneur ? M. le *Gouz* vous enverra une plai-
 sante préface.

Mes anges , je baise le bout de vos ailes.

1761.

L E T T R E I X.

A M. DAMILAVILLE.

Le 7 de septembre.

COMMENT, morbleu! frère *Damilaville*, qui est à la tête de trente bureaux, se donne de la peine pour les frères, se trémouffe, écrit, et frère *Thiriot*, qui n'a rien à faire, ne nous donne pas la moindre nouvelle!... il écrit une fois en un mois!... Quel paresseux nous avons-là! vive frère *Damilaville*!

Un de nos frères m'a regalé d'un gros paquet qui contient un gros poëme en cinq gros chants, intitulé *la Religion d'accord avec la raison*. Je ne doute en aucune manière de cet accord; mais les frères me condamnent-ils à lire tant de vers sur une chose dont je suis si persuadé? Je n'ai pas un moment à moi, et ma faible fanté ne me permet pas une correspondance bien étendue. L'auteur, nommé M. *Dupleffis de la Hauterive*, est sans doute connu de mes frères. Je les supplie de me plaindre et de m'excuser auprès de M. de *la Hauterive*; je mets cela sur leur conscience.

Frère *Thiriot* ne me mande point comment on a distribué les rôles de la pièce de M. le

Gouz. Ce n'est pas que je m'en soucie ; mais ce M. le *Gouz* est un homme très-vif et très-impatient. J'ai souvent des disputes avec lui. Il veut bien qu'une comédie intéresse ; mais il prétend qu'il doit toujours y avoir du plaisant. Il m'a presque converti sur cet article , et je commence à croire qu'on a besoin de rire.

1761.

Je me plains de *Thiriot* , mais mon académicien de Dijon se plaindra bien davantage , si les comédiens ajoutent la moindre chose au Droit du seigneur. Ils le gâteraient infailliblement , comme ils gâtèrent l'Enfant prodigue. Je serai plus inflexible pour les ouvrages de mes amis que je ne l'ai été pour les miens. On a fait tout ce qu'on a pu , dans *Tanocrède* , pour me rendre ridicule ; je ne souffrirai pas qu'on en use ainsi avec mon petit académicien.

J'ai chez moi l'abbé *Coyer*. Je suis encore à concevoir les raisons pour lesquelles on l'a fait voyager quelque temps ; il faut que j'aye l'esprit bien bouché.

Je m'unis toujours aux prières des frères , et je salue avec eux l'Être des êtres.

1761.

L E T T R E X.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de septembre.

MES divins anges, la nouvelle du ministère de M. le comte de *Choiseul* n'est donc pas vraie, puisque vous ne m'en parlez pas dans votre lettre terrible, du 21 d'auguste. Je lui ai fait mon compliment sur la foi des gazettes. Si la nouvelle est fausse, mon compliment subsiste toujours, comme dit *Dacier*; ma remarque, dit-il, peut être trouvée mauvaise; mais elle restera.

Mes chers anges, il est vrai qu'il y a un *le Gouz* à Dijon, parent de M. de *la Marche*. Faisons donc comme *Nollet* qui avait imaginé une madame *Truchot*, avec laquelle il couchait régulièrement: quand il l'eut vue, il lui dit, pour s'excuser, qu'il n'y coucherait plus. J'ai demandé à M. de *la Marche* le nom de quelques académiciens de Dijon, mes confrères; il m'a nommé un *Picardet*. *Picardet* me paraît mon affaire. Je veux que *Picardet* soit l'auteur du Droit du seigneur. *Picardet* est mon homme. Voici donc la préface de *Picardet* (*); puisse-t-elle amuser mes anges!

(*) On n'a point trouvé cette préface.

Je vous dis , moi , qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de *Prault* ; que *Prault* fils est un franc fieux ; et , s'il vous plaît , pourquoi prenez-vous son parti ? que vous importe ? en quoi , mes anges , les négligences de *Prault* peuvent-elles retomber sur vous ? qu'a de commun *Prault* avec mes anges ?

C'est , ce me semble , mademoiselle *Quinault* qui me retrancha de l'Enfant prodigue des vers que madame de *Pompadour* voulut absolument dire quand elle le joua , et que tout le monde comique veut réciter. Qu'est-ce que cela vous fait ? pour Dieu , laissez-moi crier sur mes vers.

Paris est au roi ,
 Mes vers font à moi ;
 Je veux m'en réjouir ,
 Selon mon plaisir.

Vous me mandez douze , *Parme* dit trente ; voici le nœud : c'est , à ce que je présume , qu'on avait d'abord dit douze , et qu'ensuite on a eu la noble vanité des trente. Puiffe mon Commentaire ne pas aller à trente volumes ; mais je vois qu'il sera prolix. Les *Cramer* feront tout comme ils voudront : les détails me pilent , comme dit *Montagne*.

Songez que j'ai trente-deux pièces à commenter , dont dix-huit inlisibles ; plaignez-

— moi , encouragez-moi , ne me grondez pas , et
1761. aimez votre créature qui baise le bout de vos
ailes. V.

L E T T R E X I.

A M. DE BURIGNY.

A Ferney, le 12 de septembre.

J'AI reçu fort tard le *Bénigne Bossuet* dont vous m'avez honoré ; je vous en fais mon très-sincère remerciement le plutôt que je peux. J'aime fort les pères de l'Eglise , et surtout celui-là , parce qu'il est bourguignon , et que j'ai à présent l'honneur de l'être ; de plus il est très-éloquent. Ses *Oraisons funèbres* sont de belles déclamations. Je suis seulement fâché qu'il ait tant loué le chancelier *le Tellier* qui était un si grand fripon. Son *Histoire* particulière de trois ou quatre nations , qu'il appelle *universelle* , est d'un génie plein d'imagination. Il a fait ce qu'il a pu pour donner quelque éclat à ce malheureux petit peuple juif , le plus sot et le plus méprisable de tous les peuples.

Vous avouez que ce père de l'Eglise a été un peu *mauléoniste* , et cela suffit. Si d'ailleurs vous croyez qu'il ait ressemblé à quelques médecins qui croient à la médecine , je vous

trouve

trouve bien bon et bien honnête. Sa conduite avec M. de *Fénélon* n'est pas d'un homme aisé à vivre; et il faut avoir le diable au corps pour tant crier contre l'aimable auteur du *Télémaque*, qui s'imaginait qu'on pouvait aimer DIEU pour lui-même. 1761.

Au reste, je fais plus de cas de *Porphyre*, et je vous remercie en particulier d'avoir traduit son livre contre les gourmands : j'espère qu'il me corrigera.

J'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, &c.

L E T T R E X I I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de septembre.

DÈS que je fus que mes anges avaient fait consulter M. *Tronchin*, je fus un peu alarmé. J'écrivis; voici sa réponse; elle est bonne à montrer au docteur *Fournier*; il n'en fera pas mécontent. Que mes anges ne soient pas surpris de l'étrange adresse. *Viro immortalis* veut dire qu'on vit long-temps quand on suit ses conseils, et *Deo immortalis* est une allusion à l'inscription que j'ai mise sur le fronton de mon église, *Deo erexit Voltaire*. Ma prière est *vivat d'Argental*.

Corresp. générale. Tome VIII. * G

— Vous êtes bien bon d'envoyer votre billet
1761. aux *Cramer*. Ont-ils besoin de votre billet ?

Et moi , bien bon d'avoir cru M. le comte de *Choiseul* ministre d'Etat , quand vous ne m'en disiez rien. Je m'en réjouissais ; je ne veux plus rien croire , si cela n'est pas vrai.

Si mademoiselle *Gauffin* a encore un visage , *Acante* est fort bien entre ses mains , et tout est fort bien distribué. M. *Picardet* fera fort bien joué. Que dites - vous de la préface du sieur *Picardet* ? ne l'enverrez-vous pas à frère *Damilaville* ? Il a un excellent sermon qu'il montrera à mes anges pour les réjouir. M. de *la Marche* a été d'une humeur charmante ; il n'y paraît plus. C'est de plus une belle ame ; c'est dommage qu'il ait certains petits préjugés de bonne femme.

Daignez , mes anges , envoyer l'incluse au secrétaire perpétuel, après l'avoir lue. *Zarucma!* Quel nom ! d'où vient-il ? le père de *Zarucma* n'est-il pas M. *Cordier* ? Il est vrai que *Zarucma* ne rime pas à sifflet ; mais il peut les attirer. *Zulime* au moins est plus doux à l'oreille. Nous nous mîmes quatre à lire *Zulime* à M. de *la Marche*. Il avait un président avec lui qui dormit pendant toute la pièce , comme s'il avait été au sermon ou à l'audience ; ainsi il ne critiqua point. M. de *la Marche* fut ému , attendri , pleura ; et quand madame *Denis* s'écria en

pleurant : *j'en suis indigne*, il n'y put pas tenir. —
 Je fus touché aussi ; je dis : Zulime consolera 1761.
Clairon de Zarucma.

Je vous avais dit que j'étais content de M. de *Montmartel*. Point ; j'en suis mécontent : il ne veut pas avancer trois cents louis. Le contrôleur général propose des effets royaux , des feuilles de chêne ; nous aurons du bruit.

La paix ! il n'y aura point de paix. C'est un labyrinthe dont on ne peut se tirer. Ah , pauvres Français ! réjouissez - vous ; car vous n'avez pas le sens d'une oie.

Divins anges , je baise le bout de vos ailes.

L E T T R E X I I I .

A M. D U C L O S .

14 de septembre.

J E commence par remercier ceux qui ont eu la bonté de mettre en marge des notes sur mes notes. Je n'ai l'édition in-folio de 1664 que depuis huit jours.

J'ai commencé toutes mes observations sur l'édition très-rare de 1644 , dans laquelle *Corneille* inféra tous les passages imités des Latins et des Espagnols.

— Ces observations, écrites assez mal de ma
1761. main au bas des pages, ont été transcrites
encore plus mal sur les cahiers envoyés à
l'académie.

Il n'est pas douteux que je ne suive doréna-
vant l'édition de 1664. Cette petite édition
de 1644 ne contient que Médée, le Cid,
Pompée et le menteur, avec la Suite du
Menteur.

A-t-on pu douter si j'imprimerais les senti-
mens de l'académie sur le Cid ?

. . . Ella misma riquirio al rey que se le
diessa por marido. Et vous dites qu'il n'y a
pas là d'alternative ! Vous avez raison ; mais
lisez ce qui suit.

. . . Ea estava muy prendada de sus partes.
Voilà nos parties.

. . . Ole castigasse conforme a las leyes :
et voilà votre alternative.

Comptez que je ferai exact.

Je suis bien aise d'avoir envoyé et soumis à
l'examen mes observations, tout informes
qu'elles sont, 1°. parce que vos réflexions
m'en feront faire de nouvelles ; 2°. parce que
le temps presse, et que, si j'avais voulu limer,
polir, achever avant d'avoir consulté, j'aurais
attendu un an, et je n'aurais été sûr de rien ;
mais en envoyant mes esquisses, et en en
recevant les critiques de l'académie, je vois

la manière dont on pense, je m'y conforme, je marche d'un pas plus sûr.

 1761.

Il y avait dans mes petits papiers : *L'abbé d'Aubignac savant sans génie, et la Motte, homme d'esprit sans érudition, ont voulu faire des tragédies en prose.* Un jeune homme du métier, qui a copié cela, s'est diverti à ôter le génie à *la Motte*, et je ne m'en suis aperçu que quand on m'a renvoyé mon cahier.

Il y a souvent des notes trop dures ; je me suis laissé emporter à trop d'indignation contre les fadeurs de *César* et de *Cléopâtre* dans *Pompée*, et contre le rôle de *Félix* dans *Polyeucte*. Il faut être juste, mais il faut être poli, et dire la vérité avec douceur.

N. B. Je suis à Ferney, à deux lieues de Genève. Les *Cramer* préparent tout pour l'édition, et je travaille autant que ma fanté peut me le permettre.

Ils ne donneront leur programme que lorsqu'ils commenceront à imprimer ; ils n'imprimeront que quand les estampes seront assez avancées pour que rien ne languisse.

J'ai peur qu'il n'y ait quatorze volumes in-8°, avec trente-trois estampes. Deux louis, c'est trop peu ; mais les *Cramer* n'en prendront jamais davantage ; le bénéfice ne peut venir que du roi, de la czarine, du duc de Parme,

— de nos princes, &c. , comme je l'ai déjà mandé.
 1761. Si mes respectables et bons confrères veulent
 continuer à me marginer , tout ira bien.
 Respects et remercimens.

L E T T R E X I V .

A M A D A M E

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 16 de septembre.

PUISQUE vous aimez l'histoire , Madame ,
 je vous envoie cinq cahiers de la nouvelle
 édition de l'Essai sur les mœurs , &c. Vous y
 verrez des choses bien singulières , et entre
 autres l'extrait d'un livre indien qui est peut-
 être le plus ancien livre qui soit au monde.
 J'ai envoyé le manuscrit à la bibliothèque du
 roi ; je ne crois pas qu'il y ait un monument
 plus curieux. Quand vous m'aurez rendu mes
 cinq cahiers , je vous en choisirai d'autres.
 Cette nouvelle édition ne m'empêche pas de
 travailler à *Pierre Corneille*. J'espère, en consul-
 tant l'académie , faire un ouvrage utile. Je me
 fens déjà toute la pesanteur d'un commenta-
 teur.

Ce n'est pas seulement , Madame , parce

que je possède le don d'ennuyer , comme
 tous ces messieurs , que je vous écris une si
 courte lettre , mais c'est réellement parce que
 je n'ai pas un moment de loisir. Comptez qu'il
 n'y a que la retraite qui soit le séjour de l'oc-
 cupation. Si mes travaux pouvaient contribuer
 à vous délasser quelques momens , je ferais
 encore plus pédant que je ne suis.

Vous me demandez ce que sera le Commen-
 taire de *Corneille* ; il sera une bibliothèque de
 douze à treize volumes avec des estampes ; il
 ne coûtera que deux louis , parce que je veux
 que les pauvres connaisseurs le lisent , et que
 les rois le payent.

Adieu , Madame ; supportez la vie et le
 siècle. Quand vous vous faites lire , ayez soin
 qu'on vous lise d'abord les notes marginales
 qui indiquent les matières ; vous choisirez
 alors ce qui vous plaît , et vous évitez l'ennui.

Je vous demande un peu d'attention pour
 l'*Ézour-Veidam*. Mille tendres respects.

1761.

L E T T R E X V.

A M. D U C L O S.

Ferney, 19 de septembre.

JE vous demande en grâce, Monsieur, de vouloir bien engager nos confrères à daigner lire les corrections, les explications, les nouveaux doutes que vous trouverez dans le commentaire de *Cinna*. Vous vous intéressez à cet ouvrage : je fais combien il est important que je ne hasarde rien sans vos avis. M. le duc de *Villars* est chez moi. Je ne connais personne qui ait fait une étude plus réfléchie du théâtre que lui. Il sent, comme moi, combien ces remords sont peu naturels, et par conséquent peu touchans, après que *Cinna* s'est affermi dans son crime, et dans une fourberie aussi réfléchie que lâche, qui exclut tout remords. Il est persuadé, avec moi, que ces remords auraient produit un effet admirable, s'il les avait eus quand il doit les avoir, quand *Auguste* lui dit qu'il partagera l'empire avec lui, et qu'il lui donne *Emilie*. Ah ! si, dans ce moment-là même, *Cinna* avait paru troublé devant *Auguste* ; si *Auguste* ensuite, se souvenant de cet embarras, en eût tiré un des indices de la conspiration, que de beautés vraies ! que de

belles situations un sentiment si naturel eût fait naître !

1761.

Nous devons de l'encens à *Corneille*, et assurément je lui en donne ; mais nous devons au public des vérités et des instructions. Je vous demande en grâce de m'aider ; le fardeau est immense, je ne peux le porter sans secours. Je vous importune beaucoup ; je vous importunerai encore davantage. Je vous demande la plus grande patience et les plus grandes bontés. L'Europe attend cet ouvrage. On souscrit en Allemagne, en Angleterre ; l'impératrice de Russie pour deux cents exemplaires, comme le roi. Je vous conjure de me mettre en état de répondre à des empressements si honorables. Présentez à l'académie mes respects, ma reconnaissance et ma soumission, et renvoyez-moi ce manuscrit ; c'est la seule pièce que j'aye.

1761.

L E T T R E X V I.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 19 de septembre.

MONSIEUR,

LES mânes de *Corneille*, sa petite-fille et moi, nous vous présentons les mêmes remerciemens, et nous nous mettons tous aux pieds de votre auguste impératrice. Voici les derniers temps de ma vie consacrés à deux *Pierre* qui ont tous deux le nom de grand. J'avoue qu'il y en a un bien préférable à l'autre. Cinq ou six pièces de théâtre, remplies de beautés avec des défauts, n'approchent certainement pas de mille lieues de pays policées, éclairées et enrichies.

Je suis très-obligé à votre Excellence de m'avoir épargné des batailles avec des allemands. J'emploierai à servir sous vos étendards le temps que j'aurais perdu dans une guerre particulière. Vous pouvez compter que je mettrai toute l'attention dont je suis capable dans l'emploi des matériaux que vous m'avez envoyés, et que les deux volumes seront absolument conformes à vos intentions.

Plus je vois aujourd'hui de campagnes dévastées, de pays dépeuplés, et de citoyens rendus malheureux par une guerre qu'on pouvait éviter, plus j'admire un homme qui, au milieu de la guerre même, a été fondateur et législateur, et qui a fait la plus honorable et la plus utile paix. Si *Corneille* vivait, il aurait mieux célébré que moi *Pierre le grand*; il eût plus fait admirer ses vertus, mais il ne les aurait pas senties davantage. Je suis plus que jamais convaincu que toutes les petites faiblesses de l'humanité, et les défauts qui sont le fruit nécessaire du temps où l'on est né, et de l'éducation qu'on a reçue, doivent être éclipsés et anéantis devant les grandes vertus que *Pierre le grand* ne devait qu'à lui-même, et devant les travaux héroïques que ses vertus ont opérés. On ne demande point, en voyant un tableau de *Raphaël*, ou une statue de *Phidias*, si *Phidias* et *Raphaël* ont eu des faiblesses; on admire leurs ouvrages, et on s'en tient là. Il doit en être ainsi des belles actions des héros.

Je ne m'occupe du *Commentaire sur Corneille* avec plaisir que dans l'espérance qu'il rendra la langue française plus commune en Europe, et que la vie de *Pierre le grand* trouvera plus de lecteurs. Mon espérance est fondée sur l'attention scrupuleuse avec laquelle l'académie française revoit mon ouvrage. C'est un

— 1761. moyen sûr de fixer la langue , et d'éclaircir tous les doutes des étrangers. On parlera le français plus facilement , grâce aux soins de l'académie ; et la langue dans laquelle *Pierre le grand* fera célébré comme il le mérite , en fera plus agréable à toutes les nations. Je me hâte de dépêcher le *Cid* et *Cinna* , afin d'être tout entier à *Pultava* et à *Pétersbourg*. Je ne demande que trois mois pour achever le *Corneille* , après quoi , tout le reste de ma vie est à *Pierre le grand* et à vous.

L E T T R E X V I I .

A M. DE C I D E V I L L E .

A Ferney , ce 23 de septembre.

MON ancien camarade , mon cher ami , nous recevrons toujours à bras ouverts qui-conque viendra de votre part. Il est vrai que nous aimerions bien mieux vous voir que vos ambassadeurs ; mais ma faible santé me retient dans la retraite que j'ai choisie. Je viens de bâtir une église où j'aurai le ridicule de me faire enterrer ; mais j'aime bien mieux le monument que j'érige à *Corneille* , votre compatriote. Je suis bien aise que l'indifférent *Fontenelle* m'ait laissé de soin le *Pierre* et de sa nièce ; l'un et

l'autre amusent beaucoup ma vieilleſſe. Je vous exhorte à lire *Pertharite* avec attention. Lisez du moins le ſecond acte et quelque choſe du troiſième. Vous ſerez tout étonné de trouver le germe entier de la tragédie d'*Andromaque*, les mêmes ſentimens, les mêmes ſituations, les mêmes diſcours. Vous verrez un *Grimoald* jouer le rôle de *Pyrrhus*, avec une *Rodelinde* dont il a vaincu le mari qu'on croit mort. Il quitte ſon *Edvige* pour *Rodelinde*, comme *Pyrrhus* abandonne ſon *Hermione* pour *Andromaque*. Il menace de tuer le fils de ſa *Rodelinde*, comme *Pyrrhus* menace *Aſtynax*. Il eſt violent, et *Pyrrhus* auſſi. Il paſſe de *Rodelinde* à *Edvige*, comme *Pyrrhus* d'*Andromaque* à *Hermione*. Il promet de rendre le trône au petit *Rodelinde* : *Pyrrhus* en fait autant, pourvu qu'il ſoit aimé. *Rodelinde* dit à *Grimoald*, (ſcène V du II acte.)

1761.

N'imprime point de tache à tant de renommée, &c.

Andromaque dit à *Pyrrhus* :

Faut-il qu'un ſi grand cœur montre tant de faibleſſe,
Et qu'un deſſein ſi beau, ſi grand, ſi généreux,
Paſſe pour le transport d'un eſprit amoureux ?

Ce n'eſt pas tout ; *Edvige* a ſon *Oreſte*. Enfin *Racine* a tiré tout ſon or du fumier de *Pertharite*,

— et perfonne ne s'en était douté, pas même
 1761. *Bernard de Fontenelle* qui aurait été bien charmé
 de donner quelques légers coups de patte à
Racine.

Vous voyez, mon cher ami, qu'il y a des
 chofes curieufes jufque dans la garde-robe de
Pierre. La comparaifon que je pourrai faire de
 lui et des anglais ou des efpagnols qui auront
 traité les mêmes fujets, fera peut-être agréa-
 ble. A l'égard des bonnes pièces, je ne fais
 aucune remarque fur laquelle je ne consulte
 l'académie. Je lui ai envoyé toutes mes notes
 fur le *Cid*, les *Horaces*, *Pompée*, *Polyeucte*,
Cinna, &c. Ainfi mon Commentaire pourra
 être à la fois un art poétique et une grammaire.

Il n'eft queftion que du théâtre. Je laiffe là
 l'*Imitation de Jéfus-Chrift*, et je m'en tiens à
 l'*imitation de Sophocle*. Vous me ferez pour-
 tant plaifir de m'envoyer la description du
 presbytère d'Enouville. Je ne crois pas que je
 chante jamais les presbytères de mes curés; je
 leur confeille de s'adreffer à leurs grenouilles;
 mais je pourrais bien chanter une jolie église
 que je viens de bâtir, et un théâtre que j'achève.
 Je vous prie, mon cher ami, fi vous m'en-
 voyez ce presbytère, de me l'adreffer à Ver-
 failles, chez M. de *Chenevières*, premier com-
 mis de la guerre, qui me le fera tenir avec
 fureté.

On va reprendre encore Oreste à la comédie française. Il est vrai que j'ai bien fortifié cette pièce, et qu'elle en avait besoin. Mais enfin j'aime à voir la nation redemander une tragédie grecque, sans amour, dans laquelle il n'y a point de partie carrée ni de roman. 1761.

Adieu; je vous embrasse. Pourriez-vous me dire quel est un monsieur *P. T. N. G.* à qui *Corneille* dédie sa *Médée* ?

LETTRE XVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

25 de septembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu, par M. de *Soltikof*, les manuscrits que votre Excellence a bien voulu m'envoyer, et les sieurs *Cramer*, libraires de Genève, qui vont imprimer les œuvres et les commentaires de *Pierre Corneille*, ont reçu la souscription dont sa Majesté impériale daigne honorer cette entreprise. Ainsi chacun a reçu ce qui est à son usage; moi, des instructions; et les libraires, des secours.

Je vous remercie, Monsieur, des uns et des autres, et je reconnais votre cœur bienfaisant et votre esprit éclairé dans ces deux genres de bienfaits.

— 1761. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire par la voie de Strasbourg , et j'adresse cette lettre par M. de *Soltikof*, qui ne manquera pas de vous la faire rendre. Ce fera , Monsieur , une chose éternellement honorable pour la mémoire de *Pierre Corneille* et pour son héritière, que votre auguste impératrice ait protégé cette édition autant que le roi de France. Cette magnificence , égale des deux côtés , fera une raison de plus pour nous faire tous compatriotes. Pour moi , je me crois de votre pays , depuis que votre Excellence veut bien entretenir avec moi un commerce de lettres. Vous savez que je me partage entre les deux *Pierre* qui ont tous deux le nom de grand ; et si je donne à présent la préférence au *Cid* et à *Cinna* , je reviendrai bientôt à celui qui fonda les beaux arts dans votre patrie.

J'avoue que les vers de *Corneille* sont un peu plus sonores que la prose de votre allemand , dont vous voulez bien me faire part ; peut-être même est-il plus doux de relire le rôle de *Cornélie* , que d'examiner avec votre profond savant si *Jean Gutmanseths* était médecin ou apothicaire , si son confrère *van - Gad* était effectivement hollandais , comme ce mot *van* le fait présumer, ou s'il était né près de la Hollande. Je m'en rapporte à l'érudition du critique , et je le supplierai , en temps et lieu ,
de

de vouloir bien éclaircir à fond si c'était un _____
 crapaud ou une écrevisse , qu'on trouva sus- 1761.
 pendu au plafond de la chambre de ce médecin ,
 quand les Strélitz l'assassinèrent.

Je ne doute pas que l'auteur de ces remarques intéressantes , et qui sont absolument nécessaires pour l'Histoire de *Pierre le grand* , ne soit lui-même un historien très-agréable ; car voilà précisément les détails dans lesquels entrait *Quinte-Curce* quand il écrivait l'histoire d'*Alexandre*. Je soupçonne ce savant allemand d'avoir été élevé par le chapelain *Norberg* , qui a écrit l'histoire de *Charles XII* dans le goût de *Tacite* , et qui apprend à la dernière postérité qu'il y avait des bancs couverts de drap bleu au couronnement de *Charles XII*. La vérité est si belle , et les hommes d'Etat s'occupent si profondément de ces connaissances utiles , qu'il n'en faut épargner aucune au lecteur. A parler sérieusement , Monsieur , j'attends de vous de véritables mémoires sur lesquels je puisse travailler. Je ne me consolerais point de n'avoir pas fait le voyage de Pétersbourg , il y a quelques années. J'aurais plus appris de vous dans quelques heures de conversation , que tous les compilateurs ne m'en apprendront jamais. Je prévois que je ne laisserai pas d'être un peu embarrassé. Les rédacteurs des mémoires qu'on m'a envoyés

— 1761. se contredisent plus d'une fois, et il est aussi difficile de les concilier que d'accorder des théologiens. Je ne fais si vous pensez comme moi; mais je m'imagine que le mieux sera d'éviter, autant qu'il sera possible, la discussion ennuyeuse de toutes les petites circonstances qui entrent dans les grands événemens, surtout quand ces circonstances ne sont pas essentielles. Il me paraît que les Romains ne se sont pas fouciés de faire aux *Scaliger* et aux *Saumaise* le plaisir de leur dire combien de centurions furent blessés aux batailles de Pharfale et de Philippes.

Notre bouffole sur cette mer que vous me faites courir est, si je ne me trompe, la gloire de *Pierre le grand*. Nous lui dressons une statue; mais cette statue ferait-elle un bel effet si elle portait dans une main une dissertation sur les annales de Novogorod, et dans l'autre un commentaire sur les habitans de Crasnoyark? Il en est de l'histoire comme des affaires, il faut sacrifier le petit au grand. J'attends tout, Monsieur, de vos lumières et de votre bonté; vous m'avez engagé dans une grande passion, et vous ne vous en tiendrez pas à m'inspirer des désirs. Songez combien je suis fâché de ne pouvoir vous faire ma cour, et que je ne puis être consolé que par vos lettres et par vos ordres.

L E T T R E X I X.

1761.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

O MES ANGES ,

TOUT ce que j'ai prédit est arrivé. Au premier coup de fusil qui fut tiré, je dis, en voilà pour sept ans. Quand le petit *Buffi* alla à Londres, j'osai écrire à M. le duc de *Choiseul* qu'on se moquait du monde, et que toutes ces idées de paix ne serviraient qu'à amuser le peuple. J'ai prédit la perte de Pondichéri, et enfin j'ai prédit que le Droit du seigneur de M. *Picardet* réussirait. Mes divins anges, c'est parce que je ne suis plus dans mon pays que je suis prophète. Je vous prédis encore que tout ira de travers, et que nous ferons dans la décadence encore quelques années, et décadence en tout genre; et j'en suis bien fâché.

On m'envoie des *Goujou*; je vous en fais part. (*)

Je crois avec vous qu'il y a des moines fanatiques, et même des théologiens imbécilles; mais je maintiens que, dans le nombre prodigieux des théologiens fripons, il n'y en a

(*) Voyez le volume des *Facéties*.

— 1761. jamais eu un seul qui ait demandé pardon à DIEU, en mourant, à commencer par le pape *Jean XII*, et à finir par le jésuite *le Tellier* et conforts. Il me paraît que *Goujou* écrit contre les théologiens fripons qui se confirment dans le crime en disant : La religion chrétienne est fausse ; donc il n'y a point de Dieu. *Goujou* rendrait service au genre-humain, s'il confondait les coquins qui font ce mauvais raisonnement.

Mais vraiment oui, *Dieu, qui savez punir, qu'Atide me haïsse*, est une assez jolie prière à *Jésus-Christ* ; mais je ne me souviens plus des vers qui précèdent ; je les chercherai quand je retournerai aux Délices.

Je travaille sur *Pierre*, je commente, je suis lourd. C'est une terrible entreprise de commenter trente-deux pièces, dont vingt-deux ne sont pas supportables, et ne méritent pas d'être lues.

Les estampes étaient commencées. Les *Cramer* les veulent. Je ne me mêlerai que de commenter, et d'avoir raison si je peux. Dieu me garde seulement de permettre qu'ils donnent une annonce avant qu'on puisse imprimer. Je veux qu'on ne promette rien au public, et qu'on lui donne beaucoup à la fois. Mes anges, j'ai le cœur ferré du triste état où je vois la France ; je ne ferai jamais de tragédie si plate

que notre situation : je me console comme je peux. Qu'importe un *Picardet* ou *Rigardet* ? Il faut que je rie pour me distraire du chagrin que me donnent les sottises de ma patrie. Je vous aime, mes divins anges, et c'est-là ma plus chère consolation. Je baise le bout de vos ailes. — 1761.

N. B. Qu'importe que M. le duc de *Choiseul* ait la marine ou la politique ? *Mélin de Saint-Gelais*, auteur du *Droit du seigneur*, ne peut-il pas dédier sa pièce à qui il veut ?

L E T T R E X X.

A M. V E R N E S , à *Séligny*.

A Ferney, le premier d'octobre.

J'AI été malade, et de plus très-occupé, mon cher prêtre. Pardon si je vous réponds si tard sur le manuscrit indien. Ce sera le seul trésor qui nous restera de notre compagnie des Indes.

M. de *la Perfillière* n'a aucune part à cet ouvrage : il a été réellement traduit à Bénarès, par un brame, correspondant de notre pauvre compagnie, et qui entend assez bien le français.

M. de *Modave*, commandant pour le roi sur la côte de *Coromandel*, qui vint me voir il

— y a quelques années , me fit présent de ce
1761. manuscrit. Il est assurément très-authentique ,
et doit avoir été fait long-temps avant l'expédition d'*Alexandre* ; car aucun nom de fleuve , de montagne , ni de ville , ne ressemble aux noms grecs que les compagnons d'*Alexandre* donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour savoir où l'on est , et à qui l'on a affaire.

Le manuscrit est intitulé *Ezour-Veidam* , c'est-à-dire commentaire du *Veidam*. Il est d'autant plus ancien qu'on y combat les commencemens de l'idolâtrie. Je le crois de plusieurs siècles antérieur à *Pythagore*. Je l'ai envoyé à la bibliothèque du roi ; et on l'y regarde comme le monument le plus précieux qu'elle possède. J'en ai une copie très-informe , faite à la hâte ; elle est aux Délices ; et vous savez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de *Villars*.

Vous seriez bien étonné de trouver dans ce manuscrit quelques unes de vos opinions ; mais vous verriez que les anciens brachmanes , qui pensaient comme vous et vos amis , avaient plus de courage que vous.

Il est bien ridicule que vous ne puissiez consacrer mon église , et peut-être plus ridicule encore que je ne puisse la consacrer moi-même.

Je vous embrasse au nom de DIEU SEUL.

On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jésuites à Lisbonne. Ce sont-là des nouvelles bien consolantes ; mais c'est un janséniste qui les mande. — 1761.

L E T T R E X X I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'octobre.

PERMETTEZ-MOI, mes anges, de vous demander si vous avez donné Polyeucte à monsieur *Duclos*. J'ai renvoyé deux fois *Cinna* et *Pompée*. L'académie met ses observations en marge. Je rectifie en conséquence, ou je dispute ; et chaque pièce sera examinée deux fois avant de commencer l'édition. C'est le seul moyen de faire un ouvrage utile. Ce sera une grammaire et une poétique au bas des pages de *Corneille* ; mais il faut que l'académie m'aide, et qu'elle prenne la chose à cœur. Je fatigue peut-être sa bonté ; mais n'est-ce pas un amusement pour elle de juger *Corneille* de petit commissaire, sur mon rapport. Si vous voyez quelque académicien, mettez lui le cœur au ventre. Je serai quitte de la grosse besogne avant qu'il soit un mois.

J'appelle grosse besogne le fond de mes observations ; ensuite il faudra non seulement

— être poli, mais polir son style, et tâcher de
1761. répandre quelques poignées de fleurs sur la
sécheresse du commentaire.

M. de *Lauraguais*, qui est ici, me paraît un grand ferviteur des Grecs; il veut surtout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après son argent, et qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y passe rien. Il dit qu'à présent *Sémiramis* et *Mahomet* font un effet prodigieux. Dieu soit loué! On se défera enfin des conversations d'amour, des petites déclarations d'amour; les passions seront tragiques, et auront des effets terribles; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'est-là le grand mal; cet art est trop avili.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatisme insolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de *Rodogune*? Ah, barbares! ah, chiens de chrétiens! (chiens de chrétiens veut dire, chiens qui faites les chrétiens!) que je vous déteste! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement!

Madame de *Sauvigny* dit que *Clairon* viendra me voir; qu'elle y vienne, mon théâtre est fait; il est très-beau, et il n'y en a point de plus commode. Nous commençons par l'*Ecofaisse*; nous attendons qu'on joue à Paris le *Droit du seigneur* pour nous en emparer.

Je suis bien vieux; pourrai-je faire encore

une tragédie ? qu'en pensez-vous ? Pour moi, ———
je tremble. Vous m'avez furieusement remis 1751.
au tripot ; ayez pitié de moi.

L E T T R E X X I I.

A M. B R E T.

A Ferney, 10 d'octobre.

J'AI parlé aux frères *Cramer*, Monsieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraissent surchargés d'entreprises ; et je m'aperçois depuis long-temps que rien n'est si rare que de faire ce que l'on veut. Je suis très-fâché que votre *Bayle* ne soit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois si recherché, ne le soit moins aujourd'hui : ce qui paraissait hardi ne l'est plus. On avait crié, par exemple, contre l'article *David*, et cet article est infiniment modéré en comparaison de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre. Un ministre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une seule action de *David* qui ne soit d'un scélérat digne du dernier supplice ; qu'il n'a point fait les psaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne respirent que le sang et le carnage, ne devraient faire naître que

Corresp. générale. Tome VIII. * E

— des sentimens d'horreur dans ceux qui croient
1761. y trouver de l'édification.

M. l'évêque *Warburton* nous a donné un livre dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'ame, et les peines, et les récompenses après la mort, jusqu'au temps de leur esclavage dans la Chaldée. M. *Hume* a été encore plus loin que *Bayle* et *Warburton*. Le dictionnaire encyclopédique ne prend pas, à la vérité, de telles hardiesses, mais il traite toutes les matières que *Bayle* a traitées. J'ai peur que toutes ces raisons n'aient retenu nos libraires. Il en est de cette profession comme de celle de marchande de modes : le goût change pour les livres comme pour les coiffures.

Au reste, soyez persuadé qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous témoigner mon estime et l'envie extrême que j'ai de vous servir.

N. B. Un gentilhomme de Rimini, dans les Etats du pape, a prononcé, devant l'académie de Rimini, un discours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il est parlé, dans ce discours, d'un fameux acteur qui a une pension du pape d'aujourd'hui, pour lui et pour sa femme. Ayant perdu son épouse, il a été ordonné prêtre à Rome; ce qu'on n'aurait jamais fait, s'il y avait la moindre

tache d'ignominie répandue sur sa profession. —
 On appelle, dans ce discours, la manière 1761.
 dont mademoiselle *le Couvreur* a été traitée,
une barbarie indigne des Français.

L E T T R E X X I I I.

A M. D A M I L A V I L L E.

Le 11 d'octobre.

Eh bien, frère *Thiriot* m'a donc caché ma turpitude et celle de *Joliot de Crébillon*! Certes, ce *Crébillon* n'est pas philosophe. Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du *Droit du seigneur*; et, sur ce principe, il a voulu se venger de l'insolence d'*Oreste* qui a osé marcher à côté d'*Electre*. Il a fait, avec le *Droit du seigneur*, la même petite infamie qu'avec *Mahomet*. Il prétextait la religion pour empêcher que *Mahomet* ne fût joué; et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas! le pauvre homme n'a jamais su ce que c'est que tout cela. Il faut, pour son seul châtement, qu'on fache son procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'est que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le second acte, il ne s'est jeté que sur le troisième et le quatrième, qu'on

— regarde comme des modèles de décence et
1761. d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la
vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce
poète, aussi méprisable dans sa conduite que
barbare dans ses ouvrages, ne peut faire que
beaucoup de bien. Le public n'aime pas que
la mauvaise humeur d'un examinateur de
police le prive de son plaisir.

Qu'en pensent les frères ? Pour moi, je me
console avec *Pierre*.

Le plat ouvrage que le *Testament de Bellise* !

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle
édition des Car et des Ah, ah ! En attendant,
on chante *Moïse-Aaron*.

L E T T R E X X I V .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'octobre.

JE m'arrache, pour vous écrire, à quelque
chose de bien singulier que je fais pour vous
plaire.

O mes anges ! je réponds donc à votre
lettre du 5 d'octobre. — Que ne puis-je en
même temps travailler et vous écrire ! — Allons
vîte.

D'abord vous saurez que je ne suis point le *Bonneau* du *Bertin* des parties casuelles ; que je n'ai nulle part à la tuméfaction du ventre de mademoiselle *Hus* ; que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant ; qu'*Atide* ne lui fut jamais destinée ; que je souhaite passionnément qu'*Atide* soit jouée par la fille à *Dubois*, laquelle *Dubois* a, dit-on, des talens. Ainsi, ne me menacez point, et ne prêchez plus les saints. — 1761.

Quant au *Droit du seigneur*, je n'ai jamais pris *Ximènes* pour mon confident. Quiconque l'a instruit a mal fait ; mais *Crébillon* fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les passions vives ; il est désespéré du succès d'*Oreste*, et on lui a fait accroire que son *Electre* est bonne. Il se venge comme un sot. S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le second acte ; mais il a choisi pour les objets de ses refus le troisième et le quatrième, qui sont pleins de la morale la plus sévère et la plus touchante. Voici mon avis, que je soumets au vôtre.

Je n'avoue point le *Droit du seigneur* ; mais il est bon qu'on sache que *Crébillon* l'a refusé, parce qu'il l'a cru de moi. Il renouvelle son indigne manœuvre de *Mahomet*, par laquelle il déplut beaucoup à madame de *Pompadour*. Il est sûr qu'il déplaira beaucoup plus au public,

— et qu'il fera grand bien à la pièce. C'est d'ail-
1761. leurs vous insulter que de refuser, sous pré-
texte de mauvaises mœurs, un ouvrage auquel
il croit que vous vous intéressez. Vous avez,
sans doute, assez de crédit pour faire jouer,
malgré lui, cette pièce.

Venons à l'académie; elle a beau dire, je
ne peux aller contre mon cœur. Mon cœur me
dit qu'il s'intéresse beaucoup à *Cinna* dans le
premier acte, et qu'ensuite il s'indigne contre
lui. Je trouve abominable et contradictoire
que ce perfide dise :

Qu'une ame généreuse a de peine à faillir !

Ah, lâche ! si tu avais été généreux, aurais-tu
parlé comme tu fais à *Maxime*, au second acte ?

L'académie dit qu'on s'intéresse à *Auguste*,
c'est-à-dire que l'intérêt change ; et, sauf res-
pect, c'est ce qui fait que la pièce est froide.
Mais, laissez-moi faire, je serai modeste, res-
pectueux et pas mal-adroit.

Tout viendra en son temps. Je ne suis pas
pressé de programme ; j'accouche, j'accouche :
tenez, voilà des *Goujou*.

Eh bien, rien de décidé sur l'amiral *Berrier* ?
et le roi d'Espagne ? épouse-t-il ? traite-t-il ?

M. le duc de *Choiseul* m'a envoyé des reliques
de Rome. Si je ne réussis pas dans ce monde,
mon affaire est sûre pour l'autre.

Je reçus, le même jour, les reliques et le portrait de madame de *Pompadour*, qui m'est venu par bricole. 1761.

Voilà bien des bénédictions ; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mademoiselle *Corneille* joue vendredi *Isménie* dans *Méropé*. N'est-ce pas une honte que vos histrions fassent jouer ce rôle par un homme, et qu'ils suppriment les chœurs dans *Oedipe* ? Les barbares !

L E T T R E X X V.

A U M E M E.

20 d'octobre.

O ANGÉS, O ANGÉS !

Nous répétions *Méropé* que nous avons jouée sur notre très-joli théâtre, et où *Marie-Corneille* s'est attiré beaucoup d'applaudissemens dans le récit d'*Isménie*, que font à Paris de vilains hommes ; elle était charmante.

En répétant *Méropé*, je disais : Voilà qui est intéressant ; ce ne sont pas là de froids raisonnemens, de l'ampoulé et du bourgeois : ne pourrais-tu pas, disais-je tout bas à *V...*, faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique ? Ton Don Pèdre fera glaçant

— avec tes états généraux et ta *Marie de Padille*.
 1761. Le diable alors entra dans mon corps. Le diable ? non pas : c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me faifit. *Esdra* n'a jamais dicté si vîte. Enfin , en fix jours de temps , j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez , jugez ; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des fix jours est souvent bafoué , d'accord ; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un fujet ; je crois l'avoir trouvé. Mais , dira madame d'*Argental* , c'est un couvent , c'est une religieuse , c'est une confession , c'est une communion. Oui , Madame ; et c'est par cela même que les cœurs font déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux carmélites , retrouvant sa fille épouse de son meurtrier , tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste , ce que les plus grands noms ont d'imposant , l'amour le plus malheureux , les crimes , les remords , les passions , les plus horribles infortunes , en est-ce assez ? J'ai imaginé comme un éclair , et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez , vous dis-je , divins anges , et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la comédie. Fi , Zulime ! cela est

commun et fans génie. Donnez la veuve
d'*Alexandre* à *Duménil*, la fille d'*Alexandre* à
Clairon, et allez. 1761.

Mademoiselle *Hus* m'a écrit; elle atteste les dieux contre vous. Qu'elle accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que six jours en travail. Que dites-vous de mademoiselle *Arnoult*, et du roi d'Espagne?

O charmans anges! je baise le bout de vos ailes.

*V..., le vieux V...,
âgé de soixante et huit ans commencés.*

L E T T R E X X V I.

A U M E M E.

24 d'octobre.

IL était impossible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtises dans le petit manuscrit dont je vous ai régalés. La rapidité d'*Esdras* ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un *Cassandre* pour un *Antigone* à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute musquée; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je supplie mes anges de m'avertir des autres bêtises. J'ai lu cette pièce

— de couvent à M. le duc de *Villars* et à des
 1761. hérétiques. O dame, c'est qu'on fondait en larmes à tous les actes ; et si cela est joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet accablement de la douleur, cette mollesse, ce sentiment, cette douceur, cette fureur, qui passent des mouvemens des actrices dans l'ame des écoutans, comptez qu'on fera des signes de croix. Cependant, si on ne joue pas le Droit du seigneur, je renonce au tripot. Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime *Mathurin* autant qu'*Olimpie*. Je ne suis pas fâché qu'on ait brûlé frère *Malagrida* ; mais je plains fort une demi-douzaine de juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé ! dans ce siècle ! et que dira *Candide* ? Abominables chrétiens ! les nègres que vous achetez douze cents francs, valent douze cents fois mieux que vous ! ne haïssez-vous pas bien ces monstres ?

Et l'Espagne ? pour Dieu, un petit mot de l'Espagne.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 25 d'octobre.

VOTRE marseillois, Monsieur, est très-aimable, et M. *Guastaldi* encore plus. Mais il me traduit d'un style si facile, si naturel, si élégant, qu'on croira quelque jour que c'est lui qui a fait *Alzire*, et que c'est moi qui suis son traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre à votre Excellence, parce que j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'est pas honnête de dire des vérités en face.

Est-il vrai que la belle, la vertueuse *Hormenestre* repassera les montagnes au printemps? vous souviendrez-vous de *Baucis* et de *Philémon*? Notre cabane ne s'est pas encore changée en temple, mais elle l'est en théâtre. Nous en avons un à Ferney, digne de madame l'ambassadrice; elle aura aussi le plaisir d'entendre la messe dans une église toute neuve, que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de ministre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de *Choiseul*, a été de m'envoyer des reliques de la part du pape.

— 1761. Ainsi vous aurez chez moi le profane et le sacré à choisir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très-édifiante.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de *Laudon*. La prise de *Schwednitz* me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jésuites me paraît vive.

Il me vint ces jours passés un jésuite portugais, qui me dit qu'il fortait de l'Italie parce qu'ils y étaient trop mal-venus. Il me demanda de l'emploi dans ma maison : cela me fit souvenir de l'aumônier *Pouffatin*. Je lui proposai d'être laquais, il accepta ; et, sans madame *Denis* qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous servir à boire à votre passage. C'est dommage que cette affaire soit manquée.

Je vous présente mon très-tendre respect.

L E T T R E X X V I I I. 1761.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 d'octobre.

Vous dites, monseigneur le Maréchal, que mes lettres ne sont point gaies. M. le duc de *Villars* m'en a averti ; mais il se porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'est guère qu'à ces conditions qu'on est de bonne humeur. D'ailleurs, il n'a rien à faire, et moi je compile, compile. Je veux laisser un petit monument des sottises humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par *Malagrida*. Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages sur votre compte. Vous clorrez, s'il vous plaît, le *Siècle de Louis XIV* ; car vous êtes né sous lui : vous êtes du bon temps. Songez donc qu'un homme, qui vit dans les Alpes, qui fait de l'histoire et des tragédies, doit être un homme un peu sérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car vous qui êtes très-gai, vous affubleriez votre serviteur de quelque bonne plaisanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de *Caussade*, parce que ç'en ferait trop de

— griller des jésuites à Lisbonne , et de pendre
1761. des pasteurs évangéliques en France. Je m'en
remets sur cela à votre conscience.

Rosalie m'intéresse davantage , si elle est
bonne actrice ; mais , des acteurs ! des acteurs !
donnez-nous-en donc. Nous ne sommes pas
dans le siècle brillant des hommes. Mademoi-
selle *Clairon* et madame *du Chappe* (*) soutien-
nent la gloire de la France ; mais ce n'est pas
assez : nous dégringolons furieusement. Jouissez
de votre gloire , de votre considération , et
des plaisirs présens , et des plaisirs passés. Plus
j'y pense , plus je me confirme dans l'idée
que , de tous les Français qui existent , c'est
vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me
flatte , cela m'énorgueillit au pied de mes mon-
tagnes ; car je vous ferai toujours attaché avec
le plus tendre respect , sain ou malade , triste
ou gai , honoré de vos lettres ou négligé.

Madame *Denis* se joint à moi.

(*) Marchande de modes.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 d'octobre.

Vous pardonnez, sans doute, Monsieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes sentimens, que vous connaissez, et en faveur de ma mauvaise santé, que vous ne connaissez pas moins. Il me semble, mon cher Monsieur, que les philosophes ont actuellement assez beau jeu. Les ennemis de la raison ont combattu pour nous; les convulsionnaires et les jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité janséniste ont dirigé la cervelle et la main de ce monstre de *Damiens*. Les jésuites ont assassiné le roi de Portugal. Banqueroutiers et condamnés en France, paricides et brûlés à Lisbonne; voilà nos maîtres; voilà les gens devant qui des bégueules se prosternent: les billets de confession d'un côté, les miracles de *S^t Pâris* de l'autre, sont la farce de cette abominable pièce. Il vient de se passer chez moi une farce plus réjouissante. Un jésuite portugais est venu d'Italie se présenter à moi pour être mon secrétaire: cela me

— fait souvenir de l'aumônier *Pouffatin*, que le
1761. comte de *Grammont* prenait pour son coureur.

J'ai proposé au jésuite d'être mon laquais ; il l'a accepté : sans madame *Denis* qui n'entend point le jargon portugais , un jésuite nous servait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoisonnée. Je vous avoue que je ne me console point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé les Délices , pendant trois mois , à monsieur le duc de *Villars*. M. de *Lauraguais*, M. de *Ximenès* sont venus philosopher avec nous. M. le comte d'*Harcourt* a amené madame sa femme à *Tronchin* : mais celle-là est dévote , cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un théâtre ; mais j'ai déjà célébré mes mystères sur le théâtre , et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu , le même jour , des reliques du pape , et le portrait de madame de *Pompadour* ; les reliques sont le cilice de S^t *François*. Si le saint - père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice , il m'aurait fort obligé. Adieu , Monsieur ; goûtez , dans le sein de votre famille et de vos amis , tout le bonheur que vous méritez et que je vous souhaite. Madame *Denis* joint ses sentimens aux miens. Je vous serai tendrement attaché toute ma vie.

LETTRE

A M. D U C L O S.

A Ferney , 26 d'octobre.

J E vous supplie, Monsieur, d'engager l'académie à me continuer ses bontés. Il est impossible que mon sentiment s'accorde toujours avec le sien, avant que je sache comme elle pense; et, quand je le fais, je m'y conforme, après avoir un peu disputé; et, si je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ses observations, que je rapporte comme très-douteuse l'opinion contraire à ses sentimens; et ce dernier cas arrivera très-rarement.

Presque tous les commentaires sont faits dans le goût des précédens; ce sont des mémoires à consulter. M. d'Argental doit vous avoir remis Médée et Polyeucte. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire, sur les deux commentaires de ces pièces, ce qu'on a eu la bonté de faire sur les autres, c'est-à-dire de mettre en marge ce qu'on pense. Je suis un peu hardi sur Polyeucte, je le fais bien; mais, c'est une raison de plus pour engager l'académie à rectifier, par un mot en marge, ce qui

— peut m'être échappé de trop fort et de trop
1761. févère : en un mot, il faut que l'ouvrage serve
de grammaire et de poétique, et je ne peux
parvenir à ce but qu'en consultant l'académie.

Les libraires ne peuvent commencer à
imprimer qu'au mois de janvier, et ne donneront
leur programme que dans ce temps-là.

J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace
et la préface. L'une et l'autre seront conformes
aux intentions de l'académie.

L E T T R E X X X I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'octobre.

ME s anges ont terriblement affaire avec leur
créature. Je pris la liberté de leur envoyer,
il y a quelque temps, un paquet pour madame
du Deffant. Il y avait, dans ce paquet, une
lettre, et, dans cette lettre, je lui disais : Ren-
dez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu,
afin qu'ils s'en amusent. Je n'ai point entendu
parler depuis de mon paquet.

Le Droit du seigneur vaut mieux que Zulime;
et cependant vous faites jouer Zulime.

Olimpie ou Cassandre vaut mieux que le
Droit du seigneur ; qu'en faites-vous ?

Nota bene qu'au commencement du troi-
sième acte le curé d'Ephèse dit : *Peuple , secon-* 1761.
dez-moi.

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainsi ; cela sent la sédition ; cela ressemble trop à *Malagrida* et à ce boucher de *Joad* : mes prêtres , chez moi , doivent prier DIEU , et ne point se battre. Je vous supplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi.

Un petit mot de *Malagrida* et de l'Espagne , je vous en prie.

J'ignore l'auteur des *Car* ; mais *le Franc de Pompignan* mérite correction ; il serait un persécuteur s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah ! s'il s'agissait d'un autre que d'un fils de France , quel beau champ ! quel plaisir ! *Marie Alacoque* n'était pas un plus heureux sujet. Mais apparemment l'auteur des *Car* est un homme sage , qui a craint de souffleter *le Franc* sur la joue respectable d'un prince , dont la mémoire est aussi chère que la plume de son historien est impertinente.

Dites-moi donc quelque chose de l'Espagne , en revenant d'Ephèse.

J'ai lu le *Mémoire historique* ; il m'a donné un soufflet ; mais je lui ai bien dit son fait.

— Je crois que ce *Mémoire* échauffera tous les
1761. honnêtes gens , tous les bons citoyens.

L'île Miquelon et un commissaire anglais font quelque chose de si humiliant , qu'il faut donner la moitié de son bien pour courir après l'autre , et pour faire la paix sur les cendres de Magdebourg : c'est mon avis. O Espagne ! Secours-nous donc ; nous t'avons tant secourue !

Pardon, ô anges !

L E T T R E X X X I I .

A M. S A U R I N .

A Ferney . . . d'octobre.

DI E U soit loué, mon cher confrère , de votre sacrement de mariage. Si *Moïse le Franc de Pompignan* fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en fassiez une de philosophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je présente mes respects à madame la philosophe. Il y a beaucoup de jolies fottes , beaucoup de jolies friponnes : vous avez épousé beauté , bonté et esprit ; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune ; mais il est

quelquefois plus difficile d'avoir de la richesse qu'une femme aimable.

1761.

Mes complimens , je vous prie , à frère *Helvétius* et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écrasent les coquins ; j'en viens toujours là : *Delenda est Carthago*.

Ne foyez pas en peine de *Pierre Corneille*. Je suis bien aise de recueillir d'abord les sentimens de l'académie ; après quoi , je dirai hardiment , mais modestement , la vérité. Je l'ai dite sur *Louis XIV* , je ne la tairai pas sur *Corneille*. La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau , je distinguerai le médiocre , je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un sot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'académie sont des sujets de dissertations qui doivent amuser les séances , et les notes de l'académie m'instruisent. Je suis comme la flèche , je fais mon profit de tout.

Adieu , mon cher philosophe ; je vis libre , je mourrai libre ; je vous aimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie église que je viens de bâtir , et où je vais placer des reliques envoyées par le saint-père.

1761.

L E T T R E X X X I I I .

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney , premier de novembre.

M O N S I E U R ,

J E reçois , par Vienne , votre paquet du 17 de septembre , que M. de *Czernichef* me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle , et j'en attends la continuation. Le mémoire sur le czarovitz n'est pas rempli , comme le fait votre Excellence , d'anecdotes qui jettent un grand jour sur cette triste et mémorable aventure. Vous savez , Monsieur , que l'histoire parle à toutes les nations , et qu'il y a plus d'un peuple considérable qui n'approuve pas l'extrême sévérité dont on usa envers ce prince. Plusieurs auteurs anglais très-estimés se sont élevés hautement contre le jugement qui le condamna à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un jeune prince qui voyage dans un pays où son père ne veut pas qu'il aille , qui revient au premier ordre de son souverain , qui n'a point conspiré , qui n'a point formé de faction , qui

seulement a dit qu'un jour le peuple pourrait se souvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre son père? Je n'ai que trop lu, Monsieur, le prétendu *Nesterusanoi* et *Lamberti*, et je vous avoue mes peines avec la sincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce pas est très-délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos instructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puisse blesser en rien la mémoire de *Pierre le grand*. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les *Manlius* et les *Brutus*. Il est évident que si le czarovitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immense de son père, et que le bien d'une nation entière est préférable à un seul homme. C'est-là, ce me semble, ce qui rend *Pierre le grand* respectable dans ce malheur, et on peut, sans altérer la vérité, forcer le lecteur à révéler le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne son fils. Enfin, Monsieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer, d'ici à Pâques, tous les nouveaux cahiers, avec les anciens, corrigé et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à votre Excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour savoir s'il n'est pas plus convenable de mettre le tout en un seul volume

1761.

— 1761. qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions sur cette forme comme sur le reste ; mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut commencer par mettre sous vos yeux l'ouvrage entier, et profiter de vos lumières. Il est triste que j'aye trouvé si peu de mémoires sur les négociations du baron de *Gortz*. C'est un point d'histoire très-intéressant ; et c'est à de tels événemens que tous les lecteurs s'attachent beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui se ressemblent presque tous, et dont les lecteurs sont aussi fatigués que l'Europe l'est de la guerre présente.

J'ai déjà eu l'honneur de vous remercier, Monsieur, au nom de mademoiselle *Corneille* et au mien, de la souscription pour les *Oeuvres de Corneille*. J'y suis plus sensible que si c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle ame ; personne, en Europe, ne pense plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre personne, et les respectueux sentimens que conservera toute sa vie pour votre Excellence, son très, &c.

LETTRE

A U M E M E.

A Ferney , 9 de novembre.

MONSIEUR,

QUOIQUE je ne vous aye promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'Histoire de *Pierre le grand*, le désir de vous satisfaire m'a fait prévenir d'assez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour votre Excellence, et mon goût pour l'ouvrage entrepris sous vos auspices, l'ont emporté sur des devoirs assez pressans qui m'occupent. J'ai remis entre les mains de votre Excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation et de la mort du czarovitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet; ce mémoire n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu *Nesterusanoi*. Il semble que ce soit cet allemand, dont j'ai déjà reçu des mémoires, qui ait envoyé celui-là. Il doit savoir que ce n'est point ainsi que l'on écrit l'histoire; qu'on

Corresp. générale. Tome VIII. * G

— 1761. est comptable de la vérité à toute l'Europe; qu'il faut un ménagement et un art bien difficile pour détruire des préjugés répandus partout; qu'on n'en croit pas un historien sur sa parole; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monumens authentiques; que tout ce qui n'aurait même que la sanction d'une cour intéressée à la mémoire de *Pierre le grand*, serait suspect; et qu'enfin l'histoire que je compose ne serait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les esprits au lieu de les persuader. Ce n'est pas assez d'écrire et de flatter le pays où l'on est, il faut songer aux hommes de tous les pays. Vous savez mieux que moi, Monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous représenter, et vos sentimens ont sans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux hasard, des mémoires de ministres accrédités, qui ont suppléé aux matériaux qui me manquaient; et, sans ce secours, à quoi aurais-je été réduit? J'ai ramassé, dans toute l'Europe, des manuscrits; j'ai été plus aidé que je n'osais l'espérer. Je ne cacherai point à votre Excellence que, parmi ces manuscrits, parmi ces lettres de ministres, il y en a de plus atroces que les anecdotes de *Lamberti*. Je crois réfuter *Lamberti* assez heureusement, à l'aide des manuscrits

qui nous sont favorables , et j'abandonne ceux
 qui nous sont contraires. *Lamberti* mérite une
 très-grande attention par la réputation qu'il
 a d'être exact , de ne rien hasarder , et de rap-
 porter des pièces originales ; et comme il n'est
 pas , à beaucoup près , le seul qui ait rapporté
 les anecdotes affreuses répandues dans toute
 l'Europe , il me paraît qu'il faut une réfuta-
 tion complète de ces bruits odieux. J'ai pensé
 aussi que je ne devais pas trop charger le cza-
 rovitz ; que je passerais pour un historien lâche-
 ment partial , qui sacrifierait tout à la branche
 établie sur le trône dont ce malheureux prince
 fut privé. Il est clair que le terme de *parricide* ,
 dont on s'est servi dans le jugement de ce
 prince , a dû révolter tous les lecteurs , parce
 que , dans aucun pays de l'Europe , on ne
 donne le nom de parricide qu'à celui qui a
 exécuté ou préparé effectivement le meurtre
 de son père. Nous ne donnons même le nom
 de révolté qu'à celui qui est en armes contre
 son souverain ; et nous appelons la conduite
 du czarovitz , défobéissance punissable , opi-
 niâtreté scandaleuse , espérance chimérique
 dans quelques mécontens secrets qui pouvaient
 éclater un jour , volonté funeste de remettre
 les choses sur l'ancien pied quand il en ferait le
 maître. On force , après quatre mois d'un pro-
 cès-criminel , ce malheureux prince à écrire ,

1761.

— 1761. *que s'il y avait eu des révoltés puissans qui se fussent soulevés , et qu'ils l'eussent appelé , il se serait mis à leur tête.*

Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable , comme une pièce réelle d'un procès ? qui jamais a jugé une pensée , une hypothèse , une supposition d'un cas qui n'est point arrivé ? où sont ces rebelles ? qui a pris les armes ? qui a proposé à ce prince de se mettre un jour à la tête des rebelles ? à qui en a-t-il parlé ? à qui a-t-il été confronté sur ce point important ? Voilà, Monsieur, ce que tout le monde dit , et ce que vous ne pouvez vous empêcher de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est entre vous et moi : c'est à vous seul que je demande comment je dois me conduire dans un pas si délicat. Encore une fois , ne nous faisons point illusion. Je vais comparaitre devant l'Europe en donnant cette histoire. Soyez très - convaincu , Monsieur , qu'il n'y a pas un seul homme en Europe qui pense que le czarovitz soit mort naturellement. On lève les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans est mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait espérer qu'on n'exécuterait pas. Aussi s'est - on bien donné de garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg sur

cette fatale aventure : on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu *Nesterifanoi* ; encore cet écrivain , auffi mercenaire que sot et groffier , ne peut diffimuler que toute l'Europe a cru *Alexis* empoisonné. Voyez donc , Monsieur ; examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi , et avec le fentiment de ce qu'on doit à la vérité et aux bienféances , fi j'ai marché avec quelque fureté fur ces charbons ardents. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une consultation , un mémoire de mes doutes que je vous fupplie de réfoudre. C'est pour vous que je travaille , Monsieur ; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire : un mot en marge me fuffira , ou une fimple lettre avec quelques inftructions fur les endroits qui me font peine. Vous daignez , fans doute , compatir à mon extrême embarras ; mais comptez fur tous mes efforts , fur l'envie extrême que j'ai de vous fatisfaire , fur les fentimens de respect et de tendrefle que vous m'avez infpirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour votre Excellence , et foyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je ferai toute ma vie , de votre Excellence , le très , &c.

1761.

L E T T R E X X X V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL

10 de novembre.

LE vieux ministre de *Statira*, ci-devant épouse d'*Alexandre*, ayant reçu très-tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier leurs excellences, et leur faire les plus sincères protestations de la reconnaissance qu'il leur doit. Mais n'ayant pu consulter encore sa cour, il est très-fâché de ne pas apporter un aussi prompt redressement qu'il le voudrait aux griefs de leurs excellences. Son auguste souveraine *Statira* a pris le mémoire *ad referendum*; mais comme elle est malade d'une suffocation qui la fera mourir au quatrième acte, son conseil aura l'honneur d'envoyer incessamment à votre cour les dernières volontés de cette auguste autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiselle *Dangeville*, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus; que cette pièce importante était adressée à M. *Damilaville*, avec un gros paquet

de Grizel, de Car, de Ah, ah! et de chançons
intitulées Moïse Aaron.

——
1761.

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correspondance des deux cours, on n'ait fait notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à sa Majesté très-chrétienne qui, sans doute, en aura ri, et auquel nous souhaitons toutes sortes de prospérités.

Nous avons aussi dépêché à vos excellences copie desdits mémoriaux, intitulés Grizel, Gouju, Car, Ah, ah! Moïse et Aaron; et nous sommes en peine de tous nos paquets, pour lesquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non-seulement nous vous expédions, par le présent courier, les lettres patentes pour le cinquième acte de la demoiselle *Dangeville*, mais encore la seule copie qui nous reste des Grizel, Gouju, Car, Ah, ah! et Moïse-Aaron. Nous adressons aussi copie de la scène de ladite demoiselle *Dangeville*, au confident *Damilaville*, recommandant expressément que le tout soit intitulé le Droit du seigneur.

Nous vous ramentevons ici qu'il y a six semaines en ça, que nous primes la liberté de vous adresser un paquet énorme pour madame *du Deffant*, duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler.

Nous laissons le tout à considérer à votre

—
1761. haute prudence , et nous vous renouvelons les assurances de notre sincère et respectueux attachement. Donn      Eph  se dans la cellule de s  ur *Statira*.

Le 10 de novembre , au soir.

L E T T R E X X X V I .

A M. D A M I L A V I L L E .

11 de novembre.

M E S fr  res , je renvoie fidellement les Ah , ah ! et les Car qu'on m'a confi  s ; car je suis homme de parole , car je vous aime.

Ah , ah ! quand vous n'  crivez point , fr  re , c'est pure malice.

Ah , ah ! vieux fou de *Cr  billon* , vous ne voulez pas lâcher votre sc  ne : c'est bien dommage , vous l'  chappez belle. L'avocat *Moreau* n'a nulle part au m  moire historique ; M. le duc de *Choiseul* l'a fait en trente-six heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-f   de Lisbonne ?

Il n'y a pas quatre pages de v  rit   et de bon sens dans le *Nouveau testament*. L'auteur est un ex-capucin , ci-devant nomm   *Maubert*, fugitif , escroc , espion , ivrogne , normand ,

de présent à Paris , et qui mérite de faire le voyage de Marseille. 1761.

Vous aurez , dans quelque temps , l'ouvrage des six jours : ce n'est pas celui de l'abbé d'Asfeld , ah , ah !

L E T T R E X X X V I I .

A U M E M E .

Le 13 de novembre.

JE fis partir , il y a onze jours , mes chers frères , la scène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis ; je le trouvai excellent , et la scène partit le lendemain , accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. Carré , comme Grizel , Car , Ah , ah ! et Gouju.

Je renvoie fidèlement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poste de Paris ; peut-être M. Janel en a fait rire le roi. Je souhaiterais bien que sa Majesté vît toutes mes lettres , et les paquets que je reçois ; il serait bien convaincu qu'il n'a point de plus zélés et , j'ose le dire , de plus tendres serviteurs que ceux qui sont

— 1761. appelés philosophes par des féditieux fanatiques , ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaiement la moitié de leur bien , s'il le faut, pour servir le roi contre ses injustes ennemis.

Après cela , on peut saisir des Grizel , &c. On verra que les amateurs des lettres sont plus amateurs de la patrie que les convulsionnaires et les ennemis des arts. Je signe hardiment cette lettre ; votre véritable ami, *Voltaire*.

L E T T R E X X X V I I I .

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney , 14 de novembre.

Vous voyez que je suis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités me font toujours craindre de ne pas achever l'histoire à laquelle je me suis dévoué ; ainsi je me hâte, sur la fin de ma carrière, de remplir celle où vous me faites marcher ; et l'envie de vous plaire presse ma course. Votre Excellence a dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarovitz, avec une lettre dans laquelle je vous exposais mon embarras et mes scrupules avec la franchise que votre caractère vertueux autorise, et que

vos bontés m'inspirent. Je vous répète que j'ai cru nécessaire de relever ce chapitre funeste par quelques autres qui missent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour sa nation, afin que les grands services du législateur fissent tout d'un coup oublier la sévérité du père, ou même la fissent approuver. Permettez, Monsieur, que je vous dise encore que nous parlons à l'Europe entière, que nous ne devons ni vous ni moi arrêter notre vue sur les clochers de Pétersbourg; mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et jusqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit ou ce qu'on fait semblant d'y croire, n'est pas une loi pour les autres pays; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penser, qu'avec d'extrêmes ménagemens. Je suis persuadé, Monsieur, que c'est-là votre sentiment, et que votre Excellence fait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous pensez aussi, sans doute, qu'il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails qui ôtent aux grands événemens tout ce qu'ils ont d'important et d'auguste. Ce qui serait convenable dans un traité de jurisprudence, de police et de marine, n'est point du tout convenable dans une grande histoire. Les mémoires, les duplicques et les répliques sont

 1761.

— des monumens à conferver dans des archives
 1761. ou dans les recueils des *Lamberti*, des *Dumont*,
 ou même des *Rouffet*; mais rien n'est plus
 infipide dans une histoire. On peut renvoyer
 le lecteur à ces documens; mais ni *Polybe*,
 ni *Tite-Live*, ni *Tacite*, n'ont défigurés leurs
 histoires par ces pièces; elles sont l'échafaud
 avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit
 plus paraître quand on a construit l'édifice.
 Enfin le grand art est d'arranger et de pré-
 senter les événemens d'une manière intéres-
 sante; c'est un art très-difficile, et qu'aucun
 allemand n'a connu. Autre chose est un his-
 torien, autre chose est un compilateur.

Je finis, Monsieur, par l'article le plus
 essentiel; c'est de forcer les lecteurs à voir
Pierre le grand, à le voir toujours fondateur
 et créateur au milieu des guerres les plus
 difficiles, se sacrifiant et sacrifiant tout pour
 le bien de son empire. Qu'un homme trop
 intéressé à rabaisser votre gloire dise tant
 qu'il voudra que *Pierre le grand* n'était qu'un
 barbare qui aimait à manier la hache, tantôt
 pour couper du bois, et tantôt pour couper
 des têtes, et qu'il trancha lui-même celle
 de son fils innocent; qu'il voulait faire périr
 sa seconde femme, et qu'il fut prévenu par
 elle; que ce même homme dise et écrive
 les choses les plus offensantes contre votre

nation , qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif , et qu'il me traite avec indignité , parce que j'écris l'histoire d'un règne admirable ; je n'en suis ni surpris ni fâché , et j'espère qu'il sera obligé de convenir lui-même de la supériorité que votre nation obtient en tout genre depuis *Pierre le grand*. Ce travail , que vous m'avez bien voulu confier , Monsieur , me devient tous les jours plus cher par l'honneur de votre correspondance. M. de *Soltikof* m'a dit que votre Excellence ne ferait pas fâchée que je vous dédiaffe quelque autre ouvrage , et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre assez singulier ; si vous me le permettez , je vous la dédierai ; et ma dédicace sera un discours sur l'art dramatique , dans lequel j'essaierai de présenter quelques idées neuves. Ce sera pour moi un plaisir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je pense de vous , des beaux arts et du bien que vous leur faites. C'est encore un des prodiges de *Pierre le grand* qu'il se soit formé un *Mécène* dans ces marécages où il n'y avait pas une seule maison dans mon enfance , et où il s'est élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'est une chose dont je suis bien vivement frappé. Adieu, Monsieur ; voilà une lettre

 1761.

— fort longue : pardonnez si je cherche à me
1761. dédommager, en vous écrivant, de la perte
que je fais en ne pouvant être auprès de
vous.

Vous ne doutez pas des tendres et respec-
tueux sentimens avec lesquels j'ai l'honneur
d'être, &c.

L E T T R E X X X I X.

A M A D A M E

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de novembre.

Vous m'affligez, Madame; je voudrais vous
voir heureuse dans ce plus sot des mondes
possibles; mais comment faire? c'est déjà
beaucoup de n'être pas du nombre des imbé-
cilles et des fanatiques qui peuplent la terre;
c'est beaucoup d'avoir des amis: voilà deux
consolations que vous devez sentir à tous
les momens. Si, avec cela, vous digérez,
votre état fera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne
faut jamais penser à la mort; cette pensée n'est
bonne qu'à empoisonner la vie. La grande
affaire est de ne point souffrir; car, pour la

mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre-humain ; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'est rien du tout ; l'idée seule en est triste. N'y songeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en disant : Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement ? c'est à quoi tout se réduit à l'âge où nous sommes.

J'avoue qu'il y a des situations intolérables ; et c'est alors que les Anglais ont raison ; mais ces cas sont assez rares : on a presque toujours quelques consolations ou quelques espérances qui soutiennent. Enfin, Madame, je vous exhorte à être, toute la vie, la plus heureuse que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impression que je vous écris sur le champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter ; je me suis imposé tous ces travaux pour n'avoir pas un instant désœuvré et triste ; je crois que c'est un secret infailible.

Je ferai mettre dans la liste de ceux qui retiennent un *Corneille* commenté, les personnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime passionnément à commenter *Corneille* ; car il a fait l'honneur de la France

— dans le seul art peut-être qui met la France
 1761. au-dessus des autres nations. De plus, je suis
 si indigné de voir des hypocrites et des éner-
 gumènes qui se déclarent contre nos spec-
 tacles, que je veux les accabler d'un grand
 nom.

Je n'ai point encore *la Reine de Golconde* ;
 mais j'ai vu de très-jolis vers de M. l'abbé
 de *Boufflers* : il faut en faire un abbé de *Chaulieu*,
 avec cinquante mille livres de rente en béné-
 fices ; cela vaut cinquante mille fois mieux
 que de s'ennuyer en province avec une croix
 d'or.

Avez-vous lu la conversation de l'abbé *Grizel*
 et d'un intendant des menus ? si vous ne la
 connaissez pas, je vous céderai l'exemplaire
 qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres respects du suisse *V.*

LETTRE

L E T T R E X L.

1761.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 27 de novembre.

O ANGES,

CROYEZ-MOI, voilà comme il faut commencer à peu-près le rôle d'*Olimpie* ; ensuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaire*, mais rendre froid dans *Olimpie* ce qui, dans *Zaire*, est piquant par sa première éducation dans le christianisme ; mais disloquer le premier acte, et donner le change au spectateur en discutant la mémoire d'*Alexandre*, après avoir parlé d'amour ; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, se priver de la surprise que cause le mariage d'*Olimpie* ; ah, mes anges ! rejetez bien loin cette abominable idée, et laissez-moi faire. Oubliez la pièce ; renvoyez-la-moi, je vous la redépêcherai sur le champ ; et, si vous n'êtes pas contents, dites mal de moi.

Nous pensons que vous vous méprenez, sans respect, quand vous croyez qu'*Olimpie* est le premier rôle ; il ne l'est que quand *Statira* est morte : c'est *Statira* qui est le

Corresp. générale. Tome VIII. * H

— grand rôle. Ah ! comme nous pleurions à
1761. ces vers :

J'ai perdu Darius , Alexandre et ma fille ,
Dieu seul me reste.

c'est que madame *Denis* déclame du cœur,
et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous avons été plus sévères que vous sur
quelques articles ; mais nous sommes diamé-
tralement opposés sur *Olimpie*. Songez qu'elle
est bien résolue à ne point épouser *Cassandre* ;
mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer,
et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en
s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trou-
vez pas cela honnêtement beau , par ma foi,
vous êtes difficiles.

Cette œuvre des six jours prouve que le
sujet portait son homme, qu'il volait sur les
ailes de l'enthousiasme. Si le sujet n'eût pas
été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce
en six ans. Tout dépend du sujet ; voyez
le *Cid* et *Pertharite*, *Cinna* et *Suréna*, &c.

Avez-vous lu le *Testament politique du maré-
chal de Bellisle* ? c'est un ex-capucin de Rouen,
nommé jadis *Maubert*, fripon, espion, escroc,
menteur et ivrogne, ayant tous les talens
de moinerie, qui a composé cet impertinent
ouvrage. Il est juste qu'un pareil maraud soit
à Paris, et que j'en sois absent.

L'académie ne veut pas paraître philosophe. —
 Quelles pauvres observations que ses observa- 1761.
 tions sur mes remarques concernant Polyeucte!
 Patience ; je suis un déterminé ; j'ai peu de
 temps à vivre ; je dirai la vérité.

Interim, je vous adore.

P. S. L'empereur prend 100 exemplaires.

L'impératrice, 100.

L'impératrice russe, . . . 200.

Le roi *Stanislas*, 1.

LETTRE XLI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A. Ferney, 27 de novembre.

Vous donnez, Monseigneur, quatre-vingt-
 deux ans à *Malagrida* aussi noblement que je
 faisais *Cerrati* confesseur d'un pape. *Malagrida*
 n'avait que soixante et quatorze ans ; il ne
 commit point tout-à-fait le péché d'*Onan*,
 mais DIEU lui donnait la grâce de l'érection ;
 et c'est la première fois qu'on a fait brûler
 un homme pour avoir eu ce talent. On l'a
 accusé de parricide, et son procès porte qu'il
 a cru qu'*Anne*, mère de *Marie*, était née
 impollue, et qu'il prétendait que *Marie* avait

— 1761. reçu plus d'une visite de *Gabriel*. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites. J'aimerais mieux être né nègre que portugais.

Eh, misérables ! si *Malagrida* a trempé dans l'assassinat du roi , pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger , le confronter , le juger , le condamner ? Si vous êtes assez lâches , assez imbécilles pour n'oser juger un parricide , pourquoi vous déshonorez-vous en le faisant condamner par l'inquisition pour des fariboles ?

On m'a dit , Monseigneur , que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux jansénistes et aux jésuites , et DIEU vous bénira.

Mais surtout persistez dans la généreuse résolution de délivrer les comédiens , qui sont sous vos ordres , d'un joug et d'un opprobre qui rejailit sur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce reste de barbarie , malgré maître *le Dain* , et malgré son discours prononcé du côté du greffe.

Le polisson qui a fait le *Testament du maréchal de Bellisle* , mériterait un bonnet d'âne. Quelles omissions avez-vous donc faites dans la convention de Closter-Seven ? on n'en fit qu'une ; ce fut de ne la pas ratifier sur le champ.

Ce n'est pas que je sois fâché contre le
 feseur de testament, qui prétend que j'aurais
 été mauvais ministre. A la façon dont les
 choses se sont passées quelquefois, on aurait
 pu croire que j'avais grande part aux affaires.

1761.

Qu'on pendre le prédicant *Rochette*, ou qu'on
 lui donne une abbaye, cela est fort indif-
 férent pour la prospérité du royaume des
 Francs ; mais j'estime qu'il faut que le par-
 lement le condamne à être pendu, et que
 le roi lui fasse grâce. Cette humanité le fera
 aimer de plus en plus ; et si c'est vous, Mon-
 seigneur, qui obtenez cette grâce du roi, vous
 serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il
 est toujours bon d'avoir pour soi tout un
 parti.

Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de
 vous écrire, le chiffon de Grizel. Il faut
 qu'un premier gentilhomme de la chambre ait
 toujours un Grizel en poche, pour l'inciter
 doucement à protéger notre tripot dans ce
 monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond respect.

1761.

L E T T R E X L I I.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 2 de décembre.

PARDONNEZ à un ami qui écrit si rarement. La philosophie et l'amitié en murmurent, mais elles n'en font point altérées, et la mauvaise santé et l'âge ne sont que des excuses trop valables. Aimez toujours, Monsieur, un solitaire que votre sagesse et les folies des hommes vous attachent pour jamais. Une espèce de colporteur m'a dit qu'il vous avait envoyé, il y a un mois, une brochure. Je soupçonne, par le titre, que vous n'en ferez pas trop content. C'est, dit-il, l'ouvrage d'un curé; et ce n'est pas un prône. Vous lisez tout, bon ou mauvais, et vous pensez que, dans les plus méchants livres, il y a toujours quelque chose dont on peut faire son profit.

La paix va nous rendre les plaisirs, et ne fera pas de tort à la philosophie; il vaut mieux cultiver sa raison que se battre. Je viens de détruire des maisons comme on s'en fait en Westphalie; mais je les ai changées en jardins, et à la guerre on ne les change qu'en déserts. Je vous souhaite, dans votre

agréable retraite , des journées remplies et heureuses , des amis qui pensent , l'exclusion des fots , et une bonne santé. Je m'imagine que cela est votre lot ; il ne manque au mien que d'être avec vous. — 1761.

L E T T R E X L I I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de décembre.

DIVINS anges , si vous êtes si difficiles , je le suis aussi. Voyez , s'il vous plaît , combien il est mal-aisé de faire un ouvrage parfait ; si ces notes sur Héraclius ne vous ennuiant point , lisez-les , et vous verrez que j'ai passé sous silence plus de deux cents fautes. Madame du Châtelet avait de l'esprit , et l'esprit juste : je lui lus un jour cet Héraclius ; elle y trouva quatre vers dignes de *Corneille* , et crut que le reste était de l'abbé *Pellegrin* , avant que cet abbé fût venu à Paris. Voulez-vous ensuite avoir la bonté de donner mes remarques à *Duclos* ? Je suis bien aise de voir comment l'académie pense ou feint de penser. Je fais bien que c'est avec une extrême circonspection que je dois dire la vérité ; mais enfin je ferai

— 1761. obligé de la dire. Je ferai poli ; c'est , je crois , tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez , sans doute , plus de droits sur moi , mes anges , que je n'en ai sur *Corneille*. Il ne peut plus profiter de mes critiques , et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à *Olimpie* , plus il m'est impossible de lui donner un autre caractère. Elle n'a pas quinze ans , il ne faut pas la faire parler comme sa mère. Elle me paraît , au cinquième acte , fort au-dessus de son âge.

Ces initiés , ces expiations , cette religieuse , ces combats , ce bûcher ; en vérité , il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer *Cassandre* , eh bien , nous allons le jouer , nous.

Nous baisons le bout de vos ailes.

LETTRE

A M. L'ABBÉ IRAIL,

PRIEUR DE SAINT-VINCENT. (*)

A Ferney, le 4 de décembre.

Vous serez étonné, Monsieur, de recevoir, par la petite poste de Paris, les remerciemens d'un homme qui demeure au pied des Alpes; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la poste ordinaire, que je suis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paisiblement, Monsieur, des querelles des gens de lettres, pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les disputes littéraires n'en ont fait au Parnasse. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on se trouve.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers généraux, au nom de notre petite province; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes mémoires sur le blé, le tabac et le sel, à toutes mes autres sottises.

Je me suis avisé de devenir citoyen, après

(*) Auteur des *Querelles littéraires*.

— avoir été long-temps rimailleur et mauvais
1761. plaifant. J'ennuie le conseil de fa Majesté,
au lieu d'ennuyer le public.

Il me semble que vous dites un petit mot
du roi de Prusse dans l'histoire des querelles.
J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre
cents mille hommes qui ne m'ont pas si bien
servi que vous ; les Russes mêmes m'ont man-
qué de parole au siège de Colberg. Je dois vous
regarder comme un de mes alliés les plus
fidelles.

Madame *Denis* et moi , nous vous prions,
Monfieur , de faire mille complimens à toute
notre famille : nous ne favons point encore
les marches de madame de *Fontaine* et de
M. d'*Ornoi* ; nous nous flattons d'en être
instruits quand elle fera à Paris , en bonne
fanté.

J'ai l'honneur d'être , &c.

LETTRE XLV.

1761.

A M. DAMILAVILLE.

Le 6 de décembre.

JE souhaite la bonne année 1762, aux frères ;
je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères ?

Quelle nouvelle du Parnasse et du théâtre,
et même des affaires profanes ?

La raison gagne-t-elle un peu ? si les jésuites
sont fessés, les jansénistes ne sont-ils pas trop
fiers ? Gens de bien, opposez-vous aux uns
et aux autres ; soyez hardis et fermes.

Frère *Helvétius* est-il revenu à Paris ?

Frère *Thiriot* augmentera-t-il de paresse ?

A quand l'*Encyclopédie* ? l'aurons-nous en
1762 ?

Que dit-on de la santé de *Clairon* et de la
vive *Dangeville* ?

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours ?

Berthier est-il ressuscité ?

Crévier est-il mort ?

Qu'est-ce donc que ce livre *De la nature* ?
est-ce un abrégé de *Lucrece* ? est-ce du vieux ?
est-ce du nouveau ? est-ce du bon ? S'il y
a *mica salis*, envoyez-le à votre frère du
désert.

— 1761. Est-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions? et à qui, bon Dieu? où trouvera-t-on ces quarante millions? Il y a des gens qui les ont gagnés, mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim, valete, fratres.*

Voici une lettre pour l'abbé *Irail*, auteur des belles querelles. Mais où demeure-t-il ce M. *Blin de Sainmore* qui a fait de très-jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler la belle *Gabrielle*?

L E T T R E X L V I.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN,

A Ferney, le 6 de décembre, *partira quand pourra.*

DISPOSEZ, ordonnez; je pars avec douleur de Ferney où j'ai bâti un très-joli théâtre, pour aller sur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville? En attendant que DIEU fasse justice de ces hérétiques, ennemis de *Corneille* et du pape, je ferai transcrire l'œuvre des six jours, tel qu'il est; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changemens à vos conseils, et surtout à l'impression que cela fera sur

le cœur de madame de *Chauvelin* ; car, soit
dit sans vous déplaire, tous les raisonnemens
des hommes ne valent pas un sentiment d'une
femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer ;
mais je prétends que , si vous approuvez ,
et que si madame de *Chauvelin* est émue , la
pièce est bonne , ou du moins touchante ,
ce qui est encore mieux. En un mot , vous
l'aurez , et je vous remercie de me l'avoir
demandée.

1761.

Je me mets aux pieds de votre belle actrice.
Quand verrai-je le jour où elle jouera la
fille , et madame *Denis* la mère , et moi le
bon homme ? Je persiste fermement dans
l'opinion où je suis , que DIEU nous a créés
et mis au monde pour nous amuser , que
tout le reste est plat ou horrible.

Je supplie votre Excellence de vouloir bien
dire à M. *Guastaldi* combien je l'estime , j'ose
même dire , combien je l'aime.

Recevez mes tendres respects.

1761.

A U M E M E.

Le même jour.

TOUT ce qui me fâche à présent dans ce monde, je l'avoue à vos aimables Excellences, c'est qu'il y ait deux rôles de femme dans la plupart des pièces; car où trouver le pendant de madame de *Chauvelin*? Je fais quel est son singulier talent; mais, si elle daigne jouer *Andromaque*, que devient *Hermione*? et si elle fait *Hermione*, il faut jeter *Andromaque* par la fenêtre. Elle est comme il *Ariosto* se *sto chi va, se vo, chi sta?*

Vous me paraissez si honnête homme, Monsieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres ministres, en général, ne valiez pas grand'chose. Un certain Tancrède fut confié à M. le duc de *Choiseul*, et ce Tancrède, encore tout en maillot, courut Versailles, Paris et l'armée. Vous voulez mon œuvre des six jours: je pourrai bien me repentir de mon œuvre, comme DIEU, mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumise ou soumise à vos lumières et à vos bontés. Reste à savoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêchez. N'y a-t-il pas un courier de Rome qui passe toutes les semaines par Lyon et par Turin? Ne pourriez-

vous pas faire écrire à M. *Taboureau*, directeur de la poste de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ seize cents vers qui ne valent pas le port ? 1761.

L E T T R E X L V I I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de décembre.

Ils diront, ces anges : Il n'y a pas de patience d'ange qui puisse y tenir ; nous avons là un dévot insupportable. Renvoyez - moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne fais plus qu'y faire, mes tutélaires ; je suis à bout, excédé, rebuté sur l'ouvrage ; mais, croyez-moi, le succès est dans le fond du sujet. S'il est intéressant, il ne peut pas l'être médiocrement ; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

La tête me fend ; et, si *Cassandre* ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit son dernier mot sur cette pièce ; la bonne femme est capricieuse et ne répond jamais de ce qui lui passera par la tête. Si quelque embellissement se présente à elle, elle ne le manquera pas. Mes

— anges aiment Zulime ; je ne saurais m'en fâcher
1761. contre eux ; mais assurément ils doivent aimer
mieux Cassandre.

Mais que dirons-nous de notre philosophe de vingt-quatre ans ? comment fera-t-il avec une personne dont il faudra finir l'éducation ? comment s'accommodera-t-il d'être mari , précepteur et solitaire ? On se charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter ; c'est son affaire : il aura *Cornélie-chiffon* quand il voudra.

Nous venons de répéter le Droit du seigneur ; *Cornélie-chiffon* jouera *Colette* , comme si elle était élève de mademoiselle *Dangeville*.

Le petit mémoire touchant l'ambassadeur prétendu de France à la Porte russe, est précisément ce qu'il me fallait ; je n'en demande pas davantage , et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils sont exacts , ils sont attentifs , ils veillent de loin sur leur créature. Je renvoie leur mémoire ou apostillé , ou combattu , ou victorieux , selon que mon humeur m'y a forcé.

Sur ce , je baise leurs ailes avec les plus saints transports.

LETTRE XLVIII.

1761.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 20 de décembre.

J'AI peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la description du presbytère. Je crois que *Corneille* aurait mieux réuffi s'il avait eu votre Launai à peindre; il lui fallait de beaux fujets. *Cinna* inspirait mieux que *Pertharite*.

Ce *Corneille* m'a coûté tant de foins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'académie, que je ne fais plus où j'en fuis; la correspondance a pris tout mon temps. Il se pourrait très-bien que je ne vous eusse point écrit: si j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons poser bientôt les fondemens du petit maufolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître *le Dain* et maître *Fleuri* veulent absolument excommunier; de ce théâtre qui peut-être est la seule chose qui distingue la France des autres nations; de ce théâtre dont on adore les actrices qu'ensuite on jette à la voirie, &c.

Enfin mademoiselle *Corneille* a lu le *Cid*;

— c'est déjà quelque chose. Vous savez que nous
 1761. l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera, ce printemps, *Chimène* sur notre théâtre de Ferney ; elle se tire déjà très-bien du comique. Il y a de quoi en faire une *Dangeville*. Elle joue des endroits à faire mourir de rire ; et , malgré cela , elle ne déparera pas le tragique. Sa voix est flexible , harmonieuse et tendre : il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de *Corneille*.

Pour madame *Denis* , c'est bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus souvent ; elle est admirable dans quelques rôles : mais il est plus aisé de bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à solliciter, que des acteurs à rassembler. C'est beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi composer une assez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuser sur la fin de ma vie, de faire à la fois les pièces, le théâtre et les acteurs ; cela fait une vie pleine , pas un moment de perdu.

DIEU a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouissez-vous tant que vous pourrez ; tout ce qui n'est pas plaisir est pitoyable. Etes-vous à Paris ? êtes-vous à Launai ? en quelque endroit que vous soyez , je vous aime de tout mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de septembre.

C'EST pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaisantes choses dans la vie ! comme tout roule , comme tout s'arrange ! Mes divins anges , si c'est un honnête homme , comme il l'est sans doute , puisqu'il s'est adressé à vous , il n'a qu'à venir , son affaire est faite ; il se trouvera que son marché sera meilleur qu'il ne croit. *Cornélie-chiffon* aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de *Pierre* ; je lui en assure vingt mille ; je lui ai déjà donné une petite rente ; le tout fera un très-honnête mariage de province , et le futur aura la meilleure enfant du monde , toujours gaie , toujours douce ; et qui saura , si je ne me trompe , gouverner une maison avec noblesse et économie. Nous ne pourrions nous en séparer , madame *Denis* et moi , qu'avec une extrême douleur ; mais je me flatte que le mari fera sa maison de la nôtre.

Malgré tout cela , il m'est impossible d'aimer *Héraclius* , je vous l'avoue. Je crois vous avoir

1761. — cité madame *du Châtelet* qui ne pouvait souffrir cette pièce , dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai , et pas douze vers qui soient bons , et pas un événement qui ne soit forcé. J'ai ce genre-là en horreur ; les Français n'ont point de goût. Est-il possible qu'on applaudisse Héraclius quand on a lu , par exemple , le rôle de *Phèdre* ? est-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais ? et puis , s'il vous plaît , qu'est-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer ? Mais je commente *Corneille* : oui , qu'il en remercie sa nièce.

Au reste , le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera Héraclius , ni même ne l'entendra ; elle en est extrêmement loin : c'est une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras fera de bien loger notre nouveau ménage ; car j'ai fait bâtir un petit château où une jeune fille est fort à son aise , et où monsieur et madame feront un peu à l'étroit. Il serait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans , qui vînt vivre avec nous , et qui sût rester dans sa chambre ! Enfin j'espère que DIEU bénira cette plaisanterie.

Divins anges , nous ferons quatre qui bairons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne ? le roi d'Espagne ?

L E T T R E L.

1761.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices , 23 de décembre.

MONSIEUR ,

J'É dépêche à M. le comte de *Kaunitz* un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'Histoire de *Pierre le grand*, imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre Excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double par devers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques qui sont très-lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé, avec la plus scrupuleuse exactitude, les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarovitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très-peu de chose à faire pour achever tout l'ouvrage, et pour le rendre moins indigne de paraître sous vos auspices. Je suis persuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans

— 1761. les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'histoire , et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui présentât l'empereur *Pierre* dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une histoire particulière de la marine peut dire comment on a construit des chaloupes , et compter les cordages ; l'auteur d'une histoire des finances peut dire ce que valait un altin , en 1600 , et ce qu'il vaut aujourd'hui ; mais celui qui présente un héros aux nations étrangères , doit le présenter en grand , et le rendre intéressant pour tous les peuples ; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je suis convaincu que vous ne pouvez penser autrement. J'ai eu l'honneur , Monsieur , de vous écrire plusieurs lettres ; je me flatte que vous les avez reçues , et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle que nous représenterons en société , le printemps prochain , dans mon petit château de Ferney. J'aurai la consolation de dire au public tout ce que je pense de votre personne. Je vous souhaite d'heureuses et de nombreuses années ; je ferai , pendant celles où je vivrai , avec le plus tendre et le plus respectueux attachement , &c.

LETTRE LI.

1761.

A M A D A M E

LA COMTESSE DE BASSEWITZ.

Aux Délices , 25 de décembre.

MADAME,

VOUS m'inspirez autant d'étonnement que de reconnaissance. Non-seulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des houffards noirs , mais vous écrivez des mémoires qui méritent d'être imprimés ; et tout cela dans une langue qui n'est point la vôtre , avec l'exactitude d'un savant , et avec les grâces de nos dames de la cour de *Louis XIV* ; car nous n'avons point aujourd'hui de dames que je vous compare.

Je n'ai reçu , Madame , aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre , je la détesterais ; c'est être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure , je conserve toujours mes Délices auprès de Genève ; elles me seront toujours chères , puisqu'un

— 1761. fils de notre adorable madame la duchesse de *Gotha* a daigné les habiter. Mais , comme j'ai des terres en France , dans le voisinage , et que , par les circonstances les plus singulières et les plus heureuses , ces terres sont libres , j'y ai fait bâtir un château assez joli. Si je n'étais que genevois , je dépendrais trop de Genève ; si je n'étais que français , je dépendrais trop de la France. Je me suis fait une destinée à moi tout seul , et j'ai acquis cette précieuse liberté après laquelle j'ai soupiré toute ma vie , et sans laquelle je ne crois pas qu'un être pensant puisse être heureux.

Je suis pénétré de vos bontés , Madame ; j'ai le règlement ecclésiastique de ce *Pierre le grand* qui savait si bien contenir les prêtres. J'ai son oraison funèbre ; et toute oraison funèbre est suspecte. Les matériaux ne me manquent point ; mais rien n'approche de vos mémoires. L'aventure de la glace cassée , et la réponse de *Catherine* , sont des anecdotes bien précieuses. On voit bien tout ce que cela signifie , mais il n'est pas encore temps de le dire ; les vérités sont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler , Madame , des *Mémoires du baron de Wissen* , qui avait élevé cet infortuné czarovitz ; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande obligation

obligation de vouloir bien me les faire parvenir ; j'implore la protection de madame la duchesse de *Gotha* pour obtenir cette grâce ; vous ne refuserez rien à ce nom. Je souhaite que ce baron *Wissen* ait dit la vérité : il devait bien connaître son élève ; mais la vérité qu'il peut dire est bien délicate. On m'ouvre en Russie à deux battans les portes de l'amirauté, des arsenaux, des forteresses et des ports ; mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher.

Quand j'ai un peu de fanté, Madame, il me prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller surtout à *Gotha*, puis à *Hambourg*, puis à *Rostock*, et de me présenter en chevalier errant à la porte de *Dalvitz* ; mais, après ce beau rêve, quand je considère que j'ai bientôt soixante et dix ans, et que je deviens borgne, je reste à ma cheminée, et entre deux poëles, tout plein de la respectueuse et tendre reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Madame, votre, &c.

1761.

L E T T R E L I I .

A M. D U C L O S ,

Aux Délices , 25 de décembre.

J E présente à l'académie ma respectueuse reconnaissance de la bonté qu'elle a eue d'examiner mon Commentaire sur les tragédies du grand *Corneille* , et de me donner plusieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer incessamment l'édition. Les frères *Cramer* vont donner leur annonce au public ; les noms des souscripteurs seront imprimés dans cette annonce : on y verra l'empereur , l'impératrice-reine et l'impératrice de Russie , qui ont souscrit pour autant d'exemplaires que le roi notre protecteur. Cette entreprise est regardée , par toute l'Europe , comme très-honorable à notre nation et à l'académie , et comme très-utile aux belles-lettres.

Le nom de *Corneille* , et l'attente où sont tous les étrangers de savoir ce qu'ils doivent admirer ou reprendre dans lui , serviront encore à étendre la langue française dans l'Europe.

L'académie a paru confirmer tous mes jugemens sur ce qui concerne la langue , et me

laisse une liberté entière sur tout ce qui concerne le goût : c'est une liberté dont je ne dois user qu'en me conformant à ses sentimens, autant que je pourrai les bien connaître. Il est difficile de s'expliquer entièrement de si loin, et en si peu de temps. 1761.

Dans les premières esquisses que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque dans la *Médée* de *Corneille* les enchantemens qu'elle emploie sur le théâtre ; et comme mon *Commentaire* est historique aussi-bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis que : *Dans la tragédie de Machbet, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de Shakespeare, trois sorcières font leurs enchantemens sur le théâtre, &c.*

Ces trois forcières arrivent au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elles font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois, disent-elles, il est temps, il est temps ;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apostrophent le crapaud en criant en refrain, *double, double, chaudron trouble, que le feu brûle, que l'eau bouille, double, double.* Cela vaut bien les serpens qui sont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que *Médée* a cueillies, le pied nu, en faisant pâlir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, &c.

— 1761. C'est à l'opéra, c'est à ce spectacle consacré aux fables, que ces enchantemens conviennent, et c'est là qu'ils ont été le mieux traités.

Voyez dans *Quinault*, supérieur en ce genre:

Esprits malheureux et jaloux,
 Qui ne pouvez souffrir la vertu qu'avec peine,
 Vous dont la fureur inhumaine,
 Dans les maux qu'elle fait trouve un plaisir si doux;
 Démons, préparez-vous à seconder ma haine;
 Démons, préparez-vous
 A venger mon courroux.

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante *Médée* :

Sortez, ombres, forttez de la nuit éternelle;
 Voyez le jour pour le troubler:
 Que l'affreux désespoir, que la rage cruelle
 Prennent soin de vous rassembler.
 Avancez, malheureux coupables,
 Soyez aujourd'hui déchainés;
 Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés,
 Ne foyez pas seuls misérables.
 Ma rivale m'expose à des maux effroyables,
 Qu'elle ait part aux tourmens qui vous sont destinés.
 Non, les enfers impitoyables
 Ne pourront inventer des horreurs comparables
 Aux tourmens qu'elle m'a donnés.

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés ,
 Ne foyons pas seuls misérables.

 1761.

Ce seul couplet est peut-être un chef-d'œuvre ; il est fort et naturel , harmonieux et sublime. Observons que c'est-là ce *Quinault* que *Boileau* affectait de mépriser , et apprenons à être justes.

J'ai l'attention de présenter ainsi aux yeux du lecteur des objets de comparaison , et je présume que rien n'est plus instructif. Par exemple , *Maxime* dit :

Vous n'aviez point tantôt ces agitations ,
 Vous paraissiez plus ferme en vos intentions ,
 Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproche.

C I N N A.

On ne les sent aussi que quand le coup approche ,
 Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
 Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
 L'ame , de son dessein jusqu'alors possédée , &c.

Shakspeare , soixante ans auparavant , avait dit la même chose , dans les mêmes circonstances ; *Brutus* , sur le point d'assassiner *César* , parle ainsi :

» Entre le dessein et l'exécution d'une
 » chose si terrible , tout l'intervalle n'est qu'un
 » rêve affreux. Le génie de Rome et les inf-
 » trumens mortels de sa ruine semblent tenir

— „ conseil dans notre ame bouleversée. Cet
1761. „ état funeste de l'ame tient de l'horreur de
„ nos guerres civiles. „

Je mets sous les yeux ces objets de comparaison , et je laisse au lecteur à juger.

J'avais oublié d'inférer, dans mes remarques envoyées à l'académie, une anecdote qui me paraît curieuse. Le dernier maréchal de *la Feuillade*, homme qui avait dans l'esprit les faillies les plus lumineuses, étant dans l'orchestre à une représentation de *Cinna*, ne put souffrir ces vers d'*Auguste* :

Mais tu ferais pitié, même à ceux que j'irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.

Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as su plaire, &c.

„ Ah! dit-il, voilà qui me gêne toute la
„ beauté du *soyons amis*, *Cinna*. Comment
„ peut-on dire, *soyons amis*, à un homme
„ qu'on accable d'un si profond mépris. On
„ peut lui pardonner pour se donner la répu-
„ tation de clémence; mais on ne peut l'ap-
„ peler *ami*; il fallait que *Cinna* eût du mérite,
„ même aux yeux d'*Auguste*. „

Cette réflexion me parut aussi juste que fine, et j'en fais juge l'académie.

Cette considération sur le personnage de

Cinna me ramène ici à l'examen de son caractère. Je pense, avec l'académie, que c'est à *Auguste* qu'on s'intéresse pendant les deux derniers actes ; mais certainement, dans les premiers, *Cinna* et *Emilie* s'emparent de tout l'intérêt ; et, dans la belle scène de *Cinna* et d'*Emilie*, au premier acte où *Auguste* est rendu exécration, tous les spectateurs deviennent autant de conjurés au récit des proscriptions. Il est donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et c'est probablement par cette raison qu'elle occupe plus l'esprit qu'elle ne touche le cœur.

Nota bene, c'est presque le seul endroit où je me fois écarté du sentiment de l'académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai consultés.

Les remords tardifs de *Cinna* me font toujours beaucoup de peine ; je sens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage, si, dans la conférence avec *Auguste*, *Cinna* n'avait pas donné des conseils perfides, s'il ne s'était pas affermi ensuite dans cette même perfidie. J'aime des remords après un grand crime conçu par enthousiasme, cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature ; mais je ne puis souffrir des remords après la plus lâche fourberie, ils ne me paraissent alors qu'une contradiction.

— 1761. Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'est le but de tous mes commentaires; la gloire de *Corneille* est en sûreté. Je regarde *Cinna* comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'ame et qui la déchire; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux sublimes; elle est régulière, c'en est bien assez.

J'ai été un peu sévère sur *Héraclius*; mais j'envoie à l'académie mes premières pensées, afin de les rectifier. M. *Magens*, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, prétend que l'*Héraclius* espagnol est bien antérieur à l'*Héraclius* français; et cela est bien vraisemblable, puisque les Espagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beaucoup puisé chez eux: *Corneille* leur a pris le *Menteur*, la *Suite du Menteur*, *Don Sanche*.

Je demande permission à l'académie d'être quelquefois d'un avis différent de nos prédécesseurs qui donnèrent leur sentiment sur le *Cid*. Elle m'approuvera, sans doute, quand je dis que *fuir* est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuse ce vers:

Le premier dont ma race ait vu rougir son front.

Je trouve ce vers beau; la race y est personnifiée, et en ce cas son front peut rougir.

J'approuve

J'approuve ces vers :

Mon ame est satisfaite ,
Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.

1761.

L'académie y trouve une contradiction ; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je suis satisfait , je suis vengé , mais je l'ai été trop aisément ;* et je demande alors où est la contradiction. On a condamné *instruisez-le d'exemple ;* je trouve cette hardiesse très-heureuse. *Instruisez-le par exemple ,* serait languissant ; c'est ce qu'on appelle *une expression trouvée*, comme dit *Despréaux*. J'ai osé imiter cette expression dans la *Henriade* :

Il m'instruifait d'exemple au grand art des héros.

et cela n'a révolté personne.

Je prends aussi la liberté d'avoir quelquefois un avis particulier sur l'économie de la pièce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'académie disent qu'il y aurait eu , sans comparaison , moins d'inconvénient dans la disposition du *Cid* , de feindre , contre la vérité , que le comte ne fût pas trouvé à la fin véritable père de *Chimène* ; ou que , contre l'opinion de tout le monde , il ne fût pas mort de sa blessure.

Je suis très-sûr que ces inventions , d'ailleurs communes et peu heureuses , auraient produit un mauvais roman sans intérêt. Je

1761. — Jouscrist à une autre proposition ; c'est que le salut de l'Etat eût dépendu absolument du mariage de *Chimène* et de *Rodrigue*. Je trouve cette idée fort belle , mais j'ajoute qu'en ce cas il eût fallu changer la constitution du poème.

En rendant ainsi compte à l'académie de mon travail , j'ajouterai que je suis souvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque* , qui , dans sa lettre à l'académie sur l'éloquence , prétend que *Corneille* a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains disaient des choses simples , et en faisaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-dessus de la vérité de l'histoire ; mais il me semble qu'on a passé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire qui soit un simple panégyrique ; cet ouvrage doit être à la fois une histoire des progrès de l'esprit humain , une grammaire et une poétique.

Je n'atteindrai pas à ce but , je suis trop éloigné de mes maîtres que je voudrais consulter tous les jours ; mais l'envie de mériter leurs suffrages , en me rendant plus laborieux et plus circonspect , rendra peut-être mon entreprise de quelque utilité.

Nota benè que je ne puis me servir dans le Cid de l'édition de 1664, parce qu'il faut absolument que je mette sous les yeux celle que l'académie jugea quand elle prononça entre *Corneille* et *Scudéri*. 1761.

J'ajoute que, si l'académie voulait bien encore avoir la bonté d'examiner le commentaire sur *Cinna*, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, suivant ses avis, elle rendrait un grand service aux lettres. *Cinna* est de toutes les pièces de *Corneille* celle que les hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conséquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je supplie l'académie d'agréer mes respects.

L E T T R E L I I I.

A MADAME DE FONTAINE.

4 de janvier.

ENFIN donc, ma chère nièce, je reçois une lettre de vous ; mais je vois que vous n'êtes pas dévote, et je tremble pour votre salut. J'avais cru qu'une religieuse, un confesseur, un pénitent, une tourière, pourraient toucher les ames timorées. Les mystères sacrés font, en grande partie, l'origine de notre sainte 1762.

— religion : les ames dévotes se prêtent volontiers
1762. à ces beaux usages. Il n'y a ni religieuse, ni
femme, ni fille à marier, qui ne se plaise à
voir un amant se purifier pour être plus digne
de sa maîtresse.

Vous me dites que la confession et la communion ne sont pas suivies ici d'événemens terribles ; mais n'est-ce rien qu'une fille qui se brûle, et qu'un amant qui se poignarde ?

Où avez-vous pêché que *Cassandre* est un coupable, entraîné au crime par les motifs les plus bas ? 1°. Il n'a point cru empoisonner *Alexandre* ; 2°. on n'a jamais appelé la plus grande ambition un motif bas ; 3°. il n'a pas même cette ambition ; il n'a donné autrefois à *Statira* un coup d'épée, qu'en défendant son père ; 4°. il n'a de violens remords que parce qu'il aime la fille de *Statira* éperdument, et il se regarde comme plus criminel qu'il ne l'est en effet : c'est l'excès de son amour qui grossit le crime à ses yeux.

Pourquoi ne voulez-vous pas que *Statira* expire de douleur ? *Lusignan* ne meurt que de vieillesse : c'était cela qui pouvait être tourné en ridicule par les méchantes gens. *Corneille* fait bien mourir la maîtresse de *Suréna* sur le théâtre :

Non, je ne pleure point, Madame, mais je meurs.

Vous êtes tout étonnée que, dans l'église, deux princes respectent leur curé : mais les mystères sacrés ne pouvaient être souillés, et c'est une chose assez connue. 1762.

Au reste, nous ne comptons point jouer fitôt *Cassandre* ; M. d'*Argental* n'en a qu'une copie très-informe. Si vous aviez lu la véritable, vous auriez vu que *Statira*, par exemple, ne meurt pas subitement. Ces vers vous auraient peut-être défarmée :

Cassandre à cette reine est fatal en tout temps.
 Elle tourne sur lui ses regards expirans,
 Et croyant voir encore un ennemi funeste
 Qui venait de sa vie arracher ce qui reste,
 Faible et ne pouvant plus soutenir sa terreur,
 Dans les bras de sa fille expire avec horreur ;
 Soit que de tant de maux la pénible carrière
 Précipitât l'instant de son heure dernière,
 Ou soit que des poisons empruntant le secours,
 Elle-même ait tranché la trame de ses jours.

Si vous aviez vu, encore une fois, mon manuscrit, vous auriez vu tout le contraire de ce que vous me reprochez. J'ai cru d'ailleurs m'apercevoir que les remords et la religion se faisaient toujours un très-grand effet sur le public ; j'ai cru que la singularité du spectacle produirait encore quelque sensation. Je me

— 1762. suis pressé d'envoyer à M. et à madame d'Argental la première esquisse. Je n'ai pas imaginé assurément qu'une pièce faite en fix jours n'exigeât pas un très-long temps pour la corriger. J'y ai travaillé depuis avec beaucoup de soin; elle a fait pleurer et frémir tous ceux à qui je l'ai lue, et il s'en faut bien encore que je sois content.

Vous voyez, par tout ce long détail, que je fais cas de votre estime, et que vos critiques font autant d'impression sur moi que les louanges de votre sœur. Elle est aussi enthousiasmée de Cassandre que vous en êtes mécontente; mais c'est qu'elle a vu une autre pièce que vous, et qu'une différence de soixante à quatre-vingts vers, répandus à propos, changent prodigieusement l'espèce.

Je ne fais ce qu'est devenu un gros paquet d'amusemens de campagne, que j'avais envoyé à Ornoi, et que j'avais adressé à un intendant des postes. Il y avait un petit livre relié, avec une lettre pour vous, et quelques manuscrits: tout cela était très-indifférent; mais apparemment le livre relié fit retenir le paquet. J'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié: on apprend toujours quelque chose en ce monde.

Vous ne m'avez pas dit un mot de l'alliance avec l'Espagne. Je vois que, vous et moi,

nous sommes napolitains , siciliens , catalans ; ———
mais je ne vois pas que l'on donne encore sur 1762.
les oreilles aux Anglais , et c'est-là le grand
point.

Revenons au tripot. Vous allez donc bientôt voir Zulime ? Je vous avoue que je fais plus de cas d'une scène de Cassandre que de tout Zulime. Elle peut réussir , parce qu'on y parle continuellement d'une chose qui plaît assez généralement ; mais il n'y a ni invention , ni caractères , ni situations extraordinaires : on y aime à la rage ; *Clairon* joue , et puis c'est tout.

Bonsoir , ma chère nièce ; je vous regrette , vous aime , et vous aimerai tant que je vivrai.

On dit que nous aurons *Florian* au printemps : il verra mon église et mon théâtre. Je voudrais vous voir à la messe et à la comédie.

1762.

L E T T R E L I V.

A M. D A M I L A V I L L E.

9 de janvier.

VRAIMENT, mes chers frères, j'apprends de belles nouvelles ! Frère *Thiriot* reste indolument au coin de son feu, et on va jouer le Droit du seigneur tout mutilé, tout altéré; et ce qui était plaisant ne le sera plus; et la pièce sera froide, et elle sera siffée; et frère *Thiriot* en sera pour sa mine de fève. Un autre inconvénient qui n'est pas moins à craindre, c'est qu'on ne prenne votre frère pour le sieur *Picardet*, de l'académie de Dijon; alors il n'y aurait plus d'espérance, et tout serait perdu sans ressource. Je demande deux choses très-importantes; la première, c'est qu'on m'envoie la pièce telle qu'on la jouera; la seconde, qu'on jure à tort et à travers que je n'ai nulle part à cet ouvrage: mon nom est trop dangereux, il réveille les cabales. Il n'y en a point encore de formée contre M. *Picardet*, et M. *Picardet* doit répondre de tout.

Mes chers frères, *interim estote fortes in Lucrecio et in philosophiâ.*

J'espère que je contribuerai, avec les Etats de Bourgogne (dont nous avons l'honneur

d'être) , à donner un vaisseau au roi ; mais si les Anglais me le prennent , je ferai contre eux une violente satire. 1762.

Frère V... est tout ébahi de recevoir , dans l'instant , une pancarte du roi , adressée aux gardes de son trésor royal , avec un bon , rétablissant une pension que frère V... croyait anéantie depuis douze ans. Que dira à cela *Catherin Fréron* ? que dira *le Franc de Pompignan* ? V... embrasse les frères.

Qu'est-ce donc que *Zarucma* ? quel diable de nom ! J'aimerais mieux *Childebrand*.

Je vous prie de me dire où demeure ce pédant de *Crévier*. Est-il recteur , professeur ? Je lui dois mille tendres remerciemens.

L E T T R E L V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de janvier.

IL faut que je fasse part à mes anges gardiens de ce qui m'arrive sur terre. Pourquoi monsieur *Ménard* , premier commis , m'écrit-il ? pourquoi m'envoie-t-il une pancarte du roi ? *Garde de mon trésor royal . payez comptant à V... bon, Louis*. Il est vrai qu'il y a douze ans que j'avais une pension ; mais je l'avais oubliée ,

— et je n'avais pas l'impudence de la demander ;
 1762. je la croyais anéantie. Que veut dire cette
 plaisanterie ? ne ferait ce pas un tour de nos-
 seigneurs de *Choiseul* ? Je ne fais à qui m'en
 prendre ; mes anges , ne feriez-vous point
 dans la bouteille ?

Cependant , renvoyez-moi donc *Cassandre*.

1°. Il ne faut pas qu'il ait été complice de
 l'empoisonnement d'*Alexandre*.

2°. S'il a donné un coup d'épée à la veuve,
 c'est dans la chaleur du combat ; et il en est
 encore plus contrit que ci-devant.

3°. Il aime , et est encore plus aimé qu'il
 n'était , et il en parle davantage dès le pre-
 mier acte.

4°. *Antigone* a encore plus de raison qu'il
 n'en avait de soupçonner *Olimpie* d'être la fille
 de sa mère.

5°. *Antigone* traitait trop *Cassandre* en petit
 garçon , et cela rendait *Cassandre* bien moins
 intéressant.

6°. Les lois touchant le mariage semblaient
 trop faites pour le besoin présent , et il faut les
 préparer de plus loin.

7°. L'acte quatrième , finissant par *Cassandre*
 et non par *Antigone* , est bien plus touchant.

8°. L'aspect de *Cassandre* augmentant les
 maux de nerfs de *Statira* , rend sa mort bien
 plus vraisemblable.

9°. Bien des gens croient que *Statira*, voyant que sa fille aime *Cassandre*, s'est aidée d'un peu de sublimé. 1762.

10°. Des détails plus forts et plus tendres font quelque chose.

Enfin, on ne peut faire qu'en faisant.

Mais renvoyez-moi donc ma guenille, si vous voulez que je baïse le bout de vos ailes.

P. S. Mais, M. le comte de *Choiseul*, dites donc à l'Espagne qu'elle envoie cinquante vaisseaux à notre secours. Que voulez-vous que nous fassions avec des complimens ?

Gardez-vous d'avoir jamais affaire aux Russes.

Quand vous n'aurez rien à faire, daignez vous informer si le roi mon maître a été proposé jadis à *Elisabeth* l'autocratrice.

L E T T R E L V I.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 19 de janvier.

IL faut absolument que votre Excellence soit du métier ; vous ne pouvez en parler si bien sans en avoir un peu tâté. *Pourceaugnac*, à qui d'ailleurs vous ne ressemblez point, a

— 1762. beau dire qu'il a pris dans les romans qu'il doit être reçu à ses *faits justificatifs*, on voit bien qu'il a étudié le droit. Ce n'est ni en Corse ni à Turin qu'on apprend toutes les finesses de l'art du théâtre. Vous avez mis la main à la pâte; avouez-le. Tout l'esprit que vous avez ne suffit pas pour entrer dans la profondeur de nos mystères : vos réflexions sont une excellente poétique. Soyez très-persuadé qu'il n'y a point d'ambassadeur ni de lieutenant général qui en puisse faire autant. Je suis fort aise à présent de ne vous avoir pas envoyé la bonne copie, puisque le brouillon m'a valu une si bonne leçon.

Vous avez très-grande raison, Monsieur, de vouloir que *Cassandre* puisse n'avoir rien à se reprocher auprès d'*Olimpie*. En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal, un centre où toutes les lignes doivent aboutir. Ce centre est ici l'amour de *Cassandre* et d'*Olimpie* : j'avais été assez heureux pour remplir votre objet. Ce n'est point *Cassandre* qui a enlevé *Olimpie* à Babylone, c'est *Antipatre* son père. *Antipatre* vient de mourir; et le premier devoir dont s'acquitte *Cassandre*, est de restituer à la fille d'*Alexandre* le royaume de son père dont il se trouve en possession. Il est à la fois innocent devant DIEU, et coupable devant *Statira* et devant *Olimpie*.

Il est vrai qu'il a présenté la coupe empoisonnée à *Alexandre*, mais il n'était pas dans le secret de la conspiration; il est vrai qu'il a répandu le sang de *Statira*, mais c'est dans la fureur d'un combat, c'est en défendant son père. Il se trouve enfin dans la situation la plus tragique, amoureux à l'excès d'une fille dont il est l'unique bienfaiteur, meurtrier de la mère, empoisonneur du père, adoré de la fille, exécration à *Statira*, odieux à *Olimpie* qui l'aime, pénétré de remords et de désespoir. Il n'y a personne qui ne souhaite ardemment qu'*Olimpie* lui pardonne, et *Olimpie* n'ose lui pardonner. Voilà le fond, voilà le sujet de la pièce. Elle est bien autrement traitée que dans la malheureuse minute qu'on vous a envoyée par pure méprise. Je suis tout glorieux d'avoir prévenu presque toutes vos objections.

Il s'en faut bien, par exemple, que mon grand-prêtre puisse être soupçonné de prendre aucun parti; car, lorsque *Cassandre* lui dit :

Du parti d'Antigone êtes-vous contre moi ?

Il répond :

Me préservent les cieux de passer les limites
Que mon culte paisible à mon zèle a prescrites.
Les intrigues des cours, les cris des factions,

— 1762. Des humains que je fuis les tristes passions,
 Seigneur, ne troublent point nos retraites obscures.
 Au Dieu que nous servons nous levons des mains
 pures :

Les débats des grands rois prompts à se diviser,
 Ne sont connus de moi que pour les apaiser ;
 Et nous ignorerions leurs grandeurs passagères,
 Sans le fatal besoin qu'ils ont de nos prières.

Enfin, il y a, de compte fait, quatre cents vers dans la pièce qui la changent entièrement, et que vous ne connaissez pas. Encore une fois, j'en bénis DIEU, puisque le quiproquo m'a valu vos bontés et vos lumières ; vous m'enchantez et vous m'éclairez. Venez donc voir jouer la pièce ; madame l'ambassadrice, embellissez donc *Olimpie*. Je vais tâcher de rendre son rôle plus touchant, pour le rendre moins indigne de vous. Je suis un bon diable d'hierophante pénétré, reconnaissant, attaché pour ma pauvre vie à vos Excellences. V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 de janvier.

MES anges sont terriblement importunés de leur créature. Leur créature considère qu'il faut toujours plus de six semaines pour rapter ce qu'on a fait en six jours (comme on l'a déjà confessé).

En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal d'où dépend le succès, et auquel tout doit être subordonné. Ce point principal, dans l'affaire de *Cassandre*, est qu'il ne soit pas odieux au public, et qu'il le soit horriblement à *Statira*. Il faut que son amour intéresse; et, pour qu'il intéresse, il ne faut pas qu'on ait le plus léger soupçon que ce soit un lâche qui ait empoisonné *Alexandre*. Quelque soin que j'aye pris d'écarter cette idée, je vois qu'elle se loge dans beaucoup de têtes. Mes anges verront le soin que j'ai pris pour prévenir cette fausse opinion, par les deux scènes ci-jointes. Il me semble que ces deux scènes écartent toutes les objections qu'on pourrait faire au rôle de *Cassandre*. Il n'y a plus de reproches à faire qu'à *Antipatre* son père; c'est lui qui fit périr son maître,

— c'est lui qui emmena *Olimpie* en esclavage ; et
 1762. *Cassandre* a élevé avec des soins paternels la
 prisonnière de son père. Rien ne peut plus
 s'opposer à l'intérêt qu'on doit prendre à lui :
 il a tout réparé , il a tout fait pour mériter
Olimpie ; et c'est , à mon sens , un coup de
 l'art assez singulier , que l'empoisonneur du
 père d'*Olimpie* , et le meurtrier de sa mère ,
 mérite d'être aimé de la fille.

Voici une autre affaire bien importante et
 bien délicate. *Le Kain* se plaint amèrement de
 ce qu'un nommé *Brizard* veut s'appeler *Marc-*
Tulle-Cicéron ; *le Kain* prétend que c'est lui qui
 doit être *Cicéron* , mais il ne lui ressemble point
 du tout. Ce *Cicéron* avait un grand cou , un
 grand nez , des yeux perçans , une voix sonore ,
 pleine , harmonieuse ; toutes ses phrases avaient
 quatre parties , dont la dernière était la plus
 longue ; il se faisait entendre , du haut de la
 tribune , jusque dans les derniers rangs des
 marmitons romains. Ce n'est point là du tout
 le caractère de mon ami *le Kain* ; mais où sont
 les gens qui se rendent justice ? Ce finge de
la Noue ne me déclarait-il pas une haine mor-
 telle , parce que je lui avais dit que *Dufresne*
 avait une face plus propre que la sienne à
 représenter *Orosmane*.

Je ne puis donc flatter *le Kain* dans son goût
 cicéronien ; je m'en remets à la décision de

mes

mes anges : c'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles ; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé. — 1762.

Autre requête à mes anges , concernant le Droit du seigneur. On dit qu'on a tout mutilé, tout bouleversé. La pièce sera huée , je vous en avertis. J'écris à frère *Damilaville* ; je le prie de m'envoyer la pièce telle qu'on la doit jouer : ce qu'il y a encore de très-important , c'est qu'il faut jurer toujours qu'on ne connaît point l'auteur. Le public cherche à me deviner pour se moquer de moi ; je vois cela de cent lieues.

Mes divins anges , ce n'est pas tout. Envoyez-moi , je vous prie , tous mes chiffons , c'est-à-dire , les deux leçons de cette œuvre des six jours , que je mets plus de six fois six autres jours à reprendre en sous-œuvre. Ou je suis un sot, ou cela sera déchirant , et vous en viendrez à votre honneur. Vous pouvez être sûrs que si je reçois le matin votre paquet , un autre partira le soir pour aller se mettre à l'ombre de vos ailes. Ah ! que vous m'avez fait aimer le tripot ! Je relisais tout à l'heure une première scène d'un drame commencé et abandonné. Cette première scène me réchauffe ; je reprendrai ce drame : mais il faut songer sérieusement à *Pierre I.*

— 1762. La vie est courte ; il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je suis. La vie des talens est encore plus courte. Travaillons tandis que nous avons encore du feu dans les veines.

Je suis content de l'Espagne. Il vaut mieux tard que jamais.

Il y a long-temps que je dis , gare à vous , *Joseph* : je dis aussi , gare à vous , *Luc*.

Aux pieds des anges.

L E T T R E L V I I I .

A M. D U C L O S .

Aux Délices , 20 de janvier.

NI le petit mémoire , Monsieur , que vous avez eu la bonté de communiquer à l'académie , ni aucun des commentaires qu'elle a bien voulu examiner , ne sont destinés à l'impression : ce ne sont , je le répète encore , que des doutes et des consultations. Je demande les avis de l'académie , pour pressentir le jugement du public éclairé , et pour avoir un guide sûr qui me conduise dans un travail très-épineux et très-pénible. Non-seulement je consulte l'académie en corps , mais je m'adresse à des membres qui ne peuvent assister aux assem-

blées. M. le cardinal de *Bernis*, par exemple, ———
 a présentement entre les mains mes doutes sur *Rodogune*, et je vous les enverrai dès qu'il
 me les aura rendus. Encore une fois, il s'agit
 d'avoir toujours raison, et je ne peux deman-
 der trop de conseils. 1762.

Je tâche d'égayer et de varier l'ouvrage par
 tous les objets de comparaison que je trouve
 sous ma main ; voilà pourquoi je rapporte la
 chanson des forcières de *Shakespeare*, qui arri-
 vent sur un manche à balai, et qui jettent
 un crapaud dans leur chaudron. Il n'est pas
 mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais,
 qui se croient souverains du théâtre comme
 des mers, et qui mettent sans façon *Shakespeare*
 au-dessus de *Corneille*.

J'ai une chose particulière à vous mander,
 dont peut-être l'académie ne fera pas fâchée
 pour l'honneur des lettres. Vous savez que
 j'avais autrefois une pension ; je l'avais oubliée
 depuis douze ans, non-seulement parce que
 je n'en ai pas besoin, mais parce qu'étant
 retiré et inutile, je n'y avais aucun droit. Sa
 Majesté, de son propre mouvement, et sans
 que je pusse m'y attendre, ni que personne au
 monde l'eût sollicitée, a daigné me faire
 envoyer un brevet et une ordonnance. Peut-
 être est-il bon que cette nouvelle parvienne
 aux ennemis de la littérature et de la philoso-

— phie. Je me recommande toujours aux bontés
1762. de l'académie, et je vous prie de me conserver
les vôtres.

L E T T R E L I X.

A M. T H I R I O T.

Aux Délices , 26 de janvier.

LE frère hermite embrasse tendrement les frères de Paris. Il a un peu de fièvre , mais il espère que DIEU le conservera pour être le fléau des fanatiques et des barbares. Ni lui, ni M. *Picardet* , ne sont contents de l'altération du texte du Droit du seigneur ; et il espère que, quand il s'agira d'imprimer, le texte sacré sera rétabli dans toute sa pureté.

Je suis enthousiasmé du petit livre de l'inquisition ; jamais l'abbé *Mords-les* n'a mieux mordu , et la préface est un des meilleurs coups de dent qu'ait jamais donné *Protagoras*.

Je suis d'ailleurs très-mécontent de frère *Thiriot* , dont les lettres sont toujours instructives , et qui écrit une fois en six mois. Ce frère aura pourtant, dans six mois, un ouvrage d'un de nos frères de la propagande , qui pourra lui être utile, et faire prospérer la vigne du Seigneur.

Allons donc , paresseux , écrivez-moi donc comment on a reçu la réplique foudroyante de l'abbé de *Chauvelin* aux jésuites. 1762.

Quelles nouvelles du tripot de la comédie ? quelle tragédie jouera-t-on ? quelles sottises fait-on ? envoyez-moi donc celles de *Piron* , puisque j'ai lu celles de *Gresset*.

L E T T R E L X.

A M. D A M I L A V I L L E.

26 de janvier.

MES chers frères , je vous remercie , au nom de l'humanité , du *Manuel de l'inquisition*. C'est bien dommage que les philosophes ne soient encore ni assez nombreux , ni assez zélés , ni assez riches pour aller détruire , par le fer et par la flamme , ces ennemis du genre-humain , et la secte abominable qui a produit tant d'horreurs.

M. *Picardin* me mande qu'il est assez content du succès du *Droit du seigneur* : on dit qu'on l'a gâté encore après la première représentation. Il faudrait avoir un peu plus de fermeté , et savoir résister à la première fougue des critiques , qui fait du bruit les premiers jours , et qui se tait à la longue. On ne peut que

— corriger très - mal quand on corrige sur le
1762. champ, et sans consulter l'esprit de l'auteur :
cela même enhardit les censeurs ; ils critiquent
ces corrections faites à la hâte, et la pièce n'en
va pas mieux.

Je vais écrire aux frères *Cramer*, et j'enverrai,
par la poste suivante, les deux exemplaires
qu'on demande concernant *le Despotisme orient-*
tal. Ce livre, très-médiocre, n'est point fait
pour notre heureux gouvernement occidental.
Il prend très-mal son temps, lorsque la nation
bénit son roi et applaudit au ministère. Nous
n'avons de monstres à étouffer que les jésuites
et les convulsionnaires.

M. *Picardin* demande absolument la préface
du *Droit du seigneur* : cela est de la dernière
conséquence ; il y a quelque chose d'essentiel
à y changer. Je supplie donc qu'on me l'envoie
par la première poste, et M. *Picardin* la renverra
incontinent.

On n'a point reçu de lettre de frère *Thiriot* ;
cela n'a pas trop bon air ; il devait, ce me
semble, montrer un peu plus de sensibilité.

J'embrasse tendrement tous les frères. S'ils
ne deffillent pas les yeux de tous les honnêtes
gens, ils en répondront devant DIEU. Jamais
le temps de cultiver la vigne du Seigneur n'a
été plus propice. Nos infames ennemis se
déchirent les uns les autres ; c'est à nous à

tirer sur ces bêtes féroces pendant qu'elles se mordent , et que nous pouvons les mirer à notre aise. 1762.

Soyez persévérans , mes chers frères , et priez DIEU pour moi qui ne me porte pas trop bien.

Elevons nos cœurs à l'Eternel. *Amen.*

LETTRE LXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices , 26 de janvier.

O Mes anges ! je vous remercie d'abord , vous et M. le comte de *Choiseul* , de l'éclaircissement que je reçois sur les propositions de mariage faites , en 1725 , entre deux têtes couronnées. Je vous prie de dire à M. le comte de *Choiseul* qu'un jour le maréchal *Keit* me disait : *Ah ! Monsieur , on ment dans cette cour-là encore plus que dans la cour de Rome.*

Mais vous m'avouerez que si les Scythes savent mentir , ils savent encore mieux se battre , et qu'ils deviennent un peuple bien redoutable. Je suis leur serviteur , comme vous savez , et un peu le favori du favori ; mais j'avoue qu'ils mentent beaucoup , et je ne l'avoue qu'à mes anges.

— 1762. Il est fort difficile de trouver à présent les sermons du rabbin *Akib* ; on tâchera d'en faire venir de Smyrne incessamment.

A l'égard du capitaine de chevaux, si fiançailles ne font pas époufailles, désir passager n'est pas fiançailles ; on attendra tranquillement que DIEU et le hasard mettent à fin cette belle aventure.

Je vais tâcher, tout malingre que je suis, d'écrire un mot à M. le président de *la Marche*, et le remercier de son beau zèle pour mon nom. Vous devriez bien le détourner du malheureux penchant qu'il semble avoir encore pour cette secte abominable, contre laquelle le rabbin *Akib* semble porter de si justes plaintes.

Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents ; il faudrait tirer à balles sur eux tandis qu'ils se mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monstres. Vous me trouverez peut-être un peu sévère dans ce moment, mais c'est que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur.

Je vous demande en grâce, mes divins anges, de me renvoyer mes deux *Cassandre* ; et si la fièvre me quitte, vous aurez bientôt un *Cassandre* selon vos désirs. Mille tendres respects.

Encore un mot, tandis que j'ai le sang en
mouvement.

mouvement. Je suis douloureusement affligé qu'on ait retranché l'homme qui paye noblement quand il perd une gageure (*), et la réponse délicieuse à mon gré, *ai-je perdu ?* Nous nous gardons bien, sur notre petit théâtre, de supprimer ce qui est si fort dans la nature ; car nous n'avons point le goût sophistiqué comme on l'a dans Paris, et nos lumières ne sont point obscurcies par la rage de critiquer mal à propos, comme c'est la mode chez vous, à une première représentation. Il faut avoir le courage de résister à ces premières critiques, qui s'évanouissent bientôt.

Je crois que ce qui me donne la fièvre, est qu'on ait retranché, dans *Zulime*, le *j'en suis indigne* du cinquième acte, qui fait chez nous le plus grand effet, et qui vaut mieux que *Eh bien, mon père !* dans *Tanocrède*. Puisqu'on m'a ôté ce trait de la pièce, qui est le meilleur, je n'ai plus qu'à mourir, et je meurs (du moins je me couche). Adieu.

(*) Dans le *Droit du seigneur*.

1762.

L E T T R E L X I I.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices , 27 de janvier.

IL y a, Monseigneur, une prodigieuse différence, comme vous savez, entre vous et votre chétif ancien serviteur. Vous êtes frais, brillant, vous avez une santé de général d'armée, et je suis un pauvre diable d'hermite, accablé de maux, et surchargé d'un travail ingrat et pénible; c'est ce qui fait que votre serviteur vous écrit si rarement. Je me flatte bien que notre doyen a fait l'honneur à l'académie de lui présenter notre Dictionnaire. Je le crois fort bon : ce n'est pas parce que j'y ai travaillé, mais c'est qu'il est fait par mes confrères.

Je vous exhorte à voir le Droit du seigneur, qu'on a follement appelé l'Ecueil du sage. On dit qu'on en a retranché beaucoup de bonnes plaifanteries, mais qu'il en reste assez pour amuser le seigneur de France qui a le plus usé de ce beau droit. Si vous veniez dans nos déserts, vous me verriez jouer le bailli, et je vous assure que vous recevriez madame *Denis* et moi dans la troupe de sa Majesté. On dit

qu'on a donné des Etrennes aux fots. Assurément ces étrennes-là ne vous sont pas dédiées; mais s'il fallait envoyer ce petit présent à tous ceux pour qui il est fait, il n'y aurait pas assez de papier en France. Je vous avertis que mademoiselle *Corneille* est une laideron extrêmement piquante, et que, si vous voulez jouir du droit du seigneur avant qu'on la marie, il faut faire un petit tour aux Délices; mais malheureusement les Délices ne sont pas sur le chemin du Bec d'Ambaye. 1762.

Je crois *Luc* extrêmement embarrassé. Vous savez qui est *Luc*: cependant il fait toujours de mauvais vers, et moi aussi. Agréez mon éternel et tendre respect.

L E T T R E L X I I I.

A M. D A M I L A V I L L E.

30 de janvier.

J E m'étais trompé, mon frère; ce n'était point *le Despotisme oriental* que j'avais lu en manuscrit. Je viens de lire votre imprimé; il y a de l'érudition et du génie. Il est vrai que ce système ressemble un peu à tous les autres; il n'est pas prouvé; on y parle trop affirmati-

— vement quand on doit douter , et c'est mal-
1762. heureusement ce qu'on reproche à nos frères.

D'ailleurs je suis très-fâché du titre ; il indisposera beaucoup le gouvernement , s'il vient à sa connaissance. On dira que l'auteur veut qu'on ne soit gouverné ni par DIEU ni par les hommes ; on fera irrité contre *Helvétius* à qui le livre est dédié. Il semble que l'auteur ait tâché de réunir les princes et les prêtres contre lui ; il faut tâcher de faire voir , au contraire , que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois. Les prêtres , il est vrai , sont odieux dans ce livre , mais les rois le sont aussi. Ce n'est pas le but de l'auteur , mais c'est malheureusement le résultat de son ouvrage. Rien n'est plus dangereux ni plus mal-adroit. Je souhaite que le livre ne fasse pas l'effet que je crains ; les frères doivent toujours respecter la morale et le trône. La morale est trop blessée dans le livre d'*Helvétius* , et le trône est trop peu respecté dans ce livre qui lui est dédié.

Les frères seraient bien abandonnés de DIEU s'ils ne profitaient pas des heureuses circonstances où ils se trouvent. Les jansénistes et les molinistes se déchirent et découvrent leurs plaies honteuses ; il faut les écraser les uns par les autres , et que leur ruine soit le marche-pied du trône de la vérité.

J'embrasse tendrement les frères en *Lucret*,

en *Cicéron*, en *Socrate*, en *Marc-Antonin*, en *Julien*, et en la communion de tous nos saints patriarches. 1762.

L E T T R E L X I V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier de février.

QUELS diables d'anges ! Je reçois le paquet avec ma romancine. Vraiment, comme on me lave la tête ! La poste va partir : je dicte à la fois ma réponse, et j'écris ma justification dans mon lit, où je suis assez malade.

Mes divins anges, vous ne savez ce que vous dites. Faites-vous représenter la lettre à *Duchefne*, et vous verrez que je n'ai pas tort, et le cœur vous saignera de m'avoir grondé.

Plus j'y pense, plus je crois ne lui avoir point donné positivement permission d'imprimer *Zulime* ; ou ma vicillesse et mes travaux m'ont fait perdre la mémoire, ou il y a dans la lettre ces propres mots :

„ M. de *V.* vous donnera volontiers la permission que vous demandez ; mais il croit
 „ qu'il faudrait y ajouter quelques morceaux
 „ de littérature, &c. „

La lettre, ce me semble, n'était qu'un

— 1762. compliment, une recommandation auprès de ceux qui font les dépositaires de l'ouvrage. Je ne doute pas que vous ne vous foyez fait représenter la lettre, et que vous n'ayez jugé selon votre grande prudence et équité ordinaire. Au reste, c'est un bien mince présent pour *le Kain* et mademoiselle *Clairon*; et, en effet, la pièce ne se vendra guère sans quelques morceaux de littérature intéressans, qui piquent un peu la curiosité. Comment, d'ailleurs, la donner au public? fera-ce avec les coupures qu'on ya faites? ces coupures sont toujours du dialogue un propos interrompu. Ces nuances délicates échappent aux spectateurs, et sont remarquées avec dégoût par les yeux sévères du lecteur; d'où il arrive que le pauvre auteur est justement vilipendé par les *Frérons*, sans que personne prenne le parti du pauvre diable.

Le métier est rude, mes anges; je mets à vos pieds *Cassandre*. Voilà comme nous jouerons la pièce sur notre théâtre de *Ferney*, et le grand-prêtre aura plus d'onction que *Brizard*.

Ce qui me fâche, c'est que voilà la czarine morte. J'y perds un peu, mais je me console: les têtes couronnées et les libraires m'ont toujours joué quelques tours. Nous verrons quelle fera la face du Nord, cela m'intéresse beaucoup; et d'ailleurs, en qualité de feseur de tragédies, j'aime beaucoup les péripéties.

Vous allez donc ressusciter Rome sauvée. —
 Que dira notre bon homme *Crébillon*? Il deman- 1762.
 dera qu'on joue son *Catilina* qui a fait assassi-
 ner *Nonnius* cette nuit, et qui veut qu'un chef
 de parti soit bien imprudent, et débite sur-
 tout des vers à la diable. Il est plaifant que
 ce galimatias ait réuffi en son temps. Notre
 nation est folle, mais je lui pardonne : on ne
 fe fait semblant d'aimer *Catilina* que pour me
 faire enrager. Madame de *Pompadour* et le
 bon homme *Tournemine* appelaient *Crébillon*,
Sophocle, et moi on m'accablait de lardons.
 Oh, le bon temps que c'était !

Je reprends la plume pour vous dire que je
 ne fais plus comment faire avec Don Pèdre.
 Du grand, du noble, du furieux, j'en trouve ;
 du pathétique qui arrache des larmes, je n'en
 trouve point. Il faut ou déchirer le cœur ou se
 taire. Je n'aime, sur le théâtre, ni les églogues
 ni la politique. Cinq actes demandent cinq
 grands tableaux ; ils font dans *Cassandre*.
 Croyez-moi, faites jouer *Cassandre* quand
 vous n'aurez rien à faire, cela vous amusera.

Mes chers anges, je n'en peux plus ; ne me
 tuez pas. Je ne fais ce que je deviendrai. J'ai
 sur les bras l'édition de *Corneille*, qu'on com-
 mença hier, et toujours un peu de fièvre.
 J'ai bien peur que les dernières pièces de *Pierre*

— *Corneille ne se passent de commentaire et du*
1762. commentateur.

Vivez, mes anges, et réjouissez-vous.

L E T T R E L X V.

A M O N S I E U R

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 2 de février.

Vous envoyez, Monsieur, une paire de lunettes à un aveugle, et un violon à un manchot. Je sens tout le prix de vos bontés et de votre souvenir, tout indigne que j'en suis. Heureux ceux qui ont *æs triplex* à l'estomac, et qui pourront manger de vos excellentes mortadelles, qui ressemblent au *phallum* des Egyptiens ! heureux les intrépides gorfiers qui avaleront votre roffolis ! Je vais déclarer au grand médecin *Tronchin* qu'il faut absolument qu'il me guérisse, et que j'aye ma part du plaisir de mes convives. Ils s'écrient tous : *Ah ! la bonne chose que ce saucisson ! donnez-moi encore un petit coup de ce roffolis.* Et moi, je suis là comme l'eunuque du sérail, qui voit faire et qui ne fait rien. J'ai donné votre

recette au cuisinier. Vous dites très-agréablement que le docteur *Bianchi* n'en a pas de meilleure. Ah ! Monsieur, je vous crois , et je crois même que tous les médecins du monde sont dans le cas de M. *Bianchi*. 1762.

Si je peux guérir, je viendrai à votre beau théâtre. Il est bien triste pour moi de n'être pas témoin de l'honneur que vous faites aux lettres.

Quand notre peintre de la nature honorera mes petits pénates de sa présence , il verra mon théâtre achevé , et nous pourrons jouer devant lui ; mais il faudrait jouer ses pièces. Je pourrais tout au plus faire le vieux *Pantalon Bisognosi*. J'ai quelquefois deux ou trois heures de bon dans la journée , c'est-à-dire deux ou trois heures où je ne souffre pas beaucoup. Je les consacrerai à M. *Goldoni* ; et , si j'avais de la santé, je le mènerais à Paris avant de faire mon voyage plus long.

Je ne laisse pas de travailler , tout malade que je suis : je broche des comédies dans mon lit ; et quand j'ai fait quelque scène dans ma tête , je la dicte , j'envoie la pièce à Paris , on la joue ; les comédiens gagnent beaucoup d'argent , et ne me remercient seulement pas. On en joue une actuellement dont le sujet est le droit qu'avaient autrefois les seigneurs de coucher avec les nouvelles mariées , le

— 1762. premier jour de leurs noces. On dit qu'il y a du comique et de l'intérêt dans cette pièce; elle réussit beaucoup; mais je n'en suis pas juge, parce que c'est moi qui l'ai faite. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès qu'elle aura été imprimée.

In tanto l'amo, l'onoro, la riverisco, la ringrazio.

L E T T R E L X V I.

A M. D A M I L A V I L L E.

4 de février.

MON cher frère saura que je lui ai écrit toutes les postes, que j'ai déterré les deux exemplaires de l'oriental avec les sentimens du curé (*), dont j'ai fait trois envois à trois postes différentes. Je suis frère fidelle, et frère exact.

M. *Picardin*, de l'académie de Dijon, attend toujours, avec grande impatience, le Droit du seigneur, tel qu'on l'a châtré et mutilé. Il me le prêtera, et nous le jouerons incontinent à Ferney sur un très-joli théâtre. Et si jamais frère *Thiriot*, qui n'est pas retenu par le vingtième, et qui n'a rien à faire, vient voir nos petites

(*) *Messier.*

drôleries , il trouvera peut-être que mademoiselle *Clairon* ne désavouerait pas madame *Denis* pour son élève , et que mademoiselle *Corneille* pourrait passer pour celle de mademoiselle *Dangeville*.

1762.

M. *Picardin* vous prie très-instamment , mon cher frère , de continuer vos bontés à cet Ecueil du sage. Il ne ferait peut-être pas mal de faire mettre , dans l'*Avant-coureur* , qu'on s'est trompé quand on m'a attribué cet ouvrage , et qu'on n'est point du tout sûr qu'il soit de moi. Cela servirait à dérouter le public que les grands politiques doivent toujours tromper.

M. *Picardin* vous supplie de faire deux lots du produit de l'histrionage ; l'un fera pour le cher frère *Thiriote* , le plus grand paresseux de la cité ; l'autre fera en dépôt chez M. de *Laleu* , notaire , pour être perçu par celui à qui il est promis.

M. *Picardin* , qui a du goût , a été fort irrité que les histrions aient retranché à la fin , *ai-je perdu la gageure ?* Ce n'est pas la peine de faire une gageure pour n'en pas parler ; c'est la discrétion qu'il faut que le marquis paye. On s'est mis , depuis quelque temps , à proscrire le comique de la comédie ; c'est-là le sceau de la décadence du génie. Le goût est égaré dans tous les genres , et il n'appartient qu'à un siècle ridicule de ne vouloir pas qu'on rie.

— 1762. Je lis toujours avec édification le *Manuel de l'inquisition*, et je suis très-fâché que *Candide* n'ait tué qu'un inquisiteur.

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu tous mes paquets, et engagez tous mes frères à poursuivre l'*inf.*.... de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche.

Votre passionné frère V.

LETTRE LXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 de février.

MES anges grondeurs doivent à présent avoir examiné et jugé mon délit. On a écrit à *Gui Duchesne*, qui demeure pourtant au Temple du goût, et on l'a traité comme si sa demeure était dans la maison de maître *Gonin*. En effet, il avait attrapé la pièce du souffleur, moyennant quelques écus et quelques bouteilles. Encore une fois, je me trompe fort, ou ma lettre n'était qu'un compliment.

Ou je me trompe encore, ou *Zulime* produira peu à *le Kain* et à mademoiselle *Clairon*; et je ne crois pas qu'ils trouvent un libraire qui leur en donne plus de 800 livres, attendu

que c'est un ouvrage déjà livré à l'impression, et rapetassé au théâtre. 1762.

Si M. *Picardin* ou *Picardet* a fait le Droit du seigneur ou l'Ecueil du sage, j'ai fait *Cassandre*, moi, et ce sont cinq tableaux pour le salon. Coup de théâtre du mariage, premier tableau.

Statira reconnue et reconnaissant sa fille, second tableau.

Le grand-prêtre mettant les holà; *Statira* levant son voile et pétrifiant *Cassandre*, troisième tableau.

Statira mourante, sa fille à ses pieds, et *Cassandre* effaré, quatrième tableau.

Le bûcher, cinquième tableau.

Le tout avec des notes instructives au bas des pages, sur les personnages, sur les initiés, sur les sacrés mystères, sur la prière d'*Orphée*: *Etre unique, éternel, &c.*, sur les bûchers, sur l'usage où les dames étaient alors de se brûler. Voilà de quoi faire une jolie édition avec estampes.

Mes divins anges doivent se tenir pour dit que je suis tiré au sec, qu'il ne me reste pas une goutte de sang dans la veine poétique, pas un esprit animal.

Pourquoi ne pas donner cinq ou six représentations de *Cassandre* à la mi-carême, et reprendre après Pâques? On pourrait me r'ouvrir la veine pendant la quinzaine où le

— théâtre est fermé. Je laisse le tout à la discrétion
1762. de mes anges.

On a commencé l'édition de *Pierre* ; c'est une rude et appesantissante besogne d'être commentateur et éditeur ; cela ne m'arrivera plus.

Vous n'êtes pas assez fâchés de la mort de mon impératrice.

Si j'ai fait une sottise avec *Gui Duchesne*,

Dieu fit du repentir la vertu des rimeurs.

Mille tendres respects aux anges.

LETTRE LXVIII.

A U M E M E.

8 de février.

N O N , mes anges , non , jamais M. l'ambassadeur *Chauvelin* ne réussira dans sa négociation auprès du roi *Cassandre* mon maître. Il veut que *Cassandre* ignore qui est *Olimpie*. Alors ressemblance avec *Zaïre* , alors plus de ce mélange heureux et terrible de remords et d'amour , alors le coup de théâtre du mariage est affaibli , &c. &c. Je ne proposerai jamais ce traité au roi mon maître ; il me répondrait

qu'on le prendrait pour un imbécille s'il ignorait la naissance de sa captive, tandis qu'un étranger en est informé. Monsieur l'ambassadeur doit savoir qu'il n'en est pas de sa cour comme de la mienne ; que nous ferons nos filles ; que les étrangers les aperçoivent rarement, et que ce n'est qu'en qualité d'ami de la maison qu'*Antigone* a pu se douter de quelque chose. — 1762.

N. B. Quiconque lit *Cassandre*, frémit et pleure.

Mais quand je la lis, je transporte, je fais fondre.

Il faut se donner le plaisir de faire jouer trois pièces nouvelles en trois mois.

Vraiment madame *Scaliger* ne borne pas son goût au théâtre ; son vaisseau pour les verres est malheureusement le plus beau vaisseau qui soit en France.

Les Espagnols ne se pressent pas, à ce que je vois. Ah, quels lambins !

Je baise le bout de vos ailes.

1762.

L E T T R E L X I X.

A MADAME DE FONTAINE , à Paris.

8 de février.

MA chère nièce , voilà *Cassandre* tel que je l'ai fait lire à M. le cardinal de *Bernis* , à M. le duc de *Villars* , à M. de *Chauvelin* , à des connaisseurs , à ceux qui n'ont que de l'instinct. Tous l'ont également approuvé.

Je voudrais que vous donnassiez un jour à dîner à d'*Alembert* et à *Diderot* : il y a aussi un *Damilaville* , premier commis du vingtième ; c'est la meilleure ame du monde , c'est mon correspondant , c'est l'intime ami de tous les philosophes. Vous pourriez mettre mademoiselle *Clairon* de la fête. Je ne fais pas si on la récitera jamais comme je l'ai lue ; j'ai toujours fait frémir et fondre en larmes ; mais , comme je me défie de l'illusion que peut faire un auteur , je l'ai toujours soumise au jugement des yeux qui sont plus difficiles que les oreilles.

Je ne vois pas ce qui empêcherait de jouer *Cassandre* vers la mi-carême. On ne risquerait rien ; et , en cas de succès , on le reprendrait à la rentrée ; en cas de sifflets , on ferait ses pâques.

Je

Je vous avoue que je me meurs d'envie de voir sur le théâtre un prêtre bon homme, qui fera le contraire du fanatique *Joad*, qui me fait chérir la personne d'*Athalie*. 1762.

Mais non ; je change d'avis, j'abandonne Paris à la comédie italienne réunie avec l'opéra comique contre *Cinna* et contre *Phèdre*. Je crois *Cassandre* très-singulier, très-théâtral, très-neuf ; c'est précisément pour cela que je ne veux pas qu'on le joue.

Je me suis avisé de mettre des notes à la fin de la pièce ; ces notes feront pour les philosophes. J'y révèle les secrets des anciens mystères : l'hiérophante me fournit le prétexte d'apprendre aux prêtres à prier DIEU pour les princes, et à ne pas se mêler des affaires d'Etat. Je prends vigoureusement le parti d'*Athalie* contre *Joad* : tout cela m'amuse beaucoup plus qu'une représentation que je ne verrais pas, qui n'est pas faite pour les partisans d'*Arlequin*.

Nous ne perdons point notre temps, comme vous voyez ; mais le plus agréable emploi que j'en puisse faire est de vous écrire.

1762.

L E T T R E L X X .

A M. D A M I L A V I L L E .

8 de février.

C H E R frère , que le Dieu de nos pères m'a donné, lisez cette lettre à cachet volant, et envoyez - la.

Puisqu'il n'y a eu que neuf représentations, il faut, mon cher frère, en donner tout le profit à frère *Thriot*; je trouverai d'ailleurs le moyen de récompenser la personne qui devait partager. Je ne vois pas sur quoi l'on s'obstine à me croire l'auteur de l'Ecueil du sage, puisque j'ai toujours mandé que je ne le suis pas. Si les comédiens avaient une certitude que cette pièce est de moi, ils seraient très-fâchés que j'en eusse abandonné le profit à d'autres qu'à eux. Au reste, Nanine n'eut pas tant de représentations, et le Droit du seigneur vaut mieux que Nanine.

Oh, le bon livre que le *Manuel* des monstres inquisiteurs! *ut, ut est*. Mon frère aura un *Meslier* dès que j'aurai reçu l'ordre: il paraît que mon frère n'est pas au fait. Il y a quinze à vingt ans qu'on vendait le manuscrit de cet ouvrage huit louis d'or. C'était un

très-gros in-4° ; il y en a plus de cent exemplaires dans Paris. Frère *Thiriot* est très au fait. 1762. On ne fait qui a fait l'extrait, mais il est tiré tout entier, mot pour mot, de l'original. Il ya encore beaucoup de personnes qui ont vu le curé *Meslier* : il serait très-utile qu'on fît une édition nouvelle de ce petit ouvrage à Paris ; on peut la faire aisément en trois ou quatre jours. On dit, mes chers frères, qu'on ya imprimé une petite feuille intitulée *le Sermon du rabbin Akib*. M. le duc de *la Vallière*, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille que je ne peux trouver. Il est expédient que mes frères l'envoyent à Versailles, à M. le duc de *la Vallière*. Au reste, il est bien à désirer que le nom du frère hermite ne soit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères.

Les frères *Cramer* supprimeront soigneusement la préface de l'oriental. *Helvétius* est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage. Est-il à Paris frère *Helvétius* ?

Je voudrais savoir quel est l'auteur d'un libelle de l'année passée, oublié cette année-ci, intitulé *le Citoyen de Montmartre*.

Que *Socrate*, *Platon*, *Lucrèce*, *Epictète*, *Marc-Antonin*, *Julien*, *Bayle*, *Shaftesbury*, *Bolingbroke*, *Middleton*, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde !

1762.

L E T T R E L X X I.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Delices , 9 de février.

J'AI présenté au roi *Cassandre* mon maître, dans sa maison de campagne d'Ephèse, ce projet de négociation de votre Excellence. Le roi mon maître est prévenu pour vous de la plus haute estime; il connaît votre esprit conciliant, fécond, juste, aussi estimable qu'aimable. Il m'a assuré qu'il sent tout le prix de vos conseils, et qu'il en a profité; mais, comme tous les princes ont leurs défauts, je vous avouerai qu'il y a des articles sur lesquels le roi mon maître est têtue comme un mulet. Il dit qu'on le regarderait en Macédoine comme un imbécille, s'il ignorait la naissance d'*Olimpie* élevée dans sa cour, tandis qu'*Antigone* étranger est instruit de cette naissance; que les remords alors n'auraient aucun fondement, qu'ils seraient ridicules, au lieu d'être terribles; que de plus cette ignorance de la naissance d'*Olimpie* rentrerait dans les intrigues vulgaires des cent tragédies où un prince reconnaît dans sa maîtresse un ennemi; et qu'enfin ce que vous croyez capable de soutenir l'intérêt, serait capable de le détruire.

Il m'a ajouté que les éclairciffemens , les préparations , les longues histoires que cet arrangement exigerait , jetteraient un froid mortel sur un fujet qui marche avec rapidité , et qui est plein de chaleur. Je lui ai représenté toutes vos raisons , rien n'a pu le faire changer de sentiment. Assurez , me dit-il , monsieur l'ambassadeur d'Athènes qu'en tout le reste je défère à ses avis , que je suis pénétré pour lui de la plus vive reconnaissance , que je lui présenterai *Olimpie* , si jamais il passe par la Macédoine pour aller en Asie. 1762.

Je vous confierai qu'il est infiniment touché des charmes de madame l'ambassadrice ; mais , comme il n'a que soixante et neuf ans , il attend qu'il en ait soixante et douze pour faire sa déclaration. Pour moi , Monsieur , il y a long-temps que je vous ai fait la mienne , et que je vous suis attaché bien respectueusement avec la plus tendre reconnaissance.

Savez-vous que je perds infiniment dans l'impératrice de Russie ? vous ne m'en soupçonneriez pas.

1762.

L E T T R E L X X I I .

A M A D A M E

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices , 14 de février.

IL y a long-temps , Madame , que le pédant commentateur de *Pierre Corneille* n'a eu l'honneur de vous écrire ; il faut que je vous dise une chose très-consolante pour les femmes.

Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible : elle a eu hier cent-quatre ans , très-régulièrement , et vous jugez bien que les plaisans lui ont proposé de se remarier ; mais elle aime trop sa famille pour donner des frères à ses enfans. La partie par où l'on pense ne s'est point affaiblie en elle ; elle marche , elle digère , elle écrit , gouverne très-bien les affaires de sa maison. Je vous propose cet exemple à suivre un jour.

Pour des hommes de ce caractère , je n'en connais point : *Bernard de Fontenelle* n'était qu'un petit garçon auprès de ma génevoise. Je souhaite à M. le président *Hénault* la centaine au moins de *Fontenelle* ; mais je crois

que *Moncrif* nous enterrera tous. On dit que sa perruque est mieux arrangée et mieux poudrée que jamais. Tout ce qui me fâche , c'est qu'il ne fasse plus de petits vers ; c'est grand dommage.

A propos de *Moncrif*, j'ai fait une perte considérable dans l'impératrice russe ; mais sur le champ j'ai pris l'impératrice-reine, et elle a souscrit pour mademoiselle *Corneille*, tout comme le roi de France. Il faut toujours avoir quelques têtes couronnées dans sa manche. Mademoiselle *Corneille* d'ailleurs joue très-joliment les soubrettes.

Si j'avais de plus grandes nouvelles , Madame , je vous en dirais pour vous amuser ; mais vous avez la meilleure compagnie de Paris chez vous , et vous n'avez pas besoin de ce qui se passe au pied des Alpes.

Vivez , Madame , digérez , pensez , et même riez de toutes les sottises de ce monde , depuis l'inquisition de Lisbonne jusqu'aux pauvretés de Paris , et agréez mon tendre respect.

1762.

L E T T R E L X X I I I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

LA créature du pied des Alpes reçoit la lettre de ses anges, du 9 du courant. Je réponds d'abord à l'article de M. de *la Marche* : il s'y est pris trop tard : j'ai le vol des présidens. Un M. d'*Albertas*, d'Aix en Provence, vient de me prendre tout ce qui me restait ; M. de *la Marche*, huit jours plutôt, aurait eu certainement la préférence ; et, dès que j'aurai quelques fonds, ils feront à lui. Voilà pour le temporel.

Le spirituel m'abasourdit. Vous devenez durs et impitoyables ; vous abusez de la bonté que j'ai eu d'avertir, à la tête des scènes de *Cassandre*, que le temple est tantôt ouvert, tantôt fermé ; et vous avez la cruauté de me dire en face que, quand le temple sera ouvert, les acteurs viendront jusque dans le pérille. Est-ce ma faute, à moi malheureux, si vos acteurs n'ont point de voix, s'il faut qu'ils viennent sur le bord du théâtre pour se faire entendre ? De plus, quand le temple est ouvert, ne suppose-t-on pas toujours les personnages dans l'endroit où ils doivent être ? Et nommez-moi donc la pièce où quatre scènes de
fuite

fuite peuvent naturellement se passer dans la même chambre. Les acteurs ne font-ils pas tacitement supposés par le spectateur bienveillant passer d'une chambre à l'autre? Mais vous n'êtes point bienveillants, et vous avez juré de m'exterminer. Eh bien, je vous sacrifie la place publique : on se battra dans le parvis ; et cela même peut produire quelques vers vigoureux sur le sacrilège. Ensuite vous m'accablez toujours de reproches au sujet d'une fille qui *veut servir sa mère*, et vous savez en votre conscience que j'ai changé ce passage.

Je ne vous entends point, ou plutôt vous ne m'avez pas entendu quand vous m'écriviez que *c'est une énigme inconcevable, dans Olympie, de dire à Cassandre : De ce temple surtout garde-toi de sortir.* Quoi ! la mère vient de lui dire que *Cassandre* doit être assassiné au sortir du temple, et *Olympie* qui aime *Cassandre* ne l'avertira-t-elle pas malgré elle ? et ce n'est pas là une belle situation ? Je présume que vous avez lu trop rapidement la scène du quatrième acte entre la mère et la fille ; je soupçonne qu'il faut appuyer davantage sur cet assassinat qui doit se commettre au sortir du temple, afin que vous n'ayez plus de prétexte de me persécuter. Vous avez encore la barbarie de ne pas vouloir que *Cassandre*, le fils de la maison, eût eu mille attentions pour

— l'esclave de son père. Où est donc la contradiction ?

1762. D'ailleurs, chaque jour on colle un petit papier; je vous en ai envoyé trois ou quatre, et j'en ai dix ou douze. Je travaille sans relâche, et pour qui? pour un peuple ignorant, égaré, volage, qui s'ennuiera aux scènes de *Catilina* et de *César*, et qui courra en foule à la fatale union d'*Arlequin* et de la foire.

Voilà ce qui devrait allumer en vous une sainte et courageuse haine.

Hélas! j'avais renoncé au tripot; vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et je suis dans l'amertume.

De vous accabler encore de petits papiers à coller, cela vous ferait très-incommode à la longue; il vaut mieux reprendre la louable coutume de renvoyer l'exemplaire, d'autant plus que, pendant qu'il sera en route, on aura fait encore peut-être force changemens nouveaux pour plaire à mes anges.

Mais ils ne m'ont rien dit du livre infernal de ce curé *Jean Meslier*, ouvrage très-nécessaire aux anges de ténèbres, excellent catéchisme de *Belzébuth*. Sachez que ce livre est très-rare, c'est un trésor. Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts contre l'*inf...*, vous rendrez service au genre-humain. Mille tendres respects.

LETTRE LXXIV.

1762.

A U M Ê M E.

*Humble réponse à l'édit de mes anges, donné
rue de la Sourdière, 16 de février.*

A Ferney, 24 de février.

LA créature *V.* fera ponctuellement tout ce que ses anges lui ont signifié.

Il enverra lettres, déclarations conformes à leur sage et bénigne volonté, et ne fera pas comme le parlement de Bourgogne, qui cesse ses fonctions parce qu'il croit qu'on lui a dit des injures.

Il n'attend que la pièce pour la faire repartir sur le champ avec force corrections; il avise ses divins anges qu'on a plus étendu, plus circonstancié le meurtre de *Cassandre*, qui doit s'exécuter au sortir du temple, afin que nul ne soit surpris de voir que la pauvre *Olimpie*, après avoir précédemment prié *Cassandre* de vider le temple, lui dise toute effarée de n'en pas sortir. Si mes anges s'y sont mépris, bien d'autres s'y méprendraient.

Quant au local, je ne vous entends point, où vous ne m'entendez pas, et dans l'un et l'autre cas c'est ma faute. Peut-être a-t-on

— 1762. oublié dans la copie de marquer que le temple est fermé à la première scène du quatrième acte, et ouvert ensuite. C'est aux pieds d'un autel, et près d'une colonne, que *Cassandre* trouve *Olimpie*; ils se parlent vers cet autel qui est dans le temple. Si les acteurs n'ont pas la voix assez forte pour se faire entendre de l'intérieur de ce temple, ce n'est pas ma faute; s'ils avancent un peu dans le parvis, le public suppose toujours qu'ils sont dans l'intérieur, et, tant qu'il voit le temple ouvert, il est assez sous-entendu que la scène est dans ce temple. Jamais l'unité du lieu n'a été plus rigoureusement observée. Il ferait à souhaiter que la façade du temple ne laissât que huit pieds pour le vestibule; que, les portes du temple étant ouvertes, les acteurs ne s'avancassent jamais jusque dans ce vestibule ouvert, jusque dans ce parvis. Mais, encore une fois, si leur voix alors ne faisait pas assez d'effet, il faudrait bien leur passer de s'avancer deux ou trois pas dans ce parvis. Je soupçonne que vous avez cru que la porte du temple devait être, comme à l'ordinaire, dans le fond du théâtre; mais non, elle est sur le devant. Imaginez qu'au premier acte la toile se lève; on voit sur le bord du théâtre la façade d'un temple fermé; *Sothène* est à la porte du temple; cette porte s'ouvre.

Dès que la toile est levée, *Cassandre* sort du temple pour parler à *Softène*, et la porte se referme incontinent, après avoir laissé voir au spectateur deux longues files de prêtres et de prêtresses couronnés de fleurs, et une décoration magnifiquement illuminée au fond du sanctuaire. L'œil toujours curieux et avide est fâché de ne voir qu'un instant ce beau spectacle; mais il est ravi lorsqu'à la troisième scène il voit la pompe de la cérémonie du mariage dans ce temple, et *Antigone* qui frémit de colère à la porte.

Il ne s'agit donc que de marquer en marge expressément les endroits où les acteurs doivent être.

Il serait à souhaiter qu'on pût représenter une place, un parvis, un temple; mais, puisque dans nos petits tripots parisiens nous ne pouvons imiter la magnificence du théâtre de Lyon, il faut suppléer comme on peut à notre mesquinerie. On fermera donc le temple au commencement du quatrième acte, et *Cassandre* et *Antigone*, qui étaient dans l'intérieur à la fin du troisième, seront dans le vestibule ou parvis au commencement du quatrième; ils seront prêts à fondre l'un sur l'autre, partant chacun de la première coulisse, le grand-prêtre et sa suite au milieu. Cela doit faire un très-beau spectacle. Tout parle aux yeux dans

— cette pièce , tout y forme des tableaux, tantôt
1762. attendriffans , tantôt terribles.

Ce genre un peu nouveau demande le plus grand concert de tous les acteurs et du décorateur, et ce n'est peut-être pas l'ouvrage de six jours.

Un des tableaux les plus difficiles à exécuter est celui où *Statira* est mourante entre les mains d'*Olimpie* qui , embrassant sa mère et repoussant *Cassandre* , appelant du secours, et craignant en même temps pour son amant et pour sa mère , doit exprimer un mélange de mouvemens et de passions qui ne peut être rendu que par une actrice consommée. Le tableau du cinquième acte est d'une exécution encore plus difficile ; ainsi j'avoue avec mes anges qu'il n'y a que mademoiselle *Clairon* qui puisse jouer *Olimpie*. Il me semble qu'elle a pour elle le premier acte, le quatre et le cinq ; *Statira* n'en a que deux où elle efface sa fille. De plus, on peut donner à la pièce le nom d'*Olimpie*, afin que mademoiselle *Clairon* ait encore plus d'avantages, et paraisse jouer le premier rôle.

J'avouerai encore, après y avoir bien pensé, qu'il vaut mieux ne point donner la pièce au théâtre que de la hasarder entre des mains qui ne soient pas exercées et accoutumées à faire approcher celles du parterre l'une de l'autre.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ephèse, 26 de février.

VOTRE Excellence est bien persuadée de tous les sentimens que le roi mon maître a pour elle. Il s'intéresse à votre santé ; il m'en a parlé avec une sensibilité qui est bien rare dans les personnes occupées de grandes affaires. C'est un exemple que vous lui avez donné ; il fait que , dans la guerre et dans les négociations, vous avez toujours cultivé l'amitié , et que vous paraissez toujours occupé de vos amis comme si vous aviez du temps de reste. Votre caractère l'enchanter. Il a été lui-même assez malade ; mais dès que sa Majesté macédonienne a été en état de raisonner, je lui ai fait part de vos remontrances. Il admire toujours la sagacité de votre génie, et la facilité de vos moyens ; il dit qu'il n'a jamais connu d'esprit plus conciliant. J'ai pris ce temps pour lui dire : Faites donc ce qu'il vous propose ; il m'a répondu que cela lui était impossible. „ Mettez-vous à ma place, m'a-t-il dit. Que m'importe d'avoir autrefois donné un coup de sabre à une personne ? quels si grands remords pourrais-je en avoir, si je n'étais

— pas éperdument amoureux de sa fille ? n'ai-
1762. je pas dit exprès à mon maître de la garde-
robe :

Ces expiations , ces mystères cachés ,
Indifférens aux rois et par moi recherchés ,
Elle en était l'objet ; mon ame criminelle
N'osait parler aux Dieux que pour approcher d'elle.

Vous savez , a-t-il ajouté , qu'on ne s'inté-
resse guère qu'à nos passions , et très-peu à nos
dévotions ; si je me suis confessé , et si j'ai
communié , on sent bien que c'est pour
Olimpie. J'insiste encore sur les ridicules qu'on
me donnerait si mon père et moi avions eu
pendant treize ans la fille d'*Alexandre* entre
nos mains , après l'avoir prise dans son palais ,
et que nous n'en fussions rien. »

Je ne vois d'autre réponse à cet argument
que de bâtir un roman à la façon de *Calprenède* ;
et de supposer un tas d'aventures improbables ,
d'amener quelque vieillard , quelque nourrice
qu'il faudrait interroger ; et ce nouveau fil
romprait infailliblement le fil de la pièce. L'es-
prit partagé entre tant d'événemens perdrait
de vue le principal intérêt. » Il y a bien plus ,
dit-il ; une reconnaissance est touchante quand
elle se fait entre deux personnes qui ont inté-
rêt de se reconnaître ; mais *Cassandre* , en

apprenant que sa maîtresse est la fille de *Statira* n'apprendrait qu'une très-fâcheuse nouvelle. De plus, il faudrait deux reconnaissances au lieu d'une, celle d'*Olimpie* et celle de *Statira*; l'une ferait tort à l'autre. »

Je vous avoue que j'ai été fort ébranlé de toutes ces raisons que le roi mon maître m'a déduites fort au long, et dont je communique le faible précis à votre Excellence. Je l'en fais juge, et je la supplie de considérer dans quel embarras elle nous jetterait s'il fallait refondre toute la pièce uniquement pour faire apprendre par *Antigone* ce qu'on peut très-bien savoir sans lui.

On m'a envoyé du petit royaume des Gaules, situé au bout de l'Occident, un petit écrit concernant des prêtres des idoles, qu'on appelle jésuites : je ne fais ce que c'est que cette affaire; on ne s'en soucie guère à Ephèse. J'en fais part, à tout hasard, à votre Excellence. *Statira*, *Olimpie* et l'hiérophante font mille vœux pour vous et madame l'ambassadrice.

1762.

L E T T R E L X X V I.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 26 de février.

JE ne savais où vous prendre, Monsieur; vous ne m'avez point informé de votre demeure à Paris: je ne pouvais vous remercier ni de votre souvenir, ni de votre excellent pâté. Je vous crois actuellement dans votre château; le mien est un peu entouré de neiges. Je crois le climat d'Angoulême plus tempéré que le nôtre, et je vous avoue que, si je m'applaudis en été d'avoir fixé mon séjour entre les Alpes et le mont Jura, je m'en repens beaucoup pendant l'hiver. Si on pouvait être périgourdin en janvier, et suiffe en mai, ce serait une assez jolie vie. Est-il vrai que vous avez des fleurs au mois de février? pour moi je n'ai que des glaces et des rhumatismes.

Je reçois dans ce moment, Monsieur, votre lettre du 13 de février; je vois que je ne me suis pas trompé. Je vous tiens très-heureux d'être loin de toutes les tracasseries qui affligent Paris, la cour et le royaume. Je n'ai point encore vu le mémoire de M. le maréchal de *Broglie*, mais j'augure mal de cette

division. Voici un petit mémoire en faveur des jésuites ; j'ai cru qu'il vous amuserait.

 1762.

On me mande que madame de *Pompadour* est attaquée d'une goutte seréine qui lui a déjà fait perdre un œil , et qui menace l'autre. L'Amour était aveugle , mais il ne faut pas que *Vénus* le soit. Il y a un autre dieu aveugle , c'est *Plutus* ; celui-là a non-seulement perdu les yeux , mais les mains , j'entends les mains avec lesquelles on donne ; car pour celles avec lesquelles on prend , il en a plus que *Briarée*. J'ai fait une très-grande perte dans l'impératrice de Russie , et je ne la réparerai pas ; elle m'accablait de bontés. Elle venait de souscrire pour deux cents exemplaires , en faveur de mademoiselle *Corneille*. La philosophie console de tout ; et il n'y a de philosophie que dans la retraite. Jouissez de la vôtre , jouissez de vous-même , et conservez-moi vos bontés.

1762.

L E T T R E L X X V I I .

A MADAME DE FONTAINE.

Février.

MA chère nièce, sans doute j'irai vous voir si vous ne venez pas chez moi ; mais il faut conduire l'édition de *Corneille*, qui est commencée. En voilà pour un an. Je vous renverrai *Cassandre* dès que ceux à qui je l'ai confié me l'auront rendu ; il est juste que vous l'ayez entre les mains. Vous verrez si chaque acte ne forme pas un tableau que *Vanloo* pourrait dessiner.

On a mutilé, estropié trois actes du *Droit du seigneur*, ou de l'*Ecueil du sage*, à la police ; c'est le bon homme *Crébillon* qui a fait ce carnage, croyant que ces gens-là étaient mes sujets. Il faut permettre à *Crébillon* le radotage et l'envie ; le bon homme est un peu fâché qu'on se soit enfin aperçu qu'une partie carrée ne sied point du tout dans *Electre*.

Je voudrais, pour la rareté du fait, que vous eussiez lu ou que vous lussiez son *Catilina* que madame de *Pompadour* protégea tant, par lequel on voulut m'écraser, et dont on

se servit pour me faire avaler des couleuvres —
 dont on n'aurait pas régalié *Pradon*. C'est ce 1762.
 qui me fit aller en Prusse, et ce qui me tient
 encore éloigné de ma patrie. J'ai connu par-
 faitement de quel prix sont les éloges et les
 censures de la multitude, et je finis par tout
 mépriser.

Le Droit du seigneur n'a été livré aux
 comédiens que pour procurer quelque argent
 à *Thiriot* qui n'en dira pas moins du mal de moi
 à la première occasion, quand mes ennemis
 voudront se donner ce plaisir-là. Il doit avoir
 la moitié du profit, et un jeune homme qui
 m'a bien servi doit avoir l'autre.

Mon impératrice de Russie est morte; et,
 par la singularité de mon étoile, supposé que
 j'aye une étoile, il se trouve que je fais une
 très-grande perte.

Je vous embrasse le plus tendrement du
 monde, et votre gros garçon.

1762.

L E T T R E L X X V I I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de mars.

O mes anges, vous aurez incessamment *Acante* conforme à la prud'homme de la police, et aux volontés du parterre, volontés qui font souvent des caprices auxquels il ne faut pas se rendre aveuglement, mais qu'il ne faut pas choquer avec trop d'obstination.

A l'égard de *Cassandre*, nous avons du temps; et si mon ours de six jours demande six mois pour être léché, nous lécherons six mois entiers sans plaindre notre peine, puisque vous ne la plaignez pas. Vous êtes, vous dis-je, d'impitoyables anges; vous ne faites pas seulement attention que j'ai tout *Pierre Corneille* sur les bras, et encore l'Histoire générale des sottises des hommes; depuis *Charlemagne* jusqu'à notre temps; que je suis vieux et malade, et que je me tue pour une nation un peu ingrate; mais mes anges me tiennent lieu de ma nation.

Vous ne m'avez rien dit de la façon dont le public a appliqué certains vers d'*Aménaïde* au maréchal de *Broglié*.

Vous ne daignez pas me rassurer sur la prétendue intelligence de *Pierre III* et de *Frédéric III*; j'y suis pourtant très-intéressé en qualité d'historiographe russe; mais vous ne me croyez que citoyen des faubourgs d'Ephèse. Vous savez que ma chère impératrice *Elisabeth* avait souscrit deux cents exemplaires pour *Marie Corneille*. 1762.

Vous ne me dites rien non plus du parlement de Bourgogne qui s'est avisé aussi de cesser de rendre justice pour faire dépit au roi qui, sans doute, est fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde est bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouse, il juge; il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités, et cinq ou six bourgeois aux galères; le tout pour avoir chanté des chansons de *David*. Ce parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers.

Je baise vos ailes avec componction.

1762.

L E T T R E L X X I X.

A U M E M E.

Ferney, 8 de mars.

PAIRE D'ANGES,

MADAME *Scaliger* est plus que *Scaliger*; elle a du génie : je suis plein de reconnaissance et de vénération. C'est encore peu que du génie, elle est bon génie. Assez de dames disent leurs dégoûts, assez disent, en tournant la tête : *Ah, l'horreur!* et puis vont jouer et souper; mais trouver le mal et le remède, cela n'est pas du train ordinaire. Je ne peux encore prendre un parti sur ce qu'elle propose; j'avais fait ce *Cassandre* ou cette *Olimpie* uniquement pour le cinquième acte. Je voulais hasarder de faire voir une femme mourant de douleur; je me disais : Le président *Hénault*, dans son petit livre, fait mourir vingt ministres de chagrin; pourquoi *Statira* n'en mourrait-elle pas? En la peignant, surtout dès le second acte, accablée de ses douleurs, et languissante, et invoquant la mort, et n'attendant que ce moment, cela n'était-il pas cent fois plus touchant, cent fois plus naturel que de
faire

faire expirer de douleur , en un seul vers et d'une seule bouchée , une sotte princesse , dans Suréna ? Ah , que cela est beau ! disaient les cornéliens que j'ai vus dans ma jeunesse : *Non, je n'expire point, Madame; mais je meurs.* Et moi je dis : que cela est froid ! que cela est pauvre ! Ah , ce que je commente ne me plaît guère ! Enfin , pourquoi un bâcher ne vaudrait-il pas le pont aux ânes du coup de poignard ?

Pourquoi , avant-hier , un acteur qui lisait la pièce aux autres acteurs qui vont la jouer chez moi , dans huit jours , nous fit-il tous fondre en larmes ? Attendons ces huit jours ; laissez-moi jouer la pièce telle que je l'ai achevée , laissez-moi reprendre mes esprits ; je n'en peux plus , je fors du bal , ma tête n'est point à moi. — Un bal , vieux fou ? un bal dans tes montagnes ? et à qui l'as-tu donné ? aux blaïreaux ? — non , s'il vous plaît ; à très-bonne compagnie ; car voici le fait : nous jouâmes hier le Droit du seigneur , et cela , sur un théâtre qui est plus joli , plus brillant que le vôtre , assurément. Notre théâtre est favorable aux cinquièmes actes ; la fin du quatrième fut reçue très-froidement , comme elle mérite de l'être ; mais à ces vers : *Je vais partir je ne partirai plus ; avouez donc la gageure perdue . . . j'aime . . . et bien donc*

— 1762. *régnent*, à ces vers si vrais, si naturels, si indignement retranchés, il partait des applaudissemens des mains et du cœur. J'avoue que la pièce est bien arrondie; mais enfin c'est notre cinquième acte qui a plu. A des allo-brogés, direz-vous? non; à des gens d'un goût très-sûr, et dont l'esprit n'est ni frelaté ni jaloux, qui ne cherchent que leur plaisir, qui ne connaissent pas celui de critiquer à tort et à travers, comme il arrive toujours à Paris à une première représentation, comme il arriva à l'Enfant prodigue, à Nanine, à Sémiramis, à Mahomet, à Zaïre, oui, à Zaïre. On est assez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques; on sacrifie des traits noblement hasardés auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours. Il y a un beau milieu à tenir entre l'obstination contre les critiques des sages, et l'esclavage de la critique des fous. Vous êtes mes sages, mais soyez fermes. Oui, le Droit du seigneur a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiselle *Corneille* a enlevé tous les suffrages? Comme elle était naturelle, vive, gaie! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la soufflait mal à

propos ! Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaîse, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini ? il a fallu leur donner à souper à toutes, ensuite il a fallu les faire danser : c'était une fête assez bien troussée. Je ne comptais que sur cinquante personnes ; mais passons, c'est trop me vanter.

1762.

Nous jouons *Cassandre* dans huit ou dix jours ; je vous dirai l'effet. Comptez que nous sommes très-bons juges, parce que nous sommes la nature pure et éclairée ; fiez-vous à nous.

Je reviens de *Cassandre* à mon impératrice. Je savais bien qu'*Ivan Schouvalof*, mon favori et celui d'*Elisabeth*, avait raccommo- dé la princesse impériale avec la mourante ; mais on me dit que dans le fond il est fort mal avec l'empereur germanico-russe, aujourd'hui buvant et régnant. C'est son cousin de l'artillerie qui était en grâce ; il n'y est plus ; il vient de mourir.

Cet empire russe deviendra l'arbitre du Nord ; je vous en avertis, messieurs les Français.

Faut-il que les Anglais se moquent partout de vous ? Il y a là un *Keat*, qui fait boire, qui a captivé l'empereur, et votre

— 1762. B..... n'a captivé personne. Ah , pauvres Français , avec vos vaisseaux de province ! vous êtes dans le temps de la décadence , et vous y ferez long-temps. Faites votre provision de café et de sucre ; vous le payerez cher avant qu'il soit peu.

Mes anges , neige-t-il à Paris ?

Mille tendres respects.

V. la créature.

L E T T R E L X X X.

A M. D A M I L A V I L L E.

8 de mars.

A MES FRERES EN BELZEBUTH.

MES frères , vous avez le diable au corps. Un peintre fait en six jours l'esquisse d'un tableau , et , avant d'y mettre des couleurs et d'en arrêter toute l'ordonnance , il le fait voir à des amateurs. Comment peuvent-ils s'étonner que le tableau n'ait pas été achevé ? comment peuvent-ils critiquer des couleurs qui ne sont pas encore sur la toile ? comment mes frères ont-ils pu imaginer que la pièce était faite ? est-ce parce que ce léger croquis a été dessiné en vers , au lieu de l'être en prose ?

mais ne savez-vous pas que je fais toujours
toutes mes esquisses en vers, parce que la prose
me glace? N'en parlons plus, et attendez; mais
songez, comme dit *Rabelais*, qu'il y a des
choses profondes sous cette écorce. On a voulu
mettre au théâtre la religion des prétendus
païens, faire voir, dans des notes, que notre
sainte religion a tout pris de l'ancienne, à
jusqu'à la confession et à la communion, à
laquelle nous avons seulement ajouté, avec
le temps, la transsubstantiation qui est le
dernier effort de l'esprit. Je crois rendre,
par ces notes, un très-grand service au chris-
tianisme que les impies attaquent de tous
côtés. Ainsi, mes frères, priez DIEU que
la pièce réussisse, pour l'édification publique.

On joua, samedi dernier, le *Droit du seigneur* sur un théâtre un peu mieux entendu et mieux décoré que celui de la comédie française. Tous les gens qui se piquent d'avoir de l'esprit, depuis Dijon jusqu'à Turin, vinrent à cette fête. La pièce fut très-bien jouée. Nous avons un excellent *Mathurin*, mademoiselle *Corneille* était *Colette* elle-même; c'était la nature pure. Je doute que mademoiselle *Dangeville* ait plus de talent; elle ne peut avoir que plus d'art.

Tout ce qu'on a ridiculement retranché à la police de Paris a été rétabli à la nôtre;

— 1762. aussi n'a-t-on jamais tant ri, et *Acante*, de son côté, n'a jamais tant intéressé. Le bailli conduisait la noce sur le théâtre; six femmes jolies, habillées en bergères, six jeunes gens très-galans, précédés de violons, se présentaient avec les acteurs devant monseigneur: c'était un tableau de *Téniers*.

Nous jouons, dans dix jours, *Cassandre* qui commence à être colorié; nous verrons l'effet qu'il fera, avant que nous terminions l'ouvrage. La nature est la même par-tout: ce qui aura touché les bons esprits de ce pays-ci, et il y en a beaucoup, touchera sans doute à Paris; ce qui aura déplu aura dû déplaire, et sera réformé. On ne peut pas prendre un parti plus sûr. Jouez une pièce en société, vous n'avez que des flatteurs; jouez-la devant quatre cents personnes, vous avez des critiques; et quatre cents personnes assemblées sont comme quatre mille. Les juges de ce pays-ci valent bien ceux de Paris.

N. B. Frère *Thiriot* me dit qu'il m'envoie le discours de l'avocat général *la Chalotais*; et, au lieu de ce discours intéressant, il m'envoie des chiffons hebdomadaires; je le prie de ne plus se tromper à ce point.

Valete, fratres; estote fortes contra fanaticos.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 15 de mars.

MONSIEUR,

JE reçois la lettre dont vous m'honorez, en date du $\frac{14}{23}$ de janvier. J'avais eu l'honneur d'écrire à votre Excellence par la voie de M. le comte de *Kaunitz* qui eut la bonté de se charger de mon paquet. Je vous écrivis trois lettres, dès que je fus la triste nouvelle qui m'a fait verser des larmes. Je crois que, des trois lettres, vous en avez reçu deux; la troisième, qui accompagnait un gros paquet, a eu un sort funeste; le maître de poste de Nuremberg, à qui il était adressé, m'a mandé que le courier qui le portait a été assassiné par des inconnus qui ont pris l'argent dont il était chargé, un paquet destiné pour Vienne, et un autre pour la Suède. J'en rends compte à M. le comte de *Kaunitz* qui, sans doute, en est déjà informé. Je vois, Monsieur, par votre lettre, que vous prenez un parti bien digne d'un philosophe; vous voulez vous borner à cultiver les lettres. Vous ferez

1762. l'*Anacharsis* moderne. Mais , puisque vous avez une intention si sage et si noble , pourquoi ne feriez-vous pas comme *Anacharsis*? pourquoi ne voyageriez-vous point? Je parle un peu pour mon intérêt ; je me trouverais peut-être sur votre route , j'aurais le bonheur de voir et d'entretenir celui dont les lettres m'ont fait tant de plaisir. Il serait difficile qu'en passant d'Allemagne en France ou en Italie, vous ne vous trouvassiez pas à portée de mon hermitage ; je vous en ferais les honneurs de mon mieux , et ce serait le cœur qui les ferait. Je suis trop vieux pour venir vous trouver ; vous êtes jeune , et , si votre santé est un peu altérée , ce voyage , dans des climats plus doux que le vôtre , la raffermirait. Je vois avec douleur que , si la nature donne à vos compatriotes une constitution robuste , elle leur accorde rarement une longue vie. Voyez à quel âge meurent tous vos souverains ; aucun n'atteint à une heureuse vieillesse. Je souhaite que l'empereur régnant , dont vous faites un si bel éloge , ait ce nombre de jours que je souhaitais à l'impératrice que je pleure. Il mérite de vivre long-temps , lui et son auguste épouse , puisqu'ils ne vivent que pour le bonheur des hommes. Sans doute, Monsieur , ils vous attachent l'un et l'autre à Pétersbourg ; et d'ailleurs je sens bien que

vous

vous ne voulez pas quitter une patrie qui vous aime et que vous illustrez. Si vous êtes toujours, Monsieur, dans le dessein d'achever le monument auquel vous avez bien voulu que je travaillasse, je vous prierai de faire adresser les gros paquets à M. Czernichef à Vienne, qui les remettra à notre ambassadeur, M. le comte *du Châtelet*; il aura la bonté de me les faire tenir. 1762.

Je suis charmé que vous daigniez, Monsieur, accepter le témoignage public que je veux vous donner de ma très-respectueuse et très-tendre estime. Si le petit ouvrage dont il est question est reçu favorablement du public, je vous le présenterai avec plus de confiance. Il me faut les suffrages de ma nation pour mériter le vôtre. Votre Excellence fait combien je lui suis dévoué pour jamais.

Votre très-humble serviteur, *Voltaire*.

1762.

L E T T R E L X X X I I .

A M. LE DUC DE VILLARS.

Relation de ma petite drôlerie.

25 de mars.

HIER, mercredi 24 de mars, nous essayâmes *Cassandre*. Notre salle est sur le modèle de celle de Lyon ; le même peintre a fait nos décorations ; la perspective en est étonnante : on n'imagine pas d'abord qu'on puisse entendre les acteurs qui sont au milieu du théâtre ; ils paraissent éloignés de cinq cents toises. Ce milieu était occupé par un autel ; un péristyle régnait jusqu'aux portes du temple. La scène s'est toujours passée dans ce péristyle ; mais quand les portes de l'intérieur étaient ouvertes, alors les personnages paraissaient être dans le temple, qui, par son ordre d'architecture, se confondait avec le vestibule ; de sorte que, sans aucun embarras, cette différence essentielle de position a toujours été très-bien marquée.

Le grand intérêt commença dès la première scène, grâce aux conseils d'un de nos confrères de l'académie, qui daigna me suggérer l'idée

de supposer d'abord que *Cassandre* avait sauvé
la vie d'*Olimpie*.

1762.

Seul je pris pitié d'elle , et je fléchis mon père ,
Seul je sauvai la fille , ayant frappé la mère.

Dès ce moment , je sentis que *Cassandre*
devenait le personnage le plus intéressant.

Le mariage , la cérémonie , la procession des
initiés , des prêtres et des prêtresses couronnés
de fleurs , &c. les sermens faits sur l'autel ,
tout cela forma un spectacle auguste.

Au second acte , *Statira* enfermée dans le
temple , obscure , inconnue , accablée de ses
infortunes , et n'attendant que la fin d'une
vie usée par le malheur , reconnue enfin dans
cette assemblée , l'hierophante à ses genoux ,
les prêtresses courbées vers elle , ensuite
Olimpie présentée à sa mère , leur reconnaif-
sance , firent le plus grand effet.

Cassandre , au troisième acte , venant prendre
sa femme des mains de la prêtresse qui doit
la lui remettre , et trouvant *Statira* dans cette
prêtresse , fit un effet beaucoup plus grand
encore. Tout le monde sentit par ce seul
vers ,

Bienfaits trop dangereux , pourquoi m'a-t-il aimée ?

qu'*Olimpie* aimerait toujours le meurtrier de
sa mère ; de sorte qu'on ne savait qui on

— devait plaindre davantage, ou *Cassandre*, ou
1762. *Olimpie*, ou la veuve d'*Alexandre*.

Au quatrième, les deux rivaux, *Antigone* et *Cassandre*, ont déjà fondu l'un sur l'autre, dans le périlleux même; les initiés, les Ephéfiens les ont séparés. Ils sont tous dans les coulisses du périlleux; ils en sortent tous à la fois, divisés en deux bandes; les portes du temple s'ouvrent au même instant, l'hierophante et les prêtres remplissent le milieu du théâtre; *Antigone* et *Cassandre* sont encore l'épée à la main. C'est par cet appareil que commence le quatrième acte. L'hierophante, après avoir dit aux deux rois,

Qu'osiez-vous attenter, inhumains que vous êtes? &c.
continue ainsi :

Rendez-vous à la loi, respectez sa justice; &c.

Alors *Cassandre* prend la résolution d'enlever son épouse dans le temple même. Il la trouve aux pieds d'un autel. Cette scène a été très-attendrissante; et à ces mots,

Ma haine est-elle juste, et l'as-tu méritée?
Cassandre, si ta main féroce, ensanglantée,
Ta main qui de ma mère a déchiré le flanc,
N'eût frappé que moi seule, et versé que mon sang,
Je te pardonnerais, je t'aimerais barbare.

les deux acteurs pleuraient, et tous les spectateurs étaient en larmes. — 1762.

Cet amour d'*Olimpie* attendrissait d'autant plus, qu'elle avait voulu se le cacher à elle-même, qu'elle ne s'était point laissé aller à ces lieux communs des combats entre l'amour et le devoir, et que sa passion avait été plutôt devinée que déployée.

Immédiatement après cette scène, *Statira*, qui a su qu'on allait enlever sa fille, vient lui apprendre qu'*Antigone* va la secourir, que son hymen était réprouvé par les lois; elle la donne à son vengeur. Alors *Olimpie* avoue à sa mère qu'elle a le malheur d'aimer *Cassandre*. *Statira* évanouie de douleur entre ses bras, *Cassandre* qui accourt, les divers mouvemens dont ils sont agités, forment un tableau supérieur aux trois premiers actes.

Au cinquième, *Antigone*, arrivant pour soutenir ses droits, pour venger *Olimpie* du meurtrier d'*Alexandre* et de *Statira*, apprend que *Statira* vient d'expirer entre les bras de sa fille; elle a conjuré *Olimpie*, en mourant, d'épouser *Antigone*. Les voilà donc tous deux dans le temple, forcés d'attendre la décision d'*Olimpie*, et elle obligée de choisir; elle promet qu'elle se déclarera quand elle aura rendu les derniers devoirs au bûcher de sa mère. Le bûcher paraît, elle parle aux deux

— 1762. rivaux , et n'avouant son amour qu'au dernier vers, elle se jette dans le bûcher.

La scène a été tellement disposée, que tout a été exécuté avec la précision nécessaire. Deux fermes, sur lesquelles on avait peint des charbons ardents, des flammes véritables qui s'élançaient à travers les découpemens de la première ferme, percée de plusieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir *Olimpie*, et se refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été si bien ménagé, que la pitié et la terreur étaient au comble.

Les larmes ont coulé pendant toute la pièce. Les larmes viennent du cœur. Trois cents personnes, de tout rang et de tout âge, ne s'attendrissent pas, à moins que la nature ne s'en mêle. Mais, pour produire cet effet, il fallait des acteurs et de l'action; tout a été tableau, tout a été animé. Madame *Denis* a joué *Statira* comme mademoiselle *Duménil* joue *Méropé*. Madame d'*Hermenches*, qui se fait *Olimpie*, a la voix de mademoiselle *Gaussin*, avec des inflexions et de l'ame: mais ce qui m'a le plus surpris, c'est notre ami *Gabriel Cramer*. Je n'exagère point; je n'ai jamais vu d'acteur, à commencer par *Baron*, qui eût pu jouer *Cassandre* comme lui; il a attendri et effrayé pendant toute la pièce. Je ne lui connaissais

pas ce talent supérieur. M. *Rillet* a joué le grand-prêtre, comme j'aurais voulu que *Sarrafin* l'eût représenté. *Antigone* a été rendu par M. d'*Hermenches* avec la plus grande noblesse. Je ne reviens point de mon étonnement, et je ne me console point de n'avoir pas vu ce spectacle honoré de la présence des deux illustres académiciens qui m'ont daigné aider de leurs conseils pour finir mon œuvre des six jours. Eux, et deux respectables amis à qui je dois tout, et que je consulte à Paris, ont fait mon ouvrage; car, malheur à qui ne consulte pas.

L E T T R E L X X X I I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 de mars.

Vous me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéresse si fort à ce *Calas* qu'on a roué, c'est que je suis homme, c'est que je vois tous les étrangers indignés, c'est que tous vos officiers suisses protestans disent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rotter leurs frères sans aucune preuve.

Je me suis trompé sur le nombre des juges,

— dans ma lettre à M. de *la Marche*. Ils étaient
 1762. treize ; cinq ont constamment déclaré *Calas*
 innocent. S'il avait eu une voix de plus en
 sa faveur , il était absous. A quoi tient donc
 la vie des hommes ? à quoi tiennent les plus
 horribles supplices ? Quoi ! parce qu'il ne
 s'est pas trouvé un sixième juge raisonnable ,
 on aura fait rouer un père de famille ! on
 l'aura accusé d'avoir pendu son propre fils ,
 tandis que ses quatre autres enfans crient
 qu'il était le meilleur des pères ! Le témoi-
 gnage de la conscience de cet infortuné ne
 prévaut - il pas sur l'illusion de huit juges
 animés par une confrérie de pénitens blancs
 qui a soulevé les esprits de Toulouse contre
 un calviniste ? Ce pauvre homme criait sur
 la roue qu'il était innocent ; il pardonnait à
 ses juges , il pleurait son fils auquel on préten-
 dait qu'il avait donné la mort. Un domini-
 cain , qui l'assistait d'office sur l'échafaud , dit
 qu'il voudrait mourir aussi faiblement qu'il
 est mort. Il ne m'appartient pas de condamner
 le parlement de Toulouse ; mais enfin il n'y
 a eu aucun témoin oculaire ; le fanatisme
 du peuple a pu passer jusqu'à des juges pré-
 venus. Plusieurs d'entre eux étaient pénitens
 blancs ; ils peuvent s'être trompés. N'est-il
 pas de la justice du roi et de sa prudence ,
 de se faire au moins représenter les motifs

de l'arrêt ? Cette seule démarche consoierait tous les protestans de l'Europe , et apaiserait leurs clameurs. Avons-nous besoin de nous rendre odieux ? ne pourriez-vous pas engager M. le comte de *Choiseul* à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine , soit que *Calas* soit coupable , soit qu'il soit innocent ? Il y a certainement , d'un côté ou d'un autre , un fanatisme horrible ; et il est utile d'approfondir la vérité.

Mille tendres respects à mes anges.

LET T R E L X X X I V .

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Mars.

MON PROTECTEUR,

Si on me demande comment il faut défricher un désert et donner du pain à des familles qui n'en avaient pas , je le dirai bien. Mais j'ignore comment il faut présenter au roi le détail de Fontenoi , l'érection de l'école militaire , et les autres événemens qui ne peuvent choquer que sa modestie. J'ignore surtout si on peut lui présenter cette édition , qui est pourtant la neuvième. Tout ce que

— je fais , c'est que je prends la liberté de
1762. l'adresser à mon protecteur , qui en fera tout
ce qu'il voudra. Il fait mieux que moi *quid
deceat , quid non.*

Je ne demanderai jamais rien qui puisse être
le moins du monde hafardé. Sa bonté pour
moi me tient lieu de tout. Je suis comme
le bourgeois gentilhomme ; j'aime mieux être
incivil qu'importun.

Je lui souhaite du fond de mon ame succès
dans toutes ses entreprises , gaieté inaltérable,
et point de gravelle.

La vieille marmotte des Alpes est à ses
pieds avec le plus tendre respect. *V.*

Fragment d'une autre lettre au même.

J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire
aux *Pompignans*. L'un me les fatigue par ses
mandemens , l'autre me les écorche par ses
vers , et le troisième me menace de les couper.
Je vous prie de me garantir du spadassin ; je
me charge des deux écrivains. Si quelque
chose , Monseigneur , me feroit regretter la
perte de mes oreilles , ce seroit de ne pas
entendre tout le bien que l'on dit de vous à
Paris.

L E T T R E L X X X V.

1762.

A M. D A M I L A V I L L E.

4 d'avril.

MES chers frères, il est avéré que les juges touloufains ont roué le plus innocent des hommes. Presque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthelemi, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie.

Voici un petit ouvrage auquel je n'ai d'autre part que d'en avoir retranché une page de louanges injustes qu'on m'y donnait. Je serais très-fâché qu'on crût que j'en aye eu la moindre connaissance; mais je serais très-aise qu'il parût, parce qu'il est, d'un bout à l'autre, de la vérité la plus exacte, et que j'aime la vérité. Il faut qu'on la connaisse jusque dans les plus petites choses. Il n'y a qu'à donner cette brochure à imprimer à *Grangé* ou à *Duchefne*.

J'ai envoyé à mes frères cette petite relation, adressée à M. le duc de *Villars*, qui me vit esquisser *Cassandre* si vite, lorsqu'il était chez

— moi. Je prie mon cher frère de dire au frère
 1762. *Platon*, que ce qu'il appelle pantomime, je
 l'ai toujours appelé action. Je n'aime point le
 terme de *pantomime* pour la tragédie. J'ai
 toujours songé autant que je l'ai pu à rendre
 les scènes tragiques pittoresques. Elles le sont
 dans *Mahomet*, dans *Mérope*, dans *l'Orphelin*
de la Chine, surtout dans *Tancrede*. Mais ici
 toute la pièce est un tableau continu. Aussi
 a-t-elle fait le plus prodigieux effet. *Mérope*
 n'en approche pas, quant à l'appareil et à
 l'action; et cette action est toujours nécessaire.
 Elle est toujours annoncée par les acteurs
 mêmes. Je voudrais qu'on perfectionnât ce
 genre qui est le seul tragique, car les conver-
 sations politiques sont à la glace, et les
 conversations amoureuses sont à l'eau rose.

Je suis affligé de la Martinique et de mon
 roué. Nous sommes bien fots et bien fanati-
 ques; mais l'opéra comique répare tout.

Je bénis DIEU de m'avoir donné un frère
 tel que vous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'avril.

MES anges , mes anges , rit-on encore à Paris ? va-t-on en foule au *savetier Blaise* et au *Maréchal* ? Pour moi je pleure. Vos Parisiens ne voient que des parisiennes , et moi je vois des étrangers , des gens de tous les pays ; et je vous répons que toutes les nations nous insultent et nous méprisent. Voilà un commencement bien douloureux pour messieurs de *Choiseul*. Ce n'est certainement pas la faute de monsieur le comte si *Pierre* s'unit avec *Luc* ; ce n'est pas la faute de monsieur le duc si les Anglais nous ont pris la Martinique , et s'ils vont peut-être détruire la seule flotte qui nous restait : mais ces événemens funestes doivent percer le cœur des deux ministres que vous aimez , et à qui je suis attaché. Que faire ? jouer le Droit du seigneur. Il n'y a pas d'autre parti à prendre après le saint temps de Pâques. Les Anglais auront dépouillé le vieil homme ; on aura oublié la Martinique ; il ne sera plus question de rien. Je ne crains que *Blaise* et les *Amours de Nannette*. Le Droit

— du seigneur, en d'autres temps, devrait plaire
1762. à une nation qui ne laisse pas d'avoir du bon, et qui avait autrefois du goût.

Nous avons *le Kain*; il a l'air d'un gros chanoine;

Et son corps ramassé dans sa courte grosseur
Fait gémir les couffins sous sa molle épaisseur.

Faites comme il vous plaira, Messieurs; mais nous allons nous réjouir pour oublier vos tribulations. Nous allons jouer *Cassandre*, le *Droit du seigneur*, *Sémiramis* et *l'Ecoffaie*. Notre ami *le Kain* nous dit que le tripot ne va pas mieux que le reste de la France, que les quatre premiers gentilshommes ont la grandeur d'ame d'entrer à la comédie pour rien; eux, leurs parens, leurs laquais, et les commères de leurs laquais. Cela est tout-à-fait noble. Les grands seigneurs d'Angleterre font d'une pâte un peu différente. Ils ont de leur côté la gloire, et nous avons la petite vanité.

Pendant que nous sommes la chiasse du genre-humain, on parle français à Moscou et à Yaffi; mais à qui doit-on ce petit honneur? à une douzaine de citoyens qu'on persécute dans leur patrie.

Mes chers anges, je vous remercie très-humblement, très-tendrement pour notre artilleur. J'aurai l'honneur d'écrire à M. le

comte de *Choiseul* ; mais , dans la crise où je le crois , je lui épargne mes importunités pour le présent. 1762.

Je crois qu'on est si occupé des désastres publics , qu'on ne songera pas à mon roué.

Nous sommes tous à vos pieds et à vos ailes.

L E T T R E L X X X V I I .

A U M E M E .

10 d'avril.

O Mes anges ! daignez recevoir , pour vos œufs de Pâques , ce Droit du seigneur , que je crois dans son cadre. Je vous demande en grâce qu'il soit joué tel qu'il est. J'ai , malgré toute ma modestie , la sincérité insolente de vous dire que je le crois très-bon ; tâchez de penser comme moi ; car , depuis l'effet que cette pièce a fait sur mes Suisses et sur mes Savoyards , j'aurai bien mauvaise opinion de vos pauvres Français , s'ils ne rient pas et s'ils ne sont pas touchés. Je veux qu'une comédie soit intéressante ; mais je la tiens un monstre si elle ne fait pas rire.

Je ne mets pas encore *Olimpie* à vos pieds ; j'attends que nous l'ayons jouée , et que je

— 1762. puisse vous rendre compte du jugement de nos allobroges , et de la manière admirable dont nous disposons notre vestibule , notre temple , nos autels et notre bûcher. Ce bûcher servira à jeter la pièce au feu , si elle n'est pas reçue avec transport par nos montagnards. Vous êtes bien à plaindre de ne pas voir mes fêtes ; mais aussi pourquoi êtes-vous condamnés à demeurer dans votre vilaine ville de Paris ?

Au lieu d'Olimpie , je vous supplie d'agréer le présent mémoire. Pouvez-vous , mes divins anges , avoir la bonté de le faire recommander par M. le comte de *Choiseul* ? Le frère du capitaine qui veut tirer du canon contre les Hanoyriens et Pruffiens , est connu de M. le comte de *Choiseul* , et reçoit quelquefois des ordres de lui pour nos limites.

On ne demande qu'un mot ; ce mot est juste. L'officier qui a la rage de servir , est très-bon ; enfin je vous demande instamment cette grâce.

Je ne fais plus que penser de mon *Schouvalof* : on n'a rien fait pour lui ; il voulait voyager , et il reste à sa cour. Je suis encore très-incertain sur le traité des Borusses avec les Russes. Qui vous eût dit , quand nous étions petits , qu'un jour ces Scythes tiendraient la balance de l'Europe ? Pauvres petits Français , ce n'est

pas

pas vous encore qui la tenez. Il faut espérer —
que nous ne ferons pas toujours dans la 1762.
boue ; mais jusqu'ici nous jouons un triste
rôle , malgré le prodigieux succès de la farce
italienne.

Divins anges , continuez vos bontés à la
marmotte des Alpes.

L E T T R E L X X X V I I I .

A M A D E M O I S E L L E * * * .

Aux Délices , le 15 d'avril.

IL est vrai , Mademoiselle , que , dans une
réponse que j'ai faite à M. de *Chazel* , je lui ai
demandé des éclaircissemens sur l'aventure
horrible de *Calas* , dont le fils a excité ma
douleur autant que ma curiosité J'ai rendu
compte à M. de *Chazel* des sentimens et des
clameurs de tous les étrangers dont je suis
environné ; mais je ne peux lui avoir parlé
de mon opinion sur cette affaire cruelle , puis-
que je n'en ai aucune. Je ne connais que les
factums faits en faveur des *Calas* , et ce n'est
pas assez pour oser prendre parti.

J'ai voulu m'instruire en qualité d'historien.
Un événement aussi épouvantable que celui
d'une famille entière accusée d'un parricide

Corresp. générale. Tome VIII. * S

— 1762. commis par esprit de religion ; un père expirant sur la roue pour avoir étranglé de ses mains son propre fils , sur le simple soupçon que ce fils voulait quitter les opinions de *Jean Calvin* ; un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler son frère ; la mère accusée ; un jeune avocat soupçonné d'avoir servi de bourreau dans cette exécution inouïe ; cet événement , dis-je , appartient essentiellement à l'histoire de l'esprit humain , et au vaste tableau de nos fureurs et de nos faiblesses , dont j'ai déjà donné une esquisse.

Je demandais donc à M. de *Chazel* des instructions ; mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en soit , je persiste à souhaiter que le parlement de *Toulouse* daigne rendre public le procès de *Calas* , comme on a publié celui de *Damiens*. On se met au-dessus des usages dans des cas aussi extraordinaires. Ces deux procès intéressent le genre-humain ; et si quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme , c'est la publicité et la preuve du parricide et du sacrilège qui ont conduit *Calas* sur la roue , et qui laissent la famille entière en proie aux plus violens soupçons. Tel est mon sentiment.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L E T T R E L X X X I X.

1762.

A M. D A M I L A V I L L E.

17 d'avril.

J'AI l'honneur de vous envoyer, Monsieur, de la part de M. *Frichebeaume*, libraire, la brochure ci-jointe. Vous êtes assez affermi dans notre sainte religion pour lire sans danger ces impiétés ; mais je ne voudrais pas que cet ouvrage tombât entre les mains de jeunes gens qu'il pourrait séduire.

On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse. On ne s'en soucie guère à Paris où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthelemi ferait à peine une sensation. *Damiens*, *Calas*, *Malagrida*, une guerre de sept années sans savoir pourquoi, des convulsions, des billets de confession, des jésuites, le discours et le réquisitoire de *Joli de Fleuri*, la perte de nos colonies, de nos vaisseaux, de notre argent ; voilà donc notre siècle ! Ajoutez-y l'opéra comique, et vous aurez le tableau complet.

On m'a donné cette lettre pour M. *Saurin* ;

— je vous supplie de vouloir bien la lui faire
1762. parvenir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
votre très-humble et très-
obéissant serviteur,
RIBIENBOTTE.

L E T T R E X C.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 d'avril.

MES divins anges, je ne voulais vous écrire qu'après que *le Kain* aurait vu *Statira*; mais je commence toujours par vous remercier de la bonté que vous avez eue pour mon capitaine d'artillerie, qui voudrait bien pointer quelques canons contre *Pierre III* qui n'est pas *Pierre le grand*.

Il est vrai que M. le comte de *Saxe* ne fit que monter dans le vaisseau à *Dunkerque*, et que, grâce au ciel, nous ne mîmes point en mer; mais je ne prends aucun intérêt à cette misérable histoire, dont on a imprimé des fragmens très-incorrections qu'on m'a volés.

A l'égard de *Conculix*, c'est autre chose. Il faut que j'aye été abandonné de DIEU pour laisser cet animal-là en si bonne compagnie.

Nous avons déjà joué *Tancrede*. *Le Kain* m'a paru admirable ; je lui ai même trouvé une belle figure. J'étais le bon homme *Argire* ; je ne m'en suis pas mal tiré : mais ni lui ni moi ne jouons dans *Olimpie*. Nous ferons tous deux spectateurs bénévoles. Je devais naturellement jouer le grand-prêtre : ce sont mes triomphes , vu le goût que j'ai pour l'Eglise ; mais je suis honoré du même catarre qui a osé souffler sur mes anges : j'ai la fièvre. Je continuerai ma lettre quand on aura joué *Olimpie* ou *Cassandre*, et je vous en rendrai compte, en oubliant la petite part que je peux y avoir.

1762.

18 d'avril.

Mes anges sauront qu'hier *le Kain* nous joua *Zamore* ; il était encore plus beau que je n'avais cru. Il joua le second acte de façon à me faire rougir d'avoir loué autrefois *Baron* et *Dufresne*. Je ne croyais pas qu'on pût pousser aussi loin l'art tragique. Il est vrai qu'il ne fut pas si brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des silences trop longs ; il en faut, comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer ; ils gâtent tout quand ils n'embellissent pas. Il fut bien mal secondé ; ma nièce ne jouait point. *Cramer*, qui avait joué *Cassandre* supérieurement, joua *Alvarès* pré-

— 1762. cifément comme le bon homme *Cassandre*. Mais enfin, nous voulions voir *le Kain*, et nous l'avons vu.

En attendant qu'on répète *Cassandre* ou *Olimpie*, il faut que je vous dise un mot de la *Jamaïque*, qu'un de nos acteurs, armateur de son métier, prétend que vous avez prise à la suite des Espagnols; car vous êtes à présent à la suite sur mer et sur terre. Votre rôle n'est pas beau. Puisse mon armateur comique avoir raison! Mais pourquoi dit-on que madame de *Pompadour* est borgne, et M. d'*Argenson* aveugle? est-il vrai qu'en effet l'une ait perdu un œil, l'autre deux? Vous voyez toutes les mauvaises plaisanteries que font, sur cette aventure, ceux qui ne savent pas que les railleries sur les malheureux sont odieuses. Il faut que cette nouvelle ait un fondement. Il y a long-temps qu'on m'a mandé que l'un et l'autre avaient une violente fluxion sur les yeux.

Parlons un peu de mon roué. Il s'en faut bien qu'on ait découvert l'auteur de l'assassinat attribué au père; il s'en faut bien qu'on songe à réhabiliter la mémoire du supplicié. Tout le *Languedoc* est divisé en deux factions, dont l'une soutient que *Calas* père avait pendu lui-même un de ses fils, parce que ce fils devait abjurer le calvinisme; l'autre crie que l'esprit

de parti, et surtout celui des pénitens blancs, —
 a fait expirer un homme innocent et vertueux 1762.
 sur la roue.

Je crois vous avoir dit que *Calas* père était âgé de soixante et neuf ans, et que le fils qu'on prétend qu'il a pendu, nommé *Marc-Antoine*, garçon de vingt-huit ans, était haut de cinq pieds cinq pouces, le plus robuste et le plus adroit de la province; j'ajoute que le père avait les jambes très-affaiblies depuis deux ans, ce que je fais d'un de ses enfans. Il était possible à toute force que le fils pendît le père; mais il n'était nullement possible que le père pendît le fils. Il faut qu'il ait été aidé par sa femme, par un de ses autres fils, par un jeune homme de dix-neuf ans qui soupait avec eux, encore auraient-ils eu bien de la peine à en venir à bout. Un jeune homme vigoureux ne se laisse pas pendre ainsi. Vous savez, sans doute, que la plupart des juges voulaient rouer toute la famille, supposant toujours que *Marc-Antoine Calas* n'avait été étranglé et pendu de leurs mains que pour prévenir l'abjuration du calvinisme qu'il devait faire le lendemain. Or, j'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de se faire catholique. Enfin, les juges prévenus ayant ordonné l'enterrement de *Marc-Antoine* dans une église, les

— 1762. pénitens blancs lui ayant fait un service solennel, et l'ayant invoqué comme un martyr, n'ont point voulu se détacher de leur opinion. Ils ont condamné d'abord le père seul à mourir sur la roue, se flattant qu'en mourant il accuserait sa famille. Le condamné est mort en appelant à DIEU, et les juges ont été confondus. Voilà en deux pages la substance de quatre factums. Ajoutez à cette aventure abominable la persuasion où ces juges (au moins quelques-uns) sont encore, que l'on avait résolu, dans une assemblée de réformés, de faire étrangler sans pitié celui de leurs frères qui voudrait abjurer, et que ce jeune homme de dix-neuf ans, nommé *Lavaiffe*, qui avait soupé avec les accusés, était le bourreau nommé par les protestans. Vous remarquerez que ce *Lavaiffe* est le fils d'un avocat soupçonné, il est vrai, d'être calviniste, mais de mœurs douces et irréprochables.

Lorsque nous avons joué *Tancrède*, il y a eu un terrible battement de mains, accompagné de cris et de hurlemens à ces vers :

O juges malheureux, qui dans vos faibles mains, &c.

Mais voilà toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères. Je ne connais point, après la *Saint-Barthelemi*

et

et les autres excès du fanatisme commis par ———
 tout un peuple, une aventure particulière plus 1762.
 effrayante.

Voilà bien écrire, pour un homme qui a
 la fièvre. Je continuerai après *Cassandre*.

20 d'avril.

Je n'ai rien écrit hier 19, parce que j'avais
 une fièvre violente. Nous sommes accablés
 de contre-temps dans notre tripot. Un oncle
 d'un acteur s'est avisé de mourir; nous voilà
 tous dérangés. Notre spectacle se démanche
 comme le vôtre : vous perdez *Grandval*; on
 dit que mademoiselle *Duménil* va se retirer;
 il faut que tout finisse. Le théâtre de France
 avait de la réputation dans l'Europe, et c'était
 presque le seul de nos beaux arts qui fût
 estimé; il va tomber. On dit que M. le maréchal
 de *Richelieu* n'aura pas eu peu de part à cette
 révolution.

Je suis fâché que les autres comédiens,
 nommés jésuites, tombent aussi. C'est une
 grande perte pour mes menus plaisirs. Les
 universités, jointes au parlement, vont établir
 un terrible pédantisme. Je n'aime pas les mœurs
 pédantes.

Nous devons jouer aujourd'hui *Cassandre-
 Olimpie*, et le Français à Londres. Figurez-vous
 que milord *Craff* était joué par un anglais qui

— s'appelle *Craff*; mais, comme je vous l'ai dit,
 1762. un maudit oncle nous dérange. Tout ce que
 nous pourrons faire, ce sera de répéter devant
le Kain, en habits pontificaux, afin qu'il juge.
 En attendant qu'on joue, il faut que je vous
 dise que je fais un gré infini à *Collet* d'avoir
 mis *Henri IV* sur le théâtre. Son nom seul
 attirera tout Paris pendant six mois, et l'opéra
 comique trouvera à qui parler.

Voici la nuit; on va jouer *Cassandre* et le
 Français à Londres, malgré tous les contre-
 temps : je vais juger.

Parlons d'abord de milord *Hufai*. Il est si
 plaisant de voir un anglais du même nom
 jouer ce rôle, que j'en ris encore, quoique
 je sois bien malade. Pour *Cassandre*, le porteur
 vous pourra dire si cela fait un beau spectacle,
 s'il y a de l'intérêt, si la fin est terrible, et si
 tout n'est pas hors du train ordinaire, depuis
 le commencement jusqu'à la fin. Je voulais
 lui donner la pièce pour vous l'apporter; mais
 j'ai senti, à la représentation, qu'il y avait
 plus d'une nuance à donner encore au tableau.
 Tout ce que je vous peux dire, c'est qu'il
 ne faut pas qu'il y ait dans cet ouvrage un
 seul trait qui ressemble aux tragédies auxquelles
 on est accoutumé. C'est assurément un spectacle
 d'un genre nouveau, aussi difficile peut-être
 à bien représenter qu'à bien traiter.

Je vous l'enverrai, mes divins, anges, avant —
 qu'il soit un mois. Laissez-moi me guérir; la 1762.
 tête me fend et me tourne.

Finie à deux heures après minuit.

L E T T R E X C I.

A M. D U C L O S.

A Ferney, 23 d'avril.

IL faut vous avouer, Monsieur, que le théâtre de Ferney a fait un peu de tort à nos commentaires, et que nous avons, pendant quelques jours, abandonné *Corneille* pour *le Kain*. Nous avons fait de mademoiselle *Corneille* une assez bonne actrice, au lieu de travailler à l'édition de son oncle. Le commentateur, les libraires, la nièce de *Corneille*, la nièce du commentateur, tout cela a joué la comédie. Cela n'a pas pourtant interrompu notre entreprise, mais il y a eu du relâchement. Une autre raison encore qui a arrêté le cours de mes consultations, c'est que je me suis mis à traduire l'*Héraclius* espagnol, imprimé à Madrid en 1643, sous ce titre, *la Famosa comedia. En esta vida todo es verdad, y todo es mentira, fiesta que se represento a sus Magestades,*

— 1762. *en el salon Real del palacio.* Le savant qui m'a déterré cette édition prodigieusement rare, prétend que *sus Magestades* veut dire *Philippe* et *Elisabeth*, fille de *Henri IV*, qui aimait passionnément la comédie, et qui y menait son grave mari. Elle s'en repentit; car *Philippe IV* devint amoureux d'une comédienne, et en eut don *Juan d'Autriche*. Il devint dévot et n'alla plus au spectacle après la mort d'*Elisabeth*. Or *Elisabeth* mourut en 1644, et mon savant prétend que la *Famosa comedia*, jouée en 1640, fut imprimée en 1643; mais comme mon exemplaire est sans date, il faut en croire mon savant sur sa parole. Le fait est que cette tragédie est à faire mourir de rire d'un bout à l'autre; les *Mille et une nuits* sont beaucoup moins merveilleuses. Si quelque chose dans le monde a jamais eu l'air original, c'est assurément cette extravagance dont aucun roman n'approche. Il suffit d'en lire deux pages pour être convaincu que l'auteur a tout pris dans sa tête. Je la ferai imprimer, afin qu'on puisse aisément apercevoir la petite différence qui se trouve entre notre *Héraclius* et la *Comedia famosa*.

Je dois vous donner avis que le premier volume, contenant seulement *Médée* et le *Cid*, est déjà si énorme, que je ferai obligé de rejeter à la fin du dernier tome la vie de

l'auteur , et les anecdotes et réflexions que je mettrai dans mon épître dédicatoire à l'académie. L'épître ne pourra plus contenir qu'un simple témoignage de ma respectueuse reconnaissance , et une note avertira que la vie de *Pierre Corneille* se trouvera au dernier volume, avec quelques pièces curieuses. Cette vie, rejetée à ce dernier tome, fera au moins ouvrir quelquefois un tome que, sans cela, on n'ouvrirait jamais : car qui peut lire la *Galerie du Palais royal* et la *Place royale*. Ce dernier tome sera uniquement destiné à la comédie , avec un discours sur la comédie espagnole , anglaise et italienne ; mais il faut se bien porter , et je suis un peu sur le côté.

Je tâcherai de vous envoyer dans peu les remarques sur *Rodogune* et sur *Sertorius*.

J'ai repris cette lettre cinq ou six fois ; je n'en peux plus. J'ai bien peur de ne pas achever cette édition , et de dire : *Medium solvar et inter opus*.

1762.

L E T T R E X C I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL

27 d'avril.

MA D A M E la duchesse d'*Enville*, mes anges, fait bien de l'honneur aux Délices. Elle peut arriver quand il lui plaira ; il y aura de quoi loger quatre maîtres de plain pied, même cinq. Mais que monsieur l'archevêque de Rouen ne s'imagine pas être à Gaillon. Que toute cette illustre compagnie pense être aux eaux, et s'attende à être un peu à l'étroit. Tout le monde fera bien couché ; c'est la seule chose dont je répons. On y trouvera de la batterie de cuisine ; mais, comme la moitié de notre linge a été brûlée dans nos fêtes de Ferney, nous ne pouvons en fournir. Je sens combien il est désagréable de ne pas faire la galanterie complète ; mais il est bon d'avertir de ce qu'on peut et de ce qu'on ne peut pas.

Je suppose que madame la duchesse d'*Enville* enverra à l'avance quelque fourier, quelque maréchal de ses logis qui viendra préparer les lieux. Tous les secours possibles se trouvent à Genève sous la main. Il ne fera pas mal de me faire avertir du jour de l'arrivée du

maréchal de ses logis. Madame *Denis* arran-
 gera tout avec lui ; car, pour moi, il n'y a pas
 d'apparence que je puisse fitôt fortir de Ferney. 1762.
 Je suis toujours malade , je n'ai point porté
 fanté depuis les journées de Tancrède et de
 Cassandre , et madame la duchesse d'*Enville*
 aura en moi un courtifan très-peu assidu ; elle
 fera maîtresse absolue de la maison , et ne
 fera point gênée par son hôte. Voilà, mes divins
 anges, tout ce que je puis faire en conscience.
 Je ne doute pas que mes anges ne fassent mes
 très humbles excuses aux personnes que je
 voudrais mieux recevoir. Après tout, elles
 seront infiniment mieux qu'en aucune maison
 de Genève. Elles jouiront d'un assez joli jar-
 din , d'un très-beau payfage ; elles feront à
 l'abri de tout bruit et de toute importunité.
 Je crois que je dois au moins réparer, par
 une lettre, la mince réception que je fais à
 madame d'*Enville* ; permettez donc que j'in-
 sère ici ce petit billet, et que je prenne la
 liberté de vous l'adresser.

Voulez-vous à présent un petit mot pour
 Cassandre ? Je persiste à croire que cette pièce
 ne souffre aucun moyen ordinaire. *Le Kain*
 a dû le sentir à la représentation. Les choses
 sont tellement amenées, qu'il n'est ni décent
 ni possible que les deux rivaux agissent.

Cassandre, au quatrième acte, vient enlever

— 1762. la femme, mais il trouve la belle-mère expirante. *Antigone* dispose tout pour tuer *Cassandre* aux portes du temple, mais il n'en sort pas. Au cinquième, il n'y a pas moyen de troubler la cérémonie du bûcher; les deux princes ne peuvent se douter qu'*Olimpie* va se jeter dedans, puisqu'ils voient les offrandes qu'on apporte à *Olimpie* sur un autel, et qu'elle doit présenter à sa mère avec ses voiles et ses cheveux. Croyez que le tout fait le spectacle le plus singulier, et le plus grand tableau qu'on ait jamais vu au théâtre: mais, encore une fois, il faut des nuances; et je ne peux travailler dans l'état où je suis; à peine puis-je suffire à *Pierre Corneille*.

Nous avons ici le père de la petite, qui vient d'arriver de Cassel pour voir sa fille. Celui-ci ne fera jamais commenté, ou je suis le plus trompé du monde.

Eh bien, on vient encore de vous prendre *Sainte-Lucie* et le dernier de vos vaisseaux qui revenait de l'île de Bourbon.

Pauvres Français! vous n'aviez autre chose à faire qu'à vous réjouir; de quoi vous êtes-vous avisés de faire la guerre?

Mes anges, vivez heureux. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

J'ai une fluxion de poitrine, et je cesse tout travail.

A U M E M E .

Aux Délices , 15 de mai.

J E vous écris enfin , mes divins anges ; je ressuscite , et il est bon que vous sachiez que c'est vous qui m'aviez tué ; c'est le tripot , c'est un travail forcé , c'est la rage de vous plaire qui m'avait allumé le sang. J'avais , depuis trois mois , une fièvre lente , et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir ; j'ai succombé , je le mérite bien. Je n'ai pas encore assez de tête pour vous parler d'Olimpie ; mais j'entrevois que , de toutes les pièces du théâtre , ce sera la plus pittoresque , et que les marionnettes que *Servandoni* donne au Louvre , n'en approcheront jamais. Il me faudra une *Statira* malade , et une *Olimpie* innocente ; DIEU y pourvoira peut-être.

Mandez-moi , je vous prie , des nouvelles du tripot , cela m'égaiera dans ma convalescence. Avez-vous quelqu'un qui remplace *Grandval* ? reprendra-t-on le Droit du seigneur ?

Mais parlez-moi donc , je vous en prie , de l'œil de madame de *Pompadour*. Il est bien singulier qu'une femme sur qui tous les yeux

— font fixés , en perde un incognito. On parle
1762. encore fort mal des deux de M. d'Argenson.

M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit une grande lettre sur les *Calas* , mais il n'est pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouse , qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc , empêche que la vérité ne soit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de *Calas* , assistée de ses amis , avait pendu le jeune *Calas* , pour empêcher qu'il ne se fît catholique. Dans cette idée , il avait fait rouer le père par provision , espérant que ce bon homme , âgé de soixante-neuf ans , avouerait le tout sur la roue. Le bon homme , au lieu d'avouer , a pris DIEU à témoin de son innocence. Les juges , qui l'avaient fait rouer sur de simples conjectures , manquant absolument de preuves juridiques , mais persistant toujours dans leur opinion , ont condamné au bannissement un des fils de *Calas* soupçonné d'avoir aidé à étrangler son frère ; ils l'ont fait conduire , la corde au cou , par le bourreau , à une porte de la ville , et l'ont fait ensuite rentrer par une autre , l'ont enfermé dans un couvent , et l'ont obligé de changer de religion.

Tout cela est si illégal , et l'esprit de parti se fait tellement sentir dans cette horrible aventure , les étrangers en sont si scandalisés ,

qu'il est inconcevable que monsieur le chancelier ne se fasse pas représenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'est, ce me semble, dans une telle occasion. 1768.

Je passe à d'autres objets plus intéressans. Vous me paraissez, vous autres, mépriser le nouveau czar ; mais prenez garde à vous ; un homme qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille esclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans sa dépendance, en ne les faisant subsister que de pensions de la cour, est bien loin d'être un homme méprisable. Le voilà uni avec les Anglais et les Prussiens, gens moins méprisables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je ; comptez que vous ne voyez point les choses, à Paris et à Versailles, comme on les voit au milieu des étrangers. Je suis dans le point de perspective ; je vois les choses comme elles sont, et c'est avec la plus grande douleur.

Parlons maintenant de madame la duchesse d'Enville. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine ; *Tronchin* me fit transporter sur le champ aux Délices ; il ne me quitta presque point ; la nature et lui m'ont sauvé ; je suis encore

— dans la plus grande faiblesse , et je ne puis ni
1762. marcher ni écrire.

J'apprends que , pendant ma maladie , on a loué assez indiscretement un simple appartement à Genève pour madame la duchesse d'*Enville* et sa compagnie , à raison de 4800 livres pour trois mois , sans compter les écuries , les remises et les chambres pour les principaux domestiques , qu'il faudra encore louer très-cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités , toutes les choses de recherche se vendent au poids de l'or ; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver , et cent vingt-cinq pour s'en retourner ; et qu'une malade , qui a la force de faire deux cents cinquante lieues , n'est pas excessivement malade. Le paysage est charmant , je l'avoue ; il n'y a rien de si agréable dans la nature ; mais nous avons des ouragans formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles , qui viennent contrister la nature dans ses plus beaux jours , et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je suis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que *Tronchin* ne peut faire de bien.

Adieu , mes divins anges ; je n'ai plus ni voix pour dicter , ni main pour écrire , ni tête pour penser ; mais j'espère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier DIEU —
de mon retour à la vie, qu'en vous envoyant 1762.
cet ouvrage édifiant (*). On devrait bien l'im-
primer à Paris.

L E T T R E X C I V.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GENERAL DU PARLEMENT
DE BRETAGNE.

Aux Délices, 17 de mai.

J'ETAIS à la mort, Monsieur, lorsque j'ai
reçu la lettre dont vous m'avez honoré ; je
souhaite de vivre pour voir les effets de votre
excellent compte rendu. Je ne savais pas que
vous m'eussiez fait l'honneur de me l'envoyer,
et que j'avais deux remerciemens à vous faire,
celui d'avoir éclairé la France, et celui de
vous être ressouvenu de moi.

Votre réquisitoire a été imprimé à Genève,
et répandu dans toute l'Europe avec le succès
que mérite le seul ouvrage philosophique qui
soit jamais sorti du barreau. Il faut espérer
qu'après avoir purgé la France des jésuites, on

(*) *Le Testament du curé Meslier.*

—
1762. sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance , et le danger , ou du moins l'inutilité , de tous les autres moines qui sont perdus pour l'Etat , et qui en dévorent la substance.

Je vous avoue , Monsieur , que c'est une grande consolation pour moi de voir mes sentimens justifiés par un magistrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jésuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout auprès d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions , ils avaient ajouté à l'usurpation de ce domaine le bien de six gentilshommes, tous frères , tous pauvres , et tous au service. Ils avaient obtenu des lettres patentes qui leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregistrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient associés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils se fondaient uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés ; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jésuites consultèrent leur général , le père Ricci , qui fut cette fois assez

sage pour leur ordonner de se défaire. Les pauvres gentilshommes sont rentrés dans leur domaine ; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci , et le paradis dans l'autre pour cette bonne œuvre. 1762.

Je vous envoie cette plaisanterie (*Extrait de la gazette de Londres*) (*) qui m'est tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million sept cents mille livres est une chose vraie , et qui excite l'indignation de tout le monde.

J'ai l'honneur d'être , &c.

LETTRE XCV.

A M. DUCLOS.

Aux Délices , 17 de mai.

J'ETAIS très-malade , Monsieur , lorsque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de *Corneille*. J'ai été depuis à la mort , et je suis encore assez mal. J'ose me flatter que l'édition n'en souffrira pas beaucoup ; les meilleures pièces étant commentées , et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige , c'est l'obstacle que mettent les libraires de Paris à cette édition que j'ai été obligé

(*) Volume de Facéties.

1762. de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que sous mes yeux. On a arrêté tous les prospectus chargés des noms des souscripteurs, à la chambre syndicale, sous prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le privilège des *Oeuvres de Corneille*; mais ce privilège doit être expiré et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiselle *Corneille* ne pourrait-elle pas demander le privilège d'un livre intitulé, *Commentaires sur plusieurs tragédies de Pierre Corneille*, et sur quelques autres pièces françaises et espagnoles. On ne pourrait, ce me semble, refuser cette justice, et le livre serait imprimé sous le nom de la veuve *Brunet*, qui pourrait s'accommoder avec mademoiselle *Corneille* d'une manière avantageuse pour l'une et pour l'autre.

Ayez la bonté de me mander, Monsieur, si vous approuvez cette idée, et si vous pouvez contribuer à la faire réussir. Il y a déjà deux volumes d'imprimés; si la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition sera achevée dans dix-huit mois.

LETTRE

LETTRE XCVI.

1762.

AU SIEUR FEZ, *libraire d'Avignon.* (*)

Aux Délices, 17 de mai.

Vous me proposez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 d'avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière d'un recueil de mes erreurs sur *les faits historiques et dogmatiques*,

(*) Réponse à cette lettre du sieur Fez.

Avignon, le 30 d'avril.

MONSIEUR,

AVANT de mettre en vente un ouvrage qui vous est relatif, j'ai cru devoir déceimment vous en donner avis. Le titre porte: *Erreurs de M. de Voltaire sur les faits historiques, dogmatiques, &c.*, en deux volumes in-12, par un auteur anonyme. En conséquence, je prends la liberté de vous proposer un parti. Le voici: je vous offre mon édition de *quinze cents exemplaires*, à quarante sous *en feuilles*; montant 3000 livres. L'ouvrage est désiré universellement.

Je vous l'offre, dis-je, cette édition, de bon cœur; et je ne la ferai paraître que je n'aye auparavant reçu quelque ordre de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond,
Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur,

FEZ, *imprimeur-libraire, à Avignon.*

Corresp. générale. Tome VIII. * V

— 1762. que vous avez , dites-vous , imprimé en terre papale. Je suis obligé , en conscience , de vous avertir qu'en relisant , en dernier lieu , une nouvelle édition de mes ouvrages , j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs ; et comme , en qualité d'auteur , je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage , en voilà au moins pour 12000 livres. Il est donc clair que je vous ferais tort de 9000 francs si j'acceptais votre marché.

De plus , voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique* , c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre , depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que l'ouvrage est désiré universellement.

M. le général *Laudon* , et toute l'armée impériale , ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires , que vous vendez , dites-vous , 2 livres pièce , ci 60,000 liv.

Le roi de Prusse , qui aime passionnément le *Dogmatique* , et qui en est occupé plus que jamais , en fera débiter à peu près la même quantité , ci 60,000

 120,000 liv.

<i>De l'autre part</i>	120,000 liv.	<hr/>
Vous devez aussi compter beaucoup sur monseigneur le prince <i>Ferdinand</i> ; car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques ; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci	40,000	1762.
A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires qui, à 40 sous la pièce, font	200,000	
Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral <i>Anson</i> , qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci	200,000	
Quant aux moines et aux théologiens que le <i>Dogmatique</i> regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cents		
	<hr/>	
	560,000 liv.	

1762. *De l'autre part* 560,000 liv.

mille dans toute l'Europe, ce
qui forme tout d'un coup un
objet de 600,000

Joignez à cette liste environ
cent mille amateurs du *Dog-*
matique, parmi les féculiers,
pose , 200,000

Somme totale 1360,000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais,
mais le produit net fera au moins d'un million
pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désinté-
ressement de me sacrifier de si grands intérêts
pour la somme de 3000 livres, une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre
proposition, ce serait la crainte de déplaire à
monsieur l'inquisiteur de la foi, ou pour la
foi, qui a sans doute approuvé votre édition.
Son approbation, une fois donnée, ne doit
point être vaine; il faut que les fidèles en
jouissent; et je craindrais d'être excommunié
si je supprimais une édition si utile, approuvée
par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme (*), qui
a consacré ses veilles à cet important ouvrage,

(*) Le jésuite *Nonotte*.

j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres complimens , aussi-bien qu'à votre marchand d'encre. — 1762.

L E T T R E X C V I I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mai.

MES divins anges , je suis un peu retombé , mais *Tronchin* dit toujours que je me relèverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie ; je les crois pour le moins aussi malades que moi ; je crois *le Kain* furieusement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame *Denis* qui ne l'a pas mal reçu ; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettez-vous de vous adresser cette lettre d'un anglais pour M. le comte de *Choiseul*. Il demande un passe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France ; je ne fais si cela s'accorde , et si vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre misère. Au reste, le suppliant ne vous a jamais battus ; c'est un jeune homme qui aime tous les arts et qui jouait parfaitement du violon dans notre orchestre. Je doute , malgré tout cela ,

— 1762. qu'il lui soit permis de passer par Calais. Je ferais bien fâché de demander à M. le comte de *Choiseul* quelque chose qui ne fût pas convenable.

Je vous supplie d'ailleurs de lui dire combien je suis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéresser pour mon triste état.

Vous ne me répondez jamais sur l'œil de madame de *Pompadour*; cependant je m'y intéresse; j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort beau, et je ferais fâché de sa perte. Dites-moi donc aussi quelque chose de la comédie de *Henri IV*; il me semble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. de *Pont-de-Vesté* à la Marche, au mois de juillet; mais, si ma mauvaise santé et *Pierre Corneille* me privent de ce plaisir, je lui conseillerai de passer par Ferney en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. *Tronchin* nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'*Orléans*, et il fait fort bien; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller consulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir sans avoir eu la consolation de vous revoir.

L E T T R E X C V I I I .

1762.

A MADAME DE FLORIAN, à Ornoi.

Aux Délices, 20 de mai.

J E suis encore assez mal ; mais tous mes maux font adoucis par l'idée que M. et madame de *Florian* sont heureux. Je les félicite de vivre ensemble, et surtout de vivre à la campagne dans un temps aussi malheureux, où les plaisirs sont aussi dérangés que les affaires.

Je ne fais si M. de *Florian* a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des *Calas* en Languedoc. Il s'agit de savoir si un père et une mère ont pendu leur fils par tendresse pour la secte de *Calvin*, et si un frère a aidé à pendre son frère, ou si les juges ont fait expirer sur la roue un père innocent par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas est digne des siècles les plus barbares, et n'est pas indigne du siècle des *Malagrida*, des *Damiens* et des billets de confession. Heureux les philosophes qui passent leur vie loin des fous et des fanatiques !

Je suppose que M. l'abbé *Mignot* est dans votre beau château d'Ornoi, et qu'il partage votre bonheur. N'avez-vous pas aussi un oncle

— de M. de *Florian*? Voilà un heureux oncle.
 1762. Ceux qui font malades , et surtout à cent cinquante lieues de vous, ne font pas si heureux. Je sens très-bien qu'un beau lac , un paysage de *Claude Lorrain* , un château d'une architecture charmante , un théâtre des plus jolis de l'Europe , ne font pas la félicité , et qu'il vaudrait mieux achever sa vie avec toute sa famille.

Ma chère nièce , il est bien triste d'être loin de vous. Lisez et relisez *Jean Meslier* ; c'est un bon curé.

L E T T R E X C I X.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices , 20 de mai.

NON-SEULEMENT je suis paresseux , Monsieur , mais il s'est joint à ce vice une maladie qui a passé quelque temps pour mortelle ; je suis encore très-faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos saucissons excellens ; pour moi j'ai été bien loin d'en pouvoir manger , mais je vous en remercie au nom de tout ce qui est aux Délices.

Que vous êtes sage et heureux , Monsieur , d'habiter dans vos terres , et de ne point
 voir

voir de près tous les malheurs de la France !
 Notre seule félicité consiste à chasser des jésuites, et à conserver environ quatre-vingts mille autres moines qui dévorent le peu de substance qui nous reste. Il est bien ridicule d'avoir tant de moines et si peu de matelots. Adieu, Monsieur; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices et Ferney soient si loin d'Angoulême, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de serviteur plus inviolablement attaché que V.

1762.

L E T T R E C.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 24 de mai.

MON cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper soigneusement de conserver les restes de sa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé du *Resnel*; vous avez été malade, mais vous êtes né heureusement. Vous êtes un chêne, et je suis un arbruste; je me sens encore de la tempête que j'ai essuyée; je parie que vous buvez du vin de Champagne

Corresp. générale. Tome VIII. * X

— 1762. quand je bois du lait , et que vous mangez des perdrix et des turbots , quand je suis réduit à une aile de poularde. Vous allez chez de belles dames , vous courez de Paris à votre terre , et moi je suis confiné.

Le travail , qui était ma consolation , m'est interdit. Je ne peux plus me moquer de frère *Berthier* , de *Pompignan* et de *Fréron*. Je baïsse sensiblement. L'édition de *Corneille* ira pourtant toujours son train.

Il y avait une grande dispute pour savoir si *Corneille* avait pris *Héraclius* de *Caldéron*. Pour terminer la dispute j'ai traduit cette farce espagnole qu'on appelle tragédie. Il a fallu me remettre à l'espagnol que j'avais presque oublié ; cela m'a coûté quelques peines , mais je vous assure que j'en ai été bien payé. Il est bon de voir ce que c'était que ce *Caldéron* tant vanté ; c'est le fou le plus extravagant et le plus absurde qui se soit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer sa drôlerie à côté de l'*Héraclius* de *Corneille* (*), et toutes les nations de l'Europe qui souscrivent pour cet ouvrage pourront juger que le bon goût n'est qu'en France. Ce n'est pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans *Caldéron*, mais c'est le génie des petites-maisons.

(*) On la trouve dans cette édition , volume IX du Théâtre.

Au reste , je suis bien sûr que vous ne —
 pensez pas que mon commentaire soit à la 1762.
Dacier. Je critique avec sévérité , et je loue
 avec transport. Je crois que l'ouvrage fera
 utile , parce que je ne cherche jamais que la
 vérité. Mademoiselle *Corneille* n'entendra point
 mon commentaire ; elle récite assez joliment
 des vers. Nous en avons fait une actrice ; mais
 il se passera encore bien du temps avant qu'elle
 puisse lire son oncle.

Voilà son père réformé avec M. de *Chamouffet*,
 son protecteur. Il est déjà venu chez nous , il
 y revient encore ; nous lui avons donné quel-
 que petite avance sur l'édition. Il va à Paris.
 Qu'y deviendra-t-il , quand il n'aura que son
 nom ?

Adieu , mon cher ami ; j'espère que ma
 lettre vous trouvera à Paris ou à Launai.
 Madame *Denis* doit vous écrire. Nous sommes
 deux ici à qui vous coûtez bien des regrets.
 Je vous embrasse tendrement.

1762.

L E T T R E C I.

A M. D A M I L A V I L L E.

28 de mai.

MON cher frère , je suis bien languissant : je serai bien charmé de revoir frère *Thiriot* avant de mourir , et très-fâché de ne vous avoir jamais vu ; mais , en vérité , je ne vous en aime pas moins.

Nous vous avons adressé , en dernier lieu , une lettre ouverte pour M. de *la Chalotais* , procureur général du parlement de Bretagne : quand je dis nous , j'entends celui qui tient la plume et moi. Je vous envoie un livre exécration ; mais votre ami veut l'avoir , et j'obéis à ses ordres.

Je voudrais savoir comment réussit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre académie. Les étrangers se plaignent qu'il est sec et décharné , et qu'aucun des doutes qui embarrassent tous ceux qui veulent écrire , n'y est éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la *Crusca* et de *Madrid*.

Je suis enchanté que *Zelmire* réussisse. Je m'intéresse à l'auteur , et je m'intéresserai toujours au succès de la scène française ; mais

je m'intéresse bien davantage aux frères et à la destruction de l'*inf...* qu'il ne faut jamais perdre de vue. 1762.

Valete, fratres.

P. S. Je n'ai point encore cette *Education* de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde : je l'aurai incessamment. Je fais, en attendant, que l'auteur est un monstre d'ingratitude et d'insolence.

LETTRE CII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 de mai.

MES divins anges, je suis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de *Choiseul*. Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main; elles seront bien reçues en passant par les vôtres.

Je trouve que M. de *Chavigny* fait fort bien de se retirer dans ses terres; j'approuve tous ceux qui prennent ce parti: il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de *Fleuri* ni le maréchal de *Bellisle*.

Madame la duchesse d'*Enville* a fait un triste

— voyage , à mon gré. Elle désirait passionné-
 1762. ment une maison de campagne ; madame la
 duchesse de *Grafton* en a une pour cent louis,
 jusqu'à l'hiver , et madame d'*Enville* paye
 deux cents louis un simple appartement pour
 trois mois. Pour comble de défagrémens,
 elle est logée tout auprès d'un temple où elle
 entend détonner des chançons hébraïques,
 mises en vers français détestables. De plus,
 toute la bonne compagnie est à la campagne,
 et il ne reste à la ville que des pédans.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices ;
 mais j'ai trop besoin de *Tronchin* , et malheu-
 reusement on vernit actuellement tous les
 dedans de Ferney. Tout ce que je peux faire,
 est de lui donner une représentation de
Cassandre. Je n'y jouerai pas mon rôle de
 grand-prêtre ; je suis obligé de renoncer au
 théâtre , comme *Grandval* ; mais la pièce ne
 sera pas mal représentée , et je vous assure
 que c'est l'appareil le plus imposant qui soit
 au théâtre.

Pour le Droit du seigneur , vous êtes
 maître absolu de le faire jouer par qui il
 vous plaira , et quand vous voudrez ; c'est un
 service que vous rendrez à *Thiriot*. Il prétend
 qu'il vient me voir après les fêtes de la Pente-
 côte ; mais c'est de quoi je doute très-fort.

Il est juste de vous envoyer un exemplaire

de la seconde édition de *Meslier* ; on avait oublié , dans la première , son *Avant-propos* qui est très-curieux. Vous avez des amis sages , qui ne seront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet ; il est tout propre d'ailleurs à former la jeunesse. L'in-folio qu'on vendait en manuscrit huit louis d'or , est inlifible ; ce petit extrait est très-édifiant. Remercions les bonnes ames qui le donnent pour rien , et prions DIEU qu'il répande ses bénédictions sur cette lecture utile. 1762.

Je crois que monsieur l'abbé le coadjuteur fera bien étonné d'avoir été comparé à la fois à *Esope* et à *Goliath*. J'espère , Dieu aidant , que le libelle du jésuite rendra les parlemens irréconciliables , et qu'avec le temps on tombera sur tous les autres moines. Je n'en serai pas témoin , mais je mourrai dans cette douce espérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre. On disait hier Dresde pris par le prince *Henri* , immédiatement après la déconfiture de l'armée des cercles ; cette nouvelle , qui n'est pas encore vraie , pourra l'être dans quelque temps : vous verrez , avant la fin de la campagne , seize mille russes rendre visite à M. le maréchal d'*Estrée*. La flotte anglaise est actuellement dans Lisbonne ; il n'y a qu'un nouveau tremblement de terre qui

— 1762. puisse faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent sur la fortune des particuliers , excepté de ceux qui pillent les autres : je m'en ressens autant que personne. Mademoiselle *Corneille* en sentira aussi le contre-coup ; la guerre fait tort aux souscriptions. La chambre syndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore ; elle arrête , depuis quatre mois , le ballot des annonces des *Cramer* , où se trouvent les noms des souscripteurs. M. de *Malesherbes* souffre cette injustice , laquelle est une insulte au public. Il me semble que les affaires particulières vont à peu-près comme les générales.

Le parlement de Dijon continue dans son obstination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la justice au peuple , pour faire de la peine au roi. Les classes du parlement feront un peu de mal ; et j'ai bien peur que les classes des matelots ne rendent pas de grands services. Je conclus que tout ceci est un naufrage universel , et je dis toujours : Sauvez qui peut.

Mille tendres respects.

A U M Ê M E.

5 de juin.

MES divins anges , je suis aussi honteux que pénétré de toutes vos bontés ; je vous remercie de celles de M. le comte de *Choiseul*.

M. *Duclos* me mande qu'on a rendu les annonces des *Cramer* , si ridiculement faibles. Mes commentaires sont très-févéres , et doivent l'être , parce qu'il faut qu'ils soient utiles ; mais , après avoir critiqué en détail , je prodigue les éloges en gros , j'encense *Corneille* en général , et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de ses pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt le Jules-César de *Shakespeare* , traduit en vers blancs , imprimé à la suite de *Cinna* , et la comparaison de la conspiration contre *César* avec celle contre *Auguste* ; vous verrez si je loue *Corneille* , et *Shakespeare* vous fera bien rire.

La Place n'a pas traduit un mot de *Shakespeare*.

Vous aurez aussi la traduction de l'*Héraclius* de *Caldéron* , et vous rirez bien davantage. Que les Français ne font-ils dans la tactique ce qu'ils font dans le dramatique !

1762. *Tronchin* ne fait ce qu'il dit ; le lait d'ânesse m'a fait mal. J'ai eu le malheur de travailler ; mais il est trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'instant qu'on vient d'enfermer , dans des couvens séparés , la veuve *Calas* et ses deux filles. La famille entière des *Calas* ferait-elle coupable , comme on l'assure , d'un parricide horrible ? M. de *Saint-Florentin* est entièrement au fait ; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de *Choiseul* ; il est très-aisé de savoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité ; et , à mon avis , cette vérité importe au genre-humain.

La poste part ; je vous adore.

L E T T R E C I V.

A U M E M E.

7 de juin.

MES divins anges , vous ne me disiez pas que M. le chevalier de *Solar* négociait la paix avec l'Angleterre ; cela est si intéressant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière , que vous pardonneriez , à moi particulier , de vous parler de mes espérances et de ma joie.

M. le comte de *Choiseul* ne fera-t-il point curieux de savoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité touchant l'horrible aventure des *Calas*, supposé que M. de *Saint-Florentin* en soit instruit ? Peut-être ne fait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet ?

1762.

On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfans dans les prisons d'un couvent, sans forme de procès ; on ne fait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiselle *Corneille* prenne la liberté de vous adresser cette lettre ? M. le comte de *la Tour-du-Pin* a pris l'occasion de la mort de son père pour écrire enfin à mademoiselle *Corneille*, conjointement avec l'abbé de *la Tour-du-Pin*. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi, ils me remercient, ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit ; mais elle ne fait point la demeure de M. de *la Tour-du-Pin*. On s'adresse à mes anges dans tous ses embarras.

La petite poste est d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il est clair qu'on n'a pas voulu souffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux.

— 1762. M. de *Fontanieu* veut donc qu'on pille les vivans , les mourans et les morts.

Le Kain nous a enfin écrit , et j'ai répondu.

L E T T R E C V.

A M. D U C L O S.

Aux Délices , 7 de juin.

MADemoiselle *Corneille* , les frères *Cramer* et moi , Monsieur , nous vous devons des remerciemens. Vous trouverez , sans doute , les commentaires sur *Rodogune* un peu sévères ; mais il faut dire la vérité. J'ai soin de mettre , à la tête et à la fin de chaque commentaire , une demi-once d'encens pour *Corneille* ; mais dans les remarques je ne connais personne , je ne songe qu'à être utile. On dira , de mon vivant , que je suis fort insolent ; mais , après ma mort , on dira que je suis très-juste : et comme je mourrai bientôt , je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce que je vous prie de montrer à l'académie ; je la ferai insérer dans les papiers publics : on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer , dans un mois , la traduction de la conspiration contre *Auguste* ;

vous verrez ce que c'est que *Shakespeare* qu'on oppose à *Corneille* : c'est madame *Gigogne* qu'on met à côté de mademoiselle *Clairon*. 1762.

L'Héraclius de *Caldéron* est encore pis. Il est bon de faire connaître le génie des nations. La question de savoir si *Corneille* a pris une demi-douzaine de vers de *Caldéron*, comme il en a pris deux mille des autres auteurs espagnols, est une question très-frivole.

Ce qui est important, c'est de faire connaître combien *Corneille*, malgré tous ses défauts, était sublime et sage dans le temps qu'on ne représentait sur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagans.

Le père *Tournemine* qu'on cite, et qu'on a tort de citer, était connu chez les jésuites par ces deux petits vers :

C'est notre père *Tournemine*
Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confesseur du roi d'Espagne, qu'il avait consulté, n'en savait pas plus que lui; et l'ancien bibliothécaire du roi d'Espagne, qui m'a envoyé la première édition de l'Héraclius de *Caldéron*, en fait beaucoup plus que le confesseur et le père *Tournemine*. Ce que dit *Corneille* dans l'examen d'Héraclius, loin d'être une preuve que l'Héraclius espagnol est une

1762. imitation du français , semble prouver tout le contraire. Car , premierement , il n'y a pas d'imitation ; l'Héraclius espagnol ne ressemble pas plus à celui de *Corneille* , que les *Mille et une nuits* ne ressemblent à l'*Enéide* ; et il ne s'agit ; encore une fois , que d'une douzaine de vers. Secondement , *Corneille* dit que sa pièce est un original dont il s'est fait plusieurs belles copies ; or certainement la pièce de *Caldéron* n'est pas une belle copie , c'est un monstre ridicule.

Remarquez de plus que , si *Corneille* avait eu un espagnol en vue , si un espagnol avait pu prendre deux lignes d'un français , ce qui n'est jamais arrivé , *Corneille* n'eût pas manqué de dire que *Caldéron* avait fait le même honneur à notre théâtre que *Corneille* avait fait au théâtre de Madrid , en imitant le *Cid* , le *Menteur* , la *Suite du Menteur* , et *Don Sanche d'Arragon*. *Corneille* , en parlant de ces prétendues belles copies , entend plusieurs tragédies , soit de son frère , soit d'autres poètes , dans lesquelles les héros sont méconnus et pris pour d'autres , jusqu'à la fin de la pièce.

Enfin , il n'y a qu'à lire l'Héraclius de *Caldéron* ; cela seul terminera le procès. Vous pouvez lire , Monsieur , ma lettre à l'académie , ne fût-ce que pour l'amuser ; mais je me flatte qu'elle voudra bien peser mes raisons. Vous

—
 aimez le vrai plus que personne : il y a tant de préjugés dans ce monde , qu'il faut au moins 1762.
 n'en point avoir en littérature.

L E T T R E C V I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de juin.

MES divins anges , je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de Choiseul. La veuve Calas est à Paris , dans le dessein de demander justice ; l'oserait-elle si son mari eût été coupable ? Elle est de l'ancienne maison de *Montesquieu* , par sa mère (ces *Montesquieu* font de Languedoc) ; elle a des sentimens dignes de sa naissance , et au-dessus de son horrible malheur. Elle a vu son fils renoncer à la vie et se pendre de désespoir , son mari accusé d'avoir étranglé son fils , condamné à la roue , et attestant DIEU de son innocence en expirant ; un second fils accusé d'être complice d'un parricide , banni , conduit à une porte de la ville , et reconduit par une autre porte dans un couvent ; ses deux filles enlevées ; elle-même enfin interrogée sur la sellette , accusée d'avoir tué son fils , élargie ,

— 1762. déclarée innocente , et cependant privée de sa dot. Les gens les plus instruits me jurent que la famille est aussi innocente qu'infortunée. Enfin , si , malgré toutes les preuves que j'ai , malgré les sermens qu'on m'a faits , cette femme avait quelque chose à se reprocher , qu'on la punisse ; mais si c'est , comme je le crois , la plus vertueuse et la plus malheureuse femme du monde , au nom du genre-humain , protégez-la. Que M. le comte de *Choiseul* daigne l'écouter ! Je lui fais tenir un petit papier qui sera son passe-port pour être admise chez vous ; ce papier contient ces mots : *La personne en question vient se présenter chez M. d'Argental , conseiller d'honneur du parlement , envoyé de Parme , rue de la Sourdière.*

• Mes anges , cette bonne œuvre est digne de votre cœur.

LETTRE

LETTRE CVII.

1762.

A M. MAYANS Y SISCAR,

ANCIEN BIBLIOTHECAIRE DU ROI
D'ESPAGNE, à *Valence*.

Aux Délices, 15 de juin.

MONSIEUR,

J'É ne vous écris point en chaldéen, parce que je ne le fais pas, ni en latin, quoique je ne l'aye pas oublié, ni en espagnol, quoique je l'aye appris pour vous plaire; mais en français, que vous entendez très-bien, parce que je suis obligé de dicter ma lettre, étant très-malade.

J'ai renoncé à la cour comme vous; ne m'appellez plus *aulicus*. Mais vous êtes trop *generosus*, de toutes les façons, puisque vous avez la générosité de me fournir les instructions que je vous ai demandées. Je ne savais pas que vos auteurs eussent jamais rien pris, même des Italiens; je les croyais autochtones en fait de littérature; mais je fais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

Corresp. générale. Tome VIII. * Y

— 1;62. Entre nous, je pense que *Corneille* a puisé tout le sujet d'Héraclius dans *Caldéron*. Ce *Caldéron* me paraît une tête si chaude (sauf respect), si extravagante, et quelquefois si sublime, qu'il est impossible que ce ne soit pas la nature pure, *Corneille* a mis dans les règles ce que l'autre avait inventé hors des règles. Le point important est de savoir en quelle année *la Famosa comedia* fut jouée devant *ambas Magestades*; c'est ce que je vous ai demandé, et je vois qu'il est impossible de le savoir.

Je ne fais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de transcrire les vers de *Lopez de Vega*, que vous avez autrefois rapportés dans la vie de *Cervantes*; vous imaginez-vous donc que je ne vous aye pas lu? Sachez, Monsieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non-seulement je savais ces vers, mais je les ai traduits en vers français, et je les fais imprimer au-devant de *la Famosa comedia* que j'ai traduite aussi.

Je crois qu'il suffit de mettre sous les yeux *la Famosa comedia*, pour faire voir que *Caldéron* ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire usage du passage de maître *Emmanuel de Guerra*; je n'omettrai pas les actes sacramentaux du pieux

Caldéron. Tout ce qui me fâche, c'est que ces actes sacramentaux n'aient pas fait partie des pièces amoureuses et ordurières dont le bon homme régala son auditoire. 1762.

Votre lettre est aussi pleine de grâces que d'érudition. Si vous voulez faire passer quelque instruction de votre voisinage de l'Afrique à mon voisinage des Alpes, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très-persuadé qu'on ne trouve point de seigneur d'*Oliva* en Savoie.

L E T T R E C V I I I .

A M. R O M A N .

Aux Délices, 16 de juin.

IL y a long-temps, Monsieur, que je vous dois des remerciemens ; une maladie assez longue et assez fâcheuse ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puisque vous traduisez les poètes allemands. L'auteur d'*Adam* n'est pas, comme son héros, le premier homme du monde ; je suis d'ailleurs un peu fâché pour notre mangeur de pomme qu'à l'âge de neuf cents trente ans il fasse tant

— 1762. de façons pour mourir. Si DIEU daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très-gaiement; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à passer, en traduisant tout doucement quelque ouvrage plus plaifant que les lamentations du mari d'*Eve*, qui devait favoir que tout ce qui est né est fait pour mourir, puisqu'il avait la science infuse.

Au reste, vous écrivez si bien que je vous exhorte à vous faire traduire, au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes complimens à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je ferai très-fâché quand madame d'*Albertas* quittera notre petit pays où elle est adorée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E C I X.

A M. LE BARON DE BIELFELD.

Aux Délices, 20 de juin.

JE crois, Monsieur, que votre lettre m'a guéri; car le plaisir est un souverain remède, et j'ai senti un plaisir bien vif en voyant que vous vous souvenez de moi. Je ne songe plus qu'à m'amuser et à finir gaiement ma carrière;

mais je m'intéresse beaucoup aux ouvrages sérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui que vous m'annoncez. Apprenez aux princes à être justes ; c'est toujours une consolation pour ceux qui souffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injustices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens ; ce sont des malades à qui on parle du remède universel. N'avez-vous pas dit aussi quelque petit mot sur la liberté ? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aise dans Hambourg ; pour moi j'en jouis , et je suis , depuis six ans, dans l'ivresse de la jouissance, étant assez heureux pour posséder des terres libres sur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous souvient-il du temps où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres ? c'est bien cela qui est contre le droit des gens.

Je souhaite la paix à votre Allemagne ; mais je ne peux exalter mon ame au point de deviner le temps où toutes ces horreurs cesseront. Le secret de prévoir l'avenir s'est perdu avec le modeste président. Je vous embrasse de tout mon cœur , sans cérémonie ; il n'en faut point entre les philosophes : c'est assez de dater sa lettre , et de signer la première lettre de son nom. V.

1762.

L E T T R E C X.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de juin.

MES divins anges, je suis persuadé plus que jamais de l'innocence des *Calas*, et de la cruelle bonne foi du parlement de Toulouse qui a rendu le jugement le plus inique, sur les indices les plus trompeurs. Il y a quelques mois que le conseil cassa un arrêt de ce même parlement qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire présente est d'une tout autre conséquence; elle intéresse des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections possibles auprès de M. le comte de *Saint-Florentin*; on a imaginé que *la Poplinière* pourrait faire présenter à ce ministre la veuve *Calas* par *André* ou *la Guerche*.

Probablement *la Poplinière* m'écrira une lettre qu'il adressera chez vous; je vous supplie de l'ouvrir. La veuve *Calas*, qui doit venir vous demander votre protection, lira cette lettre de *la Poplinière*, et se conduira en conséquence.

Daignez, mes anges, mettre toute votre humilité, toute votre vertu, toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire aussi essentielle. La poste va partir; je n'ai ni le temps, ni la force de vous parler d'autre chose que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous. 1762.

Mille tendres respects.

LETTRE CXI.

À M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 de juin.

MA misérable fanté, Monseigneur, me confine à présent auprès du docteur *Tronchin*. Je me joins à la foule de ses dévots qui vont au temple d'Epidaure. Je vous assure que, quoique je sois dans la patrie de *J. J. Rousseau*, je trouve que vous avez très-grande raison, et je ne suis point du tout de son avis.

Je me flatte que vous distinguez les gens de lettres de Paris de ce philosophe des petites-maisons; mais vous savez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalousie. On accusait *Corneille* d'avoir favorisé le duel, et d'avoir violé toutes les bienséances dans le *Cid*; on reprochait à

— 1762. *Racine* d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de *Phèdre* ; *Descartes* fut accusé d'athéisme , et *Gassendi* d'épicuréisme : la mode , aujourd'hui , est de prétendre que les géomètres et les métaphysiciens inspirent à la nation le dégoût des armes , et que , si on a été battu sur terre et sur mer , c'est évidemment la faute des philosophes. Mais vous savez que les Anglais sont bien plus philosophes que nous , et que cela ne les a pas empêchés de nous battre.

Vous vous doutez bien , dans le fond de votre cœur , qu'il y a eu d'autres causes de nos malheurs , lesquelles ne ressemblent en rien à la philosophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juste pour vous laisser séduire par les cris de quelques envieux qui , ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France , tâchent de les décrier , afin qu'il ne reste plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour protéger le mérite ; c'est-là , dans tous les temps , le partage des hommes supérieurs.

Les bontés même que vous avez toujours eues pour moi , me font croire que vous en aurez pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits , elle empoisonne ceux dont ils sont les auteurs. Voyez comme on a

traité

traité ce pauvre *Helvétius* pour un livre qui n'est qu'une paraphrase des *Pensées du duc de la Rochefoucauld!* 1762.

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur est de vous être attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus profond respect.

L E T T R E C X I I.

A M. D A M I L A V I L L E.

Le 25 de juin.

LES frères des Délices ont reçu les lettres du 19 de juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat social* : ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Emile* ; et *J. J.* a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce *Contrat social* ou infocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne font que des centons de *Bayle*. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux *Jean-Jacques* est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes.

Corresp. générale. Tome VIII. * Z

— 1762. L'affaire de mon frère m'intéresse bien davantage ; mais , si monsieur le contrôleur général a promis à un ancien ami , personne ne pourra s'y opposer , ni être bien reçu à le solliciter. Tout ce qu'on doit faire , à mon avis , c'est de remonter fortement qu'il est de son intérêt et de son honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile ; et je suis persuadé que , par cette voie , on pourra obtenir un poste avantageux.

Je suis toujours en peine d'un *Messier* envoyé à mon frère pour M. le marquis d'*Argence* , en son château de Dirac , près d'Angoulême : je prie mon frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que le despotisme oriental pourrait bien avoir été pincé pour avoir été indiscretement envoyé en forme de livre.

La mort de *Socrate* est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice , l'ignorance , la sottise et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez-vous des *Messier* et autres drogues ? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

L E T T R E C X I I I.

1762.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD. (*)

Aux Délices, 26 de juin.

TOUT ce qui est de la main d'*Henri IV*, Monsieur, est bien précieux. C'était un homme adorable avec ses ennemis et avec ses maîtresses. Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ses prédécesseurs. Je ne fais comment reconnaître le plaisir que vous me faites ; j'attends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaissance. J'ai des lettres de lui à la reine *Elisabeth*, dans lesquelles il paraît plus embarrassé qu'il ne l'est avec ses maîtresses. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le faut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jésuites que nos parlemens chassent comme les Anglais ont autrefois chassé les loups. Je ne fais pas combien on donne à présent de la tête d'un jésuite ; celle du cardinal *Mazarin* fut autrefois à cinquante mille écus ; c'est beaucoup trop payer.

(*) Cette lettre est en réponse à l'offre que fit M. de la Motte à M. de Voltaire, des lettres manuscrites d'*Henri IV* à *Corisandre d'Andouin*.

1762.

L E T T R E C X I V .

A M. L A V A I S S E , père.

4 de juillet.

LES personnes qui protègent à Paris la famille *Calas* sont très-étonnées que le sieur *Gobert-Lavaisse* ne fasse pas cause commune avec elle. Non-seulement il a son honneur à soutenir, ses fers à venger, le rapporteur, qui conclut au bannissement, à confondre; mais il doit la vérité au public, et son secours à l'innocence. Le père se couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville superstitieuse et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat savant et estimé est certainement au-dessus de ceux qui ont acheté, pour un peu d'argent, le droit d'être injustes; un tel avocat serait un excellent conseiller; mais où est le conseiller qui serait un bon avocat?

M. *Lavaisse* peut être sûr que, s'il perd quelque chose à son déplacement, il le retrouvera au décuple. On répond que plusieurs princes d'Allemagne, plusieurs personnes de France, d'Angleterre et d'Hollande vont faire un fonds très-considérable. Voilà de ces occasions où il serait beau de prendre un parti

fermé. M. *Lavaisse*, en élevant la voix, n'a rien à craindre : il fera rougir le parlement de Toulouse, en quittant cette ville pour Paris ; et, s'il veut aller ailleurs, il fera par-tout respecté. 1762.

Quoi qu'il arrive, son fils se rendrait très-suspect dans l'esprit des protecteurs des *Calas*, et ferait très-grand tort à la cause s'il ne faisait pas son devoir, tandis que tant de personnes indifférentes font au delà de leur devoir.

Je prie la personne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaisse père, de l'envoyer promptement par une voie sûre.

L E T T R E C X V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 de juillet.

MES divins anges, cette malheureuse veuve a donc eu la consolation de paraître en votre présence; vous avez bien voulu l'assurer de votre protection. Vous avez lu, sans doute, les pièces originales que je vous ai envoyées par M. de *Courteille* : comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent ? et que demandons-nous ? rien autre chose sinon que la justice ne soit pas muette

— 1762. — comme elle est aveugle ; qu'elle parle , qu'elle dise pourquoi elle a condamné *Calas*. Quelle horreur qu'un jugement secret , une condamnation sans motifs ! y a-t-il une plus exécration tyrannie que celle de verser le sang à son gré , sans en rendre la moindre raison ? Ce n'est pas l'usage , disent les juges. Eh , monstres ! il faut que cela devienne l'usage : vous devez compte aux hommes du sang des hommes. Le chancelier ferait-il assez . . . pour ne pas faire venir la procédure ?

— Pour moi , je persiste à ne vouloir autre chose que la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme fasse venir des pièces de Toulouse. Où les trouvera-t-elle ? qui lui ouvrira l'ancre du greffe ? où la renvoie-t-on , si elle est réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le conseil seul peut faire ? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conseillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs , ce n'est pas elle seulement qui m'intéresse , c'est le public , c'est l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouse doit sentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne daignera pas montrer que les *Calas* le sont ; il peut s'affurer qu'il fera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, jusqu'aux miennes. Puisse celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt !

1762.

Mes charmans anges, je remercie encore une fois votre belle ame de votre belle action.

LETTRE CXVI.

A U M E M E.

Aux Délices, 7 de juillet.

MES divins anges, nous ne demandons autre chose au conseil sinon que, sur le simple exposé des jugemens contradictoires du parlement de Toulouse, et sur l'impossibilité physique qu'un vieillard faible, de soixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robuste de la province, sans le secours de personne, on se fasse représenter la procédure.

A cet effet, un des fils de *Calas*, qui est chez moi, envoie sa requête à M. *Mariette* avocat au conseil, lequel la rédigera; et nous espérons qu'elle fera signée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique, qui accable cette famille infortunée à Toulouse, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de

— faire enfermer la mère , pour lui fermer toutes
1762. les avenues au conseil du roi.

Mais le fils , qui est en fureté , remplira l'Europe de ses cris , et soulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il est peu vraisemblable que la veuve *Calas* puisse tirer les pièces de l'ancre du greffe de Toulouse , puisqu'il y a des défenses sévères de les communiquer à personne.

Cette seule défense prouve assez que les juges sentent leur faute.

Si , par impossible , les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables , s'ils n'ont puni que le père , et si , contre les lois , ils ont élargi les autres , en ce cas , il est toujours très-important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme , et il faut le découvrir.

J'implore M. de *Courteille* , uniquement pour que la vérité soit connue ; la justice viendra ensuite.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à M. et à madame de *Courteille* , à M. et madame d'*Argental*. Cette affaire est digne de toute leur bonté.

A M. D A M I L A V I L L E.

8 de juillet.

Vous savez, mon cher frère, que la place sur laquelle vous avez des vues est promise depuis long-temps, et que vous déplairiez si vous insistiez. Toutes les raisons de justice et de convenance sont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de monsieur le contrôleur général, et à son amitié pour M. de *Morival*. S'il vous avait connu, ce serait vous qu'il aimerait, sans doute. Faites-vous un mérite, auprès de lui, de votre sacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour. Tâchez de lui parler; donnez-lui des éloges sur ce que l'amitié lui fait faire; remettez votre sort entre ses mains. Cette conduite, la seule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philosophe sur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous puissiez demander et obtenir celle de Lyon! Il y a déjà un philosophe dans cette ville; vous seriez deux, et l'archevêque, s'il osait, serait le troisième.

— 1762. Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *pièces originales* imprimées ; je vous prie d'en envoyer un exemplaire à M. *Mignot*, conseiller au grand conseil, et un chez messieurs *Dufour* et *Mallet*, banquiers : c'est chez eux que demeure cette veuve si à plaindre. Il est bien à souhaiter qu'on puisse imprimer à son profit ces pièces qui me paraissent convaincantes, et qu'elles puissent être portées au pied du trône par le public soulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer ; criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui puisse nous obtenir justice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocens.

Mon frère *Thiriot* vous embrasse ; mon frère d'*Alembert* me néglige positivement.

L E T T R E C X V I I I.

1762.

A M. AUDIBERT,

NEGOCIANT A MARSEILLE, ET DE
L'ACADEMIE DE LA MEME VILLE.

Aux Délices, le 9 de juillet.

Vous avez pu voir, Monsieur, les lettres de la veuve *Calas* et de son fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour que la ferveur de la faction et la singularité de la destinée ont concouru à faire assassiner juridiquement sur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à disperser sa famille, et à la réduire à la mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on songe peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocens, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne songera qu'à un bon souper.

Cependant, à force d'élever la voix, on se fait entendre des oreilles les plus dures, et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jusqu'à la cour. La veuve *Calas* est à Paris chez MM. *Dufour* et *Mallet*, rue Montmartre; le jeune *Lavaisse* y est aussi. Je crois

— 1762. qu'il a changé de nom ; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grâce d'avoir la curiosité de les voir l'un et l'autre ; c'est une tragédie dont le dénouement est horrible et absurde, mais dont le nœud n'est pas encore bien débrouillé.

Mandez-moi aussi, Monsieur, je vous en conjure, si la veuve *Calas* est dans le besoin ; je ne doute pas qu'en ce cas messieurs * * * ne se joignent à vous pour la soulager. Je me suis chargé de payer les frais du procès qu'elle doit intenter au conseil du roi. Je l'ai adressée à *M. Mariette*, avocat au conseil, qui demande pour agir, l'extrait de la procédure de Toulouse. Le parlement, qui paraît honteux de son jugement, a défendu qu'on donnât communication des pièces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puisse forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous faisons l'impossible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public est le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire qui, d'une part ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme. C'est renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je suis sûr de votre zèle : il

échauffera celui des autres , sans vous compromettre.

 1762.

Je vous embrasse tendrement, mon cher camarade , et suis avec tous les sentimens que vous méritez , &c.

LETTRE CXIX.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices , le 11 de juillet.

MONSIEUR ,

JE suis presque aveugle, et cependant j'écris ; mais c'est que les passions donnent de la force, et les sentimens que vos bontés m'inspirent sont une passion. Vous confondez les jésuites, et vous instruisez les historiens. Le mémoire que vous avez daigné m'envoyer est très-plausible : si vous étiez procureur général de quelque parlement de mon voisinage , je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne sorte plus de ma chaumière ; je viendrais vous prier de guérir les scrupules qui me restent. Si la chose était comme vous le dites , le parlement de Paris , capitale de l'ancienne France, aurait été l'assemblée des états généraux. Pourquoi, dans les états du quatorzième siècle ,

— 1762. les parlemens n'y eurent-ils pas de séance? pourquoi le *banc du roi* en Angleterre est-il différent des états nommés *parlement*? pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos usages, et les ayant conservés, a-t-il encore ses états généraux, qui sont abolis en France? pourquoi le procureur général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation? Ce que l'on appelle le grand banc en France, est encore le grand banc à Londres; la formule ancienne de vos sessions s'y est conservée, le procureur général n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *parlement en France* est donc le *banc du roi*; ainsi que ce qu'on nomme *parlement en Angleterre*, représente nos états généraux.

Pourquoi, le gouvernement goth, tudesque et vandale ayant été par-tout le même, ferions-nous les seuls chez qui une cour suprême de justice aurait été substituée aux représentans des chefs de la nation? Les audiences d'Espagne ne sont point les *las cortes*, et n'y ont aucun rapport; la *chambre impériale* de Vetzlar, quoique toujours présidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire*.

Aucune cour supérieure ne représente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France seule aurait-elle établi ce

droit public ? et, si elle l'avait établi, comment ne ferait-il pas authentique ? Si chaque parlement tient lieu des états généraux, pendant la vacance de ces états, il est clair qu'il est à leur place : que devient donc alors le conseil du roi ?

1762.

Vous sentez bien que cela est embarrassant. Mettez la main sur la conscience. Au reste, je suis sans intérêt, ne descendant, que je sache, d'aucun franc qui ait ravagé les Gaules avec *Ildovic* nommé *Clovis*, ni d'aucun seigneur qui ait trahi *Louis V* et *Charles de Lorraine* ; n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonsuré ni maître ès arts, ayant un pied en France, et l'autre en Suisse, et les deux sur le bord de la fosse. Je suis assez de l'avis d'un anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissemens ressemblent au *plumpudding* : le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plumpudding*.

Voyez ce qu'étaient *Lin* et *Clet*, supposé qu'il y ait eu des *Clet* et des *Lin* ; reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs successeurs ? le fils de *Marie* même reconnaîtrait-il sa religion ? Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage : *Sauve qui*

— peut est la devise des pauvres diables comme
 1762. moi. Pour vous, Monsieur, qui avez une belle place dans le vaisseau, c'est tout autre chose. Vous avez jeté *Loyola* à la mer, et votre vaisseau n'en va que mieux. Il y a une chose dont on doit s'apercevoir à Paris, supposé qu'on réfléchisse, c'est que la vraie éloquence n'est plus qu'en province. Les *Comptes rendus* en Bretagne et en Provence sont des chefs-d'œuvre; Paris n'a rien à leur opposer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jésuites à la cour; ils triomphent à Strasbourg, à Nancy; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices, quatre mois de l'année; vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent évêques *par la grâce du saint siège*, &c., &c.

Monsieur, vous me remplissez de respect et d'espérance.

LETTRE

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de juillet.

MES chers anges , votre vertu courageuse n'abandonnera pas l'innocence opprimée qui attend tout de votre protection : vous achèverez ce que vous avez si noblement commencé. Mais , avant de mettre la chose en règle , il est d'une nécessité absolue d'avoir des réponses positives à la colonne des questions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve *Calas* ; elle demeure chez MM. *Dufour* et *Mallet* , rue Montmartre.

Le fils de l'avocat *Lavaisse* est caché à Paris. Son malheureux père , qui craint de se compromettre avec le parlement de Toulouse , tremble que son fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte si infame. Donnez-vous du moins la satisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger ; ce fera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination toulousaine. Daignez faire écrire tout ce que la

— 1762. veuve *Calas* et *Lavaisse* vous auront répondu; faites-nous-en part, je vous en supplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire espèrent qu'enfin on rendra justice. Vous savez sans doute que M. de *Saint-Florentin* a écrit à *Toulouse*, et est très-bien disposé. Monsieur le chancelier est déjà instruit par M. de *Nicolai* et par M. d'*Auriac*. S'il a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de *Pompadour* parlera. Nous comptons, grâce à vos bontés, sur la vertu éclairée de M. le comte de *Choiseul*.

Je sens bien, après tout, que nous n'obtiendrons qu'une pitié impuissante, si nous n'avons pas la plus grande faveur; mais du moins la mémoire de *Calas* sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conseil.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai essuyé des injustices pendant soixante années; je veux me donner le plaisir de confondre celle-ci. J'abandonnerai jusqu'à *Cassandre*, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéressante. Au nom de Dieu, faites réussir la tragédie de *Calas*, malgré la cabale des dévots et des gascons. Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

N. B. Madame *Calas* fait où demeure
Lavaisse : vous pourrez le faire triompher de
 sa timidité. 1762.

L E T T R E C X X I.

A U M E M E.

17 de juillet.

MES divins anges, vous voyez que la tragédie de *Calas* m'occupe toujours. Daignez faire réussir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le tripot. Permettez-vous que je vous adresse ce petit paquet pour l'abbé du grand conseil.

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. *Poliffot*? Mais comment M. le duc de *Choiseul* a-t-il pu protéger cela, et faire le pacte de famille? Hélas! le cardinal de *Richelieu* protégeait *Scudéri*; mais *Scudéri* valait mieux.

Je n'ai point assez remercié madame d'*Argental* qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau pour *Tronchin*.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

Elie de Beaumont ne pourrait-il pas soulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de

— mon roué ? Je crois que ce *Beaumont-là* vaut
 1762. mieux que le *Beaumont* votre archevêque.
 Cet archevêque et ses billets de confession
 m'occupent à présent ; je rapporte son procès.
 Ces temps-là sont aussi absurdes que ceux
 de la fronde , et bien plus plats. Mes con-
 temporains n'ont qu'à se bien tenir.

L E T T R E C X X I I .

A M. D A M I L A V I L L E .

18 de juillet.

EST-IL bien vrai que l'archevêque de Paris
 ait puni le curé de Saint-Jean-de-Latran
 d'avoir prié DIEU pour les trépassés ? Il ne
 se contente donc pas d'avoir persécuté les
 mourans , il en veut encore aux morts ! Mais
 il paraît qu'il se brouille toujours avec les
 vivans. Au reste , qu'on ait mis ou non le
 curé de Saint-Jean-de-Latran au séminaire ,
 en tout cas , voici ce qu'un tolérant écrit
 sur cette matière :

„ Il paraît bien injuste de refuser des *De profundis* à *Crébillon* , tandis que toutes ses
 pièces en méritent , hors *Rhadamiste* ; et l'on
 ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé

quand il a fait un service pour l'ame poétique de M. de *Crébillon*. En effet, quoique cet auteur ait traité le sujet d'*Atrée*, il était chrétien, et son Rhadamiste durera peut-être aussi long-temps que les mandemens de monsieur l'archevêque. Si le curé a été suspendu, pour avoir fait ce service aux dépens des comédiens du roi, le service n'est-il pas toujours fort bon ? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours ? Il faudrait donc excommunier monsieur l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cents mille livres que lui fournissent les spectacles de Paris, et qui font le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu.

L'abbé *Grizel* qui fait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat risque beaucoup ; car, si les comédiens fermaient leurs spectacles, l'Eglise serait privée d'un secours considérable. Il est vrai qu'on peut persuader aux comédiens de continuer toujours à jouer, malgré la persécution, parce que *la crainte d'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir* ; mais, cette proposition ayant été condamnée par les frères jésuites et par le pape, il se pourrait bien faire qu'on manquât de spectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par monsieur l'archevêque.

Si un turc vient en cette ville, comme en

— 1762. effet un fils circoncis de M. le bacha de *Bonneval* y viendra dans quelque temps ; s'il fait célébrer un service pour l'ame de quelque chrétien de sa maison , son argent sera reçu sans difficulté ; et , tandis qu'il criera *allah* , *allah* , on chantera des *De profundis*.

Pourquoi traiter les comédiens plus mal que les Turcs ? ils sont baptisés ; ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre. Ils sont gagés par le roi , et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours , et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas , on les met en prison ; s'ils font leur devoir , on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois , dans l'ordre des mœurs , dans l'ordre des raisonnemens par M^e *Huerne* de l'ordre des avocats , et ils sont condamnés par l'avocat *le Dain*. On les traite chrétiennement pendant leur vie et après leur mort , en Italie , en Espagne , en Angleterre , en Allemagne , tandis qu'à Paris , où ils réussissent le mieux , on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux , et on leur ferme la porte du paradis. On se fait un plaisir de vivre avec eux , et on ne veut pas y être enterré. Nous les admettons à nos tables , et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que

nous sommes des gens bien raisonnables et bien conséquens. »

1762.

Mon cher frère , vous nous faites espérer qu'on pourra enfin demander justice pour les *Calas*. Il est plaisant qu'il faille s'adresser à l'abbé de *Chauvelin* pour imprimer en fureté une lettre de *Donat Calas*. Votre zèle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons , mon cher frère , plus d'obligation qu'à personne.

Est-il possible qu'il soit si aisé d'être roué et si difficile d'obtenir la permission de s'en plaindre !

LETTRE CXXIII.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices , le 21 de juillet.

JE crois , Monsieur , que c'est à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre. Tous les deux sont d'autant plus forts , qu'ils sont ou paraissent être plus modérés. Les jésuites diront : *hæc est ærugo mera*. Tous les bons français vous doivent des remerciemens de ces mots : *en un mot , des maximes ultramontaines*.

Ces deux ouvrages sont la voix de la patrie

— 1762. qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne pense. Et quand la France n'aura plus un maître italien qu'il faut payer, elle dira : C'est à M. de la *Chalotais* que nous en sommes redevables.

Vous m'avez donné tant d'enthousiasme, Monsieur, que je m'emporte jusqu'à prendre la liberté de recommander à votre justice l'affaire de M. *Cathala*, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'est un très-honnête homme, très-exact, incapable de redemander ce qui ne lui est pas dû. Je fais bien qu'en qualité d'huguenot il fera damné; mais, en attendant, il faut qu'il ait son argent en ce monde.

Pardonnez-moi, Monsieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je fais qu'il est très-inutile de vous solliciter, mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire combien j'estime la probité de mon huguenot. Je ne suis point suspect de favoriser les mécréans, puisque je viens de faire bâtir une église.

Je n'ai point d'expressions pour vous dire avec quel respect j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

L E T T R E C X X I V. 1762.

A M. D E C I D E V I L L E.

Aux Délices, le 21 de juillet.

MON cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant, à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier ensemble; mais la destinée a arrangé les choses autrement. Cette destinée, qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à présent de soutenir un roué contre un parlement. Le fils du roué m'avait fait verser des larmes; je me suis trouvé enchaîné insensiblement à cette épouvantable affaire qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réussirons peut-être qu'à faire redire: *tantum religio potuit suadere malorum!* mais il est important qu'on le redise souvent, et que les hommes puissent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

Jean-Jacques, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Emilé*, et banni du canton de Berne où il

s'était réfugié. Il est à présent entre deux
1762. rochers , dans le pays de Neuchâtel , croyant
toujours avoir raison , et regardant les
humains en pitié. Je crois que la chienne
d'*Erostrate* , ayant rencontré le chien de
Diogène , fit des petits dont *J. J.* est des-
cendu en droite ligne.

Pour moi , je crois que je suis devenu
dévot. J'ai , dans certaine tragédie de Cal-
sandre , un grand-prêtre qui est aussi modéré
que *Joad* est brutal et fanatique ; j'ai une
veuve d'*Alexandre* religieuse dans un cou-
vent ; les initiés s'y confessent et communient.
Je veux que vous assistiez à cette œuvre pie ;
quand vous ferez à Paris. Jouissez , en atten-
dant , des agrémens de la campagne ; cultivez
votre aimable esprit , et souvenez-vous que
vous avez au pied des Alpes des amis qui
vous chérissent tendrement.

L E T T R E C X X V.

1762.

A M. P I N T O , *juiſ portugais* , à Paris.

Aux Délices , 21 de juillet.

L E S lignes dont vous vous plaignez , Monsieur , ſont violentes et injuſtes. Il y a parmi vous des hommes très-inſtruits et très-reſpectables ; votre lettre m'en convainc aſſez. J'aurai ſoin de faire un carton dans la nouvelle édition. Quand on a un tort , il faut le réparer ; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de pluſieurs particuliers.

Je vous dirai , avec la même franchise , que bien des gens ne peuvent ſouffrir ni vos lois , ni vos livres , ni vos ſuperſtitions. Ils diſent que votre nation ſ'eſt fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même , et en a fait au genre-humain. Si vous êtes philoſophe , comme vous paraiſſez l'être , vous penſez comme ces meſſieurs ; mais vous ne le direz pas. La ſuperſtition eſt le plus abominable fléau de la terre ; c'eſt elle qui , de tous les temps , a fait égorger tant de juifs et tant de chrétiens ; c'eſt elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs eſtimables. Il y a des aspects ſous leſquels la nature humaine eſt la nature infernale. On

1762. — sécherait d'horreur si on la regardait toujours par ces côtés ; mais les honnêtes gens , en passant par la Grève où l'on roue , ordonnent à leur cocher d'aller vite , et vont se distraire à l'opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin.

Je pourrais disputer avec vous sur les sciences que vous attribuez aux anciens Juifs , et vous montrer qu'ils n'en savaient pas plus que les Français du temps de *Chilpéric* ; je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province , mêlé de chaldéen , de phénicien et d'arabe , était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois ; mais je vous fâcherais peut-être , et vous me paraîsez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Restez juif , puisque vous l'êtes ; vous n'égorgeriez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *shiboleth* , ni vingt - quatre mille pour avoir couché avec des madianites ; mais soyez philosophe , c'est tout ce que je peux vous souhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , avec tous les sentimens qui vous sont dus , votre très-humble , &c.

VOLTAIRE , *chrétien ,*
et gentilhomme ordinaire de la chambre
du roi très-chrétien.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

Aux Délices, le 25 de juillet.

Vous m'avez envoyé un trésor, Monsieur, j'en ferai bientôt usage. Il y a des mots d'*Henri IV* qui pénètrent l'ame. Il y a des anecdotes curieuses, mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux, dit-il, être turc que catholique*; mais dans quel temps s'exprime-t-il ainsi? c'est lorsque les prédicateurs canonisaient en chaire l'empoisonneur du prince de *Condé*, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoisonner ou à assassiner le grand *Henri*. Dieu préserve son successeur des billets de confession, et des *Damiens*, et de la guerre avec les Anglais. Je vous souhaite, Monsieur, l'avancement que vous méritez, et au roi beaucoup d'officiers qui pensent comme vous. Recevez les très-humbles et très-respectueux remerciemens de votre obligé serviteur.

1762.

L E T T R E C X X V I I .

A M. DAMIEVILLE.

26 de juillet.

JE suis actuellement si occupé de l'affaire épouvantable des *Calas*, que je suis bien loin de penser à *Mathurin* et à *Colette*; je m'intéresse plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe qui a défendu la pièce aux cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le sieur *Crébillon* dans l'anathème? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conscience de se déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouse m'occupe plus que l'impertinence sulpicienne. Je vous demande en grâce de faire imprimer les pièces originales. M. *Diderot* peut aisément engager quelque libraire à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déjà attiré quelques partisans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce service à la famille la plus infortunée! Voilà la véritable philosophie, et non pas celle de *Jean-Jacques*. Ce pauvre chien de *Diogène* n'a

pu trouver de loge dans le pays de Berne ; il s'est retiré dans celui de Neuchâtel : c'était bien la peine d'aboyer contre les philosophes et contre les spectacles. 1762.

Palissot m'a envoyé une étrange pièce , avec sa préface et ses notes plus étranges. Cette pièce est imprimée aussi mal qu'elle le mérite. J'espère que l'éloge de *Crébillon* le fera mieux.

J'ai reçu le troisième tome , que vous avez eu la bonté de m'envoyer , des remarques du petit *Racine* sur le grand *Racine* , et je me suis aperçu que c'est un ouvrage différent de celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage , et que le troisième est intitulé : *Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne*. Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir ; ils pourront m'être utiles pour les commentaires de *Corneille*.

Frère *Thiriot* vous embrasse. Je finis toutes mes lettres par dire : *Ecr. l'inf.* , comme *Caton* disait toujours : *Tel est mon avis , et qu'on ruine Carthage.*

1762.

L E T T R E C X X V I I I .

A U M E M E .

31 de juillet.

EST-IL vrai que nous pourrons posséder notre frère , au mois de septembre , dans le pays de parpaillots ? Il est juste que les initiés communient ensemble. Frère *Diderot* ne peut quitter l'*Encyclopédie* , mais frère d'*Alembert* ne pourrait-il pas venir se moquer des soci- niens honteux de Genève ?

On ne trouve plus ici aucun contrat *infocial* de *Jean-Jacques* , et sa personne est cachée entre deux rochers de Neuchâtel. Oh ! comme nous aurions chéri ce fou , s'il n'avait pas été faux frère ! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner !

Est-il possible qu'on n'imprime pas à Paris les mémoires des *Calas* ? Eh bien , en voilà d'autres : lisez et frémissez , mon frère. On a imprimé ces lettres à la Haie et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendrissement mêlé d'horreur. Il faut espérer que la cour sauvera l'honneur de la France , en cassant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu , mes frères , que la

vérité est forte ! Un parlement a beau employer
les bras de ses bourreaux , a beau fermer son
greffe , a beau ordonner le silence , la vérité
s'élève de toutes parts contre lui , et le force
à rougir de lui-même. 1762.

Espérez-vous la paix ? Tout le monde en
parle ; mais j'ai bien peur qu'il n'en soit
comme de la pluie que nous demandons ,
et que DIEU nous refuse. Tout est tari dans
notre pays , excepté notre lac.

Ne vous livrez pas , mon frère , au dégoût
et au dépit ; et tâchez de tirer parti du passe-
droit que vous essayez.

Thiriot et moi , nous embrassons notre frère.

L E T T R E C X X I X.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguste.

MES divins anges , voici ce que je dis à
votre lettre du 27 de juillet. C'est une lettre
descendue du ciel ; mes anges sont les pro-
tecteurs de l'innocence , et les ennemis du
fanatisme. Ils font le bien , et ils le font
sagement. J'envoie au hasard des mémoires ,
des projets , des idées. Mes anges rectifient
tout ; il faudra bien qu'ils viennent à bout

— 1762. de réprimer des juges de sang , et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huissier qui osât faire une sommation au greffier du parlement touloufain , après que ce parlement a défendu si sévèrement la communication des pièces , c'est-à-dire de sa honte. Comment trouverait-on un huissier à Toulouse qui signifiât au parlement son opprobre , puisque je n'en ai point trouvé en Bourgogne qui osât présenter un arrêt du conseil au sieur *Debrosses* , président à mortier. J'en aurais trouvé dans le siècle de *Louis XIV.*

Mes anges sont adroits ; ils ont gagné le coadjuteur. Hélas ! il est bien triste qu'on soit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres où l'on parle respectueusement des moins respectables des hommes , et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes si modestes !

Enfin , nous sommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique souscription , dont les *Calas* ont déjà ressenti les effets.

On a écrit à *Lavaisse* père une lettre qui doit le faire rentrer en lui-même , ou plutôt l'élever au-dessus de lui-même.

Il faut qu'il abandonne une ville superstitieuse et barbare, aussi ridicule par ses recueils des jeux floraux que par ses pénitens des quatre couleurs. Il trouvera des secours honorables qui l'empêcheront de regretter son barreau. Je supplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de *Richelieu*. 1762.

Je me jette aux pieds de madame d'*Argental*, et je la remercie du bateau qui parera la table de *Tronchin*. Elle est trop bonne. C'est de madame d'*Argental* dont je parle, et non de la table du docteur.

J'ai lu un factum d'*Elie* pour des bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie j'aime assez les médecins, mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de vouloir bien dire à *Elie* le moderne que je le préfère à *Elie* l'évêque de Jérusalem l'infame, et à *Elie* évêque de Paris la folle.

Mais est-il bien vrai que l'*Elie* de Paris, ce *Beaumont* à billets de confession, ait osé mettre au séminaire, pour deux ans, le curé de Saint-Jean-de-Latran, pour avoir prié DIEU? quoi! il ne fera pas même permis aux acteurs pensionnés du roi de faire dire des psaumes pour un homme qui les a fait vivre! eh! que deviendrai-je donc? quoi! il n'y aura point

— pour moi de *libera* ! Oh ! je crierai pendant
1762. ma vie , si on ne veut pas brailler pour moi
après ma mort.

Mes divins anges , je ne vous parle ni de
Cassandre ni du Droit du seigneur ; il fait trop
chaud.

J'ai *Crébillon* sur le cœur. Ses vers étaient
durs ; mais *Beaumont* l'archevêque l'est davan-
tage.

L E T T R E C X X X.

A U M E M E.

7 d'auguste.

MES divins anges , mon cœur est bien gros.
Je suis atterré de la piété du bailli de *Froulai*,
et j'aime cent fois mieux le bailli du Droit
du seigneur. Est-il possible qu'il se soit déclaré
contre les comédiens , et contre ce bon curé
de Saint-Jean-de-Latran. Il n'aurait jamais
fait pareille infamie du temps de mademoiselle
le Couvreur et du chevalier d'*Aidie*.

Mon second tourment est l'inquiétude que
j'ai pour dame *Catherine* ; j'ai bien peur que
ce vieux héros de comte de Munich n'ait
pris le parti de l'ivrogne *Pierre Ulric*. Il est
généralissime ; il aime peu les dames , depuis

qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie ; il est un peu prussien ; tout cela me donne beaucoup d'embarras. 1762.

Ma troisième douleur est l'affaire des *Calas*. Je crains toujours que monsieur le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités, pour ne pas choquer le parlement de Toulouse. Je voudrais que quelque bonne âme pût dire au roi : *Sire, voyez à quel point vous devez aimer ce parlement ; ce fut lui qui, le premier, remercia DIEU de l'assassinat de Henri III, et ordonna une procession annuelle pour célébrer la mémoire de St Jacques Clément ; en ajoutant la clause, qu'on pendrait, sans forme de procès, quiconque parlerait jamais de reconnaître pour roi votre aïeul Henri IV.*

Henri IV gagna enfin son procès ; mais je ne fais si les *Calas* seront aussi heureux. Je n'ai d'espoir que dans mes chers anges, et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de *Beaumont* et *Mallard* fassent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier ; qu'on ne lui donne ni repos ni trêve ; qu'on lui crie toujours *Calas ! Calas !*

Ma quatrième inquiétude vient de la famille d'*Alexandre*. Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui disant qu'il ne fallait point la faire

— 1762. jouer, et sur le champ il a distribué les rôles. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je serai obligé d'en faire autant. Je suis presque aussi content de *Cassandre* qu'un palatin; mais il se pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confession, ma communion, ma *Statira* mourant de mort subite, mon bûcher, &c., donnassent quelque prise à mes bons amis les *Frérons* et consorts. J'ai écrit la pièce de mon mieux; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impression, à toutes ces singularités théâtrales; c'est, à mon sens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un sur cette pièce, qui est extrêmement profond et merveilleux. M^c *Joli de Fleuri* pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai *Hérode* et *Mariamne* incessamment; vous y verrez une espèce de janséniste, essénien de son métier, que j'ai substitué à *Varus*, comme je crois vous l'avoir déjà dit. Ce *Varus* m'avait paru prodigieusement fade. Je baise toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et présente mes respects et remerciemens à madame d'*Argental*. V.

A M O N S I E U R

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 d'auguste.

J E suis presque toujours réduit, Monsieur, à vous écrire d'une main étrangère ; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes, sans doute, actuellement dans votre beau château, l'asile des Muses et surtout de *Melpomène*. Le favori de *Thalie* a donc pris une autre route que Genève. Je ne saurais me consoler qu'il ait donné la préférence à Lyon ; nous lui aurions fait l'accueil qu'on se fait ou qu'on devait faire à *Ménandre*. Je ne fais pas s'il sera fort content de Paris ; il trouvera la comédie italienne réunie avec la foire, et ne donnant plus que des opéra comiques. D'ailleurs, la malheureuse guerre dans laquelle nous sommes engagés depuis sept ans, n'est guère favorable aux beaux arts. Je suis sûr que les connaisseurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. *Goldoni*, mais je voudrais que son voyage lui fût utile.

— 1762. Voilà, Monsieur, bien des sujets de tragédies dans ce siècle. L'empereur de Russie détrôné par sa femme, et mort, dit-on, d'une colique violente; le prince *Juan*, empereur légitime, enfermé, depuis plus de vingt ans, dans une île de la mer glaciale, où sa mère est morte; la reine de Pologne expirant de douleur sur les ruines de sa capitale; le prince *Edouard*, héritier du trône de la Grande-Bretagne, traînant sa misère obscure dans les Ardennes; les rois de France et de Portugal assassinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre siècle est fertile en sujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages! Il n'y a point de retraite qui ne soit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouissez, Monsieur, des douceurs de la paix, de votre considération, de votre tranquillité, des beaux arts que vous protégez. Je m'intéresse vivement à vos succès et à vos plaisirs. Conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères, et combien je vous respecte. *V.*

LETTRE

L E T T R E C X X X I I.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'auguste.

DIVINS anges, le bout de vos ailes m'est plus sacré que jamais. Je vous remercie du bateau : voilà ce qu'on peut donner de plus agréable à M. *Tronchin*. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfèvre d'envoyer, par la diligence, son bateau à M. *Camp*, banquier à Lyon, lequel M. *Camp* me le dépêchera sur le champ.

J'espère que je vous aurai bientôt une obligation encore plus grande, et que votre protection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouse.

En vérité, si le roi connaissait les conséquences funestes de cette horrible extravagance, il prendrait l'affaire des *Calas* plus à cœur que moi. Voilà déjà sept familles qui sont sorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs ? Je soumets ce petit article à la considération de M. le comte de *Choiseul*. La France le bénit de travailler à la paix ; mais *Marie-Thérèse* poursuivra toujours *Luc*.

Corresp. générale. Tome VIII * C c

— 1762. *Catherine* se joindra à *Marie-Thérèse* ; don *Carlos* voudra délivrer don *Joséph* du soin de régir la Lusitanie.

Cette pièce vraiment n'est pas aisée à faire ; et l'auteur y aura assurément bien de l'honneur. On lui battra des mains sur les bords de mon lac , comme sur les bords de la Seine. Il daigne donc aussi protéger le tripot et les curés ! DIEU le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation , à lui et à M. le maréchal de *Richelieu* , d'être débarbarisés.

J'entends madame *Scaliger* à demi-mot ; elle veut un *Cassandre* : vous l'aurez , Madame ; mais je doute que vous et mon autre ange veuilliez l'exposer au théâtre et à la dent des malins , qui se moqueront de père *Voltaire* , et du curé d'*Ephèse* , et de ma religieuse , et de mon *Cassandre* dûment confessé. Cependant , je vous jure que le tout fait un effet auguste et terrible. J'en ai pour garans des huguenots qui se moquent des sacremens , et à qui pourtant ma confession a fait grand plaisir : enfin vous en jugerez. Je vous sou mets tout ce que j'ai de sacré et de profane.

M. le maréchal de *Richelieu* vient-il ? nous lui jouerons *Cassandre*.

Mille tendres respects. V.

L E T T R E C X X X I I I .

1762.

AM. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 d'auguste.

LE vieux paresseux malade a rarement la consolation d'écrire à son philosophe d'Angoulême. Vous avez dû recevoir un petit imprimé qu'on dit assez curieux, et qui est dans votre goût. Je pense qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève, avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accusé la réception. Il prétend que c'est un ouvrage très-rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les mémoires des *Calas*, il faudrait donner une adresse par laquelle on pût vous épargner un port considérable ; ce qui n'est pas à présent trop aisé. Ces *Calas* sont, comme peut-être vous l'avez déjà ouï dire, des protestans imbécilles, que des catholiques un peu fanatiques ont fait rouer à Toulouse. Si notre siècle a des momens de raison, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur Alcoran a tantôt un visage d'ange, et tantôt un visage de bête. Cette définition de l'Alcoran convient

— 1762. assez au temps où nous vivons : il y a quelques philosophes ; voilà les visages d'anges : tout ce qui se fait ailleurs ressemble fort à des visages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guienne ; il fait , comme vous , un petit pèlerinage chez le vieux gymnosophe ; mais , de tous les sages qui sont venus dans cet hermitage , vous serez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéressantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné , ni moines abolis , ni batailles données la semaine dernière. V.

LETTRE CXXXIV.

A M O N S I E U R

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices , 25 d'auguste.

IL caro *Goldoni*, il figlio della natura, veut donc , Monsieur , me laisser mourir sans me donner la consolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu passer chez moi parce qu'il a sa femme ; mais certainement

je ne lui aurais pas pris sa femme , et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empressement qu'il le fera par-tout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris , mais il ne m'a point donné d'adresse ; ainsi je ne fais où lui répondre. — 1762.

Je suis tout-à-fait angustiato. Vous m'étonnez, Monsieur, de m'apprendre que vous voulez ressusciter en Italie la tragédie d'Idoménée (*), qui est morte à Paris dès sa naissance, il y a quelque soixante ans. C'est un des plus insipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et aussi mal écrit que mal conduit. Assurément *Phèdre* et *Polyeucte* seraient bien étonnés de se trouver en pareille compagnie. Non, vous ne ferez pas comme ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns.

DIEU a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveurs cette année. J'ai été si malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Ferney, pour aller aux Délices près de Genève, et pour être long-temps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là, vous donniez de belles fêtes; et il vous est plus aisé de trouver des acteurs à Bologne, qu'à moi d'en trouver à Genève.

(*) Idoménée fut traduit par MM. *Paradisi* et *Albergati*, non par choix, mais par complaisance.

— 1762. Bologna la dotta vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicans, des marchands et des truites. Je ne m'accommode pas tout-à-fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'est que nous sommes instruits les premiers de toutes les sottises sanguinaires qui se passent dans le Nord. Nous sommes tout juste entre la France, l'Allemagne et l'Italie, et on ne tue personne vers Dresde que nous ne le sachions les premiers. Avec tout cela, j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers Bologne, que vers les Allobroges, et être votre voisin que celui des Savoyards; mais DIEU n'a pas voulu que je visse la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je suis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'estime et de respect pour vous.

L E T T R E C X X X V.

A M. G O L D O N I.

Aux Délices, près de Genève, 28 d'auguste.

ADASIO un poco, caro fior; cosa che avete ditto che avete una moglie al lato, vol dir che siete un *contade perfetto*. Basta, che il fior e la fiora moglie farebbero stati ricevuti con ogni rispetto, e col più gran zelo

nelle mie capanne, e che la via di Genevra e
 così bella come quella di Lyone; e che me
 dispiace che la sia degustada, e che non habbia
 avu la volontà de vegnir, e xe un pezzo che
 l'aspettava, e che jo vo mi ramaricando; varde,
 che cosa fa di non aver preso la via di Genevra.
 Varde che bisogna che diga tutto, e po vedrà
 se le cose va ben. 1762.

Volete dunque, mio caro fior, sanar la
 piaga che mi fate, col l'onore della vostra
 dedicazione, mà se questa gloria in alza il
 mio spirito e lusinga la vanità mia, il dolor
 di non haver vi tenuto nelle mie braccia,
 non e meno acerbo nel mio cuore. Leggero
 le vostre vezzose comedie fino al giorno che
 potero riverire l'autore.

Non so dove siete adesso. Non so come
 indirizare la mia lettera. Mà il vostro nome
 basta; e mi confido che siete già conosciuto
 a Parigi, come a Venezia. Non ho ancora
 ricevuto il regalo che mi accenate. Mà non
 posso differire i miei ringraziamenti.

Già che siete, o sarete ben presto cittadino
 di Parigi, vorrei far vi una visita, mà il
Corneille non lo permetterà. Mi ritrovo frà il
Corneille ed il *Goldoni*. Stampero l'uno ed
 aspetterò l'altro quando egli fornera a riveder
 la sua bella Italia. Mà di grazia none mi delu-
 dete più colle illusioni della speranza.

1762. Adio ; vi stimo , vi onoro , vi amo senza illusione veruna. E farò sempre il vostro ammiratore , amico e servitore.

L E T T R E C X X X V I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 d'auguste.

DIVINS anges , je m'aperçois pourtant qu'il est difficile de faire à la fois une tragédie , l'Histoire du czar , l'Histoire générale , les Remarques sur *Corneille* , et de défricher le tout avec un procès pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous , et que la petite vérole vous en a chassés : voilà ce que c'est que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays , à l'âge de sept ans ; mais j'ai peur que *Tronchin* et *la Condamine* n'aient décrédité l'inoculation , l'un en excitant trop d'envie , et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie *Mariamne* pour vous amuser dans votre exil ; vous avez dû recevoir le *Jules-César* de *Shakespeare*. Je crois que vous ferez convaincus que *la Place* est fort loin d'avoir fait connaître le théâtre anglais ; avouez
que

que l'excès énorme de son extravagance était
pourtant bon à connaître. —————
1762.

J'ai vu la requête de *Mariette* pour les *Calas* ; j'ai vu l'arrêt. La jurisprudence de Toulouse est bien étrange ; cet arrêt ne dit pas seulement de quoi *Jean Calas* était accusé. Je ne regarde ce jugement que comme un assassinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre justice à l'innocence. Je fais bien que les lois ne permettent pas les dédommagemens que l'équité exigerait ; les juges devraient au moins demander pardon à la famille et la nourrir. Que pourra faire le conseil ? Il dira que *Calas* n'a point pendu son fils , nous le savions bien , et quand le conseil se laisserait séduire par le parlement de Toulouse , l'Europe ne croira pas moins *Calas* innocent. Le cri public l'emporte sur tous les arrêts ; mais enfin c'est toujours beaucoup que le conseil réprime un peu le fanatisme.

Mes chers anges , je ne ferai point imprimer *Cassandre* : que votre volonté soit faite dans la terre comme aux cieux ; mais il arrivera sûrement quelque malheur dans le Palatinat.

L'électeur fait une belle dépense pour cette représentation : nous jouerons la pièce à Ferney ; mais , quoique ce ne soit pas en électeurs , le spectacle ne laissera pas que

1762. d'être beau. J'espère que nous en régalerons
 M. le maréchal de *Richelieu*. Nous verrons,
 à cette représentation, s'il y a encore quelque
 chose à changer, et ensuite nous l'enverrons
 à nos juges en dernier ressort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions
 qui ne permettent pas trop d'écrire.

Mille tendres respects.

LET TRE CXXXVII.

A M. D A M I L A V I L L E.

Aux Délices, 29 d'auguste.

MON cher frère, il y a deux pièces dont
 je suis fort content ; l'une est l'arrêt du par-
 lement qui nous débarrasse des jésuites, l'autre
 est la requête de M. *Mariette* contre le parle-
 ment de Toulouse. Je me flatte qu'à la fin
 nous viendrons à bout de faire rendre justice
 à l'innocence. Mais quelle justice ! elle se
 bornera à déclarer que *Jean Calas* a été roué
 mal à propos. Le sang innocent, dans d'autres
 pays, obtiendrait une autre vengeance. Je
 regarde le supplice de *Calas* comme un assassinat
 revêtu des formes de la justice. Les assassins
 devraient bien être condamnés au moins à
 demander pardon à la famille, et à la nourrir.

Vous ne vous souvenez peut-être pas d'une lettre qui est, je crois, la première que je vous écrivis sur cette affaire, et qui était adressée à M. d'Alembert. Je vous l'envoyai afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme. Je ne fais quel exécrable polisson a pris cette lettre pour son texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extravagant, de plus offensant et de plus punissable contre le gouvernement. L'auteur a poussé la sottise jusqu'à dire du mal du roi, et du bien du *poème du Balai*; le tout, écrit dans les charniers Saints-Innocens, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre. 1762.

Il se trouve encore que le *Journal encyclopédique*, qui est le seul journal que j'aime, est attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en sont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condescendance de défavouer publiquement cette impertinence, par la raison qu'il y a bien plus de gens qui se connaissent en méchancetés, qu'il n'y en a qui se connaissent en style. Il faut avouer que la lettre est si insolente, que monsieur d'Alembert ferait presque aussi coupable de l'avoir reçue que moi de l'avoir écrite.

Quand vous verrez M. d'Alembert, je vous prie de l'instruire de tout cela.

— 1762. Mon frère *Thiriot* a trouvé ici de la santé, et moi je perds la mienne, Je suis accablé de fluxions ; je deviens sourd. Les tempéramens faibles à mon âge s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie : je ne pourrai être tout au plus que spectateur ; c'est bien dommage, je ne faisais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne pensez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris le *Droit du seigneur*, que la comédie française soit sur un autre pied et sur un autre ton ? Je crois que vous avez à Paris *Goldoni*. Vous me ferez plaisir de me dire comment il réussira. Je ne parle pas de ses pièces ; je crois la chose décidée. On dit l'auteur très-bon homme et fort naturel.

J'embrasse tendrement mon cher frère.

LET TRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 14 de septembre.

JE reçois la lettre de mes divins anges, du 7 de septembre, avec les plus tendres remerciemens. Madame *Scaliger* a donc aussi une fluxion ; je la plains bien, non pas à

cause de ma triste expérience , mais par
 extrême sensibilité. Cependant il y a fluxion 1762.
 et fluxion ; j'en connais qui rendent sourd et
 borgne vers les soixante-neuf ans , et qui
 glacent ce génie que vous prétendez qui me
 reste. Je ne suis pas trop actuellement en
 état de raboter des vers ; j'attends quelques
 petits momens favorables pour obéir à tout
 ce que mes anges m'ordonnent : mais , si
 malheureusement mon imbécillité présente se
 prolongeait , ne pourrait-on pas toujours
 jouer Mariamne à Fontainebleau , en atten-
 dant que le sens commun de la poésie me
 fût revenu ?

La barque à *Tronchin* est extrêmement jolie ;
 elle semble convenir très-fort à celui qui
 fauve les gens de la barque à *Caron*.

J'ai écrit à l'électeur palatin , pour lui
 demander en grâce qu'il empêche , par son
 autorité électorale , que Cassandre ne soit livré
 au bras séculier , et imprimé. Il m'a déjà
 promis d'avoir cette attention , et je me flatte
 qu'il tiendra sa parole.

Il a fait , en dernier lieu , exécuter Tanocrède
 d'une façon qui ne laisse pas soupçonner
 qu'on viole la terrible unité de lieu. On voit
 la maison d'*Argire* , un temple , l'hôtel des
 chevaliers et deux rues : voilà le goût antique
 dans toute sa régularité.

— 1762. Je relis la lettre de mes anges. Je soupçonne qu'il y a quelque mal-entendu dans la copie de Mariamne que j'ai envoyée ; et, dès que j'aurai la tête moins emmitouffée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des *Calas* me paraît en bon train, grâce à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris soin de me bien informer. J'attendrai patiemment le mémoire de *Mariette* ; mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'*Elie*.

Ne faudra-t-il pas, quand les juges seront nommés, les faire solliciter fort et long-temps, soir et matin, par leurs amis, leurs parens, leurs confesseurs, leurs maîtresses ? Ceci est la cause du bon sens contre l'absurdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il sera bien doux de gagner ce procès contre les pénitens blancs. Est-il possible qu'il y ait encore de pareils masques en France ?

Mes anges, il y a long-temps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser. Voici l'état des choses. Quand l'extrême protection et la grande considération qu'on me prodiguait, força ma modestie à quitter la France, j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me suis défait de ce dernier embarras, en assurant à madame

Denis seize mille livres de rentes ; j'en ai donné trois à madame de *Fontaine* ; j'en ai assuré quinze cents livres ou environ à mademoiselle *Corneille* ; le reste a été englouti en maisons , châteaux , meubles et théâtre. Je ne fais pas encore ce qui reviendra à mademoiselle *Corneille* de l'édition de *Pierre* , mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de *Corneille* que pour trente mille livres , afin de ne pas porter nos espérances trop haut , et de n'être pas obligés de décompter.

Si le philosophe est vraiment philosophe , et veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château , il jouira d'une assez bonne maison ; mais qu'il ne croye pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu , nous lisons avec quelque peine , nous apprenons aisément des vers par cœur , et nous ne les récitons pas mal : la santé est très-faible , le caractère est doux , gai , careffant ; le mot de bonne enfant semble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidelle du spirituel et du temporel , du physique et du moral ; et je m'en tiens là , en me remettant à la Providence.

Voilà les juges nommés pour la révision du

— 1762. procès des *Calas*. On est instruit du nom des juges ; on espère que nos anges protecteurs les feront bien solliciter, et on se flatte que la cause elle-même les sollicite.

Mille tendres respects.

L E T T R E C X X X I X.

A M. D A M I L A V I L L E.

18 de septembre.

AH, ah! mon frère, on croit donc que je veux immoler *Corneille* sur l'autel que je lui dresse! Il est vrai que je respecte la vérité beaucoup plus que *Pierre*; mais lisez, et renvoyez-moi ces cahiers, après les avoir fait lire à frère *Platon*.

J'attends la prophétie d'*Elie-Beaumont*, qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre *Elie* fit condamner les prêtres de *Baal*. Nous prions mon cher frère de dire au second *Elie* que cent mille hommes le loueront, le béniront et le remercièrent.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de *J. J. Rousseau* au cuisinier de *Motier-Travers*. On peut juger de la conduite noble et conséquente de ce *J. J.* Ne trouvez-vous pas que voilà une belle fin? Je mourrai avec le chagrin

d'avoir vu la philosophie trahie par les philosophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la trahison de Judas, les apôtres persévérèrent. → 1762.

On cherche à connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé, *les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon : on prétend que c'est un jésuite. Son livre contient en effet beaucoup d'erreurs, mais ce sont les siennes : cela est tout-à-fait jésuitique. C'est un tissu de sottises et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de DIEU. Il est bon de lui donner sur les oreilles. M. Diderot est prié de savoir le nom du porteur d'oreilles.

Les farceurs de Paris joueront le Droit du seigneur quand ils voudront ; mais ils n'auront Cassandre que quand ils auront satisfait à ce devoir.

Je désire chrétiennement que le testament du curé se multiplie comme les cinq pains, et nourrisse les âmes de quatre à cinq mille hommes ; car j'ai plus que jamais l'*inf.* en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

1762.

L E T T R E C X L.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 de septembre.

DIEU m'a rendu une oreille et un œil; votre Excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanfon de l'aveugle :

Dieu qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce ;
Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit à la beface.

J'ai lu très-aifément la lettre dont vous m'avez honoré ; mais c'est que le plaifir rend la vifière plus nette. Je ne fais , Monsieur, fi vous en aurez beaucoup en relifant *Cassandre* : elle est mieux qu'elle n'était ; mais je crois qu'elle a encore grand befoin de vos lumières et de vos bontés. Un moine , très-honnête homme , doit vous l'avoir remife : vous le connaissez déjà , fans doute ; c'est le bibliothécaire de l'infant , qui accompagne M. le prince *Lanti*. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de *Calas* , mais j'étais à Ferney ; je n'avais plus d'exemplaires de ces mémoires ; *Cramer* n'était point à Genève. J'ai manqué l'occafion , je

vous en demande pardon. J'envoie chez M. de —
1762.
Montpérou un petit ballot de ces écritures ou écrits : il pourra aisément vous le faire tenir ; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin : mais je vous avertis que ces mémoires ne sont que de faibles escarmouches ; la vraie bataille se donne actuellement par seize avocats de Paris , qui ont signé une consultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raison , de jurisprudence et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante ; elle intéresse les nations et les religions. Quelle satisfaction le parlement de Toulouse pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari , et qu'il a réduite à la mendicité , avec deux filles et trois garçons , qui ne peuvent plus avoir d'état ? Pour moi , je ne connais point d'assassinat plus horrible et plus punissable que celui qui est commis avec le glaive de la loi.

Je ne crois pas que *Catherine II* jouisse long-temps de la mort de son mari. Vous savez quel désordre agite à présent la Russie.

DIEU veuille que le duc de *Betford* ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. *Stanley* !

Mille profonds respects à vos Excellences. V.

1762.

L E T T R E C X L I.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 22 de septembre.

JUSQU'À présent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le désert qui avait crié : *Parate vias Domini.* Votre mémoire est assurément l'ouvrage du maître : je ne fais rien de si convaincant et de si touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je suis convaincu que vous parviendrez à faire réformer l'arrêt de Toulouse. Votre conduite généreuse est digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire, qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours pensé, que nos lois sont bien imparfaites. Presque tout me paraît abandonné au sentiment arbitraire des juges. Il est bien étrange que l'ordonnance criminelle de *Louis XIV* ait si peu pourvu à la sûreté de la vie des hommes, et qu'on soit obligé de recourir aux capitulaires de *Charlemagne.*

Votre mémoire doit désormais servir de règle dans des cas pareils. Le fanatisme en fournit quelquefois. J'ai lu trois fois votre

ouvrage ; j'ai été auffi touché à la troifième lecture qu'à la première. — 1762.

J'ajoute aux trois impoffibilités que vous mettez dans un fi beau jour , une quatrième : c'est celle de réfifter à vos raifons. Je joins ma reconnaissance à celle que les *Calas* vous doivent. J'ofe dire que les juges de Touloufe vous en doivent auffi ; vous les avez éclairés fur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps , je leur propoferais , fur la feule lecture de votre factum , de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue , et de lui faire une penfion. Je les tiens indignes de leur place , s'ils ne prennent pas ce parti.

L'eftime que vous m'inspirez , Monsieur , me met prefque en droit de vous demander infamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous ; agréez mes respects l'un et l'autre , et tous les fentimens avec lefquels je ferai toute ma vie , Monsieur , votre , &c.

1762.

L E T T R E C X L I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 23 de septembre.

MES divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du mémoire de M. de *Beaumont*. Il me semble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui en ai fait mon compliment. Je crois qu'il est impossible que les juges résistent à la vérité et à l'éloquence.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importants, quoique moins tragiques. C'est à M. le comte de *Choiseul* à voir s'il trouvera mon idée praticable. Je la soumets à ses lumières et à sa prudence. Le secrétaire de l'ambassade anglaise est, comme vous savez, l'ame unique de cette négociation, et elle peut avoir quelques épines. Ce secrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des *Tronchin*. Vous n'ignorez pas combien cette famille est attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout son bien; il est fils d'un premier syndic de Genève, homme d'esprit et de probité, comme tous les *Tronchin* le sont; très-capable de

rendre des services avec autant d'honneur que de zèle. Son beau-frère a en lui une entière confiance. Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront survenir, et de faire agréer des insinuations contre lesquelles on ferait en garde si elles venaient de la part du ministère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance si elles étaient inspirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. *Tronchin* servira la France avec le plus grand empressement, sans manquer en rien à ce qu'il doit à son beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de *Choiseul* puisse jamais trouver une personne plus capable de répondre à ses vues pacifiques et généreuses, et plus digne de toute sa confiance dans une négociation si importante.

C'est une idée qui m'est venue, et qui, peut-être, mérite d'être approfondie et suivie. Mon suffrage est bien peu de chose; mais soyez bien persuadé que je ne ferais pas une telle proposition, si je n'étais sûr de la probité et du zèle de M. *Tronchin*. Si on ne trouve pas mon offre déraisonnable, que M. le comte de *Choiseul* me donne ses ordres, ou par lui-même ou par vous, c'est la même chose; et que DIEU nous donne la paix. Je ne fais

— 1762. s'il est bien vrai qu'il y ait une guerre commencée en Ruffie , mais je suis sûr qu'il y a des nuages.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu* ; je le crois à Lyon avec madame la comtesse de *Lauraguais*. S'ils viennent tous deux chez *Baucis* et *Philémon*, Ferney fera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui *Olimpie* devant MM. de la *RocheGuyon* et de *Villars*. Cela n'a pas été trop mal , mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne savais pas mon rôle , tant je songeais à ceux des autres.

Mille tendres respects.

LETTRE

L E T T R E C X L I I I.

1762.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 25 de septembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la fanté de sa Majesté impériale, et de lui souhaiter une vie aussi longue et aussi heureuse qu'elle le mérite. M. le duc de *Villars* fils de l'illustre maréchal dont le nom a pénétré, sans doute, dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avons quelques philosophes qui s'intéressent à l'*Encyclopédie*. Nous avons tous senti les transports que la magnanimité de votre auguste souveraine doit inspirer. Nous vous avons béni, Monsieur; et, sans manquer au respect que nous avons pour sa Majesté, nous avons joint votre nom au sien, comme on joignait autrefois celui de *Mécène* à celui d'*Auguste*. Je doute que les savans, qui ont entrepris l'*Encyclopédie*, puissent profiter des bontés de sa Majesté impériale, attendu les engagemens qu'ils ont pris en France. Mais sûrement l'offre que votre Excellence leur

Corresp. générale. Tome VIII. * E c

— 1762. fait , fera regardée par eux comme la plus digne récompense de leurs travaux , et votre nom fera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles, dans ce dictionnaire utile , qui ne sont pas dignes de MM. d'*Alembert* et *Diderot* , parce qu'ils ne sont pas de leur main. Il faudra absolument les refondre dans une seconde édition , et mon avis serait que cette seconde édition se fît dans votre empire. Rien ne serait plus honorable aux lettres : j'ose dire que la gloire de votre illustre souveraine n'en serait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que les grands-hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice sera regardée comme un grand-homme. J'écris fortement à M. *Diderot* pour lui persuader , s'il est possible , d'achever la première édition sous vos auspices. Votre Excellence a dû recevoir , par la poste de Strasbourg , ma réponse aux nouvelles heureuses dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages , ma reconnaissance et tous les sentimens que je vous dois. On commencera l'Histoire de *Pierre le grand* dans peu de mois ; on fait fondre de nouveaux caractères. Il y a déjà six volumes imprimés du *Corneille* , et il n'est pas possible d'imprimer à la fois deux ouvrages , dont chacun demande la plus grande attention. Puisse bientôt la

paix rendue à l'Europe, laisser aux esprits la liberté de cultiver les arts et de vous imiter. 1762.

J'ai écrit à M. *Boris de Sottikof*. Je ferais bien fâché qu'un homme de son mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conservât pas pour moi un peu d'amitié.

Agréez le tendre respect avec lequel je ferai toute ma vie, &c.

LETTRE CXLIV.

A M. DIDEROT.

25 de septembre.

EN bien, illustre philosophe, que dites-vous de l'impératrice de Russie? ne trouvez-vous pas que sa proposition est le plus énorme soufflet qu'on pût appliquer sur la joue d'un *Omer*? En quel temps sommes-nous! c'est la France qui persécute la philosophie, et ce sont les Scythes qui la favorisent! M. de *Schouvalof* me charge d'obtenir de vous que la Russie soit honorée de l'impression de votre *Encyclopédie*. Monsieur de *Schouvalof* est fort au-dessus d'*Anacharsis*, et il a toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naissans, et que nous avons sous *François I.*

E c 2

— 1762. Je doute que vos engagements pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande ; mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des *Chaumeix*, des *Berthier* et des *Omer* osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez, je vous recommande l'*inf.* ; il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille, grande ou petite, pour laquelle elle est faite.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponse à M. de *Schouvalof* ? il n'y a qu'à la donner à notre frère.

L E T T R E C X L V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

J E réponds, ô mes anges gardiens, à votre béatifique lettre dont *Roscius* a été le scribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours *Zulime*. Je peux vous répondre que cette fin est déchirante, et que, si on suit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'est pas que j'aye jamais regardé *Zulime*

comme une tragédie du premier ordre. Vous savez combien j'ai résisté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à *Tanocrède*, qui est, à mon gré, un ouvrage très-théâtral, un véritable spectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la singularité, mérite que n'a point *Zulime*. 1762.

Je vous supplie très-inflamment de vous opposer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces : il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel est le père qui voulût qu'on coupât les pieds à son fils ?

Le Kain m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue *Zaïre* ; cela est abominable. Pourquoi estropier ma pièce au bout de vingt ans ? Il me semble qu'il se prépare un siècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde : je ne regrette que vous dans Paris.

Je n'aurai M. le maréchal de *Richelieu* que dans quelques jours. Notre tripot ne laisse pas de nous donner de la peine. Ce n'est pas toujours une chose aisée de rassembler une quinzaine d'acteurs aux pieds du mont Jura ; et il est encore plus difficile de conserver ses yeux et ses oreilles à soixante et huit ans passés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit sur les *Calas*. Je vous ai

— 1762. adressé mon petit compliment à M. le comte de *Choiseul*. Vous ne m'avez point dit s'il en est bien mécontent.

Je vous ai adressé un petit mémoire très-politique qui ne me regarde pas.

Je suis un peu en peine de mon impératrice *Catherine*. Vous savez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédistes persécutés par cet *Omer*, de venir imprimer leur dictionnaire chez elle. Ce soufflet, donné aux fots et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande consolation, et devait vous plaire ; mais je crains bien qu'*Ivan* ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune russe, élevé en russe chez des moines russes, ne soit point du tout philosophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous savez de ma *Catherine*.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Genève, 30 de septembre.

JE vous félicite, Monsieur, sur les deux derniers avantages que M. le prince de *Condé* vient de remporter à Groningue et à Jonansberk. Les héros de cette maison se sont tous fait une habitude de vaincre; ils ont été successivement la terreur et la gloire de leurs souverains.

Quand reviendrez-vous à Paris? Je vous aimerais tout autant à l'hôtel de *Condé*, qu'à la poursuite du prince héréditaire.

Vous penserez peut-être un jour, Monsieur, comme un de vos précurseurs, homme de qualité, attaché à un autre grand *Condé*, qu'il se laissa d'accompagner dans ses dernières campagnes.

Autant que je m'en souviens, voici de petits vers qu'il fit en se retirant dans ses terres. Ces vers sont très-bons pour un militaire, et prouvent du moins que l'âge amène quelquefois la sagesse.

Je laisse mon illustre maître,
Infatiable de lauriers;

 1762.

Philosophie , autant qu'on peut l'être ,
 Je vais mourir dans mes foyers ,
 Où traînant ma faible vieillesse ,
 Dont je sens déjà le fardeau ,
 J'irai , conduit par la paresse ,
 Occuper mon petit tombeau.
 Je suis las du bruit que vous faites ,
 Dieu des combats , terrible Mars ;
 Et sans tambours et sans trompettes ,
 Je vais quitter vos étendards
 Pour aller dans ma solitude ,
 Au lieu de foudres entouré ,
 Commencer ma béatitude
 Près de mon paisible curé
 Qui , s'en tenant à son bréviaire ,
 Doux , charitable , et point cafard ,
 Ne recommande , à tout hasard ,
 Que l'aumône et que la prière , &c. &c.

Vous vous plaignez de votre santé, Monsieur ; c'est bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans son lit de douleur , tandis que vous courez la chercher sur des champs de bataille. Dans tous les cas, Monsieur , appelez à votre secours la bonne philosophie , qui soutient le faible et qui console le malade.

Mais j'ose à peine prononcer ce mot de
 philosophie.

philosophie. Tant de gens sont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne fait à qui l'on parle. Vous me paraissez, Monsieur, digne d'en sentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le sincère hommage du vieux malade. 1762.

L E T T R E C X L V I I .

A M. D A M I L A V I L L E .

10 d'octobre.

MES frères et maîtres ont donc envoyé leur réponse à M. de *Schouvalof*. Il est plaisant qu'un russe favorise des philosophes français, et il est bien horrible que des français persécutent ces philosophes. J'avais déjà assuré la cour russe de la reconnaissance et des refus de nos sages.

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde que vous devez tant mépriser. Que de biens on ferait, si on s'entendait ! *Jean-Jacques* eût été un *Paul*, s'il n'avait pas mieux aimé être un *Judas*. *Helvétius* a eu le malheur d'avouer un livre qui l'empêchera d'en faire d'utiles : mais j'en reviens toujours à *Jean Meslier*. Je ne crois pas que rien puisse jamais

— faire plus d'effet que le testament d'un prêtre
1762. qui demande pardon à DIEU, en mourant,
d'avoir trompé les hommes. Son écrit est trop
long, trop ennuyeux, et même trop révol-
tant; mais l'extrait est court, et contient
tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le Sermon des cinquante, attribué à *la Métrie*,
à *du Marfais*, à un grand prince, est tout-
à-fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de
ces deux opuscules dans le coin du monde
que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit.
Les sages prêtent l'Évangile aux sages; les
jeunes gens se forment, les esprits s'éclair-
rent. Quatre ou cinq personnes à Versailles
ont de ces exemplaires sacrés. J'en ai attrapé
deux pour ma part, et j'en suis tout-à-fait
édifié. Pourquoi la lampe reste-t-elle sous
le boisseau à Paris? Mes frères, *in hoc non
laudo*. Le brave libraire, qui imprime des
factums en faveur de l'innocence, ne pour-
rait-il pas imprimer aussi en faveur de la
vérité?

Quoi! la *Gazette ecclésiastique* s'imprimera
hardiment, et on ne trouvera personne qui se
charge de *Mestier*? J'ai vu *Wolston* à Londres
vendre chez lui vingt mille exemplaires de
son livre contre des miracles. Les Anglais,
vainqueurs dans les quatre parties du monde,
sont encore les vainqueurs des préjugés; et

nous, nous ne chassons que des jésuites, et ne chassons point les erreurs. Qu'importe d'être empoisonné par frère *Berthier* ou par un janséniste ? Mes frères, écrasez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raison. Mes chers frères, c'est à vous à donner cette raison à nos pauvres Français.

Thriot est parti pour embrasser nos frères. Ne pourrai-je point rendre quelque service à ce bon libraire *Marlin* ou *Merlin* ? car je n'ai pu lire son nom.

J'embrasse mes frères en *Confucius*, en *Platon*, &c.

Ah, l'inf..... !

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé *Houteville*, avec les lettres de l'abbé *Desfontaines* contre l'auteur.

Il est plaisant de voir le mercure du fermier général *Laugeois* et du cardinal *Dubois*, écrire pour notre sainte religion, et un b.... comme *Desfontaines* écrire contre. Mais enfin, la grâce tire parti de tout.

1762.

L E T T R E C X L V I I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 d'octobre.

MES divins anges, j'ai bien des tribulations; la première, c'est de ne point recevoir de vos nouvelles.

La seconde, c'est d'avoir vu jouer *Cassandre*, d'avoir été glacé de l'évanouissement de *Statira*, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes.

La troisième, c'est d'être malade.

La quatrième, c'est la belle lettre qu'on m'impute, et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des personnes à Versailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'est de Versailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là; mais je n'imagine pas qu'on puisse m'attribuer longtemps de si énormes bêtises et de si grandes absurdités. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité faute aux yeux. D'ailleurs, je suis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit si vous aviez présenté ma petite félicitation à M. le comte

de *Choiseul*. J'attends votre réponse sur le *Tronchin* qui peut lui être utile, et qui a assez de mérite et de bien pour se passer d'être utile. ——— 1762.

Vous pensez bien qu'en refaisant *Olimpie*, je n'ai pu songer ni à *Mariamne* ni à *Oedipe*. Je ne me porte pas assez bien pour avoir à la fois trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

LET TRE CXLIX.

A U M E M E.

11 d'octobre.

J E reçois la lettre, du 4 d'octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de *Choiseul* n'ait besoin de personne; tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne qui, réunies à la maison d'Autriche auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au tripot, M. le maréchal de *Richelieu* m'a montré un projet de déclaration du roi, enregisttable au parlement, en faveur

— 1762. des comédiens. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les vers qui terminent la tragédie de *Zulime*, tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre tripot, et tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on n'ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué *Olimpie*; j'étais souffleur : j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait, et tout va bien. Le rôle d'*Olimpie* est devenu le rôle principal; cela était absolument nécessaire.

J'ai fait part à mes anges de l'infame tracasserie qu'on me fait; je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute. Je serais bien fâché, pour M. le duc de *Choiseul*, qu'il m'eût soupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'esprit qu'il a, pourrait-il avoir eu un si abominable moment de distraction? J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de *Choiseul*.

L E T T R E C L.

1762.

A M. D A M I L A V I L L E.

15 d'octobre.

JE vous ai déjà, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. d'*Alembert*; en voici une seconde : la chose presse ; c'est une blessure qui demande un prompt appareil. Mais comment se peut-il faire qu'un billet innocent à vous envoyé, il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur ? tâchez, mes frères, de remonter à la source. Vous voyez quels coups on veut porter aux bons citoyens qu'on appelle par dérision *philosophes*, et qu'on ne doit nommer ainsi que par respect. La calomnie sera confondue.

M. le duc de *Choiseul* m'a écrit quatre pages sur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu soupçonner d'une telle bêtise, d'une telle folie, de telles expressions, d'un tel style, lui qui a de l'esprit et du goût ? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voye avec attention les affaires des particuliers ; on juge rapidement, on juge au hasard, on n'examine rien ; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du

— calomnié. Je suis pénétré de colère et de
1762. douleur. J'envoie à M. le duc de *Choiseul* le
duplicata de ma lettre à M. d'*Alembert*; j'écrirai
jusqu'à ce que je sois mort.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet
qui a causé tant de fracas, et produit tant de
calomnies; c'était au mois de mai, ou je suis
fort trompé. A qui l'a-t-on montré? Ce billet,
autant qu'il m'en souvient, était très-vif et
très-innocent; on l'a brodé d'infamies et
d'horreurs.

Recherche et vengeance.

LET T R E C L I.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 d'octobre.

VOUS me donnez une furieuse vanité. Que
votre Excellence m'écoute. Je fis jouer cette
famille d'*Alexandre* le jour que je vous envoyai
le quatrième acte; je m'aperçus que *Statira*,
en s'évanouissant sur le théâtre, tuait la pièce:
car pourquoi mourir quand votre fille vous dit
qu'elle aime son mari, et qu'elle l'abandonne
pour vous? Je vis encore clairement que le
duel proposé à la fin du troisième devenait

ridicule au commencement du quatrième. Je confiai ma critique à M. le maréchal de *Richelieu* qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impression, et qu'il me faudrait six mois pour les corriger. Je fus piqué des six mois : cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être : je corrigeai en deux jours. Plus de duel à la fin du troisième acte, mais une scène attendrissante entre la mère et la fille. *Olimpie*, en pleurant, avoue son amour.

1762.

O L I M P I E.

Hélas, écoutez-moi.

S T A T I R A.

Que veux-tu ?

O L I M P I E.

Je vous jure,
 Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
 Que je m'en punirai ; qu'Olimpie aujourd'hui
 Répandra tout son sang plutôt que d'être à lui.
 Mon cœur vous est connu : Je vous ai dit que j'aime.
 Jugez par ma faiblesse, et par mon aveu même
 Si ce cœur est à vous, et si vous l'emportez
 Sur mes sens éperdus que l'amour a domptés.
 Ne considérez point ma faiblesse et mon âge ;
 Du sang dont je naquis je me sens le courage.
 J'ai pu vous offenser, je ne peux vous trahir,
 Et vous me connaîtrez en me voyant mourir.

— 1762. Remarquons que l'amour d'*Olimpie* avait besoin d'être plus développé, pour être plus touchant.

N'oublions pas que *Cassandre*, en revenant, pour la seconde fois, pour enlever sa femme, fefait un mauvais effet, parce qu'on fuppofoit alors qu'il étoit vainqueur d'*Antigone*, et qu'effectivement il ne l'étoit pas. Il a donc fallu fupprimer tout cela, et mettre en récit fon irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouiffement et la mort de *Statira*; moyennant ces arrangemens, tout eft plus naturel, et rien ne me choque.

Vous voyez que je vous avais deviné; et voilà ce qui me rend fi vain. Refte à rendre *Cassandre* moins odieux, en lui fefant frapper *Statira* uniquement pour faver fon père. Je ne l'ai pas affez dit, et votre critique eft excellente.

Pour l'amour emporté de *Cassandre*, qui jure d'enlever fa femme, au troifième acte, et de l'arracher aux dieux et à fa mère, ce morceau a enlevé tous les fuffrages, et même le mien; il eft dans la nature, dans la paffion, dans le caractère de *Cassandre*. Je ne diffère donc de vous que dans ce feul point: mais je fuis bien moins échauffé fur une pièce que fur la reconnaissance que je vous dois. Votre goût m'enchanter; vous ne vous êtes pas rouillé à

Turin. Mon Dieu, que je voudrais vous jouer
 Olimpie ! Madame l'ambassadrice daignerait-
 elle prendre ce rôle ? elle ferait fondre en
 larmes. Pourquoi ne pas venir passer huit jours
 à Ferney ? il n'y a qu'à dire qu'on est malade.
 Venez , venez ; nous donnerons de belles
 audiences à vos Excellences. Venez , vous
 ferez reçus comme il faut. La vie est courte ;
 pourquoi se gêner ? Vous m'avez enthousiasmé.
 Mille tendres respects. V.

1762.

L E T T R E C L I I.

A M O N S I E U R

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney , 27 d'octobre.

JE craindrais , Monsieur , de vous écrire de
 l'autre monde, si je différerais plus long-temps.
 La journée n'a que vingt-quatre heures ; j'en
 souffre dix-huit , et je ne me porte pas trop
 bien pendant les six autres , malgré le docteur
Tronchin et le régime le plus sévère.

Je fais comme les anciens Romains qui
 donnèrent la comédie pour guérir de la peste.
 Mais apparemment que les spectacles ne sont

— bons que contre la peste , et ne valent rien
 1762. contre l'accablement d'un homme de soixante
 et neuf ans ; aussi , tout mon plaisir se bornera
 à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait
 un effort pour écrire deux lettres à notre cher
 ami M. *Goldoni*. Je ne fais où le prendre , je
 ne fais où il loge à Paris ; il ne m'a point
 envoyé son adresse. Le voilà englouti dans le
 tourbillon de cette grande ville ; chacun , sans
 doute , le veut avoir , et je suis persuadé qu'il
 n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que son voyage lui fût
 aussi utile qu'agréable , et que ma patrie eût
 la gloire de rendre solidement justice à son
 mérite.

Pour moi je ne lui pardonnerai pas , s'il ne
 revient point par Ferney. Je veux absolument
 avoir la consolation de m'entretenir de vous
 avec lui , avant que je meure. On dit qu'il est
 aussi aimable par la douceur et la facilité de
 ses mœurs , que par ses talens.

Je suis toujours émerveillé de la bonté
 qu'ont vos virtuoses de traduire la malheu-
 reuse pièce d'*Idoménée* ; c'est bien pis que
 d'admettre à sa table un ennuyeux parmi
 des gens d'esprit ; c'est aller soi-même choisir
 dans sa cuisine tout ce qu'il y a de plus mau-
 vais , et se donner la peine de préparer de ses
 mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, Monsieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promise; mes souffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne soit qu'une espèce d'Idoménée. Si M. *Goldoni* passe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. *Goldoni* à Bologne; et, si j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne résisterais pas à la tentation. Je suis né avec la passion des voyages; vous l'augmentez furieusement en moi, et cependant il y a huit ans que je ne suis sorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je sois un mauvais physicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont Jura ferait une barrière contre les vents; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faiblesse de mon tempérament ne s'en accommode guère. J'avais désiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat; je n'ai que la moitié de ce que je désirais : cela est encore bien honnête. Je crois que Bologne la *grassa* vaut mieux que le pays de Gex, mais je crois surtout que vous l'embellissez. Votre goût pour la littérature, vos spectacles, vos fêtes, doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à la fois auteur et protecteur : *Mécène*

— n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne fau-
 1762. riez croire, Monsieur, à quel point je vous
 révère; j'ose encore ajouter que je prends la
 liberté de vous aimer de tout mon cœur.
 Jouissez long-temps de votre considération,
 de votre fortune, de votre mérite et de vos
 plaisirs; ce sont les vœux de votre serviteur
 le plus sincère et le plus tendre. V.

L E T T R E C L I I I.

A M. D A M I L A V I L L E.

Octobre.

I L est heureux que M. *Mariette* n'ait pas
 encore imprimé sa requête au conseil. C'est sur
 cette requête qu'on jugera. Les erreurs où
 M. de *Beaumont* peut être tombé seront recti-
 fiées dans le mémoire juridique de M. *Mariette*.
 La plus importante de ces erreurs, et peut-
 être la seule importante, est celle où M. de
Beaumont, page 11, dit qu'à l'hôtel de ville
 il n'y eut point de serment prêté. Il ne faut
 pas, sans doute, donner lieu aux juges de
 Toulouse de demander raison d'une fausse
 imputation, et de faire voir que les accusés,
 ayant prêté serment, se sont parjurés, et sur-

tout de dire que ce parjure est une des choses qui peuvent justifier leur arrêt rigoureux. — 1762.

Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des *Calas* à dire sous serment que *Marc-Antoine* a été trouvé étendu sur le plancher, tandis qu'en effet *Marc-Antoine* a été étranglé, est l'unique prétexte qui puisse en quelque sorte excuser l'arrêt du parlement de Toulouse. C'est ce mensonge qui a fait croire que *Marc-Antoine* avait été étranglé par sa famille ; c'est ce mensonge qui a fait passer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funèbres. Voilà ce qui a mené *Jean Calas* au supplice. Il ne faut donc pas à ce mensonge funeste en ajouter un nouveau qui pourrait faire succomber l'innocence dans la révision du procès.

M. *Mariette* est prié de consulter le mémoire de *Donat Calas*, et la déclaration de *Pierre Calas*, page 23 : *Mon père, dans l'excès de sa douleur, me dit : Ne vas pas répandre le bruit que ton frère s'est défait lui-même ; sauve au moins l'honneur de ta misérable famille.*

Il est essentiel de rapporter ces paroles ; il est de faire voir que le mensonge, en ce cas, est une piété paternelle ; que nul homme n'est obligé de s'accuser soi-même, ni d'accuser son fils ; que l'on n'est point censé faire un faux serment quand, après avoir prêté serment

— 1762. en justice , on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue ensuite : que jamais on n'a fait un crime à un accusé de ne pas faire au premier moment les aveux nécessaires ; qu'enfin les *Calas* n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort , et ils ont fini par se défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien de naturel et d'équitable. Les autres erreurs sont peu de chose ; mais il est toujours bon que *M. Mariette* en soit instruit , afin qu'il n'y ait rien dans sa requête juridique qui ne soit dans l'exacte vérité.

Au reste , il est fort étrange que madame *Calas* et *M. Lavaisse* aient laissé subsister , dans le factum de *M. de Beaumont* , une méprise si préjudiciable.

LETTRE

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, premier de novembre.

P U I S Q U E votre Excellence aime notre tripot à ce point, puisqu'elle se prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la scène qui finit l'acte troisième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'est un beau sujet de tableau qu'une femme mourante, sa fille à ses pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repousse, l'amant saisi d'horreur et de pitié, tous les assistans empresseés, &c. C'est même pour parvenir à produire ce tableau sur la scène que j'avais arrangé toute la pièce; mais il est impossible que cette situation subsiste. Je me suis aperçu que *Statira* n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une scène intéressante des deux amans, on souhaitait qu'elle pardonât; mais au contraire elle se réjouissait avec sa fille de ce qu'on allait tuer son amant, elle s'évanouissait quand sa fille lui représentait qu'une religieuse ne devait pas être si vindicative; alors *Statira* devenait presque odieuse,

Corresp. générale. Tome VIII. * G g

— 1762. et sa mort était très-froide. Ainsi tout ce spectacle, préparé pour émouvoir, ne fe fait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de *Cassandre* auprès d'*Olimpie* n'était pas vraisemblable. Pourquoi quitter le combat? comment *Antigone* ne le suivait-il pas? Mille raisons enfin concourraient pour faire supprimer une situation qui, belle en elle-même, était très-mal placée.

Nous venons de jouer le Droit du seigneur, avec un prodigieux succès, pour le pays de Gex. Mais quel pays au mois de novembre! et que mes montagnes sont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie!

Je ne renverrai à mes anges d'*Argental* notre *Olimpie* (vos bontés la font nôtre) que quand vous et moi ferons contents. Je trouve que cette pièce est comme la paix; elle me paraissait faite, et à mesure qu'on avance elle est difficile à faire. Je supputais hier avec des anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres Français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe se prosterne devant vos Excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaissance à mon respect.

L E T T R E C L V.

1762.

A M. D A M I L A V I L L E.

3 de novembre.

MON cher frère, je suis toujours émerveillé que trois vingtièmes ne vous dérobent ni à la philosophie ni à la littérature. Il me semble que cela fait honneur à l'esprit humain. Serait-il dit que je mourrai sans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère *Thiriot* et l'illustre frère *Diderot* ?

Voici une lettre pour un digne frère (*) ; ce n'est pas un *Omer* : je vous supplie de la faire tenir. Que DIEU nous donne des procureurs généraux qui ressemblent à celui-là !

Notre cher frère saura qu'on est honteux sur cette méprise de cette belle lettre anglaise. J'ai bien crié, et je le devais. Il n'est pas mal de mettre une bonne fois le ministère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

Je ne fais point encore les conditions de la paix ; mais qu'importent les conditions ? on ne peut trop l'acheter.

L'affaire des *Calas* n'avance point ; elle est

(*) M. de la Chalotais.

1762. — comme la paix. Puisse nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité! mais tout cela est fort rare. Poursuivez l'*inf...*; je ne fais point de traité avec elle.

Et frère *Thiriot* où dort-il? *Valete, fratres.*

L E T T R E C L V I.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 de novembre.

Vous donnerez, sans doute, Monsieur, un *Plan d'éducation* digne de vos excellens mémoires qui ont servi à détruire ceux qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse. Plût à Dieu que vous voulussiez y mêler quelques leçons pour ceux qui se croient hommes faits. Ce sont de terribles enfans que des gens qui, avec de la barbe au menton, payent à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France; et qui, avec cela, disent qu'on leur fait tort quand on ne les laisse pas les maîtres absolus de tout. Vous êtes procureur général d'une province où un italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été long-temps plus imbécilles que nous, il est vrai; mais voyez comme ils se sont cor-

rigés. Ils n'ont plus de moines ni de couvens ,
 mais ils ont des flottes victorieuses ; leur clergé
 fait de bons livres et des enfans ; leurs payfans
 ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient
 pas ; leur commerce embrasse le monde , et
 leurs philosophes nous ont appris des vérités
 dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que
 je suis jaloux quand je jette les yeux sur
 l'Angleterre. 1762.

Vous avez rendu , Monsieur , à la nation
 un service essentiel, en l'éclairant sur les jésui-
 tes. Vous avez démontré que des émissaires
 du pape , étrangers dans leur patrie , n'étaient
 pas faits pour instruire notre jeunesse. Vous
 pensez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme
 apprenne de bonne heure les quatre maximes
 fondamentales de l'année 1682 , que de savoir
 par cœur des vers de *Jean Despautère*. En un
 mot , je suis persuadé que vous saurez mêler ,
 avec votre habileté ordinaire , dans votre plan
 d'éducation , bien des choses qui serviront à
 l'instruction de l'âge mûr. Le siècle du gland
 est passé ; vous donnerez du pain aux hommes.
 Quelques superstitieux regretteront encore le
 gland qui leur convient si bien ; et le reste de
 la nation fera nourri par vous.

C'est une belle époque que l'abolissement
 des jésuites ; j'oserais dire avec *Horace* :

Quid te exempta juvat spinis è pluribus una ?

— 1762. On me répondra que , de toutes les épines , c'était la plus pointue et la plus embarrassante ; et qu'il faut commencer par l'arracher ; je répliquerai :

Perge quo cæpisti pede.

La raison fait de grands progrès parmi nous ; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait. Que me servirait d'être délivré des renards , si on me livrait aux loups ? DIEU nous donne beaucoup de procureurs généraux qui aient , s'il est possible , votre éloquence et votre philosophie ! Je remarque que la philosophie est presque toujours venue à Paris des contrées septentrionales ; en récompense , Paris leur a toujours envoyé des modes.

J'oubliais de vous parler, Monsieur, du procès de mes huguenots. Fussent-ils mahométans , vous leur donneriez gain de cause s'ils avaient raison.

Permettez , Monsieur , que je vous renouvelle les sincères protestations de mon estime et de mon respect.

VOLTAIRE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL

A Ferney, novembre.

MON cher ange, il est bien juste que M. le comte de *Choiseul* ait la consolation de vous tenir à Fontainebleau. Je m'imagine que votre esprit conciliant ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des anglais qui n'en veulent point ; mais ils ne songent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en faisais le compte avec eux, ces jours-ci, et il s'est trouvé juste.

Que M. le comte de *Choiseul* se garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes ; c'est bien assez qu'il soit content de mes sentimens, et qu'il ait la bonté de m'en assurer par vous.

Je ne fais plus où j'en suis pour *Mariamne* ; je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changemens ; je me souviens seulement que vous me disiez que le second acte n'était pas fini. Cependant *Mariamne* sort pour aller consulter DIEU, l'honneur et le devoir : n'est-ce pas une raison de sortir quand on a de telles consultations à faire ? et ne voilà-t-il pas

— 1762. l'acte fini? Vous parliez, mon divin ange, de distributions de rôles : je ne m'en souviens plus : tous mes papiers sont entassés aux Délices que M. le duc de *Villars* occupe ; mais voici mon blanc seing tragique , que vous ferez remplir comme il vous plaira , et que vous appuierez de votre protection.

• Nous ne faisons pas comme vous ; nous allons rejouer le Droit du seigneur. Je vous avertis que je joue le bailli , et le grand-prêtre dans *Sémiramis* , et que je suis fort claqué.

• Pour *Olimpie* , vous l'aurez quand vous voudrez : mon ouvrage des six jours est devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir *Statira* sur le théâtre , m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes soins et tout mon petit savoir-faire.

• Je ne me console point de ce que *Zulime* n'a point dit : *J'en suis indigne* ; mais ce qui fait ma vraie tribulation , c'est que M. le duc de *Choiseul* m'a cru l'auteur de cette belle rapsodie anglaise , c'est qu'il me l'a écrit (avec bonté il est vrai) , mais cette bonté est affreuse. J'en ai été outré , et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite. Il faut absolument que M. le comte de *Choiseul* le gronde.

• Il est vrai que M. le duc de *Richelieu* se porte fort bien , et qu'il en a donné de belles preuves ; mais , de moi , ce n'est pas de même ;

de

de vingt-quatre heures j'en souffre dix-huit , ———
 je griffonne les six autres , et je vous aime 1762.
 tous les momens de ma vie. V.

L E T T R E C L V I I I .

A U M E M E .

A Ferney , 10 de novembre.

Vive le roi et M. le duc de Praslin !

MON divin ange, quoique nos Suisses *ven-*
dent leur sang à qui veut le payer, quoique les
 Gênois n'aiment pas la France passionné-
 ment, quoique notre petit pays de Gex soit
 séparé du reste du monde, cependant je ne
 vois que des gens enthousiasmés de la paix,
 et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le
 duc de *Praslin* ces trois mots que je prends la
 liberté de lui écrire. Il y a soixante et quatre
 ans qu'un marquis de *Praslin*, que je peindrais,
 avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a
 été d'un bon augure.

Voici le temps des plaisirs et des spectacles.
 Il y avait une plaisante dédicace à deux sei-
 gneurs de *Praslin*, qu'on devait mettre à la tête
 du Droit du seigneur, comédie de *Jodelle*, du

Corresp. générale. Tome VIII. * Hh

— temps d'*Henri II*, rajustée depuis peu au théâtre par un quidam.
1762.

Nous avons joué depuis peu le *Droit du seigneur*, avec tout le succès possible, à *Ferney*. Mademoiselle *Corneille* a joué *Colette* supérieurement; elle avait une cabale contre elle, la cabale a été forcée de battre des mains.

Je soupçonne que M. de *Chauvelin* vous a envoyé, de *Turin*, une fin du troisième acte de *Cassandre*, et le quatrième tout entier; je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux; j'attendais vos ordres angéliques, pour vous faire parvenir la pièce entière: mais ce que M. de *Chauvelin* aura fait, fera bien fait.

Il y a un conseiller au parlement de *Toulouse*, qui vient, je crois, à *Paris* pour rendre justice à l'innocence des *Calas*, et gloire à la vérité. Il y a de belles âmes; celle-là sera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embrasse avec les plus tendres respects, et je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

L E T T R E C L I X.

1762.

A U M E M E.

21 de novembre.

O M E S A N G E S ,

N'AVEZ-VOUS jamais vu un ministre donner audience , écouter cent affaires , et ne se soucier d'aucune ? n'avez - vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre causes sans s'en mettre en peine , et les juges prononcer sans les entendre ? Vous croyez donc qu'il en est de même de votre créature des Alpes ? Il me faut à la fois faire imprimer , revoir , corriger une Histoire générale , une Histoire de *Pierre le grand* ou *le cruel* , et *Corneille* avec ses commentaires ; et passer de cet abyme à une tragédie. Le tripot , le tripot doit l'emporter , j'en conviens ; mais , encore une fois , je n'ai qu'une ame logée dans un chétif corps usé , sec et souffrant. J'avais mis votre *Olimpie* en séquestre , afin de la revoir avec un œil sain et frais. Il était nécessaire de laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur , dans la première ivresse d'une composition rapide. Je vous donnerai votre *Olimpie* pour votre carême ; c'est un

1762. — temps tout-à-fait sacerdotal et digne d'une pièce dont l'action se passe dans un couvent. L'opéra comique célébrera gaiement, au commencement de l'hiver, les plaisirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour sa quadragésime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout-à-fait convenable? Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'Etat, qui est le secret de la comédie. Les Espagnols cèdent-ils bien réellement la Floride? la chose m'intéresse. Une famille suisse, qui m'est très-recommandée, veut aller s'établir dans ce pays-là, et ne veut point vendre son petit fonds helvétique sans être sûre de son fait. Ne négligez pas, je vous en prie, ma question; elle peut être hasardée, mais elle est charitable, et vous êtes anges du temporel comme du spirituel. Avez-vous à Paris M. de *la Marche*? c'est encore un point dont je vous supplie de m'instruire.

Le philosophe époufleur arrivera donc. Nous requinquérons *Cornélie-chiffon*, nous la pareurons. Elle prétend qu'elle pourra favoir un peu d'orthographe: c'est déjà quelque chose pour un philosophe. Enfin, nous ferons comme nous pourrons; ces aventures-là s'arrangent toujours d'elles-mêmes: il y a une Providence pour les filles.

J'avais bien deviné que M. de *Chauvelin* m'avait trahi. Vous vous entendez comme larons en foire. Il a, sans doute, beaucoup d'esprit et de goût. Plus vous en avez, mes chers anges, plus vous sentez combien une tragédie est une œuvre difficile, surtout quand le goût du public est usé. 1762.

Je voudrais bien que M. le duc de *Bedfort* vît *Tancrede*, et qu'il souscrivît pour mademoiselle *Corneille*.

Zulime est de mediocribus.

Mille tendres respects.

LETTRE CLX.

A M. DE CHAUVELIN.

A Ferney, 22 de novembre.

BÉNIES soient vos Excellences qui aiment notre tripot, et qui l'aiment au point de vouloir bien payer un port exorbitant pour une pièce médiocre. Le titre en est beau, je l'avoue; mais je tiens avec vous, Monsieur l'ambassadeur, qu'il vaut mieux être possesseur de madame de *Chauvelin*, que d'avoir le droit des prémices de toutes les filles de village.

Quand vous serez bien las de cette comédie, ne pourriez-vous pas l'envoyer à

— 1762. M. d'*Argental*, sous l'enveloppe de M. le duc de *Praslin*? Il pourra, en qualité d'amateur du tripot, se donner l'amusement de la faire jouer, pour divertir les anglais qui sont à Paris.

Vous êtes un vrai ministre. Vous avez vite envoyé à M. d'*Argental* certain quatrième acte tragique, sans m'en rien dire; mais je m'en suis bien douté, et je vous jure que je vous ai pardonné ce tour de tout mon cœur. Je sens bien qu'il ferait bon que ce quatrième acte fût aussi plein de fracas que les autres; je veux laisser reposer quelque temps la pièce et moi. Les choses ont souvent besoin d'être quittées pour être senties. Vous avez un goût infini; je suis aussi charmé de vos judicieuses réflexions que de vos bontés. Si j'avais autant de génie que vous avez de lumières, je vous assure qu'on verrait beau jeu. Mais avouez que le rôle d'*Olimpie* ferait un effet merveilleux dans la bouche de madame l'ambassadrice, à Ferney. Vous m'avez promis de revenir à la paix; la voilà faite. Quand ferons-nous venir les violons pour l'orchestre? passerez-vous votre vie à Turin? Vos amis de Paris n'auront point de repos s'ils ne vous revoient. La société de ce pays-là a besoin de vous; vous en faites le charme, et il faut surtout que vous aidiez au bon goût à se maintenir: on dit qu'il va un peu en décadence. Vous me réchaufferez

en passant. Je crois que je suis à présent le seul
 vieillard qui fasse des tragédies et qui plante. — 1762.
 Je vous donne rendez-vous au printemps ,
 moi, mes arbres et mon théâtre. S'il me vient
 quelques idées bien tragiques , cet hiver , je
 vous consulterai sur le champ ; mais à présent
 c'est le quartier de l'histoire. Je m'amuse à
 peindre les sottises des hommes , et je vais
 jusqu'à l'année présente ; la matière est abon-
 dante. Adieu , Monsieur ; conservez-moi des
 bontés qui font la consolation de ma vieillesse
 dans ma retraite , et de mes travaux. Je me
 mets aux pieds de madame l'ambassadrice. V.

L E T T R E C L X I.

A M. DAMILAVILLE.

28 de novembre.

SALUT à mes frères en DIEU et en la nature.
 Je prie mon frère *Thiriot* de m'aider dans
 mes besoins et de m'envoyer la meilleure his-
 toire du Languedoc ; cela ne fera peut-être pas
 inutile aux *Calas* , et pourra produire un écrit
 intéressant.

On a fini par se moquer de moi de ce que
 j'avais pris tant à cœur la tracasserie de la
 lettre ; mais si je n'avais pas tant crié , on

—
1762. aurait peut-être crié contre moi. Il n'est pas mal de couper une tête de l'hydre de la calomnie dès qu'on en trouve une qui remue.

Je vous remercie, mon cher frère, de l'ouvrage odieux que je vous avais demandé, et dont j'ai reçu le premier volume. Je ne l'avais parcouru autrefois qu'avec mépris, je ne le lis aujourd'hui qu'avec horreur. Ce scélérat hypocrite (*) appelle, dans sa préface, la tolérance, *système monstrueux*. Je ne connais de monstrueux que le livre de ce misérable, et sa conduite digne de son livre. Notre frère *Thiriot* l'a vu autrefois m. . . chez *Laugeois*; je l'ai vu depuis secrétaire d'un athée, et il a fini par être l'avocat bavard de la superstition. On m'a dit que son détestable livre avait du crédit en forbonne; c'est de quoi je ne suis pas surpris. Je me flatte au moins que ceux de mes frères qui travaillent à éclairer le genre-humain, dans l'*Encyclopédie*, nous donneront des antidotes contre tous les poisons assoupissans que tant de charlatans ne cessent de nous présenter. J'achèverai ma vie dans la douce espérance qu'un jour un de nos dignes frères écrasera l'hydre. C'est le plus grand service qu'il puisse rendre au genre-humain: tous les êtres pensans le béniront.

(*) L'abbé *Houteville*, auteur du livre intitulé: *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits*.

Continuez , mon cher frère , à égayer la
tristesse de votre emploi , et à vous soutenir
par la solidité de la philosophie. 1762.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

Quoique je ne m'intéresse guère aux choses de ce monde , je serais pourtant curieux de savoir ce qu'est devenu le procès criminel du sieur *Bigot*. On disait que le peuple aurait la consolation de voir pendre un intendant , mais je n'en crois rien.

Il me paraît que frère *Thiriot* a renoncé à la philosophie active. Il a raison de faire grand cas du dîner et du dormir ; ce sont deux fort bonnes choses ; mais il faut trouver à son réveil quelques quarts d'heure pour ses amis.

J'envoie à *Esculape-Tronchin* le mémoire à consulter ; mais songez que j'ai chez moi un parent de vingt et un ans , auquel *Esculape* fit ouvrir la cuisse , il y a deux ans , et qui suppure depuis ce temps-là , sans pouvoir se remuer. Il est difficile de guérir de loin , quand on estropie de près. *Tronchin* est assurément un grand médecin , mais la médecine est souvent bien dangereuse.

Voulez-vous bien faire parvenir ces deux saintes épîtres à nos frères d'*Alembert* et *Saurin*. J'embrasse en *Platon* , en *Diagoras* , notre grand frère *Diderot*.

1762.

L E T T R E C L X I I .

A U M E M E .

Le 30 de novembre.

MON frère, j'ai aussi *prouvé par les faits*, et j'espère que ces faits, rapportés avec fidélité dans l'Essai sur l'histoire générale, feront plus d'impression sur les esprits bien faits que les détestables sophismes du m... *Houteville*, de l'académie française. Ces faits font deviner au lecteur bien des vérités qu'on n'oserait lui dire. Les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes, qu'à celles qu'on leur a enseignées. Cette seconde édition pourra faire du bien; elle est augmentée de plus d'un tiers, et elle est de deux tiers plus hardie. Je vous l'enverrai dès qu'elle sera finie.

Voici, en attendant, un petit article de la lettre *M*, d'un dictionnaire que j'avais fait pour mon usage; je le soumets au grand frère *Diderot*. Ne pourrai-je point avoir quelque article manuscrit du *Dictionnaire encyclopédique*? *Nardi parvus onix eliciat cadum!*

Je fus bien indigné des articles *Ame* et *Enfer*, du premier volume; et c'est cet article

Ame, cet article sottement théologique, qu'un *Omer* accuse de matérialisme. Que ces absurdités me mettent en colère ! mais, patience ; il faut que la raison soit paisible. — 1762.

Frère *Thiriot* m'avait promis de me faire avoir les *Dialogues* de cet imbécille *S^t Grégoire le grand* ; c'est un monument de bêtise que je veux avoir dans ma bibliothèque. *Thiriot* m'abandonne.

J'embrasse mes frères. Renvoyez-moi *M*, quand les frères l'auront lu.

L E T T R E C L X I I I.

A U M E M E.

6 de décembre.

MES frères, les *Pensées tirées des objections diverses, &c.* sont un excellent ouvrage. Il faut en tirer quelques exemplaires pour les sages ; mais je crois que rien ne fera jamais plus d'impression que le livret de *Mestier*. Songez de quel poids est le témoignage d'un mourant et d'un prêtre homme de bien. On dit qu'il paraîtra quelque chose à l'occasion des *Calas* et des pénitens blancs ; mais qu'on attendra que la révision ait été jugée.

Le docteur *Tronchin* m'a enfin mandé qu'il

— 1762. n'y avait point de guérison pour le petit enfant à qui mon frère s'intéresse ; je souhaite que le docteur se trompe.

Qu'est-ce donc que ce drôle de fou qui traite le public comme *Ajax* traitait ses moutons , et qui tombe sur lui en furieux ? il a donc fait une tragédie d'*Ajax* ? l'a-t-on mis aux petites-maisons ? comment se nomme-t-il ?

Est-il vrai qu'*Elie de Beaumont* est très-courroucé de voir la famille de *Loyseau* dans sa moisson ? Mon cher frère , s'il est vrai , calmez ses douleurs. Représentez-lui que , dans une affaire telle que celle des *Calas* , il est bon que plusieurs voix s'élèvent ; c'est un concert d'ames vertueuses. Il s'agit de venger l'humanité , et non de disputer un peu de renommée. Il y aura place pour *Beaumont* et pour *Loyseau* dans le temple de la gloire et de la vertu , et aucun d'eux n'entrera dans la caverne de l'envie.

J'embrasse mon frère et mes frères.

P. S. Il y a un enfant qui se dit petit-neveu de *Corneille*. Il demeure chez M. *Noël* , maître de pension , faubourg Saint - Marceau. Son nom est *Vannier*. Il demande un exemplaire de *Corneille* ; cela est assurément bien juste. Je prie très-instamment mon frère de lui faire passer ce petit billet.

L E T T R E C L X I V.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

MES divins anges , vous avez beau faire , on ne commande point au diable ; les forciers seuls ont ce privilège , et c'est le diable qui me commande. Il s'empara de moi , il y a bientôt dix-huit mois , et me fit faire en six jours la sottise que vous savez. J'étais ivre de mon ouvrage au septième ; mais l'âge m'a rendu un peu défiant , et surtout je me défie de moi-même. Mes chers anges , je vous parlais d'attendre au carême ; à présent je vous supplie de remettre à Pâques. Plus on attend , plus valent les tragédies. Vous ne chomerez point cet hiver. Vous avez Eponine dont on dit beaucoup de bien. Il y a force tragédies , forcées comédies ; vous aurez le plaisir de voir des succès et des chutes. Souffrez que , cet hiver ; je me donne tout entier à mon paradis de Ferney , au czar *Pierre* , à *Cornelle* , à l'Histoire générale ; quand j'aurai fait tout cela , et que ma tête sera libre , alors vous aurez tant de vers qu'il vous plaira. Sachez de plus , ô anges ! qu'il y a sur le métier un ouvrage à l'occasion des *Calas* , qui pourrait être de quelque utilité ,

1762. — à ce que disent les bons cœurs , et pour lequel on vous demandera votre suffrage et votre protection.

Je vous remercie historiquement de m'avoir confirmé la cession de la Floride. Quelle honte ! quelle guerre ! les ministères de *Philippe III* et de *Philippe IV* ne se conduisirent pas plus misérablement que les Espagnols d'aujourd'hui.

Oh , que votre aimable duc de *Praslin* a bien fait de finir tant de pauvretés ! il a rendu service au genre-humain , et surtout aux Français. Je me soucie très-peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé ; mais la paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore , et je suis enchanté que ce soit votre ami qui ait fait une si bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne répons point aux chefs d'accusation que je me fais sur *Zulime* , sur *Mariamne*. Je reverrai *Mariamne* et *Zulime* quand je retrouverai ma tête , j'entends ma tête poétique. A présent je suis tout prose ; me voilà cunctateur. Attendons : *Zulime* , *Mariamne* , *Olimpie* , tout cela viendra si je vis. Savez-vous que je suis bien vieux ? Le duc de *Villars* , quoique plus jeune , est plus vieux que moi ; il a des convulsions de *Saint-Médard* , à le faire canoniser par les jansénistes.

Il souffre héroïquement, il a dans les maux —
 plus de courage que son père. Il y a bien 1762.
 des fortes de courage.

L E T T R E C L X V.

A U M E M E.

Ferney, 13 de décembre.

O Mes anges ! l'époufeur est arrivé : c'est un demi-philofophe. Il n'a rien pour le préfent , mais il y a quelque apparence qu'il aura mademoifelle *Corneille* , et que mademoifelle *Corneille* aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philofophe est dans la Brefle , dans mon voifinage : tout quadre à merveille. Le père ne donnera probablement à fon fils que fon approbation , et peu d'argent ; on y fuppléera comme on pourra. Il est affez plaifant que je marie une nièce de *Corneille* ; c'est une plaifanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philofophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la mufique , dans la danfe , et autres beaux arts ; il ne danfe , ni ne chante , ni ne joue : il est pour la converfation , et il veut penfer.

Je penfe qu'il conviendrait que M. le duc

1762. de *Choiseul* ne réformât pas la compagnie du futur ; il ne faut pas donner ce dégoût à *Cinna* ; ce serait un triste présent de noces ; il est bon d'ailleurs de conserver des officiers qui ne sont pas des petits-mâîtres.

Ma famille fuisse , dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'est le plus beau des climats ; l'inquisition va en être bannie. Si je n'étais pas à Ferney , il me semble que j'irais à la Floride.

Conservez vos bontés à qui vous adore. *V.*

LET T R E C L X V I.

A M. D A M I L A V I L L E.

13 de décembre.

O Mon cher frère , vous faites une action digne des beaux siècles de la philosophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait , sur le champ , transcrire votre écrit qui m'enchanté autant qu'il m'honore ; je vous renvoie le mien qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre : il est mieux qu'il n'était , parce qu'il est conforme à vos remarques , autant que je l'ai pu. On m'assure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter , et qui peut en imposer aux ignorans , est de la façon de

Patouillet

Patouillet et de *Caveirac* ; j'ai cru y reconnaître le style de l'abominable auteur de l'*Apologie de la Saint-Barthelemi*. Il est juste que de mon côté je serve un peu la philosophie et les frères. Je vais inférer dans l'Histoire générale un chapitre sur les gens de lettres et sur l'*Encyclopédie* ; il sera fait de façon qu'*Omer-Fleuri* en rougira, et ne pourra ni se fâcher ni nuire.

1762.

Le mémoire de *Loyseau* vient fort bien après les autres : ce sont trois batteries de canon qui battent la persécution en brèche. Je crois vous avoir déjà mandé qu'il paraîtrait en son temps , à l'occasion des *Calas* , un écrit sur la tolérance *prouvée par les faits*. O mes frères , combattons l'*inf* . . . jusqu'au dernier soupir. Frère *Thiriot* est du nombre des tièdes ; il faut secouer son ame. Je n'ai reçu que douze lignes de lui , depuis qu'il dort à Paris.

Joue-t-on encore *Eponine* ? l'opéra comique soutient-il toujours la gloire de la France ?
Ecr. l'inf.

1762.

L E T T R E C L X V I I .

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney , le 19 de décembre.

C'EST une belle époque , Monsieur , dans les courtes archives de la raison humaine , que votre empressement généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatisme. Personne ne s'est plus signalé que vous. Non-seulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des *Calas* , mais votre mémoire , étant signé de quatorze avocats , devient une espèce de jugement authentique dont l'arrêt du conseil ne pourra guère s'écarter. M. *Mariette* a travaillé judiciairement pour le conseil ; et M. *Loyseau* , en s'exerçant sur la même matière , rend un nouveau témoignage à la bonté de la cause et à votre générosité. Tout ce que j'ai lu de vous me rend déjà précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philosophie à la jurisprudence , et vous ne plaiderez jamais que pour la raison.

Je suis enchanté que vous soyez lié avec M. de *Cideville* ; son ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits sur la

vôtre. Je présente mes respects à madame de Beaumont, et je vous jure que je vous donne 1762.
 toujours la préférence sur les autres *Beaumont*,
 fussent-ils papes.

L E T T R E C L X V I I I.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 19 de décembre.

ENFIN donc, Monsieur, j'aurai la consolation de ne point mourir sans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand j'ai reçu, par M. le prince *Gallitzin*, les douces espérances que vous m'avez données. Je vous ai déjà dit, je crois, ou du moins j'ai dû vous dire que vous êtes, pour les arts de l'esprit et de l'agrément, ce que *Pierre le grand* a été pour la police de son empire; la différence sera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaissance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart des pays que vous verrez. Je me flatte, Monsieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous passerez, sans doute, par l'Allemagne et par Genève pour aller en France; vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des hermitages rustiques.

— Je suis dans le dernier cas : vous ne verrez en
 1762. moi qu'un philosophe champêtre ; vous passerez de la magnificence à la simplicité ; mais songez que c'est dans cette simplicité champêtre que se trouve la vérité et l'effusion du cœur. La vanité vous donnera ailleurs des fêtes, mais la cordialité vous fera les honneurs de Ferney et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous ; si vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je suis précisément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre passage et à votre retour. Ce seront deux époques bien agréables dans ma vie. Cette espérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré ; je les souffre patiemment, et je vous désire ardemment. Votre Excellence doit être bien persuadée des sentimens tendres et respectueux de votre, &c.
 V.

LETTRE CLXIX.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 de décembre.

JE ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit sur le futur, sinon que je suis content de lui de plus en plus. Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages; on en est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue. Mais, comme il n'a rien, et que de long-temps il n'aura rien, il est difficile de le marier sans la protection de M. le duc de *Praslin*, et c'est sur quoi nous attendons vos ordres.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiselle d'*Epinay* ou de l'*Epinay*; ce n'est pas pour la marier. M. le maréchal de *Richelieu* paraît avoir usé de ses droits de premier gentilhomme de la chambre avec cette infante; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiselle *Gaussin* dans les pièces de votre serviteur; il me demande une déclaration en faveur de la demoiselle, et même au détriment de l'infante *Hus*. Dites-moi, mes souverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du tripot, et moins en état d'y travailler. Il faut finir mes tâches profanes, et

— 1762. attendre l'inspiration. Je crois que , s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles , les comédiens pourraient trouver quelque ressource dans le Droit du seigneur et dans Mariamne , telle qu'elle est ; car je vous avoue que je trouve très-bon que la *Salome* dise à *Mariamne* qu'elle ne la regarde plus que *comme une rivale*. C'est précisément cette rivalité dont il s'agit ; c'est de quoi *Salome* est piquée ; et une femme , à qui on joue ce tour , dit volontiers à son adverse partie ce qu'elle a sur le cœur.

A l'égard de *Zulime* , pourquoi l'imprimer, si elle ne peut rester au théâtre ? et il me semble qu'elle ne peut y rester si on ne laisse la fin telle que je l'envoyai , et telle que nous l'avons jouée sur le théâtre de Ferney. Vous m'avouerez qu'il est dur , pour un pauvre auteur , qu'on change , malgré lui , ce qu'il croit avoir bien fait. Il peut se tromper , cela n'arrive que trop souvent ; mais vous savez qu'il n'en est pas moins sensible , et surtout quand il a vu l'effet heureux des choses qu'on veut rayer dans son ouvrage , et qu'on y substitue des corrections dont il est mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de *Foix* , rechangé en un autre personnage , n'est-ce pas un peu trop d'inconstance ? souffrira-t-on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du sang,

qu'on ne la supporta autrefois? n'y a-t-il pas
 des choses qu'il faut placer dans des temps 1762.
 éloignés, et qui révoltent quand elles sont
 présentées dans des temps plus récents? ne
 vaut-il pas mieux mettre une proposition san-
 guinaire et barbare dans la bouche des Maures,
 que dans celle des Anglais? Ce sont les Maures
 qui demandent le sang du héros de la pièce;
 ce sont eux qui exigent qu'un prince français
 leur sacrifie son frère. En vérité, je ne vois
 pas comment on pourrait supposer que des
 Anglais (qui se piquent aujourd'hui d'être
 une nation généreuse) pussent faire une telle
 proposition à un prince de la race qui est à
 présent sur le trône. Assurément le moment
 n'est pas propre; ce n'est pas le temps d'in-
 sultes les Anglais. Je crois que nos princes
 du sang et le duc de *Bedfort* seraient égale-
 ment indignés, et que le public le ferait
 comme eux.

Si cette idée insoutenable est tombée dans
 la tête de *le Kain*, vous lui ferez comprendre,
 sans doute, à quel excès il se trompe. Cela
 lui arrive bien souvent. Je confierai volontiers
 des rôles aux *le Kain* et aux *Clairon*, mais je
 ne les consulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois; qu'ils jouent
 le Droit du seigneur et Mariamne, s'ils n'ont
 rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier

— 1762. Olimpie , afin d'en mieux juger et de vous l'envoyer plus digne de vous. J'ai presque achevé l'Histoire générale que j'ai conduite jusqu'à la paix , pour ce qui regarde les événemens politiques , et jusqu'à l'arrêt singulier du parlement contre l'*Encyclopédie* , pour ce qui concerne l'histoire de l'esprit humain. On finit d'imprimer Pierre le grand. Je serai bientôt libre, et je me rendrai au tripot ; car , entre nous , je l'aime autant que vous l'aimez.

Puissé-je, en attendant, faire un épithalame ! mais cela dépend de M. le duc de *Praslin*. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an : je souhaite à mes anges toutes les félicités terrestres ; car , pour les célestes , n'y comptons pas.

L E T T R E C L X X .

A M. D A M I L A V I L L E .

26 de décembre.

MON frère , renvoyez-moi , je vous prie , mon *Moïse* et mon canevas de chapitre pour l'histoire , dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des *Calas* prend un bon tour dans les esprits. L'élargissement des demoiselles

demoiselles *Calas* prouve bien que le minif-
 tère ne croit point *Calas* coupable, c'est beau-
 coup. Il me paraît impossible à présent que
 le conseil n'ordonne pas la révision : ce sera
 un grand coup porté au fanatisme. Ne pourra-
 t-on pas en profiter ? ne coupera-t-on pas à
 la fin les têtes de cette hydre ?

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère
Thiriot qu'un petit billet du premier de novem-
 bre. Je lui avais demandé la meilleure histoire
 du Languedoc ; car ce Languedoc est un peu
 le pays du fanatisme , et on pourrait y trou-
 ver de bons mémoires. Dieu merci , ce monstre
 fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir,
presto , presto , un petit *Dictionnaire des conciles*,
 qui a paru , je crois , l'année passée ? cela qua-
 drerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'héré-
 sies*. La théologie m'amuse : la folie de l'esprit
 humain y est dans toute sa plénitude.

Je voudrais savoir ce que frère *Thiriot* a
 fait d'un sermon dont il avait trois exem-
 plaires ; il doit au moins avoir converti trois
 personnes.

Aimez-moi , mes chers frères ; *écr. l'inf.*

1762.

L E T T R E C L X X I.

A M A D A M E D E F L O R I A N.

29 de décembre.

J'AI tort, ma chère nièce ; je n'ai pas rempli mon devoir : mais si vous saviez tout ce qui m'est arrivé, vous me pardonneriez. Je vous souhaite à vous et au grand écuyer de *Cyrus* toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'*Ornoi* a le ventre d'un président, et qu'il ne fera pourtant que conseiller au grand conseil. L'abbé est donc en retraite, dans son abbaye, avec une fille et des livres. Je suis fort content de son *Irène*, et je le trouve très-avisé, étant sous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres sacrés, je n'épargne pas les impertinences de l'Église, quand je les rencontre dans mon chemin. Je me suis fait un petit tribunal assez libre, où je fais comparaître la superstition, le fanatisme, l'extravagance et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour *Olimpie* qui est dans un autre goût. Vous la verrez à peu-près telle que nous l'avons jouée devant notre premier gentil-

homme de la chambre , M. le maréchal de

 Richelieu. 1762.

Je m'occupe à présent de la tragédie des *Calas*, et je crois que le dénouement en sera heureux. Le ministère a déjà élargi ses filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a tirées de la prison appelée couvent, où on les avait renfermées. C'est un gage infailible du gain du procès ; car si le ministère ne croyait pas *Calas* innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il est honteux que cette affaire traîne au conseil si long-temps : des juges ne doivent pas aller à la campagne, quand il s'agit d'une cause qui intéresse le genre-humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres ; car il faut que les lettres aient un objet ; et quand on a mandé qu'on a achevé son salon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais, à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les sottises nouvelles font un champ assez vaste, et vous peignez tout cela très-joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puisse aller dans votre bruyante ville : ni ma mauvaise santé, ni l'édition de *Pierre Corneille*, ni mes bâtimens, ni un parc d'une lieue de circuit

— 1762. que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter fitôt. Il faut au moins remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui me pourront être réservées feront employées à vous aimer. Votre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

L E T T R E C L X X I I .

A M A D A M E

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de janvier.

— 1763. **M**ADAME l'ange, le bon homme V. répond à la belle lettre, bien éloquente, bien pensée, bien agréable, que vous avez adressée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même.

1°. Il est vrai que j'ai toujours pensé que mes deux anges favorisaient beaucoup mon demi-philosophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puisque mes deux anges me l'ont proposé ? Ils savent à présent de quoi il est question, mais notre demi-philosophe n'en fait rien, et n'en saura rien, si la chose ne se fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'est

que votre capitaine a fait confidence de son dessein coquet à M. *Micault*, aide-major de l'armée d'*Estrée*, son compatriote, neveu de *Montmartel*, qui est à Genève au nombre des patiens de *Tronchin*. M. *Micault* en a parlé en secret à une dame qui se porte bien, laquelle l'a redit en secret à une autre dame discrète, de sorte que notre secret est public, et que, si le mariage manque, la longue cohabitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui est bien loin de mériter ce tort, et qui est digne assurément de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent. Elle raisonne sur tout cela fort sensément; elle se conduit avec sagesse. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection.

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe; il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'espère qu'il se conduira très-bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement sera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laisser de long-temps leur mort à pleurer à leur philosophe, qui se sont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment. *Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.*

1763. 2°. Vous pensez bien que je souhaite que l'édition de *Pierre* vaille beaucoup à *Marie*. Mais si nous avons compté sur tous les beaux seigneurs français qui ont donné leurs noms, nous sommes un peu loin de compte : la plupart n'ont rien payé ; quelques-uns ont payé pour un exemplaire, après avoir souscrit pour cinq ou six.

Monfieur le contrôleur général a fait pis : il a écrit qu'il fallait que les *Cramer* lui envoyassent deux cents exemplaires, pour lesquels le roi a souscrit ; qu'il les payerait en papiers royaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paye, argent comptant, quarante-huit livres. Si ce ministre fait toujours d'aussi bonnes affaires pour le roi, sa Majesté sera très à son aise.

Philibert Cramer, très-beau garçon, quoiqu'un peu bossu, devait solliciter les payemens à Paris ; mais c'est un seigneur aussi paresseux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de la Rochefoucauld qu'aux vers de *Corneille*. Il a de l'esprit, du goût ; il n'aime ni Héraclius ni Rodogune, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs sacrées Majestés, l'empereur et l'impératrice, ont souscrit pour deux cents exemplaires, et la caisse impériale n'a pas donné un denier. J'ai pressé les *Cramer* d'agir ; mais il n'y a eu de souscriptions que celles

que j'ai procurées. Cependant , je sue sang et eau depuis un an ; je sacrifie tout mon temps. 1763.
 Il me faut commenter trente-trois pièces , traduire de l'espagnol et de l'anglais , rechercher des anecdotes , revoir et corriger toutes les feuilles , finir l'Histoire générale et celle du czar *Pierre* , travailler pour les *Calas* , faire des tragédies , en retoucher , planter et bâtir , recevoir cent étrangers , le tout avec une santé déplorable. Vous m'avouerez que je n'ai guère le temps d'écrire à des souscripteurs , que c'est aux *Cramer* à s'en charger. Je leur ai donné des modèles d'avertissement ; ils ne s'en sont pas encore servis : il faut prendre patience.

3°. J'ai toujours bien entendu qu'on ferait , sur le produit , une pension au père et à la mère , et cette pension sera plus ou moins forte , selon la recette. Si mademoiselle *Corneille* a quarante mille francs de cette affaire , il faudra remercier sa destinée ; si la somme est plus forte , il faudra bénir DIEU encore davantage. Nous avons déjà donné soixante louis au père et à la mère. Les frais sont grands , la recette médiocre. Les *Cramer* nous donneront un compte en règle.

Je baise bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je suis leur créature attachée jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

1763.

L E T T R E C L X X I I I .

A M. DAMILAVILLE, à Paris.

A Ferney, 2 de janvier.

J'AI reçu, mon très-cher frère, le *petit chapitre* concernant l'*Encyclopédie*, et j'ai retranché sur le champ le *petit article* où je combattais les droits du parlement, quoique je fois bien persuadé que le parlement n'a aucun droit sur les privilèges du sceau; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je fais fort bien que, quand on s'avise de prendre le parti de l'autorité royale contre *messieurs*, *messieurs* vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le *petit chapitre* des billets de confession, et des querelles parlementaires et épiscopales, j'ai dit assez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout aussi ridicules qu'ils étaient, sans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un mémoire que M. *Loyseau* fit, il y a quelques années, pour mademoiselle *Alliot* de Lorraine. J'ai connu cette demoiselle à Lunéville; et le style de M. *Loyseau* augmente ma curiosité. Je demande en grâce à mon frère de m'obtenir cette grâce de M. *Loyseau*.

J'attends la *Population* de M. de *Beaumont*.

Ce livre fera, fans doute, ma condamnation. Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon à DIEU. Mais auffi la vie est-elle toujours quelque chose de fi plaifant, qu'il faille fe repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres? 1763.

Nous touchons, je crois, à la décifion du confeil fur l'affaire des *Calas*. Eft-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Touloufe? ne fera-ce pas plutôt après la révifion ordonnée que le parlement de Touloufe fera obligé d'envoyer la procédure?

Au refte, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livret *fur la tolérance*, quand il paraîtra. Il ne fera point de moi et ne doit point en être. Il eft de quelque bonne ame qui aime la perfécution comme la colique.

Si l'*Hiftoire du Languedoc* arrive à temps, elle pourra fervir aux *Calas*, en fourniffant un petit réfumé des horreurs visigothes-languedochiennes.

Frère *Thiriot* fe tue à écrire; dites-lui qu'il fe ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne s'il mange bien, s'il dort bien, et furtout fi fon frère m'écrit.

J'embrasse tous les frères. Ma fanté eft pitoyable. *Ecr. l'inf.*

P. S. Il y a un petit mémoire incendié d'un préfident au mortier ou à mortier, frère peu

1763. — sensé de l'insensé d'*Argens*. Je ne hais pas à voir les *classes* du parlement se brûler les unes les autres en cérémonie ; cela me paraît fort plaissant , et digne de notre profonde nation : mais vous me feriez surtout un plaisir extrême de m'envoyer , par la première poste , le mémoire du président au mortier.

L E T T R E C L X X I V .

A M. V E R N E S .

2 de janvier.

J E suis ravi, mon cher rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la chose. Je sens bien que je marche sur des charbons ardents : il faut toucher le cœur , il faut rendre l'intolérance absurde, ridicule et horrible ; mais il faut respecter les préjugés.

Il est bien difficile , en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés , de ne pas donner lieu de penser que l'arbre ne vaut rien ; on a beau dire que c'est la faute des jardiniers, bien des gens sentent que c'est à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reste, il ya , dans le *Contrains-les d'entrer de Bayle* , des choses beaucoup plus hardies. A peine s'en est-on aperçu, parce que l'ouvrage est long et abstrus. Ceci est court et à

la portée de tout le monde ; ainsi je dois être très-circonspect.

1763.

J'ai beaucoup ajouté , beaucoup retranché , corrigé , refondu. La crainte de déplaire est l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vinssiez rallumer la mienne avec votre ami ; nous tiendrions ensemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inspirant la modération l'ouvrage fût modéré.

· Gardez-moi un profond secret , mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraisse ; je n'ai pas bon bruit.

Tenez , voilà un petit chapitre pour vous amuser : renvoyez-le , ou plutôt rapportez-le , et raisonnons.

J'ai donné , à tout hasard , une lettre pour M. le baron de Breteuil , parce qu'il faut que je fasse tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu , mais cela n'y fait rien : on est impudent avec bien-séance , quand il s'agit de rendre service et de vous obéir.

La Lettre à Christophe me donne la pépie. Je ne dormirai point que je n'aye vu *la Lettre à Christophe* : avez-vous lu *la Lettre à Christophe* ? pouvez-vous me faire avoir *la Lettre à Christophe* ? où trouve-t-on *la Lettre à Christophe* ?

Bonsoir , mon cher philosophe ; mes respects à Arius.

1763.

L E T T R E C L X X V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 de janvier.

O MES ANGES,

C E n'est pas ma faute si nous avons cru, madame *Denis* et moi, que vous vous intéressiez au demi-philosophe qui est arrivé sous vos auspices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure subito, allegro, presto; qu'il n'attendait qu'une lettre de son père, et que cette lettre viendrait dans trois jours.

Ce père est l'homme du monde qui dépense le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à monsieur son fils. Il lui faisait une pension de mille livres avant d'avoir payé sa compagnie, et, depuis ce temps, il lui retranche sa pension. Ce fils n'a donc que sa compagnie qu'on va réformer, trois chevaux que nous nourrissons, et des dettes. La philosophie est quelque chose, je l'avoue; mais cette philosophie est celle de M. de *Valbelle* et de mademoiselle *Clairon*, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire main-

basse sur la recette des souscriptions , recette qui n'est pas prête , comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puisse lui dire : Mettez - vous là, mon gendre , et dînez avec moi. Tout cela ne laisse pas d'être triste , parce qu'on fait tout, et que cette aventure peut aisément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre est grand. 1763.

Vous croyez donc que je vais aux Délices , et que je suis assidu auprès de M. le duc de *Villars*. Je suis assiégé par quatre pieds de neige , à perte de vue , et je la fais ranger pour transporter des pierres. Je me console d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi , en considérant les délices de la Suisse , qui consistent , comme vous savez, en quarante lieues de montagnes de glace , qui forment mon horizon hyperboréen. Le duc de *Villars* a quitté les Délices :

Tout auprès de son juge il s'est venu loger ,

dans une maison assez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Ferney; mais , tant que j'aurai mes neiges , je n'irai point chez lui. Je suis d'ailleurs très-malingre , et assurément plus que lui , malgré ses convulsions de Saint-Médard ; et observez qu'il n'a que soixante

— ans , et que j'en ai bientôt septante , quoi-
1763. qu'on die.

O mes anges ! tant que mon vieux sang circulera dans mes vieilles veines , mon cœur fera à vous. Mais à présent , comment renvoyer notre jeune foudard au milieu des glaces et des neiges ? savez-vous bien que cela est embarrassant ? Tout ce qui m'arrive est comique ; DIEU soit béni ! Je remercie M. de *Parcieux* , et je n'ai que faire de lui pour savoir que la vie est courte.

Pour ce nigaud de *Laugeois* , neveu de *Laugeois* , vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer son rabâchage davidique , en deux envois , contre-signés duc de *Prastin*. Je mettrai sa prose à côté des chansons hébraïques de *le Franc de Pompignan*.

Mes chers anges , seriez-vous assez bons pour m'envoyer ce mémoire d'un président au mortier , incendié par vos présidens au mortier : cela doit être divertissant.

Portez-vous bien , mes anges ; c'est-là le grand point.

Respect et tendresse.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 9 de janvier.

OUI, mon cher contemporain, mon cher confrère en *Apollon*, je compte sur votre amitié; elle vous fascine les yeux en ma faveur, et je lui en fais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres sont aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame Denis et moi. Vous êtes, à Paris, à la source de tout, et nous ne sommes, dans les Alpes, qu'à la source des neiges.

Vous me feriez grand plaisir de me mander si l'on a donné quelque pièce de *Goldoni*, et comment elle aura réussi. Je suis persuadé que l'évêque de Montrouge fera un discours fort salé et tout plein d'épigrammes à l'académie. Pour M. le duc de *Saint-Aignan*, je n'ai pas l'honneur de connaître son style.

Vous voyez donc quelquefois frère *Thiriot*. Il me paraît qu'il fait plus d'usage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce sera en faveur de la paresse. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'est pas à la paresse qu'il faut s'en prendre, c'est aux fardeaux dont je suis surchargé.

— 1763. Nous avons bientôt sept volumes de *Corneille* imprimés, et il y en aura peut-être quatorze; il faut, avec cela, achever l'édition d'une Histoire générale, continuée jusqu'à ce temps-ci; il faut achever celle du czar, mettre la dernière main à cette *Olimpie*, répondre à cent lettres, dont aucune ne vaut les vôtres: en voilà bien assez pour un vieux malade.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands seigneurs ne donneraient que leurs noms pour la souscription de *Corneille*. Les Anglais n'en ont pas usé ainsi, et vous savez encore que ce sont les Anglais qui ont le plus puissamment secouru la veuve *Calas*. Le roi a rendu à cette infortunée ses deux filles qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à messieurs du conseil d'Etat, que M. de *Beaumont* a si bien prévenus en faveur de l'innocence. Je soupire après le jugement, comme si j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et cause avec tant de chaleur pour le fou de *Verberie* qu'on a pendu: on prétend que c'est un jésuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère de *d'Argens*? ne vaut-il pas mieux travailler pour l'opéra comique, comme mon confrère l'abbé de *Voisenon*?

Mon cher ami, écrivez - moi tout ce que

vpus

vous savez et tout ce que vous pensez. Vous nous direz que ce monde est fort ridicule ; mais un peu de détails , je vous prie , pour égayer nos neiges. 1763.

Je vais vous dire une nouvelle , moi ; c'est que nous avons été sur le point de marier mademoiselle *Corneille*. Si vous avez quelque parent de *Racine* , envoyez-le-nous ; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre , dont on dit que vous avez grand besoin dans votre capitale.

Adieu , mon cher ami ; je suis réduit à dicter , comme vous voyez ; car , quoique je sois aussi jeune que vous , je n'ai pas votre vigueur.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

LETTRE CLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de janvier.

MES divins anges , si les mariages sont écrits dans le ciel , celui de M. de C*** et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois , comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéressiez vivement à ce mariage ? Le futur était venu avec une copie d'une de

Corresp. générale. Tome VIII. * Ll

— mes lettres. Il s'était annoncé de votre part;
 1763. il se difait sûr du consentement de ses parens;
 il avait débuté par demander si la souscription
 du *Corneille* n'allait pas déjà à quarante mille
 livres ; et la première confidence qu'il fit,
 était que son dessein était de voyager en *Italie*
 avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru
 que mademoiselle *Corneille* était élevée dans
 notre maison comme une personne qu'on a
 prise par charité. Il lui parla comme *Arnolphe*,
 à cela près qu'*Arnolphe* aimait , et que le futur
 n'aimait point. Il fut un peu surpris de voir
 que mademoiselle *Corneille* était élevée, et
 mise , et considérée chez nous , comme le
 ferait une fille de la première distinction qu'on
 nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame
Denis et moi , les idées de notre homme.
 Cependant l'affaire s'ébruitait , comme je vous
 l'ai mandé ; il fallait prendre un parti. M. de
*C**** nous apprit lui-même que ses parens
 n'étaient ni si vieux , ni si riches qu'on nous
 l'avait dit ; mais il attendait toujours le con-
 sentement. M. *Micault* nous assurait qu'il était
 honnête homme , quoiqu'un peu dur , entier
 et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille
 livres de rente ; mais , en attendant , il n'avait
 rien du tout. Dans cette perplexité, et surtout
 dans l'idée que vous vouliez bien vous inté-
 resser à sa personne , nous crûmes ne pouvoir

mieux faire que de tâcher de lui procurer ,
 par votre protection, la place que vous savez. 1763.
 Cet emploi était précisément à notre porte ;
 les terres de son père sont assez voisines des
 nôtres ; rien ne nous paraissait plus convena-
 ble pour notre situation. Nous savions que
 cette place dépend absolument de votre ami ,
 qu'on la donne à qui l'on veut , que ce n'est
 point d'ordinaire une récompense de secré-
 taire d'ambassade , puisque ni le présent titu-
 laire (qu'on aurait pu placer ailleurs) , ni
Champo son prédécesseur , ni *Closure* , ni aucun
 de ceux qui ont eu cet emploi , n'ont été
 secrétaires d'ambassade. Nous vous représen-
 tons tout cela , non pas pour désapprouver
 les arrangemens que M. le duc de *Praslin* a
 pris , et que nous trouvons très-justes ; mais
 seulement pour justifier notre démarche auprès
 de vous ; démarche qui n'a été fondée que sur
 la persuasion où nous devions être par les
 discours du prétendu , et par la copie de mes
 lettres dont il était armé , que vous souhaitiez
 ce mariage. La seule manière d'y parvenir
 était d'obtenir la place que nous demandions ;
 car le père ne voulant absolument rien don-
 ner , le fils n'ayant que des dettes , et n'ayant
 précisément pas de quoi vivre à la réforme de
 sa compagnie , quel autre moyen pouvions-
 nous imaginer ? Nous n'avons pas laissé d'avoir

— 1763. quelque peine à faire partir ce jeune homme qui , sans avoir le moindre goût pour mademoiselle *Corneille* , voulait absolument rester chez nous , uniquement pour avoir un afile. Toute cette aventure a été assez triste. Il est vraisemblable que M. de C*** a toujours caché à M. de *Valbelle* et à mademoiselle *Clairon* l'état de ses affaires , sans quoi nous serions en droit de penser que ni l'un ni l'autre n'ont eu pour nous beaucoup d'égards. Nous serions d'autant plus autorisés dans nos soupçons , que mademoiselle *Clairon* ayant dit qu'elle allait marier mademoiselle *Corneille*, *le Kain* nous écrivit qu'elle épouserait un comédien , et nous en félicitait. J'estime les comédiens quand ils sont bons , et je veux qu'ils ne soient ni infames dans ce monde , ni damnés dans l'autre ; mais l'idée de donner la cousine de M. de *la Tour-du-Pin* à un comédien , est un peu révoltante , et cela paraît tout simple à *le Kain*. En voilà beaucoup , mes anges , sur cette triste aventure : nous nous en sommes tirés très-honorablement ; et la conduite de mademoiselle *Corneille* n'a donné aucune prise à la malignité des Genevois ni des français qui sont à Genève ; car il y a des malins par-tout.

Mais est-il vrai que le fou de Verberie qu'on a pendu était un jésuite ? aurez-vous la bonté

de me faire lire le discours du fou au mortier? —
 M. de *la Salle*, ce M. de *la Salle*, conseiller 1763.
 de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des *Calas*, et qui les a fait rouer en se récusant, est-il à Paris? est-il venu chez vous?

Le beau *Cramer*, qui fait par ouï-dire qu'il imprime le *Corneille*, est-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes? savez-vous à présent à quoi vous en tenir sur les souscriptions? savez-vous que ni madame de *Pompadour*, ni prince, ni seigneur, n'ont donné un écu? n'êtes-vous pas fatigué de mes longues lettres? ne pardonnez-vous pas à votre créature *V.*?

L E T T R E C L X X V I I I.

A U M E M E.

17 de janvier.

V O Y E Z, mes anges, si ceci vous amusera, et s'il amusera M. le duc de *Praslin*. Les laquais des français et des anglais, ou bien des anglais et des français, qui sont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maîtres ont prodigué l'argent; on a fait des habits magnifiques, des cartouches

— 1763. aux armes de France et d'Angleterre , des fusées , des confitures ; on a fait venir des gélinotes et des violons de vingt lieues à la ronde , des rubans , des nœuds d'épaules ; et vive MM. le duc de Praslin et de Bedford , dessinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais ; elles ont dit que Calvin défendait le bal expressément ; qu'ils savaient mieux l'*Ecriture* que M. le duc de Praslin ; que d'ailleurs , pendant la guerre , ils vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande : en un mot , toutes les dépenses étant faites , ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage : vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève , point du tout ; les deux partis sont allés célébrer leur orgie sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai , plus splendide et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous ; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de mademoiselle d'*Epinay* , par lequel je lui donne et lègue les rôles d'*Acante* et de *Nanine*. Si elle veut encore celui de *Lise* , dans l'*Enfant prodigue* , je le lui

donne par un codicille , révoquant à cet effet
tous les testamens antérieurs.

—
1763.

Qu'est-ce que c'est que le vieux *Dupuis* ?

On dit que la pièce est de *Collé*. Si cela est ,
elle doit être extrêmement gaie , comme toute
honnête comédie doit être ; car , pour les
comédies où il n'y a pas le mot pour rire ,
c'est une infamie que je ne pardonnerai jamais
à cette folle de *Quinault* , qui mit à la mode ce
monstre si opposé à son caractère.

Dieu vous ait , mes bons anges , en sa
sainte et digne garde !

Respect et tendresse.

LETTRE CLXXIX.

A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney , 17 de janvier.

MON cher cygne de Padoue , si le climat
de Bologne est aussi dur et aussi froid que le
mien pendant l'hiver , vous avez très-bien fait
de le quitter pour aller je ne sais où : car je
n'ai pas pu lire l'endroit d'où vous datez , et
je vous écris à Venise , ne doutant pas que ma
lettre ne vous soit rendue où vous êtes. Pour
moi , je reste dans mon lit , comme *Charles XII* ,
en attendant le printemps. Je ne suis pas

1763. étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes ; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En relisant votre lettre , et en tâchant de la déchiffrer , je vois que vous êtes à Pise , ou du moins je crois le voir. C'est donc un beau pays que Pise ? Je voudrais bien vous y aller trouver ; mais j'ai bâti et planté en Laponie ; je me suis fait lapon , et je mourrai lapon.

Je vous enverrai incessamment le deuxième tome de *czar Pierre*. Je me suis d'ailleurs amusé à pousser l'Histoire générale jusqu'à cette paix dont nous avons tant besoin. Vous sentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires ; je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres se ressemblent à peu-près : c'est comme si on se fait l'histoire de la chasse , et que l'on supputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos lettres militaires , où il s'agit des principes de l'art. Cet art est , à la vérité , fort vilain , mais il est nécessaire. Le prince *Louis de Wirtemberg* , que vous avez vu à Berlin , a renoncé à cet art comme au roi de Prusse , et est venu s'établir dans mon voisinage. Nous avons des neiges , j'en conviens ; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez soi , si on en manque à Genève ; on fait bonne chère , on est

est le maître de son château, on ne paye de tribut à personne ; cela ne laisse pas de faire une position assez agréable. Vous qui aimez à courir, je voudrais que vous allassiez de Pise à Gènes, de Gènes à Turin, et de Turin dans mon hermitage : mais je ne suis pas assez heureux pour m'en flatter.

Buona notte, caro cigno di Pisa.

L E T T R E C L X X X.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 de janvier.

J'ENVOIE à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuse de Toulouse. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres *Calas* ; et, quoique la religieuse avoue que mademoiselle *Calas* fera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et toute sa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a long-temps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire ; j'ose espérer que la révision sera incessamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer les chansons du roi *David*, traduites par

Corresp. générale. Tome VIII. * M m

— ce *Laugois*, ci-devant directeur des fermes,
 1763. je lirai avec componction les psaumes pénitenti-
 aux, attendu que je suis malade.

Je ne fais point de nouvelles du tripot ; j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles : mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la consolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baise le bout de leurs ailes avec toute l'humilité possible, et j'ai toujours pour eux le culte de *dulie*. Savez-vous ce que c'est que le culte de *dulie*, mes anges ?

L E T T R E C L X X X I.

A M. ELIE DE BEAUMONT

A Ferney, le 21 de janvier.

NOTRE ami commun, M. *Damilaville*, m'avait envoyé, Monsieur, votre très-beau et très-solide discours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé ; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaisir extrême. Tout célibataire que je suis, j'avoue que vous faites très-bien de prêcher le mariage : je suis aussi fort de votre avis sur les défrichemens. Je me suis

avisé de défricher , ne m'étant pas avisé de peupler : mais voici comme je m'y suis pris. 1763. J'ai assemblé les propriétaires des terres abandonnées , et je leur ai dit : Mes amis , je vais défricher à mes frais , et quand la terre sera en valeur , nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens , mais j'ai fait de la terre.

Je me flatte , Monsieur , que vous ferez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action , pour avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée. Vous avez vu , sans doute , la lettre de la religieuse de Toulouse ; elle me paraît importante ; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de *Cideville* , je vous prie de lui dire combien je l'aime. C'est un sentiment que vos ouvrages m'inspirent pour vous , qui se joint bien naturellement à l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être , &c.

1763.

L E T T R E C L X X X I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

DIVINS anges , vous peignez les seigneurs génevois du pinceau de *Rigault* : nous verrons si le prince fera donner de bons ordres pour les soufcriptions.

Je me hâte de justifier mademoiselle *Corneille*, que vous accusez avec toutes les apparences de raison. Or vous savez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles sur les apparences. Il est vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le trictrac que dans l'orthographe , et qu'elle met la comète pour neuf plus aisément qu'elle n'écrit une lettre : mais le fait est qu'à l'aide de madame *Denis* , qui lui sert en tout de mère , elle est venue à bout d'écrire à son père , à sa mère et à mesdemoiselles *Félix* et de *Vilgenou*. Nous avons chargé du paquet , il y a long-temps , un citoyen de Genève ; c'est M. *Miqueli* , breveté de colonel suisse , qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne fait point la demeure de son père ; je crois aussi que mesdemoiselles *Félix* et de *Vilgenou* ont changé d'habitation : en un mot , on a écrit , cela est certain.

A présent disons un petit mot du tripot.

Des préfaces à Zulime , vous en aurez , 1763.
mes anges , et c'est à mon grand regret ; car ,
sans me flatter , Zulime est un Bajazet tout
pur , sans qu'il y ait un *Acomat*. Je suis plus
difficile que vous ne pensez. Figurez-vous que ,
quand j'envoyai *Olimpie* pour être jouée à
Manheim , je faisais correction sur correction ,
changement sur changement , carton sur car-
ton , vers sur vers , précisément comme autre-
fois j'allais donner à mademoiselle *Desmares*
des corrections par le trou de la serrure.

Donnez-moi quelques jours de délai encore ;
car je n'ai pas le temps de me reconnaître : je
vous l'ai déjà dit ; vous ne me plaignez point.
Je suis vieux comme le temps , faible comme
un roseau , accablé d'une douzaine de fardeaux.
Figurez-vous un ver à soie , qui s'enterre dans
sa coque en filant ; voilà mon état : un peu
de pitié , je vous prie.

Voilà un bien digne homme que M. le duc
de *Praslin* ! je suis à ses pieds ; je vois que son
bon esprit a été convaincu par les raisons des
avocats , et que son cœur a été touché. Mais ,
quoi ! cette affaire sera donc portée à tout le
conseil , après avoir été jugée au bureau de
M. d'*Aguesseau* ? Je n'entends rien aux rubri-
ques du conseil. A propos de conseil , savez-
vous que je crois le mémoire de *Mariette* le

— meilleur de tous pour instruire les juges ? Les
 1763. autres ont plus d'itos et de pathos , mais celui-là
 va au fait plus judiciairement : en un mot , tous
 les trois sont fort bons. Il y en a encore un
 quatrième que je n'ai pas vu.

Voici bien autre chose. Je marie mademoi-
 selle *Corneille* , non pas à un demi-philosophe
 dégoûté du service , mal avec ses parens ,
 avec lui-même , et chargé de dettes , mais à
 un jeune cornette de dragons , gentilhomme
 très-aimable , de mœurs charmantes , d'une
 très-jolie figure , amoureux , aimé , assez riche.
 Nous sommes d'accord , et en un moment , et
 sans discussion , comme on arrange une partie
 de souper. Je garderai chez moi futur et future ;
 je serai patriarche , si vous nous approuvez.
 Mes bons anges , vous savez qu'il faut , je
 ne fais comment , le consentement des père
 et mère *Corneille*. Seriez-vous assez adorables
 pour les envoyer chercher et leur faire signer :
 Nous *consentons* au mariage de *Marie* avec
N. Dupuits , cornette dans la colonelle géné-
 rale , et tout est dit.

Que dira M. le duc de *Praslin* de cette négocia-
 tion si promptement entamée et conclue ?
 Il m'a donné de l'ardeur. Je pense qu'il con-
 viendrait que sa Majesté permît qu'on mît
 dans le contrat qu'elle donne huit mille livres
 à *Marie* , en forme de dot , et pour paiement

de ses souscriptions. Je tournerais cette clause ; elle me paraît agréable ; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura ! figurez-vous ! et puis cette clause réparerait la petite vilénie de monsieur le contrôleur général. J'en écris deux mots à M. le duc de *Choiseul* et à madame la duchesse de *Grammont*. La petite est charmée , et le dit tout naïvement : elle ne pouvait pas souffrir notre demi-philosophe.

1763.

Au reste , vous sentez bien que mariage arrêté n'est pas mariage fait , qu'il peut arriver des obstacles , comme mort subite ou autre accident ; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude.

Mes divins anges , mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

N. B. Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite , j'ai signé les articles. Si nous avons le consentement de la petite peste , je ferais le mariage demain : ce n'est pas la peine de traîner , la vie est trop courte.

1763. LETTRE CLXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

24 de janvier.

MON cher frère , on ne peut empêcher ; à la vérité , que *Jean Calas* ne soit roué ; mais on peut rendre les juges exécrables , et c'est ce que je leur souhaite. Je me suis avisé de mettre par écrit toutes les raisons qui pourraient justifier ces juges ; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser , et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage sur la tolérance , qui va bientôt paraître. Il est , dit-on , d'un bon prêtre ; il y a des endroits qui font frémir , et d'autres qui font pouffer de rire ; car , Dieu merci , l'intolérance est aussi absurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à *M. le Brun*. Mais est-il possible que *le Brun* , qui m'adressait de si belles odes pour m'engager à prendre mademoiselle *Corneille* , et m'envoie souvent de si jolis vers , ne soit qu'un petit perfide ?

Nous marions mademoiselle *Corneille* à un gentilhomme du voisinage , officier de dragons ,

sage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant le service du roi et sa femme, possédant dix mille livres de rente, à peu-près, à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous sommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je voudrais à présent marier mesdemoiselles *Calas* à deux conseillers au parlement de Toulouse.

On dit la comédie de M. *Dupuis* fort jolie : cela est heureux. Le nom de notre futur est *Dupuits*. Frère *Thiriot* doit être fort aise de la fortune de mademoiselle *Corneille* ; elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri long-temps son père et sa mère du travail de ses petites mains ? La voilà récompensée. Sa vie est un roman.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

Ecr. l'inf., vous dis-je.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME DE FLORIAN.

A Ferney, 26 de janvier.

JE perds les yeux, ma chère nièce ; mais j'entrevois encore assez pour vous dire que j'aime presque autant votre petit *Dupuits* qu'il aime mademoiselle *Corneille*. Voilà tous les

— dragons mariés. DIEU soit béni ! Il est plai-
1763. fant qu'on joue à la comédie le mariage d'un
Dupuis. On dit la pièce très-jolie ; *Dupuis*
l'est aussi : tout cela va le mieux du monde.
O destinée ! voilà mademoiselle *Corneille* heu-
reuse. *D'Aumart* est couché sur le dos depuis
deux ans et demi , toujours suppurant , sans
pouvoir remuer ; il faut lui donner à manger
comme à un enfant : quel contraste ! Soyez
heureuse , vous et le grand écuyer de *Cyrus*.
Le nombre des gens qui remercient DIEU est
petit ; ceux qui se donnent au diable compo-
sent la grande partie de ce monde. Pour moi ,
je jouis du bonheur d'autrui , mais surtout du
vôtre. Si vous écrivez à votre sœur , fourrez
dans votre lettre un petit mot pour l'oncle ,
qui vous aimera tant qu'il respirera. Pourvu
que nous sachions que vous vous portez bien ,
que vous vous réjouissez , nous sommes con-
tens. Il faut aussi que les *Calas* gagnent leur
procès. Bonsoir , bonsoir ; je n'en peux plus ,
et je vous embrasse tous deux.

L E T T R E C L X X X V .

1763.

A M. D E C I D E V I L L E .

A Ferney , le 26 de janvier.

MON ancien ami , votre jolie relation du mariage du jeune *Dupuis* nous vient comme de cire ; car figurez-vous que nous marions mademoiselle *Corneille* , dans quelques jours , à un jeune *Dupuits* d'environ vingt-trois ans et demi , cornette de dragons , possédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre , à la porte de notre château , d'une figure très-agréable , de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce *Dupuits* et celui de la comédie , c'est que le nôtre n'a point de père qui fasse des niches à ses enfans ; c'est un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment passionnément ; cela me ragaillardit , et n'empêche pourtant pas que je n'aye une grosse fluxion sur les yeux , et que je ne sois menacé de perdre la vue comme *la Motte*.

Avouez , mon ancien ami , que la destinée de ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bon homme *Pierre* revînt au monde pour être témoin de tout cela , et qu'il vît le

— bon homme *Voltaire*, menant à l'église la
1763. seule personne qui reste de son nom. Je
commente l'oncle, je marie la nièce; ce
mariage est venu tout à propos, pour me con-
soler de n'avoir plus à travailler sur des *Cid*,
des *Horace*, des *Cinna*, des *Pompée*, des
Polyeucte. J'en suis à *Pertharite*, ne vous
déplaît. La commission est triste, et ce qui
suit n'est pas trop ragoûtant. Il fallait que
Pierre eût le diable au corps, pour faire imprimer
tout ce détestable fatras. Mademoiselle
Corneille, avec sa petite mine, a deux yeux
noirs qui valent cent fois mieux que les douze
dernières pièces de l'oncle *Pierre*. L'avez-vous
vue? la connaissez-vous? c'est une enfant
gaie, sensible, honnête, douce, le meilleur
petit caractère du monde. Il est vrai qu'elle
n'est pas encore parvenue à lire les pièces de
son oncle, mais elle a déjà lu quelques
romans. Et puis, vous savez comment l'esprit
vient aux filles.

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous
embrasse le plus tendrement du monde.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 de janvier.

MES divins anges, nous marions donc mademoiselle *Corneille* ! Il est très-juste de faire un petit présent au père et à la mère ; mais, dès que ce père a un louis, il ne l'a plus ; il jette l'argent, comme *Pierre* fesait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille, pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner à *Pierre* le trotteur vingt-cinq louis à plusieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour. Je vous demande bien pardon ; je fais à quel point j'abuse de votre bonté, mais on n'est pas ange pour rien.

Nota bene qu'on pourrait confier cet argent à la mère qui le ferait durer.

Il y a plus. Vous sentez combien il doit être désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père facteur de la petite poste, dans les rues de Paris. Il serait convenable qu'il se retirât à Evreux avec sa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de tabac, ou quelque autre dignité semblable, qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'esprit

— 1763. de *Cinna*. Je vous foudmets ma lettre aux fermiers généraux ; si vous la trouvez bien , je vous supplie de vouloir bien ordonner qu'elle soit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu , si on voulait , que jusqu'à ce qu'on vît clair dans les souscriptions , et qu'on pût affurer une subsistance honnête au père et à la mère. Je crois aussi qu'il est convenable que j'écrive à M. de la *Tour-du-Pin* , et que *Marie* écrive aussi un petit mot , quoiqu'elle dise à madame *Denis* : Maman , je n'ai pas de génie pour la composition.

„ Il est vrai que , pour la composition , ce
 „ n'est pas mon fort ; mais , pour les sentimens
 „ du cœur , je les dispute aux héros de mon
 „ oncle ; je conserverai toute ma vie la recon-
 „ naissance que je dois aux anges de M. de
 „ *Voltaire* , qui sont les miens. Je vous prie ,
 „ Monsieur et Madame , d'agréer , avec votre
 „ bonté ordinaire , mon attachement inviola-
 „ ble , mon respect ; et , si vous le permettez ,
 „ la tendresse avec laquelle je serai toute ma
 „ vie , votre très-humble et très-obéissante et
 „ très-obligée servante ,

CORNEILLE.

D'ordinaire , elle forme mieux ses caractères ; mais aujourd'hui la main lui tremble. — 1763.
 Mes anges lui pardonneront fans doute.

J'ai cru auffi qu'il était bon qu'elle écrivît à M. le comte de *la Tour-du-Pin* , son parent. Il y a un petit mot pour son frère ; il ne le mérite guère , après la manière indigne dont il s'est conduit fi chrétiennement à l'aide de *Fréron* : mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte , à la mort de leur père ; ainfi on peut faire ici mention de lui , et cela est honnête.

P. S. On n'a eu la lettre , pour père et pour mère , qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront donc toute l'endosse. Personne ne fait ici où demeure le cousin , issu de germain , des *Horaces* et de *Cinna*. Mes anges ont du crédit ; ils protègent *Marie* , et ils feront trouver père et mère ; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptistère demandé , supposé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point , nous nous en passerons très-bien. Le sacrement du baptême est peu de chose en comparaison de celui du mariage.

1763. LETTRE CLXXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

M. de *Beaumont*, mon cher frère, est donc aussi un de nos frères. Il n'y a qu'un philosophe qui puisse faire tant de bien. Il se trouvera que madame *Calas* aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement sa dot et son douaire. Tout cela est d'un bien bon augure pour la révision. Nous sommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falsifie les pièces!

Aurai-je l'*Appel à la raison*, pour lequel on dit que *Croust* et *Griffet* et feu *Berner* sont décrétés? Toute cette aventure de jésuites fait rire les philosophes, car il est permis au sage de rire. Il y a un grand malheur pour *la Poule à ma tante*: c'est qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que sa poule ne pondit point. Ce qui n'est pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte est trop long et trop faible; cette poulaille-là ne doit pas faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir

cette

cette lettre à frère *Protagoras*. Frère *Helvétius* —
est-il à Paris ? Il faudrait l'engager à faire 1763.
quelque chose d'honnête , à condition qu'il
ne demanderait point de privilège.

Frère *Platon* est occupé à son *Encyclopédie*,
mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui
puisse rendre service. *Ecr. l'inf.*, vous dis-je.

L E T T R E C L X X X V I I I .

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de janvier.

VRAIMENT, mes anges, j'avais oublié
de vous supplier d'empêcher *François Corneille*
père de venir à la noce. Si c'était l'oncle
Pierre, ou même l'oncle *Thomas*, je les
prierais en grande cérémonie ; mais, pour
François, il n'y a pas moyen. Il est singulier
qu'un père soit un trouble-fête dans une
noce ; mais la chose est ainsi, comme vous
savez. On prétend que la première chose que
fera le père, dès qu'il aura reçu quelque
argent, ce sera de venir vite à Ferney : Dieu
nous en préserve ! Nous nous jetons aux
ailes de nos anges, pour qu'ils l'empêchent
d'être de la noce. Sa personne, ses propos,
son emploi, ne réussiraient pas auprès de la

Corresp. générale. Tome VIII. * N n

— 1763. famille dans laquelle entre mademoiselle *Corneille* : M. le duc de *Villars* et les autres français qui feront de la cérémonie, feraient quelques mauvaises plaifanteries. Si je ne consultais que moi, je n'aurais assurément aucune répugnance; mais tout le monde n'est pas aussi philosophe que votre ferviteur; et, patriarcalement parlant, je ferais fort aise de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

C'est bien de la faute du père de M. de C*** si un autre que lui épouse mademoiselle *Corneille*; il a été un mois sans lui répondre, et enfin sa mère a écrit à M. *Micault* quand il n'était plus temps. Il faut avouer aussi que ce C*** s'est conduit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé, et notre petit *Dupuits* l'est; il n'y a pas à répondre à cela.

Je ne cesse d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités; c'est ma destinée. Mais que M. d'*Argental* me parle donc de ses yeux! car, comme je suis en train de perdre les miens, je voudrais savoir en quel état les siens se trouvent. Il ne m'en dit jamais mot, cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

A M. THIROUX DE CROSNE,

MAITRE DES REQUETES, &c.

A Ferney, le 30 de janvier.

MONSIEUR,

JE me crois autorisé à prendre la liberté de vous écrire ; l'amour de la vérité me l'ordonne.

Pierre Calas, accusé d'un fratricide, et qui en ferait indubitablement coupable si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres : je l'ai vu souvent. Je fus d'abord en défiance ; j'ai fait épier, pendant quatre mois, sa conduite et ses paroles ; elles font de l'innocence la plus pure, et de la douleur la plus vraie. Il est prêt d'aller à Paris, ainsi que sa mère qui n'a pu ignorer le crime, supposé qu'il ait été commis, qui, dans ce cas, en ferait complice, et dont vous connaissez la candeur et la vertu.

Je dois, Monsieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point instruits ; vous jugerez de son importance.

1763. La servante catholique, qui a élevé tous les enfans de *Calas*, est encore en Languedoc; elle se confesse et communie tous les huit jours : elle a été témoin que le père, la mère, les enfans et *Lavaisse* ne se quittèrent point dans le temps qu'on suppose le parricide commis. Si elle a fait un faux serment en justice, pour sauver ses maîtres, elle s'en est accusée dans la confession; on lui aurait refusé l'absolution, elle ne communierait pas. Ce n'est pas une preuve juridique, mais elle peut servir à fortifier toutes les autres; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéresser toute l'Europe. Ou le fanatisme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a fasciné les yeux des juges, jusqu'à faire rouer un père de famille innocent; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

A M. D A M I L A V I L L E.

Premier de février.

J'AI pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. d'Aguesseau et à M. de Crosne la lettre dont je vous envoie copie. Je ne fais si MM. de Beaumont, Mariette et Loyseau ne feraient pas bien de présenter requête contre l'insolence du présidial de Montpellier, qui a fait saisir leurs factums. Il me semble que c'est outrager à la fois le conseil à qui on les a présentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois messieurs ne souffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges devant qui l'on plaide, de supprimer un factum, en le déclarant injurieux et abusif; mais ce n'est pas assurément aux parties à se faire justice elles-mêmes. J'espère surtout que cette démarche du présidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouse, fera une excellente pièce en faveur des Calas. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à écarter les

— 1763. preuves de leur crime des yeux de leur province.

Je ferais bien fâché, mon cher frère, que le libraire *Cramer* eût apporté un exemplaire de l'Essai sur les mœurs à Paris, s'il l'avait déposé en d'autres mains que les vôtres; non-seulement il y manque les cartons nécessaires pour les fautes d'impression, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la loi de l'histoire, de supprimer des vérités, et surtout celles dont vous me parlez; les corrections sont faites, mais elles ne sont pas placées dans les quatre tomes qui sont entre vos mains. Donnez-vous, à votre loisir, mon cher frère, le plaisir ou le dégoût de les parcourir; et, si vous y trouvez quelque vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition soit munie ou non d'une permission, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'est l'affaire des *Cramer*, et non la mienne; je leur ai fait présent du manuscrit: ils entendent assez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandise.

Catherine s'immortalise par sa lettre, et frère d'*Alembert* par ses refus. Ainsi donc, on avertit de mille lieues notre ministère, que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie supérieur.

C'est une aventure assez comique que celle que j'ai eue avec *Pindare-le-Brun*, en vous envoyant un paquet pour lui, dans le temps que vous me dépêchiez ses rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce paquet, du mariage de mademoiselle *Corneille*, qui est le fruit de sa belle ode; je lui envoie des lettres pour mesdemoiselles de *Vilgenou* et *Félix*, nièces de M. du *Tillet*, qui, les premières, tirèrent mademoiselle *Corneille* de son état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnaissance éternelle. Je l'accable de politesses qui doivent lui tenir lieu de châtement.

Je vous embrasse bien cordialement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Je r'ouvre ma lettre pour supplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à M. de *Lateu*, notaire; car enfin je suis en vie encore, et c'est assurément pour vous aimer.

1763.

L E T T R E C X C I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de février.

Nous commençons par dire que nos anges sont toujours aussi injustes qu'adorables. Ils ont condamné *Marie Corneille* pour n'avoir point écrit depuis long-temps à père et mère, à mesdemoiselles de *Vilgenou* et de *Félix*, et même à l'étonnant *le Brun*; et cependant *Marie* avait rempli tous ses devoirs, sans oublier même ce *le Brun*.

Nos anges gardiens condamnent ladite *Marie* pour n'avoir point demandé le consentement de père et mère, à son mariage; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de *Marie* à père et mère, accompagnée de la mienne.

Nos anges ont condamné *M. Dupuits* pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle-mère futurs; et la lettre de *M. Dupuits* doit avoir été adressée à nos anges mêmes: *M. Dupuits* m'assure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de savoir la demeure du père *Corneille*; car, jusqu'à ce que nous soyons instruits, nous ne pouvons

mettre

mettre qu'à *monfieur*, *monfieur Corneille*, dans
les rues. 1763.

Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ses père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame *Denis*, et une de M. *Dupuits*. Il ne me reste qu'à vous demander pardon pour madame *Denis* qui oublia d'envoyer le paquet à l'adresse de M. de *Courteille*.

Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame *Denis* craint beaucoup que la tête de *François Corneille* ne ressemble à *Pertharite*, *Agéfilas*, *Suréna*, et ne soit fort mal timbrée. Je n'ai su que depuis quelques jours, que, dans le voyage que fit chez moi *François Corneille*, lorsque j'étais très-malade, *François* dit à *Marie*: Gardez-vous surtout de vous marier jamais; je n'y consentirai point: fuyez le mariage comme la peste; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame *Denis*; elle tremble que les réponses ne viennent pas assez tôt, qu'elle ne soit obligée de marier *Marie* en carême, qu'il ne faille demander une permission à l'évêque d'Annecy, difficile à obtenir; que ses perdrix de Vallais, ses coqs de bruyère

— ne soient inutiles , et qu'on ne soit réduit à
1763. manger des carpes et des truites un jour de
noce , attendu que M. le comte d'*Harcourt*
et compagnie , qui seront de la noce , sont
d'excellens catholiques. Pour moi , qui ne
suis ni papiste ni huguenot , et qui , depuis
un mois , ne me mets point à table , j'avoue
ingénument que je suis de la plus grande
indifférence sur le gras et sur le maigre.

Je ne fers ni Baal ni le Dieu d'Israël.

Et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je suis profondément affligé que son altesse
Philibert Cramer se soit mêlée de la négocia-
tion entre monsieur le contrôleur général et
M. *Tronchin* , pour la souscription du roi ; je
l'avais priée , par son frère le libraire , de
n'en rien faire , parce qu'il ne tenait qu'à
moi de toucher huit mille livres du roi pour
mademoiselle *Corneille* , par les mains de M. de
la Borde , et qui s'en ferait bien fait rem-
bourser. Il aurait donné même dix mille
livres.

Vous avez très-grande raison , mes divins
anges , de dire que les rentes viagères ne
conviennent point. Je vois que *Philibert* veut
avoir pour lui les rentes viagères , et payer
les dix mille livres ; je suis bien aise qu'il

soit en état de faire ces viremens de parties , —————
1763.
et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune.

A l'égard de sa Majesté, si nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre, dans le contrat, qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de *Corneille* qu'elle en voudrait; ce serait seulement une chose très-honorable pour mademoiselle *Corneille*, pour les lettres et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de *Choiseul*. Si la chose se fait, tant mieux; sinon il faudra se consoler comme de toutes les choses de ce monde, et assurément le malheur est léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'avez l'amoureuse *Zulime*, le bon *Benassar* et le froid *Ramire*, avec la manière, absolument nécessaire, dont il faut jouer la dernière scène. Cela fera joint à une petite préface, en forme de lettre, à la demoiselle *Clairon*, attendu que la pièce est tout amour, et que nous discuterons beaucoup sur cette passion agréable et honnête. Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer *Zulime*, et alors tous vos ordres seront exécutés.

Je reviens, avec votre permission, mes anges, à notre mariage qui m'intéresse plus que celui d'*Atide* et de *Ramire*. En voilà déjà

—
1763. un de rompu, il ne faut pas qu'il arrive la même chose à l'autre. Est-il vrai que *François Corneille* soit aussi têtue qu'imbécille, et diamétralement opposé à l'hymen de *Marie*? En ce cas, il faudrait lui détacher mademoiselle *Félix* qui fait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue sans qu'il regimbe; mais je ne fais point la demeure de mademoiselle *Félix*. Quand nous lui avons écrit, c'était par le canal du pindarique *le Brun*. Nous ne savons encore si nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aye un commerce bien régulier avec cet élève de *Pindare*. Le mieux serait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à *François*, qu'il n'eût signé; et si, par une impertinence imprévue, *François* refusait d'écrire tout ce qu'il fait, c'est-à-dire d'écrire son nom, alors *François de Voltaire*, qui est la justice même, le laisserait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des souscriptions. *Marie Corneille* est majeure dans deux mois; nous la marierions malgré *François*, et nous abandonnerions le père à son sens réprouvé.

Calmez - vous, mes chers anges, sur la fatale feuille qui déplairait tant à *messieurs*. Cette feuille n'a point été tirée, je l'ai bien empêché. *Philibert Cramer* a très-mal fait de la coudre à son exemplaire. Je sentis bien

que ces mots : *Cent quatre-vingts membres se* ———
démirent de leurs charges ; les murmures furent 1763.
grands dans la ville , et le roi fut assassiné , &c. ;
 que ces mots , dis-je , pourraient faire soupçonner à des grammairiens que cet assassinat fut le fruit immédiat du lit de justice , comme en effet *Damiens* l'avoua dans ses interrogatoires à Versailles et à Paris. Je fais bien qu'il est permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même ; mais j'ai bien senti aussi que le parlement serait fâché qu'on vît dans l'histoire ce qu'on voit dans le procès verbal. Cette seule particule *et* est un coup mortel. Un seul mot peut quelquefois causer un grand mal. Cette même particule , très-mal expliquée par M. de *Silhouette* dans le traité d'Utrecht , a causé la dernière guerre , dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas même Ferney , car je l'ai donné à ma nièce ; mais , malgré mon juste ressentiment contre l'infame condamnation de la Loi naturelle , je fis jeter au feu cette feuille ; je mis à la place : *Ces émotions furent bientôt ensevelies dans une consternation générale , par l'accident le plus imprévu et le plus effroyable : le roi fut assassiné , le 5 de janvier , dans la cour de Versailles , &c.*

J'ai inféré même des choses trop flatteuses pour le parlement , dans la même feuille ; et

— je dis expressement : *Le parlement faisait voir*
1763. *qu'il n'avait en vue que le bien de l'Etat, et*
qu'il croyait que son devoir n'était pas de plaire,
mais de servir. En un mot, j'ai tourné les
choses de manière que, sans blesser la vérité,
j'ai tâché de ne déplaire à personne. D'ail-
leurs, dans toute l'histoire de *Damiens*, je
me borne uniquement à citer les interroga-
toires. Au reste, l'ouvrage n'est pas encore
achevé d'imprimer.

Ce dimanche, 6, sexagésime, nous venons
de fiancer nos futurs ; de là je conclus qu'il
faut que *François* se presse.

Voici, mes anges, une lettre de *M. Dupuits*,
par laquelle il vous remercie de toutes vos
bontés.

Je me prosterne devant mes deux anges
gardiens.

L E T T R E C X C I I .

1763.

A M A D A M E .

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de février.

MADAME ANGE ,

Nos lettres se croisent comme les conversations de Paris. Celle-ci est une action de grâce de la part de madame Denis qui a un éréfipèle , un point de côté , la fièvre , &c. ; de la part de mon cornette de dragons qui se jette à vos pieds , et qui baise le bas de votre robe avec transport ; de la part de Marie Corneille qui vous écrirait un volume , si elle savait l'orthographe ; et enfin , de la part de moi , aveugle , qui réunis tous leurs sentimens de respect et de reconnaissance. Il n'y a rien que vous n'avez fait : vous échauffez les abbés de *la Tour-du-Pin* , vous allez exciter la générosité des fermiers généraux. Il n'y a qu'un point sur lequel j'ose me plaindre de vous ; c'est que vous avez omis la permission de la signature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai

— en avant , et que le contrat de *Marie* sera
 1763. honoré de votre nom ; vous me défavouerez
 après , si vous voulez.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de C***. Elle demande pardon pour son dur mari ; elle me conjure de donner mademoiselle *Corneille* à son fils ; je lui réponds que la chose est difficile , attendu que mademoiselle *Corneille* est fiancée à un autre. Il y a de la destinée dans tout cela , et je crois fermement à la destinée , moi qui vous parle. Celle de M. *le Franc de Pompignan* est de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). Oh , la plaisante chose que son sermon et la relation de sa dédicace ! On est trop heureux qu'il y ait de pareils gens dans le monde.

J'insiste pour que mon neveu d'*Ornoi* soit conseiller au parlement. Il ne fera jamais tant de bruit que l'abbé de *Chauvelin* ; mais enfin il fera tuteur des rois , et fera brûler son oncle tout comme un autre. En vérité , *messieurs* sont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive , je leur dirais : Messieurs , vous avez oublié la grammaire que les jésuites vous avaient enseignée.

Tout le public murmura , et le roi fut assassiné.
 Quel rapport cette phrase peut - elle avoir

avec le parlement de Paris ? Je présenterais requête au roi et à son conseil, comme les *Calas* ; mais ce serait avant d'être roué ; et je ferais l'Europe juge entre le parlement et la grammaire. Je vous parle ainsi, mes anges, parce que je vous crois plutôt ministres d'un petit-fils de *Louis XIV*, que partisans de la fronde. Il est doux de dire ce qu'on pense à ses anges. Je vous avoue que je suis comme *Platon* ; je n'aime pas la tyrannie de plusieurs. Je sais que le parlement ne m'aime guère, parce que j'ai dit, dans le *Siècle de Louis XIV*, des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animosité n'est pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais sur le cœur ; cela me pesait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point ; je vous réponds qu'il ne subsiste aucune particule qui puisse déplaire.

Parlons du tripot pour vous égayer.

On dit que la très-sublime *Clairon* ne veut pas ôter le rôle de *Mariamne* à la très-dépe-naillée *Gauffin*. Que voulez-vous ! ce n'est pas ma faute ; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles raisonnables. Qui est-ce qui se rend justice ? quel est le prédicateur de *Saint-Roch*, qui ne croye surpasser *Massillon* ?

Je me rends justice, mes anges, en disant que mon cœur vous adore. *V.*

1763.

L E T T R E C X C I I I .

A M. D A M I L A V I L L E .

Février.

MAIS, mon Dieu, pourquoi un libraire est-il assez imbécille pour avoir son magasin chez lui ! il était si aisé de dérober une petite brochure aux yeux des infidèles et des fripons !

Voici pour amuser nos frères. Si cela n'est pas bon, du moins cela est gai. Je présume qu'on en donnera à frère d'*Alembert*. L'hymne est assez plaisante à chanter avec des accompagnemens.

J'ai actuellement une bibliothèque sur l'abolition de la société de *Jésus*. Avant-hier il y avait deux jésuites chez moi, avec une nombreuse compagnie ; nous jouâmes une parade, et la voici : J'étais monsieur le premier président ; j'interrogeai mes deux moines ; je leur dis : Renoncez-vous à tous les privilèges, à toutes les bulles, à toutes les opinions, ou ridicules ou dangereuses, que les lois de l'Etat réprouvent ? jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape, quand cette obéissance fera contraire aux intérêts et aux ordres du roi ? jurez-vous que

vous êtes citoyens avant d'être jésuites ?
 jurez-vous sans restriction mentale ? A tout
 cela ils répondirent : oui. Et je prononçai :
 La cour vous donne acte de votre innocence
 présente , et faisant droit sur vos délits passés
 et futurs , vous condamne à être lapidés sur
 le tombeau d'*Arnaud* avec les pierres de
 Port-Royal.

1763!

Je salue tous les frères ; cependant *écr. l'inf.*

L E T T R E C X C I V.

A U M E M E.

13 de février.

MADAME *Denis* étant malade , le jeune
Dupuits et *Marie Corneille* étant très-occupés
 de leur premier devoir qui n'est pas tout-
 à-fait d'écrire , moi , l'aveugle *V.* , entouré
 de quatre pieds de neige , je dicte la réponse
 à la lettre de madame d'*Argental* l'ange , du
 7 de février ; et voici comme je m'y prends.

Cujas , *Charles Dumoulin* , *Tiraqueau* , n'au-
 raient jamais parlé plus doctement et plus
 solidement de la validité d'un contrat , et
 nous tombons d'accord de tout ce que disent
 nos anges. Je n'ai point vu le modèle de
 consentement paternel que madame *Denis*

— avait envoyé à madame d'Argental ; elle écrit
 1763. quelquefois sans daigner me consulter. Je ne
 fais quel est l'âne qui lui avait donné ce
 beau modèle de consentement. Le contrat est
 dressé dans toutes les règles , et le mariage
 fait dans toutes les formes , les deux amans
 très - heureux , les parens enchantés , et . à
 nos neiges près , tout va le mieux du monde.
 Ce qu'il y a de bon , c'est que , quand même
 les souscriptions ne rendraient pas ce qu'on
 a espéré , le conjoint et la conjointe joui-
 raient encore d'un fort très-agréable. Il ne
 nous reste donc qu'à nous mettre aux pieds
 de nos anges , et à les remercier du fond de
 notre cœur.

S'ils veulent s'amuser de cette terrible
 feuille qui devait tant déplaire à *messieurs* ,
 la voici ; elle est un peu contre ma conscience.
 Je veux bien que monsieur le coadjuteur sache
 qu'on trouve , à la feuille suivante , qu'un
 de *messieurs* , qui avait été traité avec plus de
 sévérité que les autres , fonda , dans son
 abbaye , à perpétuité , une messe pour la
 conservation du roi. J'ai cru ce trait digne
 d'être remarqué , j'ai cru qu'il peignait nos
 mœurs ; et il y a environ douze batailles dont
 je n'ai point parlé , Dieu merci , parce que
 j'écris l'histoire de l'esprit humain , et non
 une gazette.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à l'Histoire générale, sous le nom d'Eclaircissemens historiques (*). Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus; cela n'est bon d'ailleurs que pour un certain nombre de personnes qui sont au fait de l'histoire, le reste de Paris n'étant qu'au fait des romans. 1763.

Passons de l'histoire au tripot. Mon avis est que, ce carême, on donne Zulime, suivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre scientifique sur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiselle *Clairon*.

Au reste, le débit de Zulime est un très-mince objet, et je doute qu'il se trouve un libraire qui en donne cinq cents livres, encore voudra-t-il un abandon de privilège, comme a fait ce petit misérable *Prault*, ce qui gêne extrêmement l'impression du Théâtre de *V*. Les libraires sont comme les prêtres; ils se ressemblent tous. Il n'y en a aucun qui ne sacrifiât son père et sa mère à un petit intérêt typographique.

Je pense qu'il ne ferait pas mal de faire un petit volume de Zulime, Mariamne, Olimpie, le Droit du seigneur, et d'exiger du libraire

(*) Voyez Mélanges historiques, tome II, à la suite de l'ouvrage intitulé : Un chrétien contre six juifs.

— 1763. qu'il donnât une somme honnête à mademoiselle *Clairon* et à *le Kain*, soit que ce libraire fût *Cramer*, soit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui se passe dans le royaume du tripot; ils ne me disent point si mademoiselle *Dupuis* et monsieur *Desronais* enchantent tout Paris, si *Goldoni* est venu apporter en France la véritable comédie, si l'opéra comique est toujours le spectacle des nations, s'il est vrai qu'il y a deux jésuites qui vendent de l'orviétan sur le Pont-neuf. Jamais mes anges ne me disent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles sottises, ni de tout ce qui peut amuser les honnêtes gens; rien sur l'abbé de *Voisenon*, rien même sur les *Calas*, objet très-important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baïse avec transport le bout des ailes de mes anges.

A U M E M E.

13 de février.

MON cher frère, si vous n'avez pas des Eclaircissemens historiques, en voici. Il est assez plaisant qu'on puisse imprimer la calomnie, et qu'on ne puisse pas imprimer la justification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de l'Essai sur les mœurs, de laquelle assurément *messieurs* doivent être contens, à moins qu'ils ne soient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne se trouve dans le procès de *Damiens*, que le parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *messieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jésuites : d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *messieurs*; je suis à l'abri de leur greffier. Au reste, il me semble qu'il y a, à la page 325, une chose bien flatteuse pour un de *messieurs*.

Quant à la roture de *messieurs*, il faudrait être aussi ignorant qu'un jeune conseiller au parlement, pour ne pas savoir que jamais les simples conseillers ne furent nobles. Voyez

— 1763. le chapitre de la noblesse, c'est bien pis ; les chancéliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient besoin de lettres d'ano-blissement. Quand on écrit l'histoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui se croient intéressés à l'opprimer.

Le *Traité sur l'éducation* me paraît un très-bon ouvrage, et pour tout dire, digne de l'honneur que frère *Platon-Diderot* lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère *Thiriot* ne fait pas l'air de *Béchamel*, je vais vous l'envoyer noté ; car il faut avoir le plaisir de chanter : *Vive le roi et Simon le Franc.*

Avez-vous entendu parler de la pièce dont *M. Goldoni* a régalé le théâtre italien ? a-t-elle du succès ? joue-t-on encore le vieux *Dupuis* et monsieur *Desronais* ? J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis* ; j'attendais le discours de mon confrère, l'évêque de Mont-rouge ; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait, mais point de nouvelles. Monsieur l'évêque est occupé auprès de quelques filles de l'opéra comique : mais c'est à frère *Thiriot* que j'en veux. Il est bien cruel qu'il n'ait pas encore cherché les dialogues de *Grégoire le grand*. Je les avais autrefois ; c'est un livre admirable en son espèce ; la bêtise ne peut aller plus loin.

Je

Je reçois *Tout le monde a tort* ; ce *Tout le monde a tort* ne ferait-il point de madame Bellot ? Il me paraît qu'une ironie de soixante pages , en faveur des jésuites , pourrait être dégoûtante. Je reçois aussi la belle et bonne lettre de mon frère , le tout enveloppé dans un papier destiné aux opérations du vingtième. Je suis toujours émerveillé que mon frère , enseveli dans ces occupations défagréables , ait du temps de reste pour les belles-lettres et pour la philosophie. — 1763.

L E T T R E C X C V I.

A M. DE LA MICHODIERE,

INTENDANT DE ROUEN.

A Ferney , le 13 de février.

Si j'avais des yeux , Monsieur , j'aurais l'honneur de vous remercier , de ma main , de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très-humbles complimens pour vous et M. *Thiroux de Crosne* , sur le mariage de madame votre fille. Celui de mademoiselle *Corneille* n'est pas si brillant ; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé *Dupuits* , dont les terres sont voisines des miennes. Il

— 1763. n'est encore que cornette de dragons ; mais il a un avantage commun avec M. de *Crosne*, celui d'être heureux par la possession de sa femme.

L'affaire que M. de *Crosne* rapporte, est un peu éloignée des agrémens dont il jouit ; elle est bien funeste , et je n'en connais guère de plus honteuse pour l'esprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire à M. de *Crosne* sur cette affaire. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a plusieurs mois que *Pierre Calas* , accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide , est dans mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé long-temps sur l'innocence de cette famille ; je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr, par un supplice affreux , un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aye fait pour m'éclaircir de la vérité ; j'ai employé plusieurs personnes auprès des *Calas* , pour m'instruire de leurs mœurs et de leur conduite ; je les ai interrogés eux-mêmes très-souvent. J'ose être sûr de l'innocence de cette famille , comme de mon existence : ainsi j'espère que M. de *Crosne* aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'est point une sollicitation que j'ai prétendu faire , ce n'est qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me semble que les sollicitations ne

doivent avoir lieu dans aucun procès, encore ———
 moins dans une affaire qui intéresse le genre- 1763.
 humain ; c'est pourquoi, Monsieur, je n'ose
 même vous supplier d'accorder vos bons
 offices ; on ne doit implorer que l'équité et
 les lumières de M. de *Croſne*. Vous avez lu les
 factums, et je regarde l'affaire comme déjà
 décidée dans votre cœur et dans celui de
 monsieur votre gendre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect,
 &c.

L E T T R E C X C V I I.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 14 de février.

J E deviens à peu-près aveugle, Monsieur.
 Un petit garçon, qui passe pour être plus
 aveugle que moi, et qui vous a servi comme
 s'il était clair-voyant, s'est un peu mêlé des
 affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage
 fut consommé ; je comptais avoir l'honneur
 d'en écrire à votre Excellence. Deux époux
 qui s'aiment sont les vassaux naturels de
 madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte
 le seul bonheur convenable à mon âge, celui

— 1763. de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci; et où n'y en a-t-il point?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis, DIEU m'envoie mademoiselle *Corneille*, je la marie à un jeune gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin, je me fais deux enfans que la nature ne m'avait point donnés; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée: tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaisant, c'est un jésuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiselle *Corneille*, à présent madame *Dupuits*, naïveté aussi singulière que l'était la sublimité de son grand-père.

Je jouis d'un autre plaisir, c'est celui du succès de l'affaire des *Calas*: elle a déjà été rapportée au conseil de la manière la plus favorable, c'est-à-dire la plus juste. Ceci est bien une autre preuve de la destinée. La veuve *Calas* était mourante auprès de Toulouse; elle était bien loin de venir demander justice à Paris. Elle disait: Si le fanatisme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouse à ma retraite! Enfin, nous venons à bout de forcer cette femme

infortunée à faire le voyage; et, malgré tous les obstacles imaginables, nous sommes sur le point de réussir: et contre qui? contre un parlement entier; et dans quel temps! Repassez, je vous prie, dans votre esprit, tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais?

1763.

Vous n'aurez rien de moi, Monsieur, pour le mois de février; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très-aimables Excellences; madame *Denis* et mes deux petits, qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentimens aux miens, et notre petit château espère toujours d'avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

Voltaire l'aveugle.

1763.

L E T T R E C X C V I I I .

A M O N S I E U R

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 de février.

QUE vous êtes heureux, Monsieur, et que je suis malheureux ! Vous et vos amis vous faites de beaux vers, vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes seigneurs et de jeunes dames qui se perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'est-à-dire dans l'art de se rendre maître des cœurs. Pour moi, je deviens sourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit presque plus d'acteurs ni d'actrices ; j'avais fait venir *le Kain*, qui est le meilleur comédien de Paris, mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale ; en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers.

J'avais un peu de honte de me donner du plaisir à l'âge de soixante et dix ans ; mais j'ai été un peu rassuré par un vieux fou qui en a soixante et dix-huit, et qui joue la comédie, étant paralytique ; il s'appelle *le...* Il m'a mandé qu'il jouait *Lusignan* dans *Zaïre*, avec

beaucoup de succès; qu'il se fesoit porter sur un brancard, et qu'en un mot on n'avoit pas besoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raison, mais on a besoin d'yeux et d'oreilles. 1763.

Je crois qu'on aura incessamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher *Goldoni*. Je souhaite que tous les Français soient en état de sentir tout son mérite. Un homme, qui entend parfaitement l'italien, me mande qu'il est extrêmement content de la pièce dont notre cher *Goldoni* a honoré notre théâtre.

Ah! Monsieur, si je n'avois pas bientôt soixante et dix ans, vous me verriez à Bologna la grassa.

La riverisco di cuore.

LETTR E CXCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

MES anges, maman *Denis* est toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de monsieur *Dupuits* sourd; tout cela a dérangé notre petite fête à la *Pompignan*. Nous n'avons point tiré de canon, maman n'a point soupé, et on s'est marié sans cérémonie.

———
 1763. Je réponds à la lettre dont madame d'*Argental* honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et j'ai été très-affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques reproches en vous donnant, sans me consulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans sa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne sont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de monsieur *Dupuits*, l'espérance de la vente d'un livre, comme une dot. Ce fourdaud est un vieux marin, à-peu-près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très-joli bien, précisément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère qui ne descendent point de *Pierre Corneille*, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la branche éteinte. C'est, par parenthèse, une obligation que nous avons à *Fréron* qui eut, il y a plus d'un an, l'insolence impunie d'imprimer, dans ses feuilles, que le père de mademoiselle *Corneille* était un facteur de la petite poste, à cinquante francs par mois; et cette injure personnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci est beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire, si
 nous

nous avions insisté sur le partage du produit des souscriptions , que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince. — 1763.

Le *Cramer*, que vous voyez à Paris, avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre. On savait très-bien dans Genève que nos seigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus ; et qu'un d'eux, ayant souscrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les *Cramer* avaient fait retentir que monsieur le contrôleur général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-dessous de la valeur ; et ce n'est qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. *Bertin*.

Les Anglais qui sont à Genève se moquaient un peu de notre générosité française. On nous disait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magasins deux éditions de *Corneille* qui pourrissent, se plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient plusieurs personnes de souscrire. Le sieur *Philibert Cramer* était trop occupé des plaisirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très-fatigans qui me font enfin perdre les yeux.

— 1763. Si, dans de pareilles circonstances, j'avais voulu couper en deux la partie de la dot fondée sur les souscriptions, soyez très-sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié sur le champ, en se moquant de moi. Le père et la mère de madame *Dupuits* n'y perdront rien; leur fille les a nourris du bout de ses dix doigts, avant qu'ils eussent été présentés à M. de *Fontenelle*; elle ne manquera jamais à son devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat est fait dans la meilleure forme possible. Ne troublons point les plaisirs de deux amans, et jouissons tranquillement du fruit de nos peines, et de la consolation que me donne madame *Dupuits* dans ma vieillesse.

Permettez-moi de vous supplier encore d'empêcher *Philibert Cramer* de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription, comme des billets d'huîtres vertes; l'ami *Fréron* ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des *Calas* avait été rapportée par M. de *Crofne*, et qu'il a très-bien parlé. Je vous assure que toute l'Europe a les yeux sur cet événement.

J'ai lu le *Second appel à la raison*. Je ne fais rien de si insolent et de si mal-adroit. Les jésuites ont des amis dans le parlement de

Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père *le Tellier*, ils ne sont aujourd'hui que des fous. 1763.

J'ai un jésuite pour aumônier, mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une seule bonne chose dans tout ce qu'ils ont écrit, c'est qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déjà dit dans quelques petites réflexions sur *Pascal*, que les jacobins avaient écrit plus de sottises qu'eux. J'ai eu le plaisir de vérifier, dans *S^t Thomas*, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. Que conclure de là ? qu'il serait très-expédient de se défaire de tous les moines, et de se défier de tous les saints.

L E T T R E C C.

A U M E M E.

19 de février.

MES anges, ceci vous amusera peut-être, du moins en ai-je été amusé. Ce n'est qu'une chanson d'aveugle, mais on dit que les aveugles sont gais. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges de fort sérieux, car je ne laisse pas

— de l'être parfois. Vous savez que mon patron
1763. est l'intimé qui avait plusieurs tons.

Corneille m'ennuie à présent autant que *Marie* m'amuse. Quel exécrationnable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand-homme ! *Pradon* est un *Sophocle* en comparaison , et *Danchet* un *Euripide*. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que *Racine*, un rabâcheur d'un si mauvais goût, qui, jusque dans ses plus beaux morceaux, qui ne sont, après tout, que des déclamations, péche continuellement contre la langue, et est toujours ou trivial ou hors de la nature ? Que *Boileau* avait bien raison de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique ! qu'il est rare, dans notre nation, d'avoir du goût !

Madame Denis est toujours bien malade : il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous espérons que, dans peu, elle fera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler *Pierre Corneille* le premier enfant mâle qu'aura *Manon Cornélie*. Il y a en effet un pape nommé *Corneille*, dont on a fait un saint, parce que, dans les premiers siècles, tous les évêques prenaient le nom de saint, au lieu de celui de monseigneur.

Au reste, mes divins anges, ne soyez nullement en peine de *François Corneille* ni de sa petite femme ; je suis toujours le maître

des arrangemens, et je proportionnerai la part
du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de
vous mander que le roi ne prend que douze
exemplaires, et non pas cent, comme difait
monfieur le contrôleur général? Sa Majesté
approuve beaucoup ce mariage, et fera les
choses noblement. 1763.

Le fang me bout fur les *Calas*; quand la
révifion fera-t-elle donc ordonnée?

N'entendrai-je parler que du triste fuccès
de l'impreffion de *Dupuis* et *Defronais*? Le
tripot a bien fait fes affaires; mais le libraire,
dit-on, fait mal les fiennes. Il n'y a que la
pièce de M. le duc de *Praslin* qui réuffiffe
parfaitement.

Toute la famille fe met fous les ailes des
anges.

L E T T R E C C I.

A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, 19 de février.

J'AI respecté long-temps vos occupations,
Monfieur; mais la meilleure raifon qui m'ait
empêché de vous écrire, c'est qu'on dit que
je deviens aveugle; ce n'est pas comme *Homère*,
c'est comme *la Motte-Houdart*, dont vous avez

— peut-être entendu parler à Paris, et qui fe fait
 1763. des vers médiocres tout comme moi. Je fuis
 menacé de perdre la vue, et ce petit accident
 me prive d'un grand plaifir, qui eft celui de
 lire vos pièces.

Un homme de beaucoup d'efprit, et qui
 entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il
 étoit extrêmement fatisfait de la dernière
 comédie dont vous avez gratifié notre public
 de Paris. Si elle eft imprimée, je vous demande
 en grâce de me l'envoyer. Mes yeux feront un
 effort pour la lire, ou bien ma nièce nous la
 lira.

Je vous deftine une quarantaine de volumes;
nardi parvus onix eliciet cadum.

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme
 fardeau; il y a vingt volumes de votre feryi-
 teur, que vous pourrez jeter dans le feu; et,
 pour vous confoler, le refte eft de *Cornille*.
 Je reçois quelquefois des nouvelles de votre
 ami M. le marquis *Albergati*. Si j'étais jeune,
 je vous accompagnerais à votre retour pour
 aller l'embraffer; mais j'ai foixante et dix ans,
 et il faut que je meure entre les Alpes et le
 mont Jura, dans ma petite retraite. Vous y
 aurez un vrai ferviteur jufqu'au dernier moment
 de ma vie. *Voltaire.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de février.

IL est bon quelquefois que des anges s'égayent. L'accompagnement de l'hymne à monsieur de *Pompignan* est fort bon, et le refrain, quand on est dix ou douze, est très-plaisant à chanter. Pour les Eclaircissemens historiques, ils sont du plus grand sérieux.

Pour *Zulime*, je crois qu'il ne la faut pas donner seule, mais attendre qu'on puisse imprimer deux ou trois pièces à la fois. Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de *Ramire*, je crois que je ne ferais point mal. Pour *Mariamne*, je la trouve assez bien; je crois qu'elle fera effet; je crois qu'on pourra l'imprimer avec le *Droit du seigneur*. Pour *Olimpie*, qu'on appelle *oh l'impie!* et qui cependant est très-pie, je dirai comme M. de *Pompignan*: *De moi je suis assez content; allons, saute, marquis.*

Corneille va son train. Ah, le pauvre homme! qu'il me fait trouver *Racine* divin!

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuis* et de *Desfronais*, et pas un mot

—
1763. du discours de l'abbé de *Voisenon* ; et M. le premier président de *la Marche* ne m'envoie point ma pancarte nécessaire ; et madame *Denis* est toujours malade ; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie , quoiqu'au bout de huit jours. Mes anges , il y a tantôt soixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux , et je suis toujours à tous deux avec respect et tendresse.

Mais dites donc comment vont vos yeux ; je perds les miens , et je deviens sourd comme un pot.

L E T T R E C C I I I .

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney , 23 de février.

MON très-cher et très-aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talens que , &c. , voilà une belle phrase ; il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne fais pas si votre teint était de couleur jaune ce jour-là , mais le coloris de votre discours était fort brillant.*

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez : voulez-vous que je vous parle net ? ni *Crébillon* ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous , je ne

connais pas une bonne pièce depuis *Racine*,
 et aucune, avant lui, où il n'y ait d'horribles
 défauts. Si vous avez pu jamais vous résoudre
 à lire tout *Corneille*, ce qui est une très-rude
 pénitence, vous verriez que c'est lui qui a
 toujours cherché à être tendre; il n'y a pas une
 de ses pièces, j'en excepte *Chimène* et *Pauline*,
 où il n'y ait un amour postiche et ridicule,
 très-ridiculement exprimé.

1763.

C'est *Racine* qui est véritablement grand,
 et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais
 chercher à l'être; c'est l'auteur d'*Athalie* qui
 est l'homme parfait. Je vous confie qu'en com-
 mentant *Corneille* je deviens idolâtre de *Racine*.
 Je ne peux plus souffrir le boursoufflé et une
 grandeur hors de nature.

Vous savez bien, fripon que vous êtes,
 que les tragédies de *Crébillon* ne valent rien, et
 je vous avoue en conscience que les miennes
 ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes,
 si je pouvais; et cependant j'ai encore la sottise
 d'en faire, comme le président *Lubert* jouait
 du violon à soixante-dix ans, quoiqu'il en
 jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meil-
 leur violon du parlement.

Savez-vous la musique? tenez, voilà ce
 qu'on m'envoie; je vous le confie, mais ne
 me trahissez pas. (*)

(*) La musique de l'hymne sur *Pempignan*.

— 1763. Vous embrassez madame *Denis*, eh bien, elle vous embrasse aussi; mais elle est bien malade. Je lui lirai votre discours, dès qu'elle se portera mieux. J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la duchesse de *Grammont*, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ses lettres, où il n'y a jamais rien de trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une ame noble et bienfaisante. Je lui ai beaucoup d'obligation; elle a été la première et la plus généreuse protectrice de mademoiselle *Corneille*. Il s'est trouvé heureusement que mademoiselle *Corneille* en était digne; c'est la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grâce à *Fontenelle* de n'avoir pas voulu connaître cette enfant-là.

Mon cher confrère, je ne souhaite plus qu'une chose, c'est que vous soyez bien malade, que vous ayez besoin de *Tronchin*, et que vous veniez nous voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, et en vérité je vous aime de même. Je vise à être un peu aveugle. DIEU me punit d'avoir été quelquefois malin; mais vous me donnerez l'absolution.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 de février.

PLUS anges que jamais , madame *Denis* est toujours malade , et moi toujours aveugle , et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance ; on n'est pas plutôt forti du collège qu'on a soixante ans ; en un clin d'œil on a soixante et dix ; on voit tomber les contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés , qui sont à vos pieds , ne savent rien de tout cela. Je voudrais que vous eussiez vu la crainte où était *Marie* de ne point avoir son *Dupuits*. — Mon père m'a signifié que je ne devais pas me marier , qu'il n'y consentirait point. — Mes anges , que vouliez-vous que je pensasse ? Vous voulez que je commente *François Corneille* , c'est bien assez de commenter *Pierre*. Ce *Pierre* me fait passer de mauvais quarts d'heure ; je suis outré contre lui. Il est comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes , qui bondissent sur un rocher escarpé , et descendent dans des précipices. J'avais cru que *Racine* serait ma consolation , mais il est mon désespoir. C'est le comble de

— 1763. l'insolence de faire une tragédie après ce grand-homme-là. Aussi après lui je ne connais que de mauvaises pièces , et avant lui que quelques bonnes scènes.

Au nom de Dieu , laissez-là votre Adélaïde. Que veut dire ce héros blessé ? à quoi sert sa blessure ? à rien du tout ; et je vous répète qu'il est impertinent d'imputer à un prince du sang le crime qu'il n'a point commis ; cela seul détruit tout intérêt.

Laissons un peu dormir Zulime ce carême. C'est bien dommage que cette *Zulime* ressemble à toutes les femmes délaissées qu'on a tant mises sur le théâtre , sans cela , elle pourrait être passable.

J'aime assez le Droit du seigneur , je vous l'avoue ; mais je voudrais qu'il y eût un peu plus de ces honnêtes libertés que le sujet comporte , et que les dames aiment beaucoup , quoi qu'elles en disent.

Mariamne est médiocre , malgré mon essénien.

Olimpie est prodigieusement supérieure à cette Mariamne , et n'est pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine ; je suis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il est dur de sentir la perfection , et de n'y pouvoir atteindre.

Ne remplissez pas mes vieux jours d'amer-

tume ; ne me faites point mourir , en reffuscitant Adélaïde ; empêchez-moi de boire ce calice ; je vous le demande avec la plus vive instance. 1763.

Eh bien , a-t-on enfin rapporté l'affaire des *Calas* ? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me semble que M. de *Croſne* ne demande pas mieux que de parler , et assurément il parlera bien. J'aurais fait trois ou quatre actes depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que son aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlemens. Malheur à qui a affaire à eux ! fût-on jésuite , on s'en trouve toujours fort mal.

Puisque j'ai du papier de reste , il faut que je dise à mes anges que j'ai jugé les jésuites. Il y en avait trois chez moi , ces jours passés , avec une nombreuse compagnie. Je m'établis premier président ; je leur fis prêter serment de signer les quatre propositions de 1682 , de détester la doctrine du régicide , du probabilisme , de renoncer à tout privilège contraire à nos lois , et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent serment , après quoi je prononçai :

La cour , sans avoir égard à tous les fatras qu'on vient d'écrire contre vous , et à toutes les sottises que vous avez écrites depuis deux cents cinquante ans , vous déclare innocens

— de tout ce que les parlemens disent contre
 1763. vous aujourd'hui , et vous déclare coupables
 de ce qu'ils ne disent pas ; elle vous condamne
 à être lapidés avec les pierres de Port-royal,
 sur le tombeau d'*Arnaud*.

Tout le monde convint que j'avais raison ,
 et les jésuites l'avouèrent aussi. Et vous , mes
 anges , qu'en pensez-vous ?

Respect et tendresse. V.

LET T R E C C V.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney , le 28 de février.

J'AIMERAI beaucoup mieux , Monsieur , que
 vous m'eussiez fait l'honneur de m'envoyer
 votre ouvrage imprimé plutôt que manuscrit ,
 le public en jouirait déjà. Je crois très-sincè-
 rement que c'est un des meilleurs présens
 qu'on puisse lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire presque tout
 votre mémoire , parce que je deviens un peu
 aveugle , à la suite d'une grande fluxion qui
 m'est tombée sur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier , Monsieur ,
 de me donner un avant-goût de ce que vous
 destinez à la France. Pour former des enfans ,

vous commencez par former des hommes. —
 Vous intitulez l'ouvrage : *Essai d'un plan* 1763.
d'études pour les collèges ; et moi je l'intitule :
Instructions d'un homme d'Etat, pour éclairer
toutes les conditions. Je trouve toutes vos vues
 utiles. Que je vous fais bon gré , Monsieur ,
 de vouloir que ceux qui instruisent les enfans,
 en aient eux-mêmes ! Ils sentent certainement
 mieux que les célibataires comment il faut
 instruire l'enfance et la jeunesse. Je vous remer-
 cie de proscrire l'étude chez les laboureurs.
 Moi qui cultive la terre , je vous présente
 requête pour avoir des manœuvres , et non
 des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des
 frères ignorantins pour conduire mes charrues,
 ou pour les y atteler. Je tâche de réparer ,
 sur la fin de ma vie , l'inutilité dont j'ai été
 au monde ; j'expie mes vaines occupations en
 défrichant des terres qui n'avaient rien porté
 depuis des siècles. Il y a , dans Paris , trois
 ou quatre cents barbouilleurs de papier , aussi
 inutiles que moi , qui devraient bien faire la
 même pénitence.

Vous faites bien de l'honneur à *Jean-Jacques*
 de réfuter son ridicule paradoxe , qu'il faut
 exclure l'histoire de l'éducation des enfans ;
 mais vous rendez bien justice à M. *Clairaut* ,
 en recommandant ses élémens de géométrie ,
 qui sont trop négligés par les maîtres , et qui

1763. — mèneraient les enfans par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura point de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus nécessaire de sa maison, et il servira de règle à tous ceux qui se mêleront d'enseigner. Vous vous élevez partout au-dessus de votre matière. Je ne fais pas pourquoi vous mettez le livre de M. *Vatel* au rang des livres nécessaires. Je n'avais regardé son livre que comme une copie assez médiocre, et vous me le ferez relire.

Je m'en tiens, pour la religion, à ce que vous dites avec l'abbé *Gédouin*, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus simple et la plus sensiblement fondée sur la loi naturelle, est sans doute la meilleure.

Je vous rends compte, Monsieur, avec autant de bonne foi que de reconnaissance, de l'impression que votre mémoire m'a faite. A présent, que m'ordonnez-vous ? voulez-vous que je vous renvoye le manuscrit ? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les pays étrangers ? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'est chère.

Je ne suis point du tout de votre avis sur le style ; je trouve qu'il est ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des

phrases

phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir
par des épigrammes, quand il faut être solide! 1763.

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez mises en marge? Cela délasse les yeux et repose l'esprit.

Je suis bien faible, bien vieux, bien malade, mais je défie qu'on soit plus sensible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de respect et d'estime j'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E C C V I.

A M. D A M I L A V I L L E.

Le 2 de mars.

EN réponse à la lettre de mon cher frère, du 23 de février, je lui dirai : Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, surtout quand on n'a pas besoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites; mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et *Damiens* les ont justifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui est dans le procès. J'ai rempli le devoir d'historien; et je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement.

Corresp. générale. Tome VIII. * R r

1763. Comment pouvez-vous dire que l'inf... n'a aucune part au crime de ce scélérat ? Lisez donc sa réponse : *C'est la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait.* Voilà ce qu'il dit dans son interrogatoire : je ne suis que son greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne serai jamais ni jésuite, ni janséniste, ni parlementaire.

J'avais depuis long-temps l'énorme compte du procureur général de Provence : j'ai une bibliothèque entière des livres faits depuis trois ans contre les jésuites. Dans quelque temps on ne se souviendra plus de tous ces livres, et l'on dira seulement : Il y eut des jésuites. Je suis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités ; je crois que j'aurai bientôt une bibliothèque aussi nombreuse que celle de M. le marquis de *Pompignan*.

On a oublié, ce me semble, dans les petites plaisanteries que mérite *Simon le Franc*, la guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules, dans le village de *Pompignan*. Remercions bien DIEU de l'excès de son ridicule. Je vous réponds que, si ce petit président des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il serait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce *Simon*. Vous savez sans doute l'aventure du

garde des sceaux, du secrétaire *Carpot* et des lettres patentes ; cela est délicieux et l'emporte sur tout le reste. *Vive le roi et Simon le Franc !*
Ecr. l'inf.

1763.

L E T T R E C C V I I.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, le 2 de mars.

JE vois, Monsieur, par votre lettre du 18 de février, que vous êtes l'apôtre de la raison. Vous rendez service à l'humanité, en détruisant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infame superstition qui ait jamais souillé la terre. Nous sommes défaits des jésuites, mais je ne fais si c'est un si grand bien ; ceux qui prendront leur place se croiront obligés d'affecter plus d'austérité et plus de pédantisme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les huguenots, parce qu'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous sommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups. La seule philosophie peut nous défendre. Il ferait à souhaiter que le Sermon des cinquante fût dans beaucoup de mains, mais malheureusement je ne puis plus en trouver.

1763. J'ai trouvé un *Testament* de *Jean Meslier* que je vous envoie. La simplicité de cet homme, la pureté de ses mœurs, le pardon qu'il demande à DIEU, et l'authenticité de son livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous voudrez du *Testament* de ce bon curé. L'affaire des *Calas* a été rapportée; elle est en très-bon train; je réponds du succès. C'est un grand coup porté à la superstition; j'espère qu'il aura d'heureuses suites.

J'ai marié mademoiselle *Corneille* à un jeune gentilhomme de mon voisinage, infiniment aimable; c'est un de nos adeptes, car il a du bon sens. Adieu, Monsieur; cultivez la vigne du Seigneur; conservez-moi vos bontés, et foyez persuadé de mon tendre respect.

Christmoque.

L E T T R E C C V I I I .

1763.

A M. D A M I L A V I L L E .

Le 5 de mars.

M O N cher frère , j'attends votre petite *Pompignade* dont les notes me réjouiront. J'attends surtout des nouvelles de la seconde représentation de la pièce de M. de *Croſne* , qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des *Calas* fera un bien infini à la raison humaine , et autant de mal à l'*inf...*

Mettez-moi au fait , je vous en conjure , de l'aventure de l'*Encyclopédie*. Est-il bien vrai qu'après avoir été persécutée par les *Omer* et les *Chaumeix* , elle l'est par les libraires ? est-il vrai que la mauvaise foi et l'avarice aient succédé à la superstition , pour anéantir cet ouvrage ? si cela est , ne pourrait-on pas renouer avec l'impératrice de Russie ? Après tout , si les auteurs sont en possession de leurs manuscrits , ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en sûreté , était de s'en rendre entièrement le maître , et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le sort des gens de lettres ; tantôt un *Omer* leur coupe les ailes , et tantôt des fripons leur coupent la bourse.

— 1763. Est-il vrai que M. Saurin aura le poste que Catherine destinait à mon frère d'Alembert ? En ce cas, ce poste ferait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en actions de grâce, tandis qu'à Paris on lève les épaules sur les *Pompignan* et sur les *le Brun*, et sur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des Sermon et des *Meslier* : la vigne ne laisse pas de se cultiver, quoi qu'on en dise.

Mon frère *Thiriot* est prié de me dire combien il y a encore de petits *Corneilles* dans le monde ; il vient de m'en arriver un qui est réellement arrière-petit-fils de *Pierre*, par conséquent très-bon gentilhomme. Il a été longtemps soldat et manœuvre ; il a une sœur cuisinière en province, et il s'est imaginé que mademoiselle *Corneille*, qui est chez moi, était cette sœur. Il vient tout exprès pour que je le marie aussi ; mais, comme il ressemble plus à un petit-fils de *Suréna* et de *Pulchérie*, qu'à celui de *Cornélie* et de *Cinna*, je ne crois pas que je fasse sitôt ses noces.

J'embrasse tendrement mon frère. Je suis aveugle et malingre. *Ecr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices , 9 de mars.

ASSUREMENT vous êtes bien anges ; et je suis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez précisément comme *Gabriel* traita *Tobie*. Vous m'enseignez un remède pour mes yeux ; mais ce n'est pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement , mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le tripot pour long-temps. Vous n'ignorez pas , sans doute , que mademoiselle *Clairon* est dans le cas de l'hémorroïsse , et que le fauveur *Tronchin* lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir , si elle ne venait toucher le bas de sa robe. Il la déclare morte , si elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter *Corneille* et à admirer *Racine*.

Mais admirez dans quel embarras me jette *Pierre Corneille*. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait *Pertharite*, *Théodore*, *Agéfilas*, *Attila*, *Suréna*, *Pulchérie*, *Othon*, *Bérénice*, il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gâines , me relancer aux Délices.

1763. C'est réellement l'arrière-petit-fils de *Pierre*. Il se nomme *Claude-Etienne Corneille*, fils de *Pierre-Alexis Corneille*, lequel *Alexis* était fils de *Pierre Corneille*, gentilhomme ordinaire du roi, lequel *Pierre* était fils de *Pierre*, auteur de *Cinna* et de *Pertharite*.

Claude-Etienne, dont il s'agit ici, est né avec soixante livres de rente mal-venans. Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté son nom et ses besoins à M. de M*** que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sou, mais il lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied, et de venir chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite.

Claude-Etienne lui a représenté qu'il n'avait que quatre livres dix sous pour venir de Grenoble aux Délices. Le président a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement il en aurait encore de reste à son arrivée.

Le pauvre diable, enfin, arrive mourant de faim, et ressemblant au *Lazare* ou à moi. Il entre dans la maison, et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de M***. Quand il est un

peu

peu refait, il dit son nom, et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche; ils sont en très-bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine ni à son cousin M. *Dupuits*, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de *Pierre Corneille* en droite ligne, et mademoiselle *Corneille*, à la rigueur, n'est rien à *Pierre Corneille*. Nous aurions pu marier *Marie* à *Claude-Etienne*, sans être obligés de demander une dispense au pape. 1763.

Mais comme M. *Dupuits* est en possession, et qu'il s'appelle *Claude*, l'autre *Claude* videra la maison. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits cornillons, cousins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais *Marie Corneille* est comme *Marie* sœur de *Marthe*, elle a pris la meilleure part.

Le bon de l'histoire, c'est que c'est un nommé *Dumolard*, pauvre diable de son métier, qui est le premier auteur de la fortune de *Marie*. Tout cela, combiné ensemble, me fait croire plus que jamais à la destinée.

Heureusement le roi s'est moqué des beaux arrangemens de M. *Bertin*; il nous envoie de

— l'argent comptant, autre destinée encore très-
1763. singulière.

Celle de la veuve *Calas* ne l'est pas moins ; elle ne se doutait pas, il y a un an, que le conseil d'Etat s'assemblerait pour elle.

Olimpie a encore sa destinée ; elle sera jouée à Moscou avant de l'être à Paris. Une très-mauvaise copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaise. La pièce me paraît singulière et assez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis *Attila* ; mais je la trouve détestable quand je lis les pièces de *Racine*, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que *Racine* dans le monde : s'il me vient quelqu'un de sa famille, je vous promets de le bien traiter : mais pour *Campistron*, *la Grange - Chancel*, *Crébillon* et moi, nous sommes des gens excessivement médiocres. Ce n'est pas qu'il n'y ait de très-belles choses dans *Corneille* ; mais, pour une pièce parfaite de lui, je n'en connais point. Mes chers anges, je baise le bout de vos ailes avec tendresse et respect.

A U M E M E.

Aux Délices, 11 de mars.

P O U R peu que mes anges soient curieux, ils pourront se mettre au fait de mon aventure des trois brancards, car me voici avec trois *Corneille*. La véritable est madame *Dupuits*, les deux autres sont les descendans en ligne directe de *Pierre*, et sa sœur dont on me menace est la troisième; mais *Pierre* est beaucoup plus embarrassant que les trois autres. Il n'y a pas, révérence parler, le sens commun dans ses dix dernières pièces, et, à la réserve de la conférence de *Sertorius* et de *Pompée*, et de la moitié d'une scène d'*Othon*, qui ne sont après tout que de la politique très-froide, tout le reste est fort au-dessous de *Pradon* et de *Danchet*.

L'embarras du commentateur est plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame *Dupuits* m'amuse par sa gaieté et par sa naïveté; mais son oncle *Pierre* est bien loin de m'amuser. M. *Dupuits* et elle présentent leurs très-humbles et très-tendres reconnaissances à leurs anges; il y a beau temps qu'ils ont écrit au

1763. père. J'ai vraiment grand soin que mes deux marmots remplissent leurs devoirs. Savez-vous bien que je les fais aller à la messe tout comme s'ils y croyaient.

Je ne fais si mes anges sont de la paroisse de Saint-Eustache ; je les crois de Saint-Roch, et cela est fort égal, car *Roch* n'a pas plus existé qu'*Eustache* ; mais je hais *Eustache* où l'on ne voulut point enterrer *Molière*, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront, sans doute, quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Eustache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aisément de lui qu'il fasse examiner les registres de la paroisse. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de savoir comment mon confrère *Pierre*, gentilhomme ordinaire de *Louis XIV*, et fils de *Pierre* mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital ?

J'en reviens toujours à la destinée. L'arrière-petit-fils de *Pierre Corneille* demande l'aumône ; *Marie Corneille*, qui est à peine sa parente, a fait fortune sans le savoir.

Le prince *Ferdinand de Brunswick* nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et son frère, régent de *Russie*, est en prison depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur *Ivan* est enfermé chez des moines,

et la fille de cette princesse de *Zerbst*, que vous avez vue à Paris, gouverne gaiement deux mille lieues de pays. *George III* nous a pris le Canada, tandis que le prétendant dit son chapelet à Rome, et que son fils s'enivre à Bouillon, et donne des coups de pied au cu à toutes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé !

1763.

Vivez gaiement, mes anges ; jouissez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon sens. Celui qui a pris le nom de *Salomon* pour dire que tout est vanité, et que tout va comme il peut, était un philosophe d'Alexandrie bien raisonnable. Il faut que l'Eglise ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à *Salomon*, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes sont bien fous, mais les ecclésiastiques sont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une chose de raisonnable dans ma vie, c'est de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ, rend plus de service au genre-humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame *Denis* est toujours bien malingre, et moi toujours un petit *Homère*, un petit *la Motte*, versifiant et n'y voyant goutte,

— 1763. me moquant de tout, et surtout de moi, vous aimant de tout mon cœur, et persistant pour vous dans mon culte de dulia, jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre élémens qui me l'ont donné.

L E T T R E C C X I.

A M. D A M I L A V I L L E.

Le 11 de mars.

C'EST donc lundi passé, 7 du mois, que tout le conseil d'Etat assemblé a écouté M. de *Croſne*. Je ne fais pas encore ce qui aura été réſolu, mais j'ai encore assez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'Etat n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouſe. Ces huit indignes juges ont ſervi la philosophie plus qu'ils ne penſent. DIEU et les philosophes ſavent tirer le bien des plus grands maux.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau *Corneille*? C'est un véritable coup de théâtre. Que dit frère *Thiriot* l'apathique? vous réjouissez-vous à m'envoyer des pom-pignades? On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis *Simon le Franc*. On en aurait ri ſous *Louis XI*,

comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas
les côtés sous *Louis XV*, le plus indulgent
et le plus aimable des souverains? 1763.

J'embrasse tendrement mon frère et mes
frères. *Ecr. l'inf.*

P. S. Je vois par votre lettre qu'il faudra
encore quelques cartons à l'Essai sur les
mœurs; rien n'est si difficile à dire aux hommes
que la vérité.

LE T T R E C C X I I.

A M. THIROUX DE CROSNE.

Aux Délices, mars.

MONSIEUR,

VOUS vous êtes couvert de gloire, et vous
avez donné de vous la plus haute idée, par
la manière dont vous avez parlé dans ce
nombreux conseil, dont vous avez enlevé
les suffrages. Permettez-moi de vous en faire
mon compliment, ainsi que mes remerciemens.
Si vous faites ce petit voyage que vous avez
projeté dans nos cantons, moitié catholiques,
moitié hérétiques, vous verrez tous les cœurs
voler au devant de vous, et je vous assure

— 1763. que votre arrivée fera un triomphe. Je ne serai pas, Monsieur, le moins empressé à vous rendre mes hommages. Les philosophes doivent vous chérir, et les intolérans mêmes doivent vous estimer. Je vous respecte et je prends la liberté de vous aimer. Je souhaite, pour le bien des hommes, que votre réputation vous mène incessamment aux grandes places que vous méritez. En faisant des vœux pour vous, j'en fais pour ma patrie, que j'aimerais davantage si elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'ose me flatter du bonheur de vous voir, mais je le désire avec une passion égale au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E C C X I I I.

A M. D A M I L A V I L L E.

Le 15 de mars.

MON cher frère, il y a donc de la justice sur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne sont donc pas tous de méchans coquins, comme on le dit.

Il me semble que le jour du conseil d'Etat est un grand jour pour la philosophie. C'est le jour de votre triomphe, mon cher frère;

vous avez bien aidé à la victoire ; vous avez
servi les *Calas* mieux que personne.

 1763.

Tout le monde dit que M. de *Croſne* a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Il est devenu célèbre tout d'un coup. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui est un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable : le temps n'est pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis *Simon le Franc* est fâché de ce succès, et que son frère a dit la messe pour obtenir de DIEU que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens-dentistes ; je crois que vous recevrez bientôt la *Relation du voyage*, imprimée à Paris, aux dépens de *Simon le Franc*.

J'embrasse plus que jamais mon cher frère.
Ecr. l'inf.

On dit que mademoiselle *Clairon* viendra bientôt voir le sauveur *Tronchin* à Genève ; nous la prierons de jouer sur notre petit théâtre quand elle se portera bien. Ce sera une de nos singularités d'avoir eu *Clairon* et *le Kain* dans notre bassin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conseille de mettre sur leur porte : *maison à louer*.

1763.

L E T T R E C C X I V.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 de mars.

M. *Tronchin*, Mademoiselle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagemens et l'attention la plus scrupuleuse, et que vous risquez beaucoup si vous voyagez dans le temps de vos accès.

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voisinage de *M. Tronchin*; non-seulement il n'y en a point, mais s'il y en avait, il ferait d'une cherté excessive. Il y a même une famille considérable de Genève qui, ne pouvant trouver à se loger cette année, est obligée d'aller habiter un petit château que je possède à une lieue de la ville. Genève, d'ailleurs, n'est pas un séjour qui vous convienne, et on n'y honorerait pas vos talens comme à Paris.

Nous sommes actuellement, madame *Denis* et moi, aux Délices. C'est une maison de campagne assez agréable, mais les appartemens que nous pouvons donner sont bien mal disposés. Vous choisirez celui qui vous conviendra le mieux; ce sont plutôt des chambres que des appartemens. Madame *Denis*

est malade , je le suis aussi ; M. *Tronchin* viendra dans notre hôpital pour nous trois. Nous irons passer la belle saison dans le petit château de Ferney , où vous serez beaucoup plus commodément logée. Ferney est à deux lieues de Genève ; on rendra compte tous les jours de votre état à M. *Tronchin* , qui veillera sur votre santé.

 1763.

Voilà , Mademoiselle , ce que je vous propose : l'état de madame *Denis* et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre situation présente. Cependant , si vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convalescence , nous mettrons aussi les nôtres pour la célébrer. Il est juste que la descendante de *Corneille* voye la personne du monde qui fait le plus d'honneur à son grand-père , et que j'aye la consolation , dans ma vieillesse , de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être , Mademoiselle , avec tous les sentimens qui vous sont dus , &c.

1763.

L E T T R E C C X V.

A M O N S I E U R

LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

LIEUTENANT-COLONEL, &c.

Mars.

JE suis très-fâché, Monsieur, que vous soyez compris dans la réforme, mais consolez-vous; la France a la guerre tous les sept ans, et pour peu que la bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très-heureux, très-honoré, et je me donnerais les airs d'un homme considérable, si je pouvais recevoir quelques-uns de vos ordres, et être à portée de faire parvenir à M. le duc de *Choiseul* la commission que vous me donneriez. Vous savez ce que c'est que les faibles bontés d'un ministre pour un pauvre reclus de mon espèce. Il souffre quelquefois que je lui écrive, et c'est très-rarement. Je suis confondu, comme de raison, dans la foule de ceux dont il se souvient. Je ne dois pas, en vérité, prétendre davantage; mais, s'il se présentait quelque

occasion où je pusse, sans faire l'insolent, être votre commissionnaire, je ne manquerais pas de vous obéir. Je recevrai, avec reconnaissance, le manuscrit du bacha de *Bonneval* que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'usage que vous ordonnerez. Je vous avoue que je serais curieux de savoir les motifs de sa conversion à la foi musulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de *Mahomet* que de l'humilité de *Jésus-Christ*. Il y a je ne fais quoi dans ce *Mahomet* qui impose. Les religions sont comme les jeux du trictrac et des échecs, elles nous viennent d'Asie. Il faut que ce soit un pays bien supérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas; tout nous vient d'ailleurs, jusqu'à l'inoculation.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma main, parce que je deviens aveugle comme le vieux *Tobie*.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux et les plus vrais, Monsieur, votre, &c,

 1763.

1763.

L E T T R E C C X V I.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 de mars.

MES anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'est que de la prose. Cette prose vaut mieux que des vers ; c'est un projet d'éducation que M. de *la Chalotais* doit présenter au parlement de Bretagne, et sur lequel il m'a fait l'honneur de me consulter. Si mes anges veulent le parcourir, je crois qu'ils en feront contens. Je vous supplie de vouloir bien le lui renvoyer contre-signé, soit *duc de Praslin*, soit *Courteille*.

Si le procureur général de Toulouse avait fait de tels ouvrages, au lieu de poursuivre la mort de *Jean Calas*, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne fais point encore quel parti prendra mademoiselle *Clairon*. Je lui ai offert un logement chez moi ; car assurément elle n'en trouverait pas à Genève ; et cette ville à confissoire n'est pas trop faite pour une comédienne. M. *Tronchin* prétend que le voyage peut lui être funeste, dans l'état où elle est. Il assure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année

entière , sans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée ; la nôtre l'est aussi. Maman *Denis* est toujours malade , et je suis plus misérable que jamais. Ma consolation est la journée du 7 de mars , ce conseil d'Etat de cent personnes , ce qui ne s'était jamais vu , cet arrêt qui est déjà la justification des *Calas* , cette joie du public , et ce cri unanime contre le capitoul *David*. Tous ces *David* me déplaisent , à commencer par le roi *David* , et à finir par *David* le libraire. — 1763.

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Eustache qui ait déterré l'extrait baptistère d'un *Corneille* , fils d'un *Pierre Corneille* , gentilhomme ordinaire du roi , et d'une *le Cochois*. Il ne m'est point venu de nouveaux *Corneille* ; mais , s'il m'en venait , ils ne m'ennuieraient pas plus que la *Sophonisbe* du grand *Pierre* , que je fais actuellement imprimer. Je ne fais si je vivrai assez long-temps pour finir cet ouvrage. Je presse *Cramer* tant que je peux ; car j'aime à corriger des épreuves , et je crains les œuvres posthumes.

Je présente mes tendres respects à mes anges , et je leur demande pardon du gros paquet.

1763.

L E T T R E C C X V I I .

A M. D E L A C H A L O T A I S .

Aux Délices , 21 de mars.

J'AI l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer, par M. d'Argental, le manuscrit que vous avez bien voulu me confier, et je vous assure que c'est avec bien de la peine que je m'en deffaisis. Il le fera contre-signer par M. le duc de Praslin, ou par quelqu'autre contre-signeur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne soit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été à Rennes. Il sera bien plus aisé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très-grande grâce, Monsieur, de daigner me faire parvenir le *Mémoire sur l'origine du parlement*. Si le paquet est gros, je vous prierai de l'adresser pour moi à M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'est pas considérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture.

J'ai peur de n'avoir pas des notions assez justes de cette origine; car, à commencer par l'origine du monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles ressemblent assez aux généalogies des grandes maisons, qui commencent

toutes

toutes par des fables. Quoique le nouveau tableau des sottises du genre-humain soit déjà achevé d'imprimer sous le titre d'Essai sur l'histoire générale, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout sera juste au moyen de quelques cartons. 1763.

Vraiment, Monsieur, *le Jugement de la raison* est un joli sujet ; mais les *Appels à la raison* sont déjà oubliés ; et les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien difficile que la raison prononce sur les enfans de *Loyola*, sans dire son avis sur ceux de cet extravagant *François d'Assise*, et de cet énergumène de *Dominique*, et de cet insolent *Norbert*, et de tous ces instituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernemens.

Je me chargerais bien pourtant, et très-volontiers, d'être le greffier de la raison dans un tribunal dont vous êtes le premier président ; mais je suis depuis long-temps occupé d'une affaire qui n'est ni moins raisonnable ni moins pressante ; c'est malheureusement contre le parlement de Toulouse. La destinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour secourir une famille infortunée, sacrifiée au fanatisme le plus

— 1763. absurde , et dont le père a été condamné à la roue sur les indices les plus trompeurs. Vous aurez sans doute entendu parler de cette aventure : elle intéresse toute l'Europe ; car c'est le zèle de la religion qui a produit ce désastre. Il me paraît que , grâce à vous, Monsieur , on est plus raisonnable dans l'Armorique que dans la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de *Locke* et de *Newton*, et les têtes touloufaines tiennent un peu de *Dominique* et de *Torquemada*.

Je vous avoue que j'ai eu une grande satisfaction quand j'ai su que tout le conseil, au nombre de cent juges, avait condamné, d'une voix unanime, le zèle avec lequel huit catholiques touloufains ont condamné à la roue un père de famille, parce qu'il était huguenot ; car voilà à quoi se réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre société d'agriculture, et j'en ai profité. J'ai fait semer du fromental ; j'ai défriché ; j'ai fait une terre de sept à huit mille livres de rente, d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieillesse vaut mieux que de faire des *Agéfilas* et des *Suréna*. Cependant j'en fais encore pour mon malheur, mais je n'en ferai pas long-temps : *vox quoque Marim deficit* ; ce qui ne me deficit point, c'est l'estime très-respectueuse et le sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E C C X V I I I. 1763.

A M. D A M I L A V I L L E.

Aux Délices, 23 de mars.

MON cher frère, l'illustre frère qui daigne tant aimer Brutus, me paraît avoir suppléé, par sa brillante imagination, à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en conscience lui en faire mauvais gré. Un tel suffrage et le vôtre font d'une grande consolation. Je me souviens que, dans la nouveauté de cette pièce, feu *Bernard de Fontenelle* et compagnie prièrent l'ami *Thiriot* de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réusserais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque chose, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère *Thiriot*, il vous confirmera cette anecdote, car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations sur le succès des *Calas*. J'ai appris une des raisons du jugement de Toulouse, qui va bien étonner votre raison.

Ces visigoths ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes font deux

— 1763. preuves complètes; et ils donnent à des oui-dire le nom de quarts de preuve et de huitièmes.

Que dites-vous de cette manière de raisonner et de juger? est-il possible que la vie des hommes dépende de gens aussi absurdes? Les têtes des Hurons et des Topinambous sont mieux faites.

Pour notre ami *Pompignan*, les preuves de son ridicule sont complètes. Je vous répète que cet homme ferait bien dangereux, s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je fais de très-bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le dessein de se faire valoir auprès de la cour, en persécutant les philosophes. Les *quarts* de plaisanterie qui sont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule dont l'*Hymne* est parsemée, feront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie*, je les attends comme les articles de mon symbole.

Buvez, mes très-chers frères, à la santé de votre vieux frère *Voltaire*.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

LA lettre de mes anges, du 15 de mars, est vraiment un bien bon ouvrage, mais je voudrais qu'on leur donnât par plaisir à commenter Othon, la Toison d'or et Sophonisbe, &c., la patience leur échapperait comme à moi; et si, pour se consoler, ils relisaient Iphigénie, ils se mettraient à genoux devant *Jean Racine*.

Que m'importe que *Pierre* soit venu avant ou après ! Cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts ; c'est l'ouvrage que je juge et non l'homme. Je veux que *Pierre* ait cent fois plus de génie que *Jean* ; *Pierre* n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie, dans la force de son âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un Brutus et d'un Orphelin ; j'avouerais même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages ; mais encore une fois, vive *Jean* ! plus on le lit, et plus on lui découvre un talent unique, soutenu par toutes les finesse de l'art. En un mot, s'il y a quelque chose sur la terre qui approche de la perfection,

— c'est *Jean*. Je n'ai commenté *Pierre* que pour
1763. être utile à ma pupille et au public, et je
ne peux être utile qu'en disant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile,
voici quelques exemplaires de la relation du
marquis de *Pompignan*, faite par lui-même;
il y a là je ne fais quoi de naïf qui me fait
plaisir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une
certaine *Olimpie* pour laquelle je me refroi-
dissais beaucoup; c'est un enfant que j'étouf-
fais de caresses. Quand il était au berceau
je l'aimais trop, et peut-être à présent je
ne l'aime pas assez; je crains qu'on ne lui
donne du ridicule dans le monde; car, à moins
que le bûcher ne soit le plus beau des spec-
tacles, il peut devenir grande matière à sifflets.
Je vais sur le champ faire chercher *Olimpie*;
je dois en avoir encore une assez mauvaise
copie, mais je vous l'enverrai telle qu'elle est,
pour ne pas vous faire attendre.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 de mars.

J'AI envoyé votre lettre à M. le duc de *Villars*, à l'instant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monseigneur le Duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me poursuivent jusque dans le printemps; c'est un petit inconvénient attaché à la beauté de notre paysage bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'est ce qui me rend quinze-vingt, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours; j'en doute beaucoup, car, lorsqu'on est dans la soixante et dixième année, rien ne revient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leurs septante ans, comme nous autres chétifs; nosseigneurs les maréchaux sont d'une meilleure pâte; et je suis sûr que, quand vous serez leur doyen, comme vous l'êtes de l'académie, vous serez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de *Pompignan* n'est pas si gai, quoiqu'il fasse rire tout le monde. Je ne crois pas que son sermon soit parvenu jusqu'à vous; c'est son panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'église de son village de

— 1763. Pompignan , et dont il est l'auteur ; il l'a fait imprimer à Paris , et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais essuyé feu M. *Chiantpot-la-perruque*.

Un M. de *Radonvilliers* , ci-devant jésuite , est votre autre confrère académicien. Il était , comme vous savez , fort recommandé par la cour , et en conséquence il a obtenu six boules noires. Nos pauvres gens de lettres tout effrayés , craignant d'être perdus à la cour , ont fouillé vite dans leurs poches , et ont montré , par les boules noires qui leur restaient , qu'ils en avaient donné de blanches ; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient messieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit présent à M. de *Radonvilliers*. Cela fait voir qu'il y a des malins par-tout.

Pour M. le duc de *Villars* , votre confrère en pairie , en académie et en gouvernement de province , il est engraisé et embelli depuis environ trois semaines ; ses créanciers ont appris , avec une joie incroyable , la mort de madame la maréchale sa mère ; mais , pour moi , j'en ai été très - affligé. Je crois qu'il restera encore quelque temps à Genève ; ce n'est pas qu'il y soit amoureux , mais *Tronchin* qui est malade , et qui ne sort pas de son lit , lui promet de le guérir radicalement.

Ah ! Monseigneur , je n'ai point du tout
l'esprit

l'esprit plaifant , et je ne fais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous ferez de loisir , faire des mémoires de votre vie ; ils feraient écrits du ftyle de ceux de M. le comte de *Grammont* , et ils contiendraient des chofes plus intéreffantes , plus nobles et plus gaies. Eft-ce que vous ne ferez jamais affez fage pour passer trois ou quatre mois à Richelieu ? Vous repafferiez tout ce que vous avez fait dans votre illuftre et fingulière vie , et perfonne ne peindrait mieux que vous les ridicules de votre fiècle. Vraiment notre victoire des *Calas* eft bien plus grande qu'on ne vous l'a dit ; non-feulement on a ordonné l'apport des pièces , mais on a demandé au parlement compte de fes motifs.

Cette demande eft déjà une efpèce de réprimande ; quand on eft content de la conduite des gens , on n'exige point qu'ils difent leurs raifons. Auffi M. *Gilbert* , grand parlementaire , n'était point de cet avis.

Le quinze-vingt *V.* fe met à vos pieds.

1763.

L E T T R E C C X X I.

A M. H E L V E T I U S.

Mars.

ORATE, *fratres, et vigilate.* Sera-t-il donc possible que, depuis quarante ans, la *Gazette ecclésiastique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? Ils ne connaissent pas leurs forces. Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires? C'est ainsi qu'en ont usé ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé. Il est certain que son témoignage est du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il est encore certain que, vous et vos amis, vous pourriez faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité, et les faire débiter sans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution que de les éclairer? Soyez sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables, qui ouvrent les yeux

à la lumière. En vérité, le nombre en est prodigieux; et je n'ai pas vu, depuis dix ans, un seul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne pensât absolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui soit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'espère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un anglais vous a déjà remis. C'est à peu près dans ce goût simple que je voudrais qu'on écrivît; il est à la portée de tous les esprits. L'auteur ne cherche point à se faire valoir; il n'envie point la réputation, il est bien loin de cette faiblesse; il n'en a qu'une, c'est l'amour extrême de la vérité. Vous m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à la mort: je l'avoue; et c'est par cela même que son ouvrage doit produire le plus grand fruit, et qu'il faut le distribuer: mais, si on peut en faire un meilleur sans rien risquer, sans attendre la mort pour donner la vie aux ames, pourquoi ne le pas faire? Il y a cinq ou six pages excellentes et de la plus grande force, dans une petite brochure qui paraît depuis peu (*), qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue sans doute. C'est un grand dommage que

(*) Lettre de J. J. Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.

1763. — l'auteur y parle sans cesse de lui-même, quand il ne doit parler que de choses utiles. Son titre est d'une indécence impertinente, son ridicule amour propre révolte; c'est *Diogène*, mais il s'exprime quelquefois en *Platon*. Croiriez-vous que ces audacieuses sorties contre un monstre respecté, n'ont révolté personne; et que la philosophie a trouvé autant de partisans que la vanité cynique a eu de censeurs? Oh! si quelqu'un pouvait rendre aux hommes le service de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais! Vous êtes l'homme, mais je suis bien loin de vous prier de courir le moindre risque. Je suis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous hasardiez d'en être la victime. Tâchez de rendre service au genre-humain sans vous faire le moindre tort.

Ce font-là, Monsieur, les vœux de la personne du monde qui vous estime le plus, et qui vous est le plus attachée. J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissante servante,

De Mitèle.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 d'avril, veille de Pâques.

MES yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien tutélaires, et vous n'êtes pas oisifs. Le père *Mabillon* n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a surtout un *Corneille*, vinaigrier, dans le treizième siècle, qui est un point d'érudition assez rare. N'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait *Suréna* et *Pulchérie*? Il est vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me font perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été presque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire *Attila* imprimé menu. Ma mauvaise humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père *Pierre* toute la justice qui lui est due; et si je révèle la turpitude de notre père, c'est en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Guesclin ou le Duc de Foix, bonnet sale ou sale bonnet, c'est la même chose, c'est-à-dire que ces deux pièces sont également médiocres, à cela près que le

— bonnet sale d'Adélaïde est encore plus sale que
1763. celui du Duc de Foix.

Puisque me voilà sur l'article du tripot, je vous avouerai que j'ai du faible pour le Droit du seigneur, et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant. J'ai peut-être tort ; je sens encore entrailles de père pour *Olimpie*. Croyez-moi, cela fait un beau spectacle. Je compte les yeux pour quelque chose. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de noblesse et de fermeté, est plus mon affaire pour *Olimpie*, qu'une héroïne fière, vigoureuse, connaissant toutes les finesse de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. *Olimpie* ressemble plus à *Zaire* qu'à *Cornélie*.

Passons à la prose, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome du czar *Pierre*. Lisez les chapitres sur la religion et sur la mort d'*Alexis*.

Il y a une autre prose plus intéressante, c'est celle des derniers chapitres de l'Histoire générale. J'estime qu'il faut absolument que ni M. de *Malesherbes* ni personne n'en permette l'entrée en France, avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On fait bien qu'il faut dire la vérité, mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion.

Mes anges, nous baisons tous le bout de vos ailes.

L E T T R E C C X X I I I .

1763.

A U M E M E .

Aux Délices , 9 d'avril.

MES anges , déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères *Cramer* se font avisés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet Essai sur l'Histoire générale , où je peins le genre-humain assez en laid pour le rendre ressemblant. Ils m'avaient toujours promis de supprimer mon nom. *Messieurs* peuvent très-bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque , mais j'ai toujours dit aux *Cramer* que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole , et leur édition est déjà en chemin ; ils manquent à la foi des traités , et ils me doivent assez pour être fidelles. Je suis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un *Cramer* à Paris ; vous me direz qu'il n'est point libraire , qu'il est prince de Genève ; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait est que , s'ils n'ôtent pas mon nom , et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires , je demanderai net la faisie des exemplaires fataux ou fatals.

— 1763. Les dernières pièces du père *Pierre*, et les dernières sottises de ma chère nation, ne laissent pas de me gêner ; car, en qualité de critique et d'historien, vous savez que la vérité est mon premier devoir, et la dire sans déplaire aux gens de mauvaise humeur, c'est la pierre philosophale.

Ce qui m'est encore fort amer, c'est que lesdits *Cramer* ont recueilli tous les traits nouveaux que j'ai ajoutés à la nouvelle édition de l'Histoire générale ; et, de tous ces petits morceaux, ils ont fait un recueil qui se trouve être la satire du genre-humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un supplément pour ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il ? Les traits qui ne frappaient pas, quand ils étaient épars dans huit volumes, paraîtront un peu trop piquans quand ils seront rassemblés dans un seul tome ; ce sera-là le corps du délit. J'ai souvent représenté que la chose était dangereuse ; mais ces messieurs, en pesant mon danger et leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que, s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait ; et leur maudit recueil est en chemin avec l'édition entière de l'Histoire. Voilà donc dangers sur dangers ; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens

pour brûlé, et, Dieu merci, c'est la seule récompense de cinquante ans de travaux. *Messieurs* devraient cependant me ménager un peu ; car, en vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre justice au peuple ne soit consigné dans toutes les gazettes ? pourront-ils empêcher que ce refus ne soit aussi ridicule qu'injuste ? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proscrivant des ouvrages où la conduite du roi se trouve, par le seul exposé et sans aucune louange, le modèle de la modération et de la sagesse, et où leurs irrégularités paraissent, sans aucun trait de satire, le comble de la mauvaise humeur, pour ne rien dire de plus ?

Le parlement est puissant, mais la vérité est plus forte que lui. Rien ne résiste à une histoire simple et vraie ; et ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'est de ne rien dire. Vous sentez bien que je parle toujours au ministre d'un petit-fils de *Louis XIV*, à l'ami de MM. les ducs de *Praslin* et de *Choiseul*, et non pas au conseiller d'honneur.

Le but et le résumé de cette longue lettre est qu'il m'importe très-peu qu'*Omer* dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous supplie, mes divins anges, d'engager le prince *Cramer* à ordonner à quelqu'un des officiers de sa

— garde d'ôter ce nom qui n'est pas en odeur de
1763. sainteté. Cette précaution et quelques cartons
sont tout ce que je veux.

Si j'étais seulement commis de la chambre
syndicale, j'arrêteraï le débit d'Olimpie jus-
qu'à ce qu'elle ait été tolérée ou sifflée au
théâtre ; mais je ne suis pas fait pour avoir
des dignités en France ; je ne veux qu'un
titre, et le voici :

Je ne fais quel anglais fit mettre sur son tom-
beau : Ci gît l'ami de *Philippe Sidney* ; je veux
qu'on grave sur le mien : Ci gît l'ami de mon-
sieur et de madame d'*Argental*.

Fin du Tome huitième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES. Page 209

ALBERGATI CAPACELLI. (M. le
marquis)

LETTRE I.	152
LETTRE II.	303
LETTRE III.	308
LETTRE IV.	347
LETTRE V.	454

ALGAROTTI. (M. le comte) 407

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I.	63
LETTRE II.	94
LETTRE III.	178
LETTRE IV.	240
LETTRE V.	307
LETTRE VI.	475

ARGENTAL. (Madame la comtesse d')

LETTRE I. 388

LETTRE II. 439

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 3

LETTRE II. 13

LETTRE III. 15

LETTRE IV. 18

LETTRE V. 22

LETTRE VI. 25

LETTRE VII. 43

LETTRE VIII. 47

LETTRE IX. 49

LETTRE X. 52

LETTRE XI. 55

LETTRE XII. 57

LETTRE XIII. 66

LETTRE XIV. 78

LETTRE XV. 89

LETTRE XVI. 95

LETTRE XVII. 103

LETTRE XVIII. 107

LETTRE XIX. 129

ALPHABETIQUE. 517

LETTRE XX.	135
LETTRE XXI.	143
LETTRE XXII.	149
LETTRE XXIII.	156
LETTRE XXIV.	158
LETTRE XXV.	168
LETTRE XXVI.	171
LETTRE XXVII.	182
LETTRE XXVIII.	184
LETTRE XXIX.	199
LETTRE XXX.	205
LETTRE XXXI.	207
LETTRE XXXII.	212
LETTRE XXXIII.	222
LETTRE XXXIV.	225
LETTRE XXXV.	237
LETTRE XXXVI.	245
LETTRE XXXVII.	249
LETTRE XXXVIII.	250
LETTRE XXXIX.	255
LETTRE XL.	262
LETTRE XLI.	269
LETTRE XLII.	271

LETTRE XLIII.	281
LETTRE XLIV.	283
LETTRE XLV.	297
LETTRE XLVI.	300
LETTRE XLVII.	305
LETTRE XLVIII.	312
LETTRE XLIX.	316
LETTRE L.	326
LETTRE LI.	332
LETTRE LII.	340
LETTRE LIII.	341
LETTRE LIV.	359
LETTRE LV.	361
LETTRE LVI.	363
LETTRE LVII.	373
LETTRE LVIII.	375
LETTRE LIX.	381
LETTRE LX.	396
LETTRE LXI.	401
LETTRE LXII.	405
LETTRE LXIII.	409
LETTRE LXIV.	412
LETTRE LXV.	421

ALPHABETIQUE. 519

LETTRE LXVI.	425
LETTRE LXVII.	432
LETTRE LXVIII.,	455
LETTRE LXIX.	459
LETTRE LXX.	463
LETTRE LXXI.	467
LETTRE LXXII.	479
LETTRE LXXIII.	483
LETTRE LXXIV.	494
LETTRE LXXV.	501
LETTRE LXXVI.	509
LETTRE LXXVII.	511

AUDIBERT, (M.) *négociant à Marseille,*
et de l'académie de la même ville. 275

B.

BASSEWITZ. (Madame la comtesse de)	111
BIELFELD. (M. le baron de)	260
BURIGNY. (M. de)	24

C.

CHALOTAIS, (M. de la) *procureur général*
du parlement de Bretagne.

LETTRE I.	229
LETTRE II.	277
LETTRE III.	287
LETTRE IV.	470
LETTRE V.	496

CHAUVELIN. (M. le marquis de)

LETTRE I.	59
LETTRE II.	100
LETTRE III.	102
LETTRE IV.	131
LETTRE V.	164
LETTRE VI.	166
LETTRE VII.	175
LETTRE VIII.	322
LETTRE IX.	344
LETTRE X.	353
LETTRE XI.	356
LETTRE XII.	365
LETTRE XIII.	451

CIDEVILLE.

ALPHABETIQUE. 521

CIDEVILLE. (M. de)

LETTRE I.	36
LETTRE II.	105
LETTRE III.	241
LETTRE IV.	289
LETTRE V.	399
LETTRE VI.	417

CLAIRON. (Mademoiselle)

LETTRE I.	9
LETTRE II.	490

D.

DAMILAVILLE. (M.)

LETTRE I.	20
LETTRE II.	51
LETTRE III.	80
LETTRE IV.	81
LETTRE V.	99
LETTRE VI.	128
LETTRE VII.	141
LETTRE VIII.	147
LETTRE IX.	154

LETTRE X.	162
LETTRE XI.	188
LETTRE XII.	203
LETTRE XIII.	211
LETTRE XIV.	244
LETTRE XV.	265
LETTRE XVI.	273
LETTRE XVII.	284
LETTRE XVIII.	294
LETTRE XIX.	296
LETTRE XX.	314
LETTRE XXI.	320
LETTRE XXII.	337
LETTRE XXIII.	343
LETTRE XXIV.	355
LETTRE XXV.	367
LETTRE XXVI.	370
LETTRE XXVII.	371
LETTRE XXVIII.	376
LETTRE XXIX.	384
LETTRE XXX.	392
LETTRE XXXI.	416
LETTRE XXXII.	424

ALPHABETIQUE. 523

LETTRE XXXIII.	429
LETTRE XXXIV.	442
LETTRE XXXV.	443
LETTRE XXXVI.	447
LETTRE XXXVII.	473
LETTRE XXXVIII.	477
LETTRE XXXIX.	486
LETTRE XL.	488
LETTRE XLI.	499
DEFFANT. (Madame la marquise du)	
LETTRE I.	30
LETTRE II.	86
DIDEROT. (M.)	331
DUCLOS. (M.)	
LETTRE I.	16
LETTRE II.	27
LETTRE III.	32
LETTRE IV.	65
LETTRE V.	114
LETTRE VI.	138
LETTRE VII.	219
LETTRE VIII.	231
LETTRE IX.	252

E.

ELIE DE BEAUMONT, (M.) *avocat.*

LETTRE I.	324
LETTRE II.	378
LETTRE III.	410

F.

FEZ, (M.) *libraire d'Avignon.* 233

FLORIAN. (Madame de)

LETTRE I.	239
LETTRE II.	386
LETTRE III.	417

FONTAINE. (Madame de)

LETTRE I.	123
LETTRE II.	160
LETTRE III.	180

G.

GOLDONI. (M.)

LETTRE I.	310
LETTRE II.	461

ALPHABETIQUE. 525

H.

HELVETIUS. (M.) 506

I.

IRAIL, (M. l'abbé) *prieur de Saint-Vincent.*
97

L.

LAVAISSÉ, (M.) *père.* 268

M.

MAYANS Y SISCAR, (M.) *ancien*
bibliothécaire du roi d'Espagne. 257

MICHODIERE, (M. de la) *intendant de*
Rouen. 449

MOTTE - GEFWARD, (M. le chevalier
de la) *lieutenant-colonel, &c.* 492

P.

PINTO, (M.) *juif portugais.* 291

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I.	61
LETTRE II.	91
LETTRE III.	146
LETTRE IV.	263
LETTRE V.	503

ROMAN. (M.)	259
-------------	-----

S.

SAURIN. (M.)	68
--------------	----

SCHOUVALOF. (M. le comte de)

LETTRE I.	7
LETTRE II.	34
LETTRE III.	39
LETTRE IV.	70
LETTRE V.	73
LETTRE VI.	82
LETTRE VII.	109
LETTRE VIII.	191
LETTRE IX.	329
LETTRE X.	379

ALPHABETIQUE. - 527

T.

THIRIOT. (M.)	140
THIROUX DE CROSNE, (M.) <i>maître des requêtes, &c.</i>	
LETTRE I.	427
LETTRE II.	487
TOURAILLE. (M. le comte de la)	335

V.

VERNES. (M.)	
LETTRE I.	5
LETTRE II.	45
LETTRE III.	394
VILLARS. (M. le duc de)	194
VOISENON. (M. l'abbé de)	464

Fin de la Table du tome huitième.

